

1827-1977

Saint-Pascal se raconte



*A nos parents et grands-parents, aux personnes âgées qui firent et nous racontèrent si gentiment la petite histoire de Saint-Pascal, nous dédions bien modestement ce livre et voulons ainsi leur exprimer notre admiration et notre reconnaissance. Ils ont bien mérité de toute la population.*

**Le Comité de recherches.**



PROPRIÉTÉ DE LA  
SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE  
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

**TU TROUVERAS DANS CE LIVRE-SOUVENIR...**

*I. Sigle et Slogan, Chanson-thème*

*Messages d'introduction  
Comités des Fêtes  
Programme des Fêtes  
Dates Mémorables  
Origines de Saint-Pascal  
Situation géographique  
Vie municipale.  
Statistiques.  
Différentes vues de Saint-Pascal.*

*II. Notre église.*

*III. Aperçu historique de l'Enseignement à Saint-Pascal*

*IV. Economie: Agriculture,  
Moulins,  
Manufactures,  
Entreprises familiales.  
Tu me reconnais et je te raconte...  
Commerces et métiers d'autrefois.*

*V. Services Publics.*

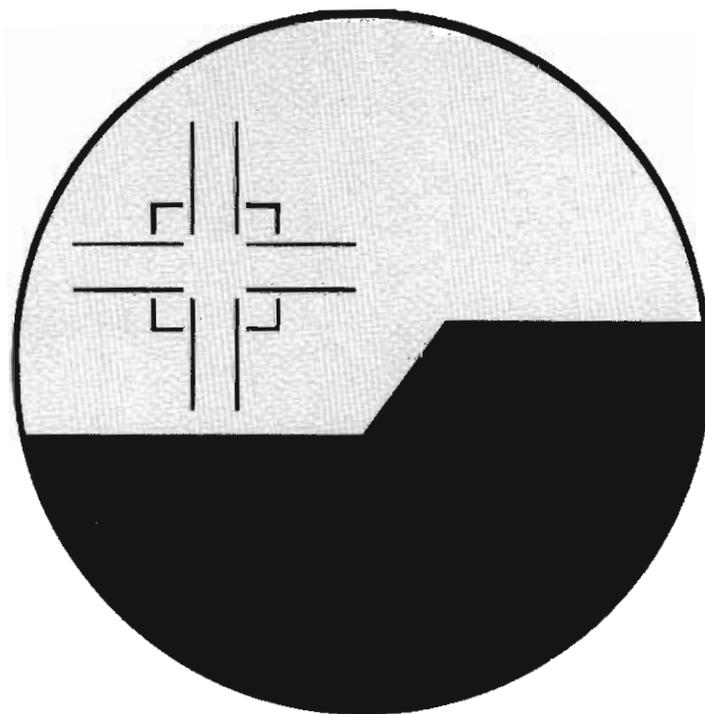
*VI. Loisirs de notre milieu.*

*VII. Notre Patrimoine.*

*VIII. Bibliographie.*

# 1827 - 1977

## RACONTE - MOI...



### **SIGLE DES FÊTES DU 150e**

Les 3 symboles du sigle s'expliquent ainsi:

1- la masse vert-foncé représente notre célèbre montagne à Coton fort connue. même légendaire dans la région.

2- dans le ciel se dessine une forme linéaire, démontrant le "P" de Pascal

3- un carrefour indique le rôle que joue Saint-Pascal dans la région de Kamouraska: carrefour éducatif, culturel, agricole, industriel et commercial.

Auteur du sigle: Denis Briand, St-Pascal, Kam.

### **SLOGAN DES FÊTES:**

"Raconte-moi"

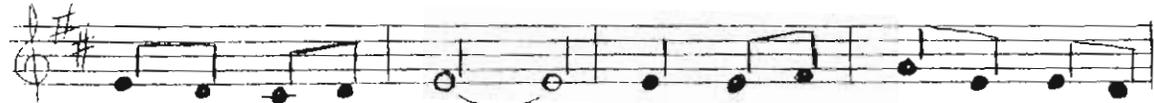
Auteur: Hélène Martin, St-Pascal, Kam.

## CHANSON-THÈME DU 150e

Auteurs: paroles, Sr. Thérèse Morneau  
musique, Thérèse Dumais



1er couplet: Le son des cloches vous ap - pel - le, Ve - nez, ve -



nez, peu - ple joy - eux. Vo - tre pa - rois - se re - nou -



vel - le Tout un pas - sé re - li - gi - eux. (BIS)



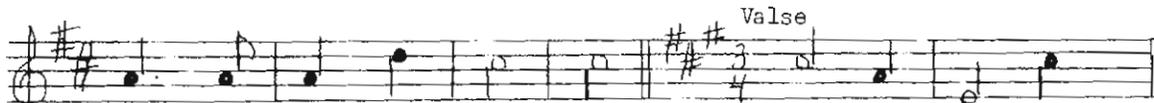
REFRAIN: Les clo - ches du cent cin - quan - tiè - me In - vi - tent la po -



pu - la - tion A re - vê - tir ses co - til - lons, A dan -



ser des ri - go - dons. En tour - bil - lons, tour - nons en



rond, et puis, val - sons ... Tra la la la



la la la la la Tra la la la la la la la la

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>2. De loin, de près l'on vous invite<br/>A chanter, et c'est merveilleux,<br/>De Saint-Pascal, la réussite<br/>En des accents mélodieux! (bis)</p> <p>3. Les monts, les plaines et la rivière,<br/>Perle aux Sept-Chutes, parsemée,<br/>Comblent en saison printanière<br/>Les yeux avides de beautés. (bis)</p> <p>4. Dans les champs, au matin, nos pères<br/>Semaient le précieux blé d'or;<br/>Pendant qu'à leur rouet, nos mères<br/>Retordaient leurs brins tricolores. (bis)</p> | <p>5. Le progrès dont nous sommes fiers<br/>Oui, en partie, nous le devons<br/>Au passage du Chemin d'fer<br/>Aux Soeurs de la Congrégation. (bis)</p> <p>6. O ma paroisse tricinquante,<br/>Tu progressas au fil des jours<br/>Par tes pionniers solidaires,<br/>Tu devins ville à ton tour. (bis)</p> <p>7. Parents, amis et ceux qu'on aime,<br/>Accourez tous le coeur joyeux;<br/>Acclamez le 150e<br/>A la gloire de nos aïeux. (bis)</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



**MESSAGE DE  
MONSEIGNEUR  
CHARLES-HENRI LÉVESQUE  
EVEQUE  
DU DIOCÈSE DE  
SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE**

J'invite les fidèles de Saint-Pascal à célébrer dans la fierté et la reconnaissance le cent cinquantième anniversaire de leur paroisse.

Cette communauté qui s'est ouverte aux initiatives les plus diverses n'a cessé de connaître un constant progrès sur tous les plans culturel, social et économique. Ce progrès a toujours été en parfaite liaison avec la vie chrétienne et la vie liturgique. Témoin dans cette paroisse de célébrations eucharistiques, j'ai vécu avec cette communauté une liturgie qui sait allier à la fois les événements de la vie et les mystères de Dieu. Or, une assemblée liturgique qui est capable de joindre et de fondre ensemble le temporel et le spirituel est déjà cette communauté vivante que souhaite Vatican II.

Votre paroisse n'aurait sans doute pas connu pareil essor si l'impulsion ne lui avait été donnée par ces pionniers courageux, nourris d'une foi profonde, et dont les valeurs de vie demeurent pour les générations actuelles le plus riche héritage.

Puissiez-vous conserver et développer ce sens de l'accueil, de la fraternité, de la collaboration et surtout cette valeur fondamentale de la foi chrétienne, toutes ces valeurs qui font vivre et façonnent les événements. Dans la fidélité et la créativité votre paroisse demeurera pour tous un exemple et un stimulant pour le progrès temporel et le développement de la foi chrétienne.

*Charles-H. Lévesque*

**Charles-H. Lévesque,  
Evêque de Sainte-Anne.**

**MESSAGE DE  
M. LE CHANOINE YVAN MORIN  
Curé de Saint-Pascal**

Saint-Pascal veut se rappeler cette année les 150 ans de son existence religieuse. Nos pensées doivent d'abord se retourner vers Dieu Notre Père qui, en son Fils Jésus, a voulu éclairer, orienter, guider l'action de tous ceux qui ont vécu dans ce coin de pays. Nos ancêtres et nous-mêmes savons que notre vie a un sens, que nos amours sont éternels. Nos ancêtres et nous-mêmes savons que nous ne naissons pas, que nous ne vivons pas et que nous ne mourrons pas en vain. Nos ancêtres ont été heureux et fiers et nous aussi, nous sommes fiers d'être chrétiens. Nos ancêtres nous ont laissé un héritage de force, de courage, de générosité. Ils ont été attachés à leur sol, à leur foi.

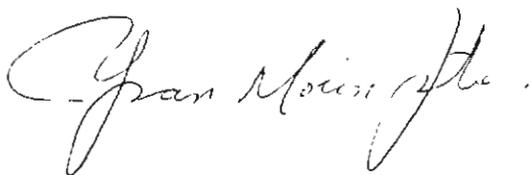
A notre tour, aimons notre coin de pays, soyons fiers d'être québécois et pascaliens, soyons fiers de dire que nous sommes attachés à notre foi chrétienne.

Jésus-Christ, hier, aujourd'hui et demain, a été, est et sera le coeur de nos amours, la lumière de nos intelligences, la force de nos bras.

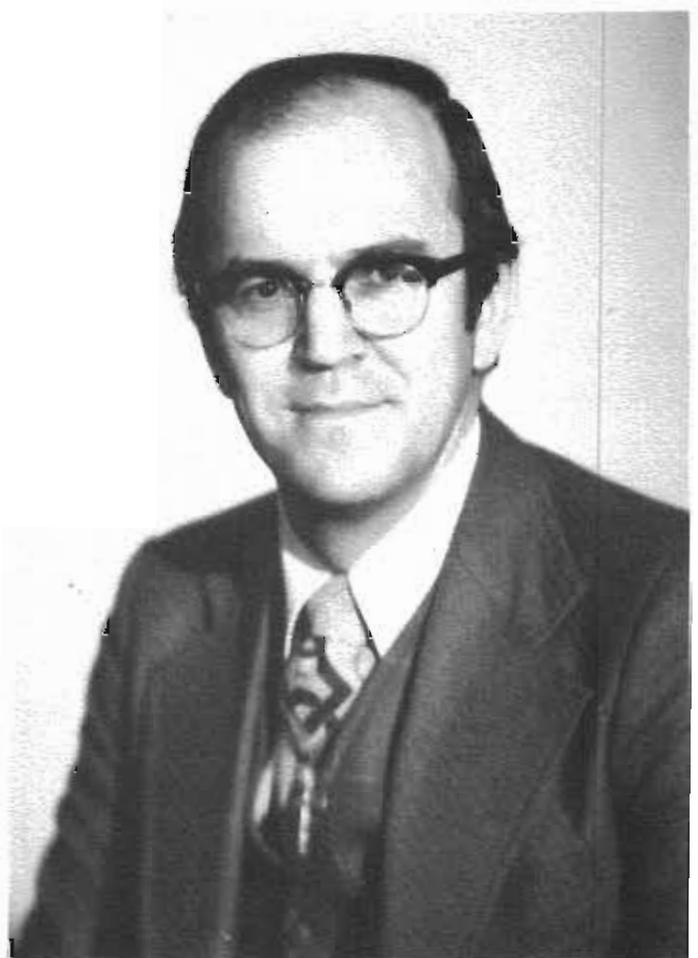
A tous ceux qui ont fait Saint-Pascal, honneur et louanges.

A Saint-Pascal, salut et amitié.

A tous ceux qui nous visiteront, anciens pascaliens et amis, bonjour et bienvenue pendant toute l'année 1977 et surtout durant le temps fort des Fêtes du 150ième.



**Yvan Morin, ptre.**



**MESSAGE DU  
PREMIER MINISTRE DU CANADA  
L'HONORABLE  
PIERRE-E. TRUDEAU**

Je m'associe de tout coeur aux citoyens de Saint-Pascal de Kamouraska, qui célèbrent en 1977 le cent cinquantième anniversaire d'érection canonique de leur paroisse.

Nous ne pouvons qu'être remplis d'admiration en songeant au courage et à la ténacité qu'il a fallu aux fondateurs de nos villages et de nos villes.

Il me fait plaisir de rendre ici hommage aux pionniers de Saint-Pascal, à ceux et celles qui ont poursuivi l'oeuvre amorcée au début du siècle dernier dans cette jolie région du Bas du Fleuve. Je souhaite que leur exemple soit une source d'inspiration pour les générations actuelles.

Je salue cordialement la population de Saint-Pascal de Kamouraska et lui souhaite tout le bonheur possible en cette année de fête.



**Pierre Elliott Trudeau**





**MESSAGE  
DU  
PREMIER MINISTRE  
DU QUÉBEC  
M. RENÉ LÉVESQUE**

Je m'associe de tout coeur aux citoyens de Saint-Pascal de Kamouraska à l'occasion du 150<sup>ième</sup> anniversaire de fondation de leur paroisse.

Bâti par des gens farouchement tenaces, dans un des plus beaux coins de notre pays, Saint-Pascal a su garder le charme et la valeur de l'authenticité. Les descendants de ces bâtisseurs participent aujourd'hui au grand élan que vit le Québec, élan rempli de défis multiples mais qui débouche sur un avenir chargé d'espairs comme jamais auparavant.

A handwritten signature in cursive script, reading "René Lévesque". The signature is written in dark ink and is positioned above the printed name.

**René Lévesque.**

**MESSAGE DU  
DÉPUTÉ FÉDÉRAL  
DE KAMOURASKA  
M. CHARLES-EUG. DIONNE**

On a parlé du 150<sup>ième</sup> anniversaire de Saint-Pascal avant qu'il n'arrive, on en parle aujourd'hui et l'on en reparlera demain.

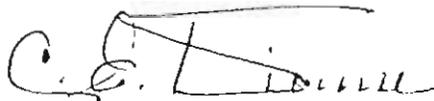
C'est une fête de souvenirs de ce qui s'est passé ici, pour développer ce coin de terre que nous appelons: "Chez-nous".

Comme elles devaient être difficiles les journées des premiers colons! L'histoire nous démontre que le peuple entier avait une piété transplantée, une ardeur à toutes les causes et une charité qui ne laissaient dans la misère plus grande que la sienne propre, celle d'un voisin ou d'un ami.

Ce passé historique nous prouve le courage et l'esprit de sacrifice qui animaient nos devanciers et qui a laissé des empreintes de survivance à la génération présente.

Ayant tous deux, mon épouse et moi, l'avantage d'être nés à Saint-Pascal et d'y avoir élevé notre famille, ces fêtes paroissiales suscitent des souvenirs émouvants et plaisants à la fois.

J'ai confiance que la population de chez-nous, continuera à suivre le chemin déjà tracé vers un avenir encore meilleur, en se rappelant les souvenirs de ces courageux bâtisseurs.



**Chs.-Eugène Dionne, m.p.,  
Député de Kamouraska.**





**MESSAGE DU DÉPUTÉ  
PROVINCIAL DE KAMOURASKA  
M. LÉONARD LÉVESQUE**

La célébration du 150e anniversaire de fondation canonique de Saint-Pascal de Kamouraska nous fournit l'occasion de revivre des pages émouvantes de l'histoire religieuse de cette belle paroisse qui nous démontrent le courage et l'esprit de sacrifice des pionniers et particulièrement du clergé. Leur zèle infatigable et leur dévouement inlassable ont laissé des empreintes qui ont marqué la génération présente.

Je suis très heureux, à titre de député de Kamouraska-Témiscouata, d'offrir à tous les citoyens et religieux en place mes meilleurs voeux pour une vie paroissiale intense, harmonieusement vécue sur le plan humain et respectueuse des lois et coutumes de l'Église. Bref, je souhaite que cette belle paroisse continue de progresser.

Sincères félicitations au Comité des Fêtes et à tous les collaborateurs et collaboratrices pour leur dévouement dans l'organisation de ces Fêtes. Je leur souhaite un franc succès afin que le souvenir de ces festivités reste à jamais gravé dans la mémoire de tous.

**Léonard Lévesque,  
Député de Kamouraska-  
Témiscouata.**



**MESSAGE DE  
M. ERNEST OUELLET  
MAIRE DE  
VILLE SAINT-PASCAL**

La population de Saint-Pascal de Kamouraska célèbre cette année avec joie le 150e anniversaire de ses origines.

Aux membres du Comité directeur des Fêtes, j'offre tous mes remerciements et tous mes vœux de succès. Puissent leurs travaux, si bien secondés par toute une phalange de collaborateurs et collaboratrices, susciter un sentiment nouveau de fierté pascalienne, et une pensée particulière de reconnaissance à l'endroit des bâtisseurs de notre paroisse. J'invite donc notre population à trouver plusieurs moments au cours de la période intensive de ces fêtes, à venir partager et vivre cette fierté, cette joie et cette reconnaissance qu'apporte le 150e anniversaire de Saint-Pascal.

A tous nos visiteurs, autorités civiles et religieuses, parents et amis, je souhaite une cordiale bienvenue, à tous et à chacun: Heures Fêtes du 150e anniversaire.

*Ernest Ouellet*

**Ernest Ouellet, maire.**

**MESSAGE DE  
M. JOSEPH HUDON  
MAIRE DE LA PAROISSE  
DE SAINT-PASCAL**



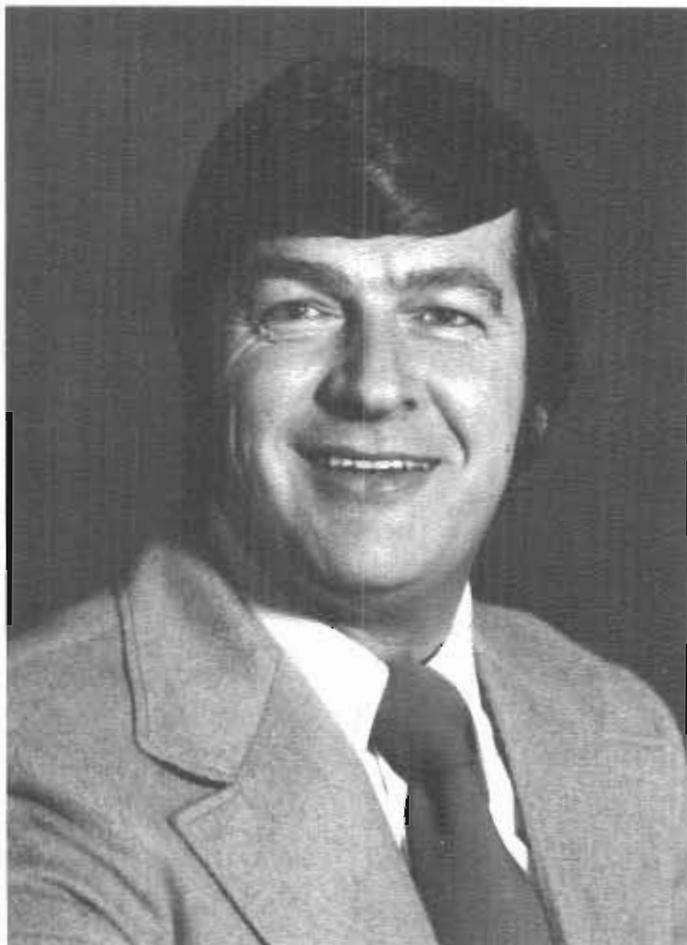
A l'occasion du 150e Anniversaire de Saint-Pascal, il me fait plaisir de souhaiter un grand succès à la municipalité-paroisse et j'invite toute la population environnante à se joindre à nous pour fêter cet événement.

La célébration de ces Fêtes nous permet de découvrir plus profondément les fondateurs qui ont travaillé avec acharnement à faire de notre paroisse ce qu'elle est aujourd'hui.

Mes meilleurs voeux de franc succès lors de ces célébrations et bienvenue à tous.

*Joseph Hudon, maire*

**Joseph Hudon, maire.**



**MESSAGE DE  
M. CLAUDE LANGLAIS  
PRÉSIDENT DES FÊTES DU 150<sup>e</sup>**

*Aux pionniers de St-Pascal,  
à leurs milliers de descendants,  
nous dédions ces humbles pages.*

Ce livre souvenir relate la bravoure, la ténacité et la loyauté dont furent pétris ces hommes et ces femmes qui ont bâti St-Pascal, voilà un siècle et demi!... Qu'il leur soit rendu hommage.

Une même culture féconde, une même foi solide et des traditions ancestrales ont contribué, à travers les générations, à cimenter l'édifice de notre histoire.

Fidèles aux valeurs d'amour, de courage et d'espérance, les descendants de ces nobles lignées manifestent aujourd'hui la fierté de leur appartenance à un sang et à une terre que la grande "Fête du 150<sup>e</sup>" perpétue et renouvelle dans l'allégresse.

Oeuvre d'une équipe généreuse de citoyens et citoyennes, ce document, témoin présent d'un passé glorieux, sera aussi la lumière qui demain guidera les moissons futures de St-Pascal.

Le Comité Directeur des Fêtes est très sensible à cette collaboration et remercie sincèrement les auteurs de ce livre souvenir.

Puisse le 150<sup>e</sup> resserrer les liens d'amitié dans d'émouvantes retrouvailles; puisse-t-il aussi créer des liens nouveaux dans de riches semailles.

Joyeuses Fêtes du 150<sup>e</sup>

A handwritten signature in cursive script, reading "Claude Langlais".

**Le Comité Directeur des Fêtes du 150<sup>e</sup>**

**Par: Claude Langlais, président.**



### *COMITÉ DIRECTEUR*

M. Claude Langlais, président,  
Mme Thérèse D. Picard, vice-présidente,  
M. Clément Lessard, secrétaire,  
M. Louis-Henri Gagnon, trésorier,  
Mlle Madeleine Moreau, directrice,

Mlle Denyse Hudon, directrice,  
M. Marcel Després, directeur,  
M. Clément Lavoie, directeur,  
M. Jean-Pierre Lebel, directeur.

**COMITÉ DES MANIFESTATIONS  
EXTÉRIEURES & PARADES**

M. Clément Lavoie, responsable,  
M. Marcel Landry, président,  
Mme Bibiane L. Duval, secrétaire,  
M. Claude Rivard,  
Mme Louise D. Pelletier,  
M. Mme Napoléon Mignault,  
Mme Thérèse P. Lavoie,  
M. Lucien Dumais,  
M. Gaétan Bouchard,  
M. Réjean Lavoie,  
M. Claude Pelletier,  
M. Normand Ouellet,  
M. Edgar Landry.

**COMITÉ DES ARTS, MUSÉE &  
BOÎTE À CHANSONS**

M. Jean-Pierre Lebel, responsable,  
M. Aldée Lévesque, président,  
Mme Yolande Diamant, secrétaire,  
M. Mme Napoléon Migneault,  
Mme Madeleine B. Hudon,  
Mme Jeannette R. Chapleau,  
Mme Denis Briand,  
M. Léon Madore,  
Mme Hélène B. Pelletier,  
M. Georges Frève,  
Mme Lucien Lajoie,  
M. Mme Ernest Dumais,  
Mme Henri Chapleau,  
Mme Louise M. Bérubé.

**COMITÉ DE FINANCEMENT**

M. Ls-Henri Gagnon, responsable,  
M. Gilles Robitaille, président,  
Mme Nicole L. Dumais, secrétaire,  
M. Jean-Marie Dionne,  
M. Benoit Paradis,  
M. Jean-Marie Rossignol,  
M. Arthur Bouchard.

**COMITÉ DES ACTIVITÉS SPORTIVES**

M. Marcel Després, responsable,  
M. Fernand Dumais,  
Mme Hélène Lévesque,  
M. Gilles Beaulieu,  
M. Bertrand Dubé,  
M. Marc Lavoie,  
M. Lévis Turcotte,  
M. Paul Morneau,  
M. Magella Deschênes.

**COMITÉ D'ACCUEIL & PROTOCOLE**

Mlle Denise Hudon, responsable,

Mlle Madeleine Moreau, responsable,  
Mme Danielle V. Turcotte, présidente,  
Mlle Gisèle Boucher, secrétaire,  
Mme Gisèle B. Duval,  
Mlle Pauline Briand,  
Mlle Raymonde Landry,  
M. Louis Dubé,  
Mme Thérèse M. Thériault.

**COMITÉ DE RECHERCHES**

Mme Hélène P. Dubé, responsable,  
Mlle Denise Laplante,  
Mme Réjane L. Corbin,  
Mlle Emilie Dancause,  
Mlle Yolande Caron,  
M. Mme Jean-Paul Martineau,  
Mme Françoise D. Robitaille,  
Mme Suzanne P. Gagnon,  
Mme Fernande R. Dancause.

**COMITÉ DES ACTIVITÉS SOCIO-  
CULTURELLES**

Mme Thérèse D. Picard, responsable,  
Mme Gertrude Lacasse,  
M. Normand Soucy,  
M. Fernand Ouellet,  
M. Clément Lessard,  
M. Laurent Gravel,  
M. Victor Normand,  
Mme Rita Hudon,  
Mlle Gervaise Lavoie,  
M. Marcel Mignault.

**COMITÉ DE PUBLICITÉ**

M. Clément Lessard, responsable,  
Mme Nicole L. Vachon, présidente,  
Mlle Georgette Diamant,  
M. Gilles Cantin,  
M. Lucien Pelletier,  
M. Denis Briand,  
M. Gilles Thériault,  
M. Germain Vachon,  
M. Yvan Pelletier.

**COMITÉ DES REPAS**

M. Claude Langlais, responsable,  
Mme Albert Hudon,  
Mme Bertrand Moreau,  
Soeur Simone Pelletier,  
Mme Clément Poitras,  
Mme Charles-Eugène Raymond,  
Mme Joseph Rivard,  
M. Gérard Sénéchal,  
M. Adrien Plourde



**Le Comité d'accueil et protocole des fêtes vous présente avec fierté ses hôtes.**

*Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_*

**NOEL CARON ENR.**

Antonio Gendron, prop.  
Négociant en gros  
Tabac, cigarettes, bonbons, etc.  
La Pocatière, P.Q.                      Tél.: 856-1582

**TABAGIE ASTÉRIX ENR.**

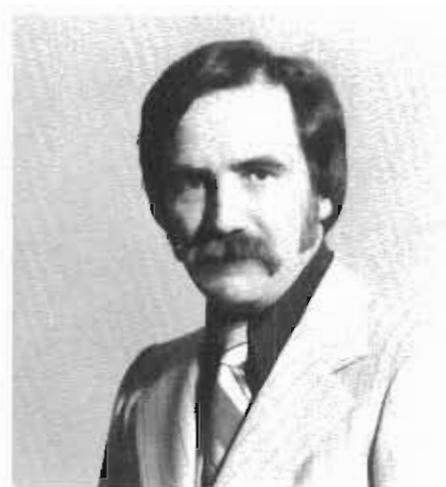
Denise Hudon, prop.  
Revue - livres - cadeaux  
St-Pascal, Kamouraska                      Tél.: 492-2096



Dr. Lionel Boulanger



Paul Diamant



Louis Dubé



J.-Paul Pelletier



J.-Louis Roy



J.-Paul Martineau

*Le Conseil Municipal de Ville St-Pascal  
est heureux de participer à la réalisation des Fêtes du 150<sup>e</sup>*



Simon Lévesque, séc.-municipal





Paul Dionne



Jean-Léon Charest



Marcel Després



Roger Charest



Pierre Langelier



J.-Léon Pelletier

*La Corporation Municipale de La Paroisse de St-Pascal  
rend Hommage aux Pionniers de Saint-Pascal*



Réjean Pelletier, séc.-trés.

# PROGRAMME DES FETES

## DU 150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE ST-PASCAL

(du 24 juin au 3 juillet 76)

### VENDREDI, 24 JUIN:

- 13.00 Célébration de la Parole & Bénédiction  
Lieu: parterre du presbytère.
- 14.00 Ouverture officielle des Fêtes du 150<sup>e</sup> à l'Hôtel de Ville.
- 14.30 Parade de la Saint-Jean-Baptiste avec le concours des "Marquises de Saint-Pascal".
- 15.30 Ouverture officielle  
— musée  
— kiosques d'arts  
— café-terrasse  
— boîte à chanson  
— Petit Manoir  
— circuit touristique
- 17.30 Souper Pascalois  
Lieu: Place du 150<sup>e</sup>  
Menu: Mets canadiens
- 21.00 Soirée canadienne avec les talents locaux:  
— chansonniers  
— gigueux  
— danses carrées  
Lieu: Aréna  
Artistes invités: Ensemble de Marcel Landry  
Responsables: S.S.-Jean-Baptiste
- 23.00 Feu de la Saint-Jean sur les terrains de l'aréna.  
Responsables: L'Association des pompiers de Saint-Pascal.

### SAMEDI, 25 JUIN:

- 14.00 "Rallye-Ville-Nature", randonnée pédestre.  
Responsables: Club 4-H.

- 18.00 Mariage à l'ancienne à l'église.
- 19.00 Souper B.B.Q.,  
Lieu: Place du 150<sup>e</sup>
- 21.00 Soirée de Noces à l'ancienne à l'Aréna;  
Artiste invité: Ti-Blanc Richard.

### DIMANCHE, 26 JUIN:

- 9.15 Arrivée en "surrey" à l'église pour les officiels
- 9.30 Messe concélébrée, présidée par Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque du diocèse de Sainte-Anne.  
Organiste invité: Jacques Boucher.
- 10.30 Réception civique suivie d'un diner à la Polyvalente Chanoine-Beaudet pour les officiels.  
Discours
- 13.30 Grande Parade du 150<sup>e</sup>  
20 chars allégoriques
- 16.00 Discours des officiels  
Lieu: Place du 150<sup>e</sup>
- 17.30 Souper Canadien  
Lieu: Place du 150<sup>e</sup>  
Menu: tourtières et fèves au lard
- 21.00 Soirée du "Bon vieux temps"  
Début des concours: violoneux, accordéonistes, gigueux  
Artiste invité: Ti-Blanc Richard  
Responsables de la soirée: Les Chrétiens d'Aujourd'hui.

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



### CAMILLE DUMAIS INC.

Entrepreneur général  
Matériaux de construction  
Plomberie, couvre-plancher, peinture & quincaillerie  
1005, 32<sup>e</sup> Rue Ville St-Pascal, Kamouraska, Qué.  
Tél.: bur. 492-2347 - GOL 3Y0

**LUNDI, 27 JUIN:**  
**"JOURNÉE DES ENFANTS"**

- 10.00 Courses de bicyclettes.  
Travail collectif à la gouache  
Lieu: extérieur de l'école Marguerite-Bourgeois  
Responsables: Club des Jeannettes
- 13.00 Courses de boîtes à savon (Tacots non-motorisés)  
Parade costumée dans les rues  
Départ: École Marguerite-Bourgeois  
Responsable: Gilles Beaulieu
- 17.00 Souper Place du 150e  
Remise des trophées-souvenirs
- 19.00 Théâtre pour enfants
- 21.00 GRANDE SOIRÉE de cartes  
Danse canadienne  
Lieu: Aréna  
Artistes invités: Ensemble Marcel Landry  
Responsables Groupe du Centre d'Accueil

**MARDI, 28 JUIN:**  
**"JOURNÉE DE L'ÂGE D'OR"**

- 14.00 Rencontre des clubs de l'Âge d'Or à la Place du 150e  
Bingo  
Concours de dames, de cartes  
Lieu: École Marguerite-Bourgeois
- 17.30 Souper à la Place du 150e
- 20.00 Soirée canadienne  
— finale des concours: violoneux, accordéonistes, gigueux  
— Artiste invité: Aimé Major.  
— Remise des trophées-souvenirs  
Lieu: Aréna

**MERCREDI, 29 JUIN:**

- 20.00 Grand Bingo du 150e  
Lieu: Aréna  
Responsables: Chevaliers de Colomb

**JEUDI, 30 JUIN:**

- 20.30 Spectacle Folklorique  
"Les Danseurs du Rocher" de Québec  
danse canadienne  
artistes invités: Les Frères Lizotte  
Lieu: Aréna

**VENDREDI, 1er JUILLET:**  
**"JOURNÉE AGRICOLE"**

- 10.00 Exposition d'animaux
- 14.00 Tire de chevaux  
Autres concours  
Lieu: Terrain de la Société d'Agriculture
- 17.30 Souper canadien à la Place du 150e  
Menu: "Chiard" avec grillades de lard salé
- 20.30 Soirée Bavaroise  
Artistes invités: Orchestre bavarois; (6 musiciens)  
Responsables: Les Jeunes Éleveurs & La Société d'Agriculture

**SAMEDI, 2 JUILLET:**  
**"JOURNÉE DES FAMILLES THÉRIAULT & OUELLET"**

- 14.00 Compétition régionale d'équitation  
Lieu: Terrain de la Société d'Agriculture
- 17.30 Souper B.B.Q.  
Lieu: Place du 150e
- 21.00 Bal d'époque  
Artistes invités: Orchestre de Bal du Château Frontenac  
Responsables: Les Filles d'Isabelle

**DIMANCHE, 3 JUILLET:**

- 9.30 Messe en grégorien en hommage au clergé paroissial  
Jubilé d'Or du Chanoine Robert Côté, ancien curé  
Jubilaires de vie religieuse  
Jubilaires de vie conjugale ... (60; 50 et 25 ans)  
Créée pour les âmes après la messe  
Responsables: comité de Pastorale & de Liturgie et Service d'orientation des Foyers
- 14.00 Reprise de la Grande Parade du 150e
- 17.30 Souper canadien  
Place du 150e
- 21.30 Soirée de fermeture des activités intensives des fêtes  
Danses canadiennes & modernes  
Lieu: Aréna
- 24.00 Feu d'artifice  
Responsables: l'Association des Pompiers de Saint-Pascal.

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



ROGER PELLETIER  
Saint-Pacôme  
Tél.: rés. 852-2117

**LES ASSURANCES**

R. Pelletier & C. Rioux Inc.  
491, 9ème Avenue, St-Pascal, C.P. 370  
Cté Kamouraska, Québec GOL 3Y0 Tél.: 492-3520



J.-CONRAD RIOUX  
La Pocatière  
Tél.: rés. 856-3899

# DATES MEMORABLES

- 1827- (8 juin) Erection canonique de la paroisse.  
1828- (29 décembre) Bénédiction de la première chapelle et du premier cimetière.  
(30 décembre) Bénédiction de la première cloche.  
(24 août) Election des premiers marguilliers: Messieurs François Mignier dit Lagacé, René Lévesque et Joseph Langelier.  
1829- Nomination du premier curé à l'été, soit M. Jos Marie Bélanger.  
1831- Tremblement de terre.  
1833- (5 juillet) Mgr Signay confirme 207 filles et 165 garçons.  
1837- (26 avril) Erection civile de St-Pascal.  
1845- (18 juin) Proclamation.  
(11 août) Première séance du Conseil.  
1845 à 1848 - Construction de la nouvelle église, confiée à M. Jean-Baptiste Hébert, père du curé, le Rév. N.T. Hébert.  
1848- (4 août) Célébration de la première messe dans l'église.
- 1857- (31 décembre). Arrivée du Grand Tronc Intercolonial qui devint plus tard le Chemin de Fer National (C.N.R.);  
Ce qui contribua au développement économique de la paroisse. De plus, St-Pascal fut pendant quelques années la dernière station du chemin de fer.  
1858- Construction de la gare du C.N.  
1862- La malle commença à circuler par train.  
1870- (20 octobre) Un tremblement de terre démolit les murs et renverse les clochers de la première église.  
1880- Une bibliothèque paroissiale prenait naissance au sous-bassement de la sacristie, d'après un cahier de délibérations de M. Le curé Patry.  
1883 à 1897 - Restauration de l'église après le tremblement de terre. Mgr. Baillargeon rebâtit, restaure et ajoute le portail actuel.  
1887- (7 août) Bénédiction de la pierre angulaire du portail de l'église.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



**STATION SERVICE BP  
ROGER DESJARDINS**

612, Blvd Hébert  
St-Pascal, Kamouraska, P.Q.  
G0L 3Y0

**LES VARIÉTÉS G.H. INC.**

ST-PASCAL 5-10-15  
C.P. 356  
SAINT-PASCAL  
Kamouraska, Qué.

- 1899- M. Le Curé Alphonse Beudet établit la société du Tiers-Ordre.
- 1901- Puis la ligue du Sacré-Coeur actuellement: Chrétiens d'aujourd'hui.
- 1905- Fondation de l'Ecole Ménagère de St-Pascal - Cours académique, moyen et élémentaire. Cours ménagers combinés et un cours spécial d'enseignement ménager approuvé en 1909 par l'Université Laval.
- 1906- M. Beudet établit la Congrégation des Enfants de Marie.
- 1907- Construction de la deuxième salle paroissiale (grise). La première, construite en pierre, faisait face à l'édifice J.P. Martineau.
- 1913- St-Pascal est choisi chef-lieu du comté.
- 1913- Transfert du bureau d'enregistrement de Kamouraska à St-Pascal, sous les démarches intenses de M. le curé Chanoine Beudet et de quelques amis. Le registraire est alors M. Paul Dessaint.
- 1913- (26 juin) L'école Ménagère de St-Pascal devient la première Ecole Normale Classico-Ménagère de la province. L'inauguration officielle se fait le 5 mai 1914.
- 1918- (10 mars). Fondation du Cercle Paroissial de St-Pascal, nommé "Cercle des Mutualistes", sous la présidence de Monsieur Dr. B.M-Deschênes. Les buts étaient de promouvoir les oeuvres d'actions sociales catholiques, de travailler au maintien du bon esprit paroissial, développer des talents et donner des conférences, causeries, pièces dramatiques et musicales. Quatre Grands Concerts ont rapporté un énorme succès: Le Concert sacré de Paul Dufault, Concert Berthe Roy, Concert Wilfrid Pelletier et Concert Lariou.
- 1925- (Samedi soir, le 28 février à 9:20) Secousse sismique qui ébranla fortement la région. Des secousses moins fortes s'échelonnèrent jusqu'au matin. À 3 heures, un choc assez violent mit en branle les cloches de l'église. Le baldaquin de l'autel s'est écroulé, le Christ s'est détaché de la Croix, nombre de stations du Chemin de la Croix sont en miettes.
- 1925- Arrivée de l'électricité à l'église à Noël de cette année-là. Installation faite par M. Théophile Morin.
- 1926- Le premier congrès pédagogique d'Enseignement ménager de la province de Québec s'est tenu à l'Institut Chanoine Beudet les 6-7-8 et 9 septembre, où participèrent 206 délégués sous la présidence d'honneur de J. Alf. Langlais, vicaire capitulaire de Québec et de l'honorable Cyrille F. Delâge, surintendant de l'instruction publique.
- 1927- M. le Curé Langlais nous apprend que, durant cent ans, il y eut à St-Pascal, 12,592 baptêmes, 5,201 sépultures et 2,030 mariages. En un siècle, la population s'est accrue de 500 habitants. 6,500 personnes sont parties de la paroisse pour s'établir ailleurs.
- 1927- Le jubilé d'or de M. le Chanoine Beudet, ancien curé de St-Pascal et fondateur de l'Ecole Normale Classico-Ménagère, coïncide avec le Centenaire de la paroisse.
- 1932- (3 octobre) Quarante membres s'inscrivent à l'Ouvroir, union des anciennes de l'Ecole normale Chanoine Beudet et Dames de la paroisse désirant venir en aide aux pauvres, sous la présidence de Mlle Lucienne Blondeau.
- 1933- Première parade de la Saint-Jean-Baptiste. Bonaventure Boucher est le premier "Ptit" St-Jean-Baptiste.
- 1933- (14 décembre). Fondation du Cercle des Fermières de Saint-Pascal. Madame Aurèle Pelletier en est la fondatrice et première présidente. Depuis ce temps le poste fut assumé par: Mme Mendoza Desjardins, Mme Albert Hudon, Mme J.A. Soucy, Mme Paul Hudon, Mme Auguste Picard, Mme Réjane Corbin et Mme Irénée Alexandre, présidente actuelle. Dès le début de sa formation, le Cercle se classait premier à trois expositions du comté et bon premier à Québec en 1937 et 1943. Au cours des ans, il se mérita le premier rang à plusieurs reprises à la Fédération, à l'Intercercle ou au Provincial. Mademoiselle Augustine Bouchard se mérita le Grand Prix d'artisanat à l'Exposition Provinciale en 1962 et le Trophée Clément Vincent en 1969. "Apprendre plus, pour donner plus" et "Travailler amicalement, pour se perfectionner mutuellement": telles sont les devises qui motivent le Cercle depuis ses débuts.
- 1937- En mai, le village et la paroisse se séparent en deux municipalités. Elisée Gagnon est alors maire du village et Charles Lavoie, maire de la paroisse.
- 1939- (20 octobre). Installation de l'électricité dans les rues.
- 1940- Naissance de la Chambre de Commerce à Saint-Pascal. Le premier président fut Monsieur Albert Ouellet. Le président actuel est monsieur Hervé Lamonde.
- 1945- Fondation du Club des Chevaliers de Colomb, dont l'instigateur fut monsieur Philippe Lajoie. Le Grand Chevalier actuel est Fernand Ouellet.
- 1949- Fondation du Club 4-H Masculin de St-Pascal. Un peu plus tard se forma le Club 4-H Féminin. Trois Présidentes Provinciales sont nées de ce Club. Il s'agit de mesdemoiselles Denise Normand, Michelle Alexandre et Jocelyne Michaud, toutes trois natives de Saint-Pascal.

- 1957- (19 mai) Bénédiction de l'école Mgr. Boucher.
- 1958- (16 novembre) Bénédiction de l'école Marguerite-Bourgeois.
- 1958- Construction d'un aqueduc et des égouts.
- 1964- (janvier). Le Service des Ambulanciers St-Jean s'établit sous la responsabilité de monsieur Arthur Pelletier, sur-intendant. Messieurs Jean-Paul Lavoie et Marc Thériault le succédèrent.
- 1964- (28 juin) Inauguration de l'orgue de l'église de St-Pascal.
- 1966- St-Pascal devient ville.
- 1967- Aménagement des étangs de stabilisation pour l'épuration des eaux.
- 1968- (1 novembre). Inauguration d'un foyer pour personnes âgées: La Villa de St-Pascal, où quelque 80 pensionnaires habitent.
- 1971- Ouverture de l'école polyvalente en septembre.
- 1971- Formation du Corps de Majorettes "Les Marquises". En 1976, leur participation au Congrès Provincial de Jonquière leur mérita un trophée dans le domaine de la percussion.
- 1971- (28 septembre). Fondation du Club de l'Âge d'Or de Saint-Pascal. M. Emile Ouellet était le premier président. La présidence actuelle est assumée par madame Paul Hudon. De ce Club sont nés ceux du secteur Kamouraska.
- 1972- La route transcanadienne rejoint St-Pascal.
- 1972- La Commission scolaire Jean-Chapais choisit St-Pascal, comme siège social.
- 1972- Fondation de la Télévision Communautaire: TVC 9. Le premier président était monsieur Laurent Gravel. La présidente actuelle est mademoiselle Sylvie Potvin.
- 1973- (28 octobre). Fondation du Club des Filles d'Isabelle. Celles-ci soulignent la Fête des Pères à chaque année et visitent la Villa une fois l'an.
- 1974- (décembre) Inauguration de l'Hôtel-de-Ville de St-Pascal.
- 1976- (décembre) Inauguration de l'Aréna de St-Pascal.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

**LES CONSTRUCTIONS L.G.P. ENR.**

Gaston L. Pelletier, prop.  
 Maisons usinées  
 Excavation et Gravier - Terre à pelouse  
 482, Rue Taché, St-Pascal, Kamouraska, P.Q.  
 Casier postal 728 - GOL 3Y0



# ST-PASCAL D'OU VIENS-TU?

Le développement d'une municipalité d'origine française au Canada relève toujours de deux secteurs très différents. Premièrement, l'occupation du sol qui s'est fait à l'intérieur du régime seigneurial et deuxièmement, la constitution d'une partie de cette seigneurie en paroisse répondant surtout à des motifs d'ordre religieux.

L'implantation de la population sur le territoire actuel de St-Pascal se fait à travers le développement de la seigneurie de Kamouraska concédée par Frontenac à Olivier Morel en 1674. Il ne faut pas croire que ce fut la ruée immédiate vers ces terres. Il faudra attendre la fin du XVIIe siècle pour voir apparaître les premières concessions en bonne et due forme faites par le seigneur de Kamouraska, conscient de l'importance des voies d'eau.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, déjà toutes les concessions en bordure du fleuve sont occupées et les habitants lorgnent avec envie les terres au sud du premier rang. De 1771 à 1824, les procès verbaux dressés par les capitaines de milice et les baillis nous prouvent l'existence de routes sur la troisième, quatrième et même cinquième concession de même que des routes de descentes pour rejoindre ces concessions datant de 1772, au niveau de la 3e concession.

Ainsi, guidée par un réflexe de survie dû à la conquête des anglais, la population de la seigneurie de Kamouraska a réalisé sa revanche des berceaux et ses fils et petits-fils se sont attachés à cette terre si importante pour la conservation de la race.

Animés par une croyance religieuse inébranlable, nos ancêtres vivent dans une atmosphère de religion. Les jours consacrés à la prière couvrent le quart de l'année et souvent dû à des distances très grandes et à des conditions climatiques rigoureuses; l'habitant et sa famille sont privés du réconfort et de l'enseignement compris dans la fréquentation des offices religieux. Ainsi dès qu'un certain nombre de concessions regroupant une quantité de personnes importantes, il se trouve toujours un meneur pour faire les pressions nécessaires afin de créer un nouveau centre religieux où les ouailles retrouvent le soutien nécessaire à la dure existence de cette époque et c'est ainsi que dès le début du XIXe siècle, les habitants de la 3e et 4e concession de la seigneurie de Kamouraska, sous l'inspiration du seigneur Pascal Taché produisent la requête suivante:-

## **A SA GRANDEUR, MONSEIGNEUR L'ILLUSTRIFISIME ET RÉVÉRENDIFISIME BERNARD CLAUDE PANET, ÉVÊQUE DE QUÉBEC.**

La Requête de Paschal Taché père et Paschal Taché fils Ecuyers Seigneurs de la Seigneurie de Kamouraska et de la majorité des paroissiens des troisième, quatrième et cinquième rang des Concessions de la dite Seigneurie -

REPRÉSENTE A VOTRE GRANDEUR "Que la dite paroisse de Kamouraska, contient trois lieues et demi de front sur cinq concessions de profondeur, ce qui fait que plusieurs des dits paroissiens se trouvent à une distance de trois lieues de l'église paroissiale -

"Que cette distance jointe à l'intempérie de la saison d'hyver fait qu'ils ne peuvent satisfaire aux devoirs les plus sacrés de la religion -

"Que des enfants se trouvent en conséquence parvenus à des âges avancés sans avoir pu se procurer les notions essentielles à la Sainte religion qu'ils doivent professer, d'où il s'ensuit une ignorance profonde qui se perpétue de génération en génération et devient très nuisible au progrès de l'éducation.

"Que des personnes indigentes ne peuvent participer aux avantages que des gens plus aisés et moins éloignés de l'église recueillent par la facilité de se transporter aux instructions pastorales; qu'en outre plusieurs personnes se trouvent privées de secours spirituels avant leur décès en ce que demeurant à une grande distance, elles n'ont pas le temps de recourir aux ministres de la religion.

"Que l'église actuelle de Kamouraska est de beaucoup trop petite pour contenir les paroissiens, une partie desquels sont obligés de rester en dehors d'icelle pendant le service divin du dimanche et que la population s'augmentant très rapidement le mal ne pourra qu'augmenter.

C'est pourquoi VOS PÉTITIONNAIRES supplient VOTRE GRANDEUR de vouloir bien que la paroisse St-Louis de Kamouraska soit divisée aux fins d'établir une nouvelle paroisse et en icelle bâtir une Eglise et un presbytère et y faire un cimetière et ce en tel lieu et endroit qu'il plaira à VOTRE GRANDEUR de désigner - Et VOS PÉTITIONNAIRES prieront -

KAMOURASKA 6 FÉVRIER 1826

Pascal Taché père  
Pascal Taché fils  
J. Deguise  
Modeste Fréchette  
Edouard LeMarquis  
Joseph Robitaille  
Denis dit Kimpert  
Jean Vaillancourt  
Jean Aristobule Bérubé  
Joseph Nadeau père  
Louis Beaupré  
François Benoni Soucy  
André Fortin  
Alexandre Deschênes  
Raphael Roy dit Voisine  
J. Bte Brillant  
Josephe Couturier

André Phaucas dit Raimond  
François Lagafsé, père  
Charles Bouchard  
Michel Raimond  
Etienne Cordeau dit Desloriers  
Firmin Ouélet  
Alexandre Peltier, fils Joseph  
J. Bte Ouélet  
Charles Peltier  
Jean Mari Landry  
Eli Paradis  
Josephe Landry  
Pierre Landry  
Etienne Paradis  
Michel Lagafsé  
Lambert Theriaut  
Charlemagne Souci

Paule Gaudraut  
Belonie Cordeau dit Desloriers  
Josephe Lavoie  
Joseph Michaud  
François Lagafsé, fils  
J. Bte Pelletier, fils de Josephe  
François Bofsé  
Jean Bernard Peltier  
Maurice Lebel  
Laurent Lévesque  
Honoré Payant dit St-Onge  
Joseph Guéret  
François Peltier  
J. Bte Rivard  
François Santer

Jean Plouître  
Belonie Roy dit Voisine  
Henri LeBrun  
Anselm Lecler dit Francoeur  
Louis Lavoie fils de Louis  
Louis Bouchard  
Pierre Plantre  
Antoine Thériaut  
Louis Voyer  
Antoine Lavoye  
Michel Dumais  
Josephe Landry  
Halory Roy dit Voisine  
J. Bte Mongon  
Abraam Peltier  
Olivier Thériaut  
Thimoté Ouelet  
Fabien Bard

Hilari Lecler dit Francoeur  
Jacques Robitaille  
André Després  
J. Bte Thériaut  
Ignace Boucher  
Michel Gagnon  
Joseph Anctil  
Augustin Miville Deschêne  
Pierre Landry fils Baptiste  
François Lainé  
Pier Ferdinand Ouélet  
Pierre Gagnon  
Prosper Lévesque  
Josephe Lebel  
Josephe Lévesque  
Augustin Bernier  
Pierre Pelletier  
J. Bte Guéret  
J. Bte Soucy  
François Labry  
J. Bte Labry  
Pierre Dione  
Jean Gravelle  
Firmin Soucy  
Augustin Lavoie  
J. Marie Deschênes  
Joseph Morel  
Edouard Dumais

Heli Lecler dit Francoeur  
François Leclerc dit Francoeur  
Joseph Mari Bélanger  
Joseph Paradis

Flavie Roy dit Voisine  
Antoine Bérubé, fils  
J. Bte Roi dit Voisine  
Joseph Langelier (forgeron)  
Lambert Richard  
Henri Gui  
Propère Dubée  
Aristobul Dion  
Claude Caron  
Célestin Lavoie  
Joseph Mari Peltier  
Pascal Ruais  
Marsel Langelier  
Joseph Langelier  
Remy Dion  
J. Bte Dubée  
Etienne Paradis fils d'Ignace  
J. Bte Chauret  
François Hudon  
Paule Theriaut  
J. Bte Dufour  
Romain Thériaut  
J. Bte Bérubé  
René Lévesque  
François Souci  
Hippolite Tardif  
George Michaud  
Célestin Michaud  
Pierre Landry  
Germain Morel  
J. Charles Ouelet  
Josephe Michaud  
Firmain Rivard  
Michel Peltier  
J. Bte Defsin dit St-Pierre  
Honoré Chorette  
Pierre Vaillancourt

Hippolite Bard  
Pierre Souci  
François Fontaine dit Bienvenu  
Berthelemy Morin  
Simond Ouelet  
Hubert Ploutre  
Amboise Dufour  
J. Bte Robitaille  
Pierre Dubée  
Louis Gagnon  
Pierre Dancos fils  
Louis Emond  
Moyse Dastou  
Hippolite Beaulieu  
Jean Mari Thériaut  
J. Bte Bérubé  
Belonie Beaulieu  
René Lévesque  
Ignace Beaulieu  
Joseph Labri  
Joseph Gauthier  
Benoit Peltier  
Jean Marie Castongai  
Beloni Peltier  
Berthelemi Thibaut  
François Ducroc  
François Gervais  
Jean B. Beaulieu  
Antoine Peltier  
Joseph Peltier  
Joseph Labri père  
Michel Soucy  
Crésostome Bérubé  
Germain Richard  
Augustin Dancosse  
Joseph Nadeaux

---

Nous soufsignés certifions que les marques devant  
chaque nom ci defsu ont été faites en notre présence  
par les personnes y dénommées.

Jean Edouard Noel  
Jean Bte Chartier  
Edouard Le Marquis  
J. Deguise

Un an plus tard, soit le 7 février 1827, l'érection de la paroisse de St-Pascal était célébrée et je vous cite le procès verbal de cet acte:-

COPIE DU PROCES-VERBAL, de l'érection de la Paroisse de St-Pascal de Baylon de Kamouraska.

L'an mil huit cent vingt-sept, le septième jour du mois de février, à dix heures du matin, en vertu de la commission à moi donnée par Monseigneur Bernard Claude Panet, Evêque Catholique de Québec, la dite commission en date du vingt neuf décembre dernier. Le soussigné Prêtre Curé de Notre-Dame de la Rivière-Ouelle, me suis transporté au troisième rang de la paroisse et seigneurie de Kamouraska conformément aux notices publiées le dimanche précédent, tant dans la dite paroisse de Kamouraska que dans celles de la Rivière Ouelle et de St-André, dont la publication est respectivement certifiée par Alecis Beaulieu pour Kamouraska, Jean Baptiste Bonenfant pour la Rivière Ouelle, et Pierre Edouard Marquis pour St-André, et le peuple y étant assemblé en conséquence de la dite invitation, je me suis arrêté dans la maison de Joseph Robitaille, Ecuyer, demeurant au troisième rang de la dite paroisse de Kamouraska. J'ai d'abord donné lecture à haute et intelligible voix de la dite commission, puis de la requête au dit seigneur Evêque, par le seigneur de Kamouraska et les habitants des troisième, quatrième et cinquième rangs des concessions du dit Kamouraska, en date du dix février mil huit cent vingt six, et procédant en présence de toute l'assemblée à la vérification de la dite requête, j'ai constaté:

1<sup>o</sup>. Qu'elle était véritablement de ceux dont elle porte les signatures, où les marques certifiées.

2<sup>o</sup>. Que la paroisse de St-Louis de Kamouraska contient dix milles et demi (10½ milles) de front sur six milles (6 milles) de profondeur et renferme cinq concessions.

3<sup>o</sup>. Que la partie qui veut se diviser, c'est-à-dire la troisième, quatrième et cinquième concession contient une étendue de territoire de dix milles et demi (10½ milles) de front sur trois milles (3 milles) de profondeur.

4<sup>o</sup>. Que ce territoire est borné au sud-ouest par le fief St-Denis, au nord-est par la ligne seigneuriale de St-André, au sud par les terres de la couronne, et au nord par la ligne inégale de démarcation entre la seconde et la troisième concession.

5<sup>o</sup>. Que les terres de la troisième concession sont de quarante arpents, celles de la quatrième aussi de quarante arpents, et quelques unes de cinquante, celles de la cinquième de quarante arpents et quelques unes de vingt-huit arpents.

6<sup>o</sup>. Que la troisième concession est toute concédée

et les concessionnaires y tiennent feu et lieu, que la quatrième concession est toute concédée et quarante habitants y tiennent feu et lieu, que la cinquième concession est aussi toute concédée, mais qu'il n'y a pas encore de tenant feu et lieu.

7<sup>o</sup>. Qu'il y a dans ce territoire, cinquante deux emplacements (52 emplacements) déjà habités.

8<sup>o</sup>. Que ce territoire contient pour le présent environ cent quatre-vingts habitants (180 habitants) et environ deux cent quarante (240) pour l'avenir.

9<sup>o</sup>. Que les habitants présentement établis sur les dites terres pourraient fournir annuellement, par leurs dimes pour la subsistance d'un prêtre qui leur serait donné, la quantité de quatre cent quatre-vingts minots (480) de froment, soixante (60) minots de poids, soixante-dix (70) d'avoine, deux cents minots d'orge (200), quatre-vingt-dix minots de seigle (90) et cinquante (50) de goudriole.

10<sup>o</sup>. Que ce territoire renferme une population de dix neuf cent quatre âmes (1904 âmes) et mille cinquante communians (1050 comm), ce qui ne peut qu'augmenter vu les terres concédées et non encore habitées.

11<sup>o</sup>. Que le territoire susmentionné fait partie de la paroisse de St-Louis de Kamouraska, érigée par les anciens Evêques de ce pays, dont l'existence, avait été civilement reconnue par le règlement de 1721 approuvé par arrêt du conseil d'état de sa Majesté très Chrétienne du 3 mars 1722.

12<sup>o</sup>. Que la distance de dix milles et demi (10½) ou la plupart d'entre eux se trouvant de l'église de St-Louis de Kamouraska dont ils ont fait partie jusqu'à présent, la difficulté que leur présentent les chemins surtout le printemps et l'automne, la presque-impossibilité d'envoyer d'aussi loin leurs enfants aux instructions chrétiennes, d'y transporter leurs nouveaux nés pour le baptême, leurs défunts pour la sépulture et de s'y rendre aux mêmes régulièrement pour accomplir leurs devoirs religieux, sont de puissants motifs qui leur font sentir depuis longtemps le besoin de former une paroisse à part. De tous lesquels dires, réponses et allégués des dits habitants qui n'ont été contraints de personnes. J'ai dressé le présent procès verbal, de commodo et incommodo, pour être rapporté au dit Seigneur Evêque, et par lui ordonné ce que de raison. En foi de quoi, j'ai signé le présent double au dit lieu de Kamouraska avec les Sieurs Amable Dionne, Ecuyer, Richard Fortier médecin, Edouard Marquis et Augustin Landry cultivateurs, témoins pour ce appelés, les jour et an que dessus.

(Signé) R. A. Fortier, A. Dionne, Ed. L. Marquis, Augustin Landry, P. Viau ptre.

Pour vraie copie.  
C.F. Cazeau.

EXEMPLE D'UN CONTRAT-TYPE  
DE CONCESSION AU TEMPS  
DU REGIME SEIGNEURIAL,  
INTERVENU LE 9 JUILLET 1827 ENTRE  
LES SEIGNEURS TACHE ET LE  
CENSITAIRE ABRAHAM PELTIER.

LE 9 *Jullet* 1827

DECLARATION & RECONNOISSANCE DE

*Abraham Peltier*

Au Papier Terrier des Kamouraskas.

**Pardevant nous** FRANCOIS LE TELLIER DE ST. JUST et PIERRE  
GARON, Notaires, en la Province du Bas-Canada, soussignés, commjs pour faire le Papier  
Terrier du Fief et Seigneurie des Kamouraskas, *est* comparu *Abraham*

*Peltier, Agriculteur, demurant en la dite*  
*Seigneurie.*

**Le quel** pour satisfaire aux Lettres Patentes de Terrier, accordées par SA MAJESTE',  
sous le Grand Sceau de cette Province, à PASCHAL TACHE' Père et PASCAL TACHE' fils, Ecuyers,  
Seigneurs du dit Fief et Seigneurie, y demurans, en date du *seize* Février, mil huit cent  
vingt-sept, à la sentence d'entérinement d'icelles, rendue par la Cour du Bane du Roi de Sa Majesté, pour  
le District de Quebec, dans le terme de Février, même année et aux publications d'icelles, a  
volontairement déclaré et reconnu tenir et posséder comm. censitaire, détenteur *et pro*  
priétaire, en la censive de la dite Seigneurie, les dits Seigneurs à ce présens et acceptans, sçavoir,

*Une terre située dans le troisième rang, contenant*  
*cinquante deux arpens en superficie, tenant par*  
*le nord-ouest à Francois Alexis Monjon et Jean*  
*Bte Theriault, par le sud-est à Jean Bte*  
*Theriault fils & Michel Label, par le nord est*  
*à Prosper Theriault & Alexis Monjon, et par*  
*le sud-ouest à Jean Bte Monjon.*

*Appartenant au Reconnoissant par échange*  
*avec Jean Sureau Theriault, devant M. P. Dumais*  
*Notaire, le six Mars, mil huit cent vingt quatre*  
*Cette terre est chargée d'un demi penny couron*  
*de cens & rentes, d'après une ratification de*  
*Madame De Charney, devant M. Saindon*  
*Notaire, le treize Juin, mil sept cent*  
*soixante douze.*

Les dits Cens et Rentes Foncières, Seigneuriales, Perpétuelles et non Rachetables, payables aux dits Seigneurs par chacun an, le onze Novembre, au Manoir de la dite Seigneurie, ou autre lieu qu'il leur plaira de nommer. Avec liberté en tous temps aux dits Seigneurs de changer le jour du dit paiement. Le dit Cens portant profit de Lods et Ventes, Saisine et Amendes quand le cas y écherra.

Sujet en outre tout ce que dessus déclaré, tenu et possédé, envers la dite Seigneurie à perpétuité, à toutes les charges, redevances et servitudes établies par la Loi et coutume de cette Province, et notamment aux charges et réserves ordinaires expliquées dans leaux à cens et rentes, anciens et nouveaux, des héritages concédés dans la dite Seigneurie, savoir :

D'y tenir feu et lieu, sous peine de réunion au Domaine de la dite Seigneurie.

De faire moudre les grains qui y seront recueillis au Moulin Banal de la dite Seigneurie, à peine de payer aux dits Seigneurs le droit de mouture des dits grains qui auront été moulus ailleurs, avec dépens.

Du droit d'en reprendre et retirer la totalité ou aucune partie, à toutes mutations par vente ou Acte équipolent à vente, en remboursant à l'acquéreur le prix et les frais, mises et loyaux coûts.

Du bois de chêne propre pour la construction des vaisseaux du Roi.

Des mines, minières et minéraux.

De tous les bois, pierres et caux nécessaires pour l'usage des Moulins, Manoir, Eglise et Presbytère de la dite Seigneurie.

De toutes les places propres à ériger des moulins de toutes espèces, avec les chemins et terrains nécessaires pour leur utilité, en indemnisant des travaux lucratifs faits sur telle partie de terrain.

A toutes lesquelles charges, redevances, réserves et servitudes, tout ce que dessus déclaré, tenu et possédé sera assujéti, comme ci-devant, et à l'avenir à perpétuité.

Bien entendu que ces présentes n'imposent point de nouvelles charges, ni ne portent de préjudice à aucun des droits des dits Seigneurs, sur tout ce que dessus déclaré, tenu et possédé, et que les titres antérieurs et primordiaux seront suivis en tout ce qui pourra y être dérogé ou innové par ces présentes.

Déclarant en outre avoir satisfait à tous les droits, charges et redevances ci-dessus, dûs et échûs jusqu'à présent.

Et en obéissance aux dites Lettres Patentes, affirmant par serment à l'instant prêté devant les dits ~~Notaires~~, la présente déclaration sincère et véritable sous les peines de droit.

Ce qui a été accepté par les dits Seigneurs.

Fait et passé dans le dit Manoir, l'an mil huit cent vingt-sept, le *neuf Juillet*

*avant midi.*

Et après lecture faite ont signé *excepté le* Reconnaissant qui a

*déclaré ne le savoir de ce requis.*  
*quinze mots naturels sont mis*

1 minute demeurée en l'Etude  
Le Tellier de St. Just, Notaire.

*Paschal Taché père, Pas. Taché fils, P. Garon, Not. F. Letellier.*

**Par Collation.**

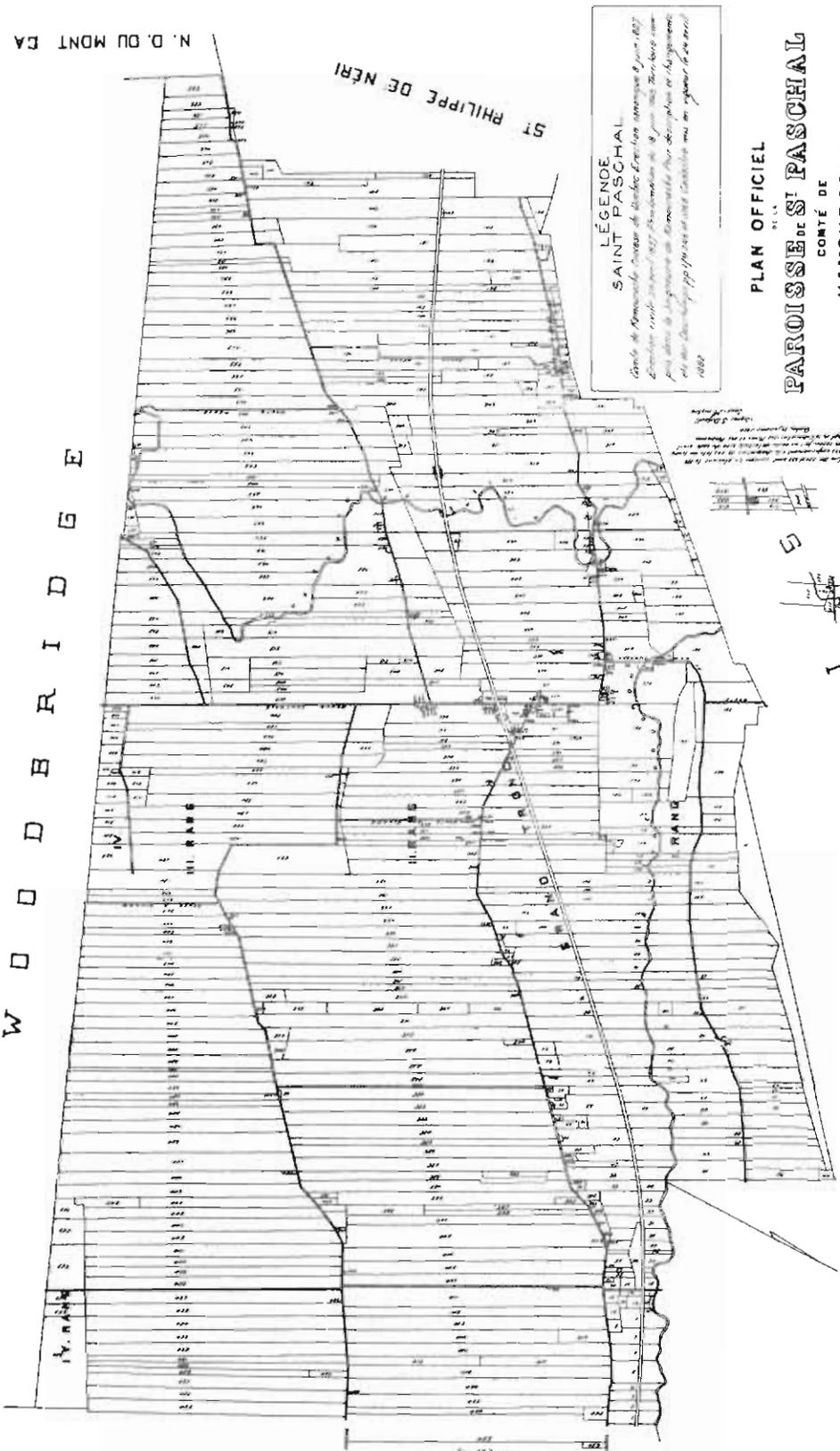
*Letellier*



N. O. DU MONT EA

W O O D B R I D G E

ST PHILIPPE DE NÉRI



**LÉGENDE**  
**SAINT PASCHAL**  
*Carte de Kamouraska, Comté de Kamouraska, Province de Québec, Canada, le 1er jour de Mars 1917.*  
*Échelle: 1:50,000*  
*1:50,000*  
 1917

**PLAN OFFICIEL**  
 DE LA  
**PAROISSE DE SAINT PASCHAL**  
 COMTE DE  
**KAMOURASKA**

Échelle: 1:50,000  
 1:50,000



Le Plan Officiel est le résultat de la mesure et de la description des parcelles de terre de la paroisse de Saint-Paschal, Comté de Kamouraska, Province de Québec, Canada, le 1er jour de Mars 1917.

ST HÉLÈNE

Le Plan Officiel est le résultat de la mesure et de la description des parcelles de terre de la paroisse de Saint-Paschal, Comté de Kamouraska, Province de Québec, Canada, le 1er jour de Mars 1917.

# CHOIX DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL

Paroisse de St Paschal. A une Assemblée de Messieurs les Conseillers élus pour la Municipalité de St Paschal tenue le Vingt-troisième jour du mois de Juillet mil huit cent quarante cinq, dans l'Étude de Jean Baptiste Martin, Curé, Notaire Public, en la dite Paroisse de St Paschal, aux fins de choisir un d'entre eux pour être Président en conformité de la 20<sup>e</sup> Section de l'acte de la 8<sup>e</sup> Victoria ch. 40.

## Présents

M. M. Joseph Hudon  
" Joseph Richard  
" Charles Peltier  
" Honoré Lagacé  
" Hubert Peltier  
" Étienne Laroque  
" Charles Bélanger

Mons<sup>r</sup> Joseph Hudon a été unanimement choisi pour être Président ou Maire de la dite

Municipalité de St Paschal.

Après quoi il a été unanimement résolu qu'il y aura, lundi le onze du mois d'Août prochain une session de ce Conseil pour le dépêcher des affaires, dont avis sera donné publiquement, par le Secrétaire, laquelle session se tiendra dans l'Étude de not<sup>r</sup> M<sup>r</sup> Jean B<sup>t</sup> Martin Curé et ouvrira à sept heures du matin. Après quoi l'Assemblée s'est retirée.

Joseph Hudon Président

# LA VIE MUNICIPALE

De 1827 à 1845, soit de l'érection canonique à l'érection civile, les affaires étaient administrées par le Gouvernement du Bas Canada qui nomma les conseillers lorsque la paroisse de St-Pascal fut érigée en municipalité.

Le 18 juin 1845, une proclamation fut lue à ce sujet, alors que la première séance du conseil se déroula deux mois après, soit le 11 août.

Lors d'une séance spéciale, fixée le 28<sup>ième</sup> jour de juillet 1845, au bureau du notaire Jean-Baptiste Martin, écuyer; le conseil engagea ce dernier comme secrétaire-trésorier. On procéda ensuite à l'élection du premier maire de St-Pascal, M. Joseph Hudon.

Etaient présents à cette réunion: -

MM. Joseph Hudon, Joseph Richard, Charles Pelletier, Honoré Lagacé, Hubert Pelletier, Etienne Tardif, Charles Bélanger et Joseph Hudon.

Lors de la session du 11 août 1845, en conformité de la 12<sup>e</sup> Section, de l'Acte 8<sup>e</sup>, Vict, Ch. 40; M. Joseph Richard proposa, secondé par Etienne Tardif, que le conseil tire au sort afin de savoir lesquels des conseillers devront se retirer à la fin de la 1<sup>ère</sup> année, 2 autres à la fin de la 2<sup>e</sup> année et les 2 derniers conseillers, par le fait, sans tirage, à la fin de la 3<sup>e</sup> année.

Le sort désigna, pour la fin de la:

1<sup>ère</sup> année: MM Charles Pelletier et Honoré Lagacé.

2<sup>e</sup> année: MM Joseph Richard et Charles Bélanger.

3<sup>e</sup> année: MM Etienne Tardif et Hubert Pelletier, de fait. (1)

Un relevé des procès-verbaux datant de 1845 à 1900 nous révèle différentes réalisations:-

Chemins et routes à ouvrir, fossés à creuser, chemins à réparer ou à rectifier, ponts à réparer ou à refaire et clôtures à abattre et à remonter.

Une résolution stipule que chaque propriétaire doit entretenir le chemin en face de chez lui. Le voyer et le sousvoyer avaient fort à faire pour que ce règlement soit observé; cela malgré une amende à payer pour la non conformité.

## LE RÔLE D'UN MAIRE

La charge de maire n'est pas une sinécure même dans

une moyenne municipalité rurale.

En plus de présider les réunions du conseil, le maire doit voir à ce que les résolutions soient mises intégralement en application. Que les matériaux achetés pour les travaux soient de bonne qualité; de mauvais matériaux sont les causes de bris coûteux à réparer. Il doit répondre tôt aux demandes et plaintes des contribuables au lieu de retarder et d'intervenir en disant qu'ils sont des plaignards.

Il doit rencontrer les autorités gouvernementales pour obtenir des octrois en faveur des travaux qui seront exécutés dans sa municipalité. Et combien d'autres imprévus à régler.

Un maire doit être pendant son terme d'office, envers ses administrés, tout à tous.

Voici une encourageante citation concernant le présent sujet:-

"M. Raymond Berrurier, maire de Mesnil Saint-Denis, près de Versailles, et secrétaire de l'Association des maires de France, étant de passage à Montréal, le 12 mai 1962, a dit ceci: "Tous les maires sont des sociologues qui s'ignorent sans le savoir. S'ils ont vraiment la vocation, leur premier devoir est de rendre les gens heureux où ils sont en leur procurant sur place ce dont ils ont besoin, pour qu'ils ne soient pas obligés de se transplanter ailleurs".

## RELEVÉ DE DIFFÉRENTS PROCES-VERBAUX, ENGAGEMENT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER, EN 1873.

Proposé par M. Edouard Dumais, secondé par M. Auguste Ouellet que le secrétaire-trésorier actuel, Auguste Martin, écuyer, doit continuer dans la dite charge avec un salaire de **vingt-cinq** Louis, égales à **cent piastres** argent courant par année, les conditions étant en outre les mêmes que ci-devant par rapport à l'engagement du secrétaire; mais il est entendu et convenu que toutes les répartitions à faire moins la répartition des dépenses du conseil ne sont pas comprises dans les ouvrages que le dit secrétaire est tenu de faire par le présent engagement, lesquelles répartitions lui seront payées par les personnes y obligées, suivant un tarif adopté à cet effet le conseil étant libre par qui bon lui semblera. (Joseph Richard, maire).

Sous la présidence du Dr. J.-Alfred Sirois, maire. on répara les bancs du conseil et l'on fit aussi une balustrade convenable et suffisante pour donner à ce conseil les moyens de délibérer plus commodément, en juillet 1873.

De nombreuses résolutions pour que la paroisse de St-Pascal soit acceptée comme chef-lieu du comté de Kamouraska, figurent dans les minutes de St-Pascal.

Voici une de ces résolutions:-

A une séance spéciale du Conseil Municipal de la paroisse de St-Pascal, dans le comté de Kamouraska, dans le District de Kamouraska, tenue le vingt-troisième jour de mai 1881, à neuf heures de l'avant-midi, au lieu ordinaire des séances, furent présents: Hubert Pelletier, écuyer, maire, Messieurs Xavier Landry, Cyrias Ouellet, Jos. Hudon, Edouard Hudon, Rémy Francoeur, conseillers, membres du dit conseil et formant un quorum ci reclus.

Proposé par M. Xavier Landry, secondé par Edouard Hudon et Résolu: Que les membres de ce conseil, dans la crainte que le chef-lieu de ce District ne soit transféré de Kamouraska à la Rivière-du-Loup, croient devoir suggérer, dans l'intérêt général des habitants dudit district que la paroisse de St-Pascal, dans le comté de Kamouraska devait être choisie comme étant le lieu le plus convenable pour y établir et fixer le chef-lieu de ce district.

Que ce conseil est d'opinion que le gouvernement, en choisissant la paroisse de St-Pascal comme chef-lieu du district de Kamouraska, mettrait fin aux intentions des localités rurales qui se disputent actuellement le droit d'avoir le chef-lieu de ce district, et donnerait en même temps pleine et entière satisfaction au public. En effet, cette paroisse qui est traversée par la voie ferrée appartenant maintenant au gouvernement de la Puissance du Canada, serait en toutes saisons, accessible aux habitants des comtés de Kamouraska et de Témiscouata qui forment le district de Kamouraska.

Qu'en outre, des avantages que le public en général pourrait en retirer de la fixation à St-Pascal, du chef-lieu de ce district, le gouvernement de cette Province ferait encore une économie de plusieurs centaines de piastres par année, qu'il lui faudra nécessairement dépenser de plus pour le transport des témoins de la Couronne si le chef-lieu en question est éloigné de la voie ferrée susdite.

Proposé par M. Jos. Hudon, secondé par M. Cyrias Ouellet et Résolu: que les résolutions précédentes soient transmises à Charles-Antoine-Ernest Gagnon, écuyer, secrétaire provincial et député pour le comté de Kamouraska, avec prière à ce Monsieur de bien vouloir proposer un projet de loi concernant le transfert du dit chef-lieu actuellement devant la Cham-

bre Provinciale de Québec, tous tels amendements qu'il jugera convenables, dans le but de faire choisir la paroisse de Saint-Pascal, comme chef-lieu du District de Kamouraska.

Proposé par le même, et secondé par le même que le conseil s'ajourne. Agréé, Et Ajourné en conséquence.

(Hubert Pelletier, maire... Augustin Martin, sec.-trés.)

## SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1901

1. Tout courtier, banquier, marchand, commerçant, négociant en gros ou en détail, colporteur ou marchand ambulancier, encanteur ou liquidateur de stocks ou fonds de commerce, résidents ou non résidents dans les limites de cette municipalité sera obligé de prendre une licence de la corporation de cette paroisse pour exercer dans cette municipalité son commerce ou métier.

2. Seront néanmoins exemptés des dispositions du présent règlement et de prendre une licence, les commerçants d'animaux ou produits agricoles, les cultivateurs pour la vente de leurs produits et les commerçants de poissons frais.

3. Toute licence sera émise pour douze mois à compter de sa date, signée par le maire et contresignée par le secrétaire-trésorier.

4. Le prix de cette licence sera de vingt piastres pour les résidents et de cinquante piastres pour les non résidents.

5. Il faudra une résidence connue dans les limites de cette municipalité pendant au moins douze mois, précédant la demande, pour être qualifié comme résident.

(Joseph Hudon, maire.)  
(François Normand, sec.-trésorier.)

Une autre résolution de la Municipalité rurale de St-Pascal favorisant la reconnaissance de St-Pascal, chef-lieu du comté de Kamouraska.

## SÉANCE DU 12<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 1910

Il est ordonné et statué par résolution du conseil comme suit:-

1. Attendu qu'il est du meilleur intérêt de travailler à obtenir du conseil de comté le transfert du chef-lieu de Kamouraska à St-Pascal.

2. Attendu que le conseil entend protéger les intérêts et le progrès du comté de Kamouraska.

Il est proposé par le conseiller Xavier Pelletier, secondé par le conseiller Joseph Soucy et résolu:

Que en vue de faciliter les négociations concernant le déplacement du chef-lieu du comté de Kamouraska, à St-Pascal, le conseil s'engage à payer sur ses propres deniers le loyer pour salies, bureaux et appartements nécessaires pour l'installation et la bonne administration du chef-lieu du comté et du bureau d'enregistrement.

Que le conseil s'engage de plus à pourvoir aux dépenses du déménagement.

(Joseph Hudon, maire.)

**(Note)** Depuis 1913, St-Pascal a été choisi comme chef-lieu du Comté. Elle a enlevé cet honneur, s'il en est un, à la paroisse de Kamouraska. Le bureau d'enregistrement est tenu par M. Paul-Etienne Des-saint, fils de l'ancien régistrateur. (St-Pierre dit Des-saint)

### **UN CURÉ ENTREPRENANT**

Depuis plusieurs années les paroissiens se plaignaient beaucoup du très mauvais état de la route centrale, maintenant connue sous le nom de rue Taché.

En 1910, M. le curé Alphonse Beaudet et des contribuables obtinrent du conseil, que la dite route soit complètement restaurée. Elle fut donc drainée, empierrée, couverte de sable et rendue très carrossable.

Ce même Curé conseilla fort et obtint que les contribuables construisent les maisons plus éloignées du chemin et y plantent autour des arbres d'ornement.

(Joseph Hudon, maire.)

## **LA SEPARATION DU VILLAGE ET DE LA PAROISSE**

En mai 1939, le village de St-Pascal se séparait de la campagne car les besoins d'un village ne sont pas toujours ceux d'une municipalité rurale. Celle-ci collabora généreusement avec celle du village, lorsque les dépenses étaient utiles aux deux municipalités: poste de feu, camions à incendie, achat de terrain, construction d'un important édifice municipal, etc.

La séparation du village avec la campagne fut en somme une bonne affaire. La municipalité rurale creusa sans délai des citernes-réservoirs en cas d'incendie. Elle élargit ses chemins puis les asphaltta. Les chemins attenants au village furent pourvus, sur une bonne distance, de l'éclairage au mercure. Les maires Charles Lavoie, Ernest Soucy, Luc Landry, Thomas Voisine, Joseph Moreau, Joseph Hudon ont contribué largement à ces améliorations. M. Luc Landry et autres maires ont participé à l'organisation de la coopérative agricole, à la fondation de la Caisse Populaire, et je puis dire qu'ils ont été membres de sociétés agricoles qui favorisent la vente de leurs produits: lait, bois, oeufs, animaux, patates, etc. J'aime à souligner que M. Joseph Normand, pendant les seize années qu'il fut maire, pourvut la paroisse de deux pompes à incendie, une grosse et une petite et un local pour remiser ces pompes. Il fit creuser dans le village de grandes citernes-réservoirs en cas d'incendie. Il continua le travail du maire Charles-Antoine Blondeau en dotant le village de bons trottoirs de bois et de ciment.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **LA BOUCHERIE DUBÉ & FRÈRE ENR.**

Ville St-Pascal  
Une tradition dans le domaine des  
viandes et charcuterie

chat d'un gros camion à incendie et la construction d'un garage pour le remiser, se situent à ce temps.

Le cinquième maire fut M. J.-Amédée Duval. On ouvrit la rue Normand. Un puit artésien donnant un très bon débit d'eau, fut creusé sur la rue Oscar Lévesque. Le Ministère de la Voirie construisit un garage pour le matériel. Les bureaux de ce Ministère sont sur la rue Martin. On exécuta des travaux consistant au posage de tuyaux d'égout de surface allant du cimetière au bureau de poste, jusqu'à la voie ferrée puis sur les rues Blondeau et Bouchard. Vu les octrois garantis par les Gouvernements, ces travaux ne coûtèrent que \$6,000.00 dollars à la municipalité.

Le sixième maire fut M. Philippe Bérubé. La construction d'un autre puits artésien, donnant un fort débit d'eau est à mentionner. A l'été 1965, toutes les lumières éclairant les rues furent remplacées par des lumières au mercure. Le nom de ville fut accordé au village de St-Pascal, par le Gouvernement provincial, en 1966.

Le septième maire: M. Adéard D'Anjou fut réélu pour une seconde fois. Des plans et devis furent préparés en vue de la construction d'un hôtel de ville. Après l'incendie de la tannerie P.-Emile Boucher, le 27 juillet 1971, la ville travailla fort pour hâter la construction d'une nouvelle tannerie au nord de la route 230. Un important égout de surface fut creusé au sud de la voie ferrée.

Le huitième maire: Le présent maire de la ville est M. Ernest Ouellet. Ce dernier a de nombreuses réalisations à son crédit: la construction de notre superbe hôtel de Ville, d'un moderne aréna ainsi que l'ouverture et la restauration de plusieurs rues. De plus la ville a pourvu le service des incendies de deux camions parfaitement outillés.

A vous, M. Ouellet, j'adresse ces deux mots:  
**PERSONA GRATA**, (qui est bien vu, bien accueilli).

**J. Amédée Duval.**

*"O notre Histoire! écrin de perles ignorées!  
Je baise avec amour tes pages vénérées."  
(Louis Fréchette), La Légende d'un peuple.*

## **MAIRES DU VILLAGE DE ST-PASCAL**

Le premier maire du village de St-Pascal fut M. Elisée Gagnon. L'éclairage des rues se fit sous son terme, soit le 20 octobre 1939.

Le deuxième maire du village fut M. Wilfrid Lévesque. Ce dernier se dépensa, sans compter, au bien-être de ses concitoyens. C'est sous son terme que les rues du village prirent les noms de Taché, Varin, Hébert, Sergerie, Patry, Chapleau.

Le troisième maire fut M. Prudent Martineau. Pendant son terme, le conseil vota la cueillette des vidanges. Cette innovation fut grandement appréciée par toute la population. Le conseil fit allonger le trottoir en ciment vers l'est et bien d'autres améliorations furent aussi apportées dans le village.

Le quatrième maire fut M. Adéard D'Anjou. Celui-ci remplaça les aqueducs existants par un aqueduc au fort débit ainsi qu'un système d'égout. L'a-

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_

### **SONAREX LTÉE**

Société Nationale de Recherche et d'Expertise  
Marius Diamant, président  
25, rue St-Louis,  
Québec, Qué.  
(418) 692-4214 - G1R 4P3

# LES OFFICIERS MUNICIPAUX



*Joseph Hudon, (2 mandats à la mairie)*

## **AU COURS DES 150 ANS PASSÉS, 33 MAIRES ONT PRÉSIDÉ À LA VIE MUNICIPALE DE ST-PASCAL, NOUS VOUS RAPPELONS ICI LEURS NOMS:**

M. Joseph Hudon, du 28 juillet 1845 à 1858 -  
M. J.B. Dionne, avril 1858 à 1863 -  
M. Joseph Richard, de 1863 à 1872 -  
M. Le Docteur J. Alfred Sirois, de 1872 à 1879 -  
M. François Normand, 31 janvier 1879 au 4 août 1879 -  
M. Rémi Francoeur, de 1879 à 1880 -  
M. Euclide Hudon, de 1880 à 1881 -  
M. Hubert Pelletier, de 1881 à 1884 -  
M. Joseph Hudon, de 1884 à 1887 - (1er mandat) -  
M. Joseph Bonenfant, du 7 février 1887 au 18 mai 1887 -  
M. Nathanael Lebel, de 1887 à 1890 -

M. Elzéar Pelletier, de 1890 à 1895 -  
M. Pierre Raymond, de 1895 à 1896 -  
M. Hubert Pelletier, de 1896 à 1899 -  
M. Napoléon Rivard, de 1899 à 1900 -  
M. Calixte Duval, de 1900 à 1901 -  
M. Joseph Hudon, de 1901 à 1917 - (2e mandat) -  
M. C.A. Blondeau, de 1917 à 1923 -  
M. Joseph Normand, de 1923 à 1939 -  
M. Charles Lavoie, de 1939 à 1947 -  
M. Ernest Soucy, de 1947 à 1948 -  
M. Luc Landry, de 1948 à 1955 -  
M. Thomas Voisine, de 1955 à 1957 -  
M. Joseph E. Moreau, de 1957 à 1963 -  
M. Joseph Hudon, de 1963, encore en fonction.

## **EN 1939, LA MUNICIPALITÉ FUT DIVISÉE EN CONSEIL DE PAROISSE ET EN CONSEIL DE VILLAGE:**

M. Elysée Gagnon, de mai 1939 à mai 1941 -  
M. Wilfrid Lévesque, de mai 1941 à mai 1945 -  
M. Prudent Martineau, de mai 1945 à mai 1955 -  
M. Adélarde D'Anjou, de mai 1955 à mai 1963 - (1er mandat) -  
M. Amédée Duval, de mai 1963 à mai 1965 -

## **EN 1966, ST-PASCAL VILLAGE OBTINT SA CHARTE DE VILLE**

M. Philippe Bérubé, de mai 1965 à novembre 1967 -  
M. Adélarde D'Anjou, de novembre 1967 à novembre 1973 - (2e mandat) -  
M. Ernest Ouellet, de novembre 1973 à nos jours.

## **LES SECRÉTAIRES TRÉSORIFIERS QUI ONT SU FAIRE LE LIEN ENTRE LE CONSEIL ET LA POPULATION DE 1845 À NOS JOURS:**

M. Jean-Baptiste Martin, notaire, de 1845 à 1867 -  
M. Auguste Martin, de 1867 à 1900 -  
M. François Normand, de 1900 à 1908 -  
M. H.O. Lachance, de 1908 à 1917 -  
M. A.E. Mignault, de 1917 à 1921 -  
M. Ulysse Pelletier, de 1921 à 1948 -  
M. Adalbert Anctil, de 1948 à 1973 -  
M. Paul-Eugène Anctil, de 1973 à 1976 -  
M. Réjean Pelletier, 1er janvier 1977 à nos jours - (paroisse)  
M. Simon Lévesque, du 12 juin 1965 à nos jours - (ville)

# STATISTIQUES

Population en 1827: 1904 âmes (180 cultivateurs et 52 emplacements)

Population en 1830: 1845 âmes, 1041 communiants.

**Fondation de paroisses:**

St-Denis en 1833

Ste-Hélène en 1846\*

Population en 1851: 2977

Mont-Carmel en 1851

St-Philippe en 1870

St-Bruno en 1875

St-Germain en 1892\*

Population en 1898: 2156 âmes, 1423 communiants.

Population en 1914-15: 614 propriétaires

Population en 1918: 2256 âmes; 1813 communiants.

Population en 1921: 2157 âmes

Population en 1924: 2261 âmes; 1870 communiants

Population en 1944: 2700 âmes (165 cultivateurs)

Population en 1946: 2780 âmes

Population en 1951: 3100 âmes

Population en 1961: 3350 âmes

Population en 1970: 3600 âmes

Population en 1977: 3870 âmes

\* La fondation de ces paroisses est un des facteurs qui a influencé les variations de la population.

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



ROGER PELLETIER  
Saint-Pacôme  
Tél.: rés. 852-2117

## LES ASSURANCES

R. Pelletier & C. Rioux Inc.  
491, 9ème Avenue, St-Pascal, C.P. 370  
Cté Kamouraska, Québec GOL 3Y0 Tél.: 492-3520



J.-CONRAD RIOUX  
La Pocatière  
Tél.: rés. 856-3899

## DIFFÉRENTES VUES DE SAINT-PASCAL

*ST-PASCAL. - Vue prise à vol d'oiseau*



*Ancienne salle paroissiale: Maison française près de l'église sur le terrain de la Fabrique.*



*Vue générale*



*St-Pascal, Route de la Station.*

*Route Centrale traversant St-Pascal de l'ouest à l'est, aussi connu sous le nom de Route 2A, maintenant rues Patry, Taché et Hébert.*

*St-Pascal, Chemin du 3ème Ouest.*



*St-Pascal, Chemin de 3ème Ouest.*



*St-Pascal, Route Centrale, Partie Nord.*

*St-Pascal, Chemin du 3ème Est.*



*St-Pascal, Chemin du 3ème Est.*

## *ROUTE CENTRALE*



*St-Pascal, Banque Provinciale.*

*St-Pascal, Banque Provinciale.*



*Rue Centrale, Saint-Pascal*



*St-Pascal, Route Centrale, Partie Sud.*

*St-Pascal, Route Centrale, Partie Sud.*

# NOTRE EGLISE

*"Rappelle-toi les jours d'autrefois,  
repense aux années révolues,  
interroge ton père, qu'il te l'apprenne,  
tes anciens, qu'ils t'en fassent le récit."  
Deutéronome 32*

1827 —

Ces quelques pages n'ont aucune espèce d'ambition, surtout pas celle d'écrire l'histoire proprement religieuse de la paroisse. Assurément, l'oeuvre en vaut la peine: un jour, quelqu'un ayant préparation, courage et documents tentera l'entreprise.

Modestes, ces pages ne parleront que de l'église, de cette église dont la flèche pointe hardiment vers le ciel et qui, vue à la hauteur du 3ème rang est, chez MM. Marcel Landry ou Alexandre Ouellet ou à mi-chemin de la Côte-à-Bélanger, s'est immobilisée sur un palier de cette dépression de terrain, sorte de coulée qui, vers l'ouest, semble se déverser dans le fleuve. Autour d'elle, se pressent les maisons. Solide et tranquille, elle fait figure d'aïeule.

Nous essaierons de marquer les grandes phases de son histoire, de retenir une date, un événement, d'écouter les gens et les choses, de mesurer dans la mesure du possible la place qu'elle a occupée et qu'elle occupe en notre milieu.

Ces vieilles gens et vieilles choses et celles qui le deviennent au fil des ans, nous ne devons pas les laisser sombrer dans l'oubli. Pour peu que nous leur accordions quelque attention, elles dégagent un charme et livrent une sagesse qui dédommagent largement, captent l'âme et la forcent à aimer.

En feuilletant les archives, les premiers noms qui retiennent l'attention sont ceux des curés. Parmi eux quelques-uns émergent: celui d'un Nicolas Tolentin Hébert, curé de 1840 à 1852. Figure remarquable. Il faut lire le portrait qu'en trace M. Alexandre Paradis, P.M.E. dans son histoire de Kamouraska (pp. 222-228); celui du Chanoine Beaudet, curé de 1897 à 1917, dont la vie et l'oeuvre ont été écrites en deux forts volumes (1945) par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. On a retenu quelques autres noms pour avoir été attachés à une oeuvre: le portail, le cimetière, le presbytère.

Qu'ils soient connus ou peu connus, tous méritent notre reconnaissance: hommes choisis par le Seigneur, maître des destinées des hommes et des paroisses, et envoyés à tel moment de leur histoire. Chacun en son temps a accompli l'oeuvre qu'il fallait avec une haute conscience et un sens averti. Leur mérite n'est pas petit.

Mais, près d'eux, avec eux, d'autres ont peiné, travaillé: les paroissiens. Peu de noms passent à la postérité.

Et pourtant, ce sont eux qui, vers les années 1825 ou 1826, parlent de leur éloignement de l'église et du curé, déplorent que les chemins soient malaisés presque toujours et impossibles à certaines saisons. Ils forment une population de 1904 âmes, répartie le long des 3e, 4e et 5e concessions de la paroisse côtière de Saint-Louis de Kamouraska. La 2e concession devait être annexée quelque temps après. Dans leur supplique à l'évêque de Québec, le 10 février 1826, ils font valoir ces raisons et demandent à devenir paroisse.

L'Archevêque de Québec, Mgr Bernard Claude Panet, fait droit à leur demande. Par un décret en date du 8 juin 1827, il érige la paroisse sous le patronage de saint Pascal Baylon, en l'honneur du seigneur dudit lieu, Paschal Taché. La fondation de la nouvelle paroisse fut confiée à M. Jacques Varin, curé de Saint-Louis de Kamouraska, à titre de desservant de 1827 à 1829.

On se met à l'oeuvre. Le seigneur Taché achète de Joseph Robitaille, "écuyer", un terrain de deux arpents de front par cinq de profondeur et en fait don à l'évêque de Québec qui, lui, le remettra à la fabrique en 1841. Une partie du terrain sera divisée en lots; ces lots seront loués en constitut par bail emphytéotique, donnant droit au preneur de l'acheter. Tous ces constituts ont été rachetés. Une assemblée de "notables, tous cultivateurs et propriétaires", ainsi le note l'acte du 24 août 1828, élit trois marguilliers: François Mignier dit Lagacé, Joseph Langelier, René Lévesque.

On élève la chapelle et, à proximité, on fixe le cimetière. Le 29 décembre 1828, Monsieur le curé Varin bénit "solennellement" la chapelle et le cimetière et, le lendemain, non moins "solennellement" une cloche. Cette cloche pèse 312 livres, don de Pierre Casgrain "écuyer" seigneur de Rivière-Ouelle, de dame Julie Larue, épouse du seigneur Paschal Taché et porte inscrits les noms de Pierre, Julie, Paschal.

C'était, disent les curieux de la petite histoire, une chapelle avec murs de pierre et avec deux clochers. Ce qui est sûr, c'est que le haut servait de logement au curé et de salle publique. Le premier curé à y résider signe Jos M. Bellenger; le seul acte qu'il ait fait fut celui de l'élection du marguillier Joseph Landry "près du moulin", le 27 décembre 1829.

Le 11 janvier 1829 une "assemblée des notables et autres" fixe les honoraires du "bedeau" et détermine son travail. Chaque cultivateur devra lui apporter deux pots de blé. Il aura à sonner les Angélus le matin, le midi et le soir, entretenir la lampe allumée devant le Saint Sacrement, balayer l'église régulièrement deux fois la semaine, préparer le bois pour la sacristie et la salle des habitants, pourvoir à la décoration de l'autel suivant le temps, ôter la neige sur le perron, entretenir en hiver le chemin qui va au cimetière. Ce premier bedeau, François Gabriel Guimon, était encore en fonction au

temps de M. Hébert en 1840.

Ce fut la première page de l'histoire de la paroisse et de l'église.

On imagine l'émotion qui affleure dans l'âme de ces braves gens, quand ils se retrouvent réunis en cette chapelle toute neuve et que pour la première fois le prêtre élève l'hostie pendant qu'ils courbent le front.

En bâtissant cette chapelle, en invitant Notre Seigneur à y résider, nos ancêtres, nos pères en la nature et en la foi, marquaient très expressément leur volonté d'être chrétiens et de fonder une paroisse sur les assises de la foi au Christ. Comme chefs de file, ils imprimaient une direction à toute l'histoire paroissiale.

En fait, la paroisse est restée chrétienne et pratiquante. Le Seigneur est toujours là qui veille au tabernacle et la lampe du sanctuaire n'a cessé de se consumer et de porter notre adoration.

La seconde page va de l'arrivée de M. Hébert en 1840 au départ de M. Baillargeon en 1897: la période des principales réalisations: église, extérieur et intérieur, presbytère, portail.

L'église actuelle fut construite entre 1845-1848. Elle avait deux tours supportant deux clochers. Elle englobait la chapelle et débordait vers le sud de quelque trente pieds, d'après un acte conservé aux archives de l'évêché, à Sainte-Anne. C'est au père de M. le curé Hébert, M. Jean-Baptiste Hébert que, dit-on, fut confiée la construction dont le coût s'élevait à 1750 livres. La première messe fut célébrée le 4 août 1848. Le 9 novembre suivant, Mgr Modeste Demers, évêque de Vancouver, bénissait la nouvelle église. Ont signé l'acte, outre l'évêque et le curé Hébert, D.H. Têtu, curé de St-Roch-des-Aulnaies, C. Gauvreau, vicaire-général, J. Pilote, Bonnet, Pelletier, Pouliot. Pour le reste, M. Hébert reste assez discret.

C'est à la même époque, vers 1844 ou 1845, que fut bâti le premier presbytère, celui qu'ont habité curés et vicaires jusqu'en 1951.

Toutefois on n'acheva l'intérieur de l'église que sous M. Pierre Patry, curé de 1852 à 1883. Le devis, préparé en

1854, par l'architecte et sculpteur F.-X. Berlinguet, fait mention de trois autels, d'une chaire, d'un baldaquin, d'un baptistère, banc d'oeuvre, confessionnaux dans l'église, banc de connétables, etc...

La livre sterling cède la place au dollar. Pour l'année 1871, le bedeau reçoit en salaire la somme de 22 livres. L'année suivante, il reçoit l'équivalent, soit \$88.00. L'évêque, lors de sa visite du 16 juin 1873, rappelle que la Fabrique doit s'en tenir à la loi actuelle du pays et compter, selon son expression, "en piastres et centins".

Jusque vers 1880, les prêtres portaient soutane avec rabat. M. Patry, sur sa photo, porte la soutane et le rabat. Son successeur, M. Baillargeon, 1883-1897, porte soutane et collet romain. Le port de la soutane, hors de l'église, est abandonné progressivement à partir de 1950, mais on garde le collet romain. Depuis quelques années, le collet romain disparaît petit à petit. Le prêtre est vêtu d'un habit entièrement laïc.

Le tremblement de terre de 1870 endommage les longs murs de l'église et ébranle si fortement les tours et clochers qu'il faut songer à les refaire de fond en comble. L'église, par ailleurs, est devenue trop petite. Quelques-uns suggèrent une reconstruction; on décide de jeter à terre tours et clochers et d'apposer à l'église, un portail, celui que nous voyons.



Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



**CORPORATION MUNICIPALE  
VILLAGE DE KAMOURASKA**

P.Qué. (Kamouraska) GOL 1MO

**OSCAR LEVESQUE, Maire**

**Conseillers:**

Charles Massé,  
Camille Gosselin,  
Albert Massé,  
Roland Langlais,  
Maurice Ouellet,  
Bernard Anctil,

**MEILLEURS VOEUX**

Ce fut probablement dû à la suggestion de M. Baillargeon, curé de 1883 à 1897, qui revenait d'un voyage à Rome. Le splendide portail de la basilique romaine de Sainte-Marie-Majeure l'avait frappé. On copia le modèle. Il ne convenait pas en tous points; les larges ouvertures de la partie du bas n'allaient guère avec nos hivers canadiens. Il fallut les fermer et se servir de portes comme partout ailleurs. M. le curé Baillargeon eut un geste heureux en invitant l'ex-curé, M. Hébert, alors curé de Kamouraska où il décédait en 1888, celui-là même qui avait construit l'église, à en bénir la pierre angulaire le 7 août 1887. Dans la pierre, on plaça un parchemin sur lequel on lit les noms de S.S. Léon XIII, pape, de Son Excellence le Très Honorable Henry Charles Keith Peltry, de Filz Maurice, marquis de Landsdowne, gouverneur général de la Puissance du Canada et Vice-Amiral d'icelle, de Son Éminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, de l'honorable L.F. Masson, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, des Rév. C. Baillargeon, curé, A. Rouleau, vicaire, des marguilliers Amable Mador, Joseph Ouellet, Adolphe Soucy et d'autres. Dans ladite pierre a été placé un autre parchemin contenant les noms des personnes qui ont contribué, une aumône avec des journaux et quelques pièces d'argent.

Avec le portail se termine la deuxième phase de l'histoire de l'église, la phase des principales réalisations: onéreuses pour cette population peu nombreuse et peu fortunée. On sent chez cette race un brin de fierté. On avait fait plus que le nécessaire ou le convenable, on y joignit le beau, le gratuit, comme en font foi l'intérieur de l'église et le portail.

La troisième et dernière tranche s'ouvre avec le siècle et M. Beaudet, curé de 1897 à 1917. Quelques acquisitions: l'orgue, les cloches, le cimetière, le presbytère, mais surtout on prépare, on améliore, on embellit.

Dès 1899, on installe deux fournaies, l'une au sous-bassement de la sacristie, à l'eau chaude, l'autre sous le chœur, à vapeur. Les poêles ont fait leur temps et doivent prendre leur retraite: deux dans l'église reliés à un maître tuyau orné, au centre de l'église, comme on voit dans toutes les églises, et un, dans la sacristie.

En 1900, on fait la restauration complète de l'église et de la sacristie; l'acquisition d'un orgue et d'un carillon de trois cloches: ce qui donna lieu à des fêtes grandio-

ses.

Les journaux "La Presse", "La Patrie", "L'Événement" en font un rapport élogieux. Voici ce qu'on lit dans "L'Événement": "La paroisse de Saint-Pascal était en fête hier à l'occasion de l'inauguration de l'église et de l'orgue, ainsi que de la bénédiction de trois cloches. L'importance de la cérémonie et la personne de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec avaient attiré un nombre considérable de prêtres et de citoyens des environs".

"Mgr Bégin descendit, lundi soir, avec sa suite. Un convoi spécial mis à la disposition des personnes du district qui désiraient assister à la fête, par M. Dubé, surintendant de l'Intercolonial, arriva juste à temps pour l'office religieux. Les députés du comté, Carroll et Roy, ainsi que l'Honorable Charles Langelier occupaient des fauteuils d'honneur, dans le bas-choeur, de même que les sommités de la paroisse."

"Dans une église bondée, à 9h.30, une messe pontificale fut célébrée par Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec". Parmi les prêtres assistants, le journal nomme MM. B.-Claude Guy, curé de Sainte-Hélène, E.-E. Hudon, curé de Saint-Alexandre, Pierre Grondin, curé de Saint-Bruno.

"Après la messe, selon l'Événement, l'évêque bénit les trois cloches installées dans le bas-choeur. Elles ont un poids de 4,039 livres et portent les noms du Pape Léon XIII, de l'archevêque de Québec, Mgr Bégin et d'un bienfaiteur et ami de M. le curé Beaudet, James King. Une heure après, elles étaient installées dans le clocher et sonnaient à toute volée".

Toujours selon l'Événement: "Les donateurs, les principaux citoyens et les invités furent conviés par M. le curé, à un banquet au presbytère. Il y avait 125 convives; le menu était superbe, rien ne laissait à désirer".

Après le dîner, les invités revinrent à l'église où M. Ernest Gagnon, organiste et compositeur, donna un récital d'orgue qui fut goûté, au dire du reporter de l'Événement.

Cet orgue, un Casavant de treize jeux à traction mécanique, fut installé "haut et loin", au deuxième jubé, et tint le coup sous le froid et le chaud jusqu'en 1964. Jean-

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

## **CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE KAMOURASKA**

Guy Lavoie, Secrétaire-trésorier  
Bureaux du secrétaire  
St-André de Kamouraska

ne Bélanger (Madame Arthur Chapleau) accompagnait à la messe de la fête et resta en fonction pendant plusieurs années.

Pour terminer, l'Événement ajoute: "Bref, ces fêtes ont été couronnées d'un magnifique succès sous tous les rapports et elles resteront sans doute gravées dans la mémoire de tous ceux qui y ont pris part. Elles constituent une belle page de l'histoire de Saint-Pascal de Kamouraska.

Il convient d'ajouter que M. Beaudet reçut sa large part d'éloge. Il le méritait.

Le 25 février 1925, un tremblement de terre cause quelques dégâts et beaucoup de terreur. Le haut baldaquin s'affaisse de tout son long sur le plancher du chœur. Monsieur Auguste Dionne le relève et le répare. À l'occasion, on refait la peinture de l'intérieur de l'église. M. Alphonse Langlais avait remplacé M. Alfred Paré, promu à la cure de Saint-Thomas de Montmagny; il fut curé de 1920 à 1935.

Seul témoin des débuts de la paroisse, le cimetière avait reçu, disent certaines notes, 5,180 corps. Il faut songer à ouvrir un second cimetière. À quelque 1,500 pieds à l'ouest de l'église, la Fabrique achète de MM. Napoléon Bouchard et Elzéar Pelletier, un terrain mesurant 305 pieds de front par 380 de profondeur. Le sermon de circonstances fut prononcé par M. Wilfrid Lebon, du Collège Sainte-Anne. La maison du notaire, Auguste Martin en face de l'église, en bordure de la rue Taché, obstruait le passage. On projetait de la déplacer et d'ouvrir une rue: l'actuelle avenue d'Anjou.

Voici un troisième événement pour cette même année 1925: à la messe de minuit, l'église s'éclaire à l'électricité. Ce n'était peut-être pas encore l'éclat de plein jour, mais c'était mieux que les vieilles et fumeuses lampes à l'huile. Elles ont accompli leur fonction de leur mieux, selon leurs moyens. Elles n'ont pas nui à la piété de nos gens et ne les ont pas rendus moins joyeux. Elles se retirèrent humblement comme elles étaient venues et continuent leur oeuvre dans quelques chalets. Le réseau fut installé par M. Théophile Morin.

Avec Mgr Évariste Boucher, curé de 1940 à 1956 et qui avait succédé à M. Eugène Maurais, la Fabrique, en 1950-1951, fait rénover l'intérieur de l'église, couvrir

le toit en "tôle" et construire le presbytère.

L'ancien presbytère fut déplacé vers la rue Sergerie avec promesse de réfection et d'utilisation. Il resta vide et solitaire jusqu'après l'incendie, en novembre 1956, de l'Institution Chanoine-Beudet. La vie revint et la joie, quand des classes de jeunes l'envahissent. Ce vieux presbytère plus que centenaire, bourdonne d'activités, de rires, de chants et de prières. Avec le studio de peinture de Soeur Amélie, il écopa d'un nom honorable: la Faculté des Arts. L'école Marguerite-Bourgeois ouvrit ses portes, les enfants essaïmèrent; le presbytère retourna à sa solitude et à ses souvenirs. Il se faisait vieux, il devenait inutile, il devait périr. Pas tout entier: avec le bois de charpente, Monsieur Camille Dumais et ses ouvriers construisirent en 1960, au sud de la sacristie, la maison du sacristain, qui jusque-là logeait dans la salle paroissiale.

Avec l'érection du diocèse en 1951, Mgr Bruno Desrochers, évêque fondateur, décédé le 6 octobre 1976, abolit le système de dime et le remplace par la capitation de \$5.00 par majeur. Mesure plus équitable pour la population, pour le cultivateur tout particulièrement. À l'érection de la paroisse, on estimait à 480 minots, de "poids" (sic), avoine, orge, seigle, gaudriole, la dime que les cultivateurs étaient en mesure de verser au curé. La grange pouvait disparaître. On l'enleva pour laisser passer le presbytère.

En 1956, la Fabrique fait installer des toilettes au sous-bassement de la sacristie par MM. Ernest Dumais et Lucien Rivard. Par le fait, disparaissent le cabanon au sud de la sacristie, la remise et le corbillard.

En 1957, un bri de la fournaise de l'église amène le changement de tout le réseau. L'huile remplace le charbon qui lui avait remplacé le bois. Les vieilles fournaises s'en vont: encore quelques lambeaux du passé. On charge Monsieur Julien Chouinard de faire l'installation. Monsieur Denis Dionne et son fils Alcide refont la cheminée en 1961. Celle qu'on défait n'apparaît pas sur la photo de l'église, côté nord, en 1905.

Pendant la saison froide, jusqu'en 1950, l'église n'était pas chauffée en semaine et la messe était célébrée à la sacristie. Ce qui explique que la sacristie soit équipée comme une chapelle: assez longue pour recevoir une soixantaine de personnes, avec autel, vestiaire,

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE  
LA CAISSE POPULAIRE DE  
RIVIÈRE-OUELLE**

Case postale 100  
Rivière-Ouelle, (Kamouraska), Qué. G0L 2C0

balustrade, confessionnaux, chemin de la croix.

En fin de 1957, paraît le Feuillet paroissial, qui vient au secours du prône.

Vers 1960, la Commission Scolaire, sous la présidence de M. Ernest Ouellet, met à la disposition de la paroisse, la grande salle de l'École Marguerite-Bourgeoys, pour le souper paroissial. Une tradition prend forme.

En 1961, la Commission Scolaire décide d'ouvrir une maternelle et d'aménager le soubassement de la sacristie pour recevoir une quarantaine d'enfants. Les deux premières institutrices furent Luce Dancause, Jacqueline Lévesque (Madame Claude Mignault).

Avec l'aménagement du soubassement de la sacristie, la bibliothèque paroissiale qui y avait ses quartiers depuis au moins 1880, dut déloger. Un acte au cahier délibérations, en date du premier novembre 1884 note ce détail: "M. le curé demanda que l'on prêtât au fonds de la bibliothèque à 3% d'intérêt la somme de (\$80.00) quatre-vingts piastres pour payer un achat de livres, ladite somme devant être remboursée annuellement par ladite bibliothèque paroissiale".

La bibliothèque comprenait quatre à cinq cents volumes. Certains plus que d'autres accusaient quelque usure. Trois jeunes filles, avec l'aide de compagnes, entreprirent de la refaire. Elles font le tri sur place, puis transportent le meilleur dans la cave du presbytère, la sombre et poussiéreuse cave. Qu'importe! Avec dons, elles achètent volumes neufs, plus à la page, elles couvrent les volumes, étiquettent selon la méthode des grandes bibliothèques, vont visiter les bibliothèques publiques, font faire l'ameublement — qui ne se souvient de la table ronde si bien faite pour les réunions et les cercles d'études? — Puis après quelques mois de ce travail des soirs et des jours libres, elles transportent le tout à l'École Marguerite-Bourgeoys et s'installent dans un local que Messieurs les commissaires, conscients de l'importance d'une telle oeuvre pour notre paroisse, mettent à leur disposition. Ces bénévoles reçurent conseil et encouragement de M. l'abbé Raymond Boucher, alors bibliothécaire au Collège de Sainte-Anne, maintenant, curé de Saint-Ludger de Rivière-du-Loup.

La bibliothèque paroissiale, forte de quelque mille volumes, revenait en surface pour quelques années. Hélas! l'école l'hébergea et l'avalala. Il le fallait bien. Qu'importe! L'oeuvre était belle.

Vers 1958, l'apparence de l'ancien cimetière était minable. On nivela le terrain, on rangea les épitaphes que le temps n'avait pas trop meurtries, on fit pousser une verdure. Il n'avait plus l'air abandonné. Tout le monde fut content.

Jusqu'en 1885, la sépulture se faisait dans une fosse dite "commune". Le premier, le notaire Auguste Martin obtint de la Fabrique, par un acte en date du 15 no-

vembre 1885, la concession d'un lot de famille. On fixa le coût à vingt dollars.

Le cimetière neuf avait été travaillé en 1948. En 1962, on fit subir le même traitement à la partie des fosses "communales". Une fois sur les lieux, on débarrassa les autres parties des bornes de pierre aux quatre coins des lots souvent reliées entre elles, par des chaînes et pendentifs. Le cimetière offrait un meilleur coup d'oeil et l'entretien devenait possible, ce qui fut fait au cours des années 1962-1963. La clôture de la façade fut posée en 1967.

La Fabrique fit bâtir en 1961 la maison du sacristain. Jusque-là le sacristain logeait dans la partie est de la salle paroissiale. Le dernier à l'habiter fut M. Hervé Lagacé.

Ayant perdu ses locataires: logement du sacristain, bureau d'enregistrement, salle de réunion à l'étage, la salle paroissiale occupait inutilement le terrain, constituait un danger et une dépense. On la fit démolir. Elle avait été érigée en 1907 par M. Beaudet. Cette salle paroissiale est la deuxième. La première en pierre faisait face à la maison Martineau, en bordure de la rue Taché.

La Maison Casavant installait l'orgue en 1964, dans le Transept sud, à proximité de l'autel. Monsieur Jacques Boucher, dans ce même cahier, nous dit la valeur et la renommée de cet instrument. Le premier orgue, celui de 1900, prit le chemin de Saint-Dominique de Bagot où, réparé, il fait ses beaux dimanches.

Entre 1961-1964, Monsieur Jean-Paul Bérubé et son équipe refont à neuf le réseau d'éclairage de l'église: entrée, tableau, filage, lustres. Un don de Monsieur Édouard Chapleau fils et de son épouse Félicité Dumais nous procura en 1966 deux lampadaires et les deux appliques de la façade.

Le Concile Vatican II, 1961-1965 vient déranger beaucoup de monde et beaucoup de coutumes: la messe est dite face au peuple, l'autel s'approche de l'assemblée, la chorale et l'orgue se tiennent en plus étroite action avec le chœur, le fidèle, homme ou femme, peut faire les lectures. Ces changements entraînent un aménagement des lieux, plus conforme, plus logique, selon une liturgie rénovée.

Jusque-là, le chœur ou sanctuaire était accessible au seul clergé et à ses assistants. On n'y pénétrait qu'avec respect: genuflexion, silence, soutane et surplis. C'était comme le Saint des Saints. Le moment est venu de l'ouvrir, de le rendre accessible, plus familier peut-être. On enlève tout ce qui barre l'entrée et la vue: balustrade de communion, balustrade le long des marches, statues, ouverture des marches d'un mur à l'autre. Sous l'ancienne liturgie, la disposition non seulement ne gênait pas la vue de l'assemblée mais la dirigeait vers le prêtre, dos au peuple. Quand il élevait l'hostie à bout de bras entraînant par son geste l'offrande et l'adoration de tout un peuple, le geste avait du sens et de la grandeur.



L'autel, celui de 1856 adossé au baldachin et à peu près caché, reprend sa fonction et devient l'autel principal. Le Saint Sacrement sera placé dans la chapelle nef latérale nord. La chaire accrochée à la première colonne côté nord, où l'on accédait par un escalier contournant la colonne, devenue muette depuis les années 50, entre au chœur où elle continue la fonction qui fut la sienne depuis plus de cent ans. On l'appelle maintenant l'ambon. On installe un baptistère, dans la nef latérale sud. Il sort des ateliers Leclerc de l'Islet.

Ces changements pour une meilleure action liturgique heurtent nos coutumes et font un peu mal à nos sensibilités.

Une autre coutume s'envole. Il faut abandonner le banc familial. On était habitué à être là; les parents l'avaient occupé. Du coup cessent les ventes à l'enchère, de juin et de décembre. Chacun se place où il veut. C'est plus équitable pour tous et plus avantageux pour la Fabrique.

La nouvelle loi dite des Fabriques entre en vigueur le premier janvier 1966. Il porte de trois à six le nombre de marguilliers, les femmes tout comme les hommes.

En 1970, un mécanisme actionné à l'électricité et relié à une horloge met les cloches en branle. Celles-ci y gagnent pour la cadence. Le sonneur y trouve son compte. Les cordes sont mises au rancart et appartiennent au passé. Mais les cloches ont perdu ce coup de la main, cette vibration humaine. Il fallait les entendre aux processions de la Fête-Dieu, quand de solides sonneurs, les faisaient se balancer là-haut et les jetaient dans la fête. Qu'elles sonnaient allègrement, jetant à l'espace son flot de notes et ses harmonies!

En 1974, il fallut assujettir le clocher au sol par une armature de fer et de béton. Il fallut refaire les deux tours. Le travail fut confié à l'entrepreneur Guy Laplante. Et dernier acte de ces 150 ans, la rénovation intérieure de l'église.

1977 —

Au terme de cette revue, assez superficielle, à travers ce siècle et demi d'histoire de notre église, nous avons retenu une date, une trace, le geste et l'intention d'une main; menus détails parfois, mais qui, à l'oeil éveillé, ont cette puissance de faire revivre gens et choses. C'est comme si on les touchait et qu'ils donneraient signe de vie. Ces menus rappels, sont comme ces fleurs séchées qu'une main a placées dans un pot sur la table; ils réveillent une présence, animent un visage, rappellent un geste.

En l'an 1977, de tout ce travail, que nous reste-t-il? Un tour d'horizon à l'extérieur tout d'abord: notre église, solide, imposante. Sa forme en croix latine, la longue sacristie qui la prolonge vers l'est, ses pierres qui ont la couleur des pierres de nos champs, ses hautes fenêtres cintrées, disent son âge et son pays. Elle appartient au même terroir que nous. Elle est à l'image de notre âme.

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_

### LA CAISSE POPULAIRE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE

308, 4ième Avenue, C.P. 547, La Pocatière  
(Kamouraska), Qué. GOR 1Z0



### LA CAISSE POPULAIRE DE ST-DENIS

St-Denis, (Kamouraska), Qué.  
GOL 2R0

Le portail qu'on lui impose, quarante ans plus tard, en 1887, ne peut se réclamer du même terroir. Sa pierre de taille vient d'ailleurs, les lignes de son fronton, son architecture, sont empruntées à la basilique romaine, la haute flèche du clocher affiche une allure peu paysanne. Et pourtant soyons-en fiers: il est l'un des plus beaux.

Le presbytère, encore qu'il ne remonte qu'en 1950, n'a pas l'allure des autres maisons. Il fait une mine un peu sévère, avec ses briques rouges, ses dimensions, sa forme. Il s'impose à notre attention et nous lui faisons bonne figure.

Les cimetières sont bien entretenus, bien ordonnés. Il y règne le calme, le silence, le respect. Aux familles, ils rappellent la mémoire des disparus et de ceux qui nous ont faits; à tous, ils inspirent de graves pensées sur le présent et parlent d'au-delà et de résurrection.

Le monument du Sacré-Coeur fut érigé en souvenir du centenaire. Il y a quelques années, les dirigeants des "Chrétiens d'aujourd'hui" l'ont comme remis à neuf et ont ajouté une couronne lumineuse.

Si nous pénétrons à l'intérieur de l'église, nous avons une impression de grandeur, de proportion, de clarté. C'est un vaste vaisseau à trois nefs et à voûte cintrées, d'une longueur de 150 pieds, par 72 de large et 56 de haut. Les âmes ont besoin de plus d'espace que les corps, assurément. Pour recevoir les voûtes, le solide

entablement des longs-murs, comme parlent les architectes, et les légères colonnes au fût canelé et au chapiteau à feuille d'acanthé. On parle de style corinthien. À l'avant, la courbe de l'abside s'arrondit tout bonnement derrière le puissant baldaquin. Les couleurs renouvelées ont rafraîchi voûte, murs et colonnes et donnent du relief aux lignes, aux motifs des ornements. On le considère comme un beau temple.

Sous le baldaquin se dresse la croix, solitaire. Elle pose durement à nos yeux le Christ en train de mourir pour achever l'oeuvre de sa vie: notre rédemption.

Ce mystère est grand. Il est au centre de l'histoire du genre humain et de l'action liturgique de l'Église. Comme on l'a écrit: "Le Seigneur est toujours en agonie". L'autel renouvelle le mystère du Calvaire. L'ambon le porte à notre esprit. Le baptistère, le confessionnal nous en donne les fruits. Le prêtre qui célèbre, baptise, pardonne, préside à la prière de l'assemblée, le lecteur, le chantre, l'organiste, le servent, tous se mettent au service de l'action principale et accomplissent le mystère. Même le Saint-Sacrement se tient en réserve; non pas inactif, il intercède pour que chacun de nous s'approche et boive aux sources du salut et soit renouvelé en son esprit et en son coeur.

C'est pour cette action que notre église a disposé son mobilier: autel, ambon, orgue, chorale, baptistère, confessionnal. Chaque article de ce mobilier prend la place qui lui revient, l'autel au centre et, le relief et la sobriété-



té aidant, nous entrons visuellement dans le jeu. Notre église, en ceci, est tout à fait dans l'esprit et la règle de Vatican II.

C'est pourquoi pour une participation vraie et efficace, nous devons être présents, corps et âme. Par cette présence réelle nous entrons comme physiquement dans ce mystère de l'autel et à la manière du pain et du vin changés au corps et au sang du Christ, nous devenons, de pécheurs, des êtres saints.

Puissions-nous apprendre à bien lire notre église! Le Chemin de la Croix sur les murs ne fait que déployer sous nos yeux en quatorze stations les phases de l'action du calvaire et de la messe.

Si nous continuons notre visite, tableaux, statues, ornements, marbres ramènent notre attention à la même action centrale.



Au mur avant du chœur, de chaque côté du baldaquin, deux peintures, oeuvres de Charles Huot, représentent, l'une saint Pascal Baylon, en contemplation devant l'ostensoir et l'hostie. Saint Pascal Baylon est né au pays d'Aragon, en Espagne, le jour de la Pentecôte,

le 16 mai 1540; il meurt le jour de la Pentecôte le 17 mai 1592. Berger comme le représente le tableau, à droite du baldaquin de l'église, il entre chez les Franciscains comme frère convers. Il a deux dévotions: le Saint-Sacrement et le service des pauvres. Grande fut son influence pendant sa vie et après sa mort. Alexandre VIII le canonisa en 1690, et Léon XIII le déclara patron des Congrès et des Associations Eucharistiques.

L'autre, la visitantine sainte Marguerite-Marie, fixant des yeux Notre Seigneur qui lui découvre son coeur. Ces deux peintures nous disent l'amour de Dieu pour nous et le pourquoi de l'agonie de la croix et de l'autel. La première a été offerte en 1900 par les deux députés Caroll et Roy; la seconde par Dame Adélaïde Patry, épouse de Charles Bruno Blondeau.

Deux peintures, au mur avant, des nefs latérales, représentent les personnes qui ont été les premières impliquées dans ce drame: Marie dans son Assomption, au nord; la Sainte Famille, Jésus, Marie, Joseph, au sud. Deux statues à l'arrière, font le double: la Sainte Vierge et saint Joseph.

La peinture de l'Assomption a été donnée par le notaire François Pelletier, qui laissa dans son testament en 1854 la somme de vingt Louis. M. le curé Patry, en 1874, reçoit le billet attestant qu'il a versé cent vingt dollars.



Plus important que tous, l'Unique, le Seigneur au Tabernacle. Depuis que nos ancêtres l'ont invité à venir résider chez eux, il ne nous a pas quittés; il n'a cessé de nous aimer, assez pour nous sauver, assez pour nous faire entrer avec lui dans l'action de la messe et du calvaire. Il a fait les saints et les fait encore.

Au mur, des marbres rappellent des mémoires, celles de trois curés inhumés sous le chœur: M. Pierre Patry, décédé en 1883, de M. le Chanoine Alphonse Beaudet, en 1933 et de M. Alphonse Langlais en 1946. Ils ont exprimé cette volonté, sans doute parce qu'ils considéraient cette terre comme plus sainte, mais surtout pour marquer leur attachement et leur fidélité à cette église, à cet autel où ils ont tant de fois célébrés pour le salut des paroissiens. Un quatrième marbre a été dédié à M. Édouard Chapleau et à son épouse Géraldine Saint-Laurent, en reconnaissance pour le remarquable Chemin de la Croix qu'ils ont donné. M. le curé Beaudet fait mention des bienfaiteurs aux fêtes de 1900. Le Chemin de la Croix a été béni par M. Claude Guy, curé de Sainte-Hélène, le 31 octobre 1900. Un cinquième marbre, à la mémoire de Charles Bruno Blondeau, député au fédéral du comté de Kamouraska, époux de Dame Adélaïde Patry, décédé en 1888 et inhumé sous la nef de l'église.

## **L'ÉGLISE: VIE DE LA PAROISSE**

De cette visite des lieux et des choses, nous apprenons qu'on a investi pas mal d'efforts, de vouloir, de travail, de sacrifice, d'amour et d'espoir. L'église est l'oeuvre d'un peuple et d'un siècle et demi. Depuis les premières concertations, les premières démarches, la mise en chantier jusqu'à la toute récente réfection des tours et du clocher, jusqu'à l'heureuse rénovation de l'intérieur, on est frappé par la continuité de l'effort et de la pensée.

Si l'on faisait le compte de tous ceux qui l'ont bâtie, réparée, entretenue, embellie: charpentiers, menuisiers, tailleurs de pierres, maçons, ferblantiers, peintres, manoeuvres, entrepreneurs, sculpteurs, architectes, prêtres, paroissiens de tous ordres qui y sont allés de tant de volonté et d'argent; d'autre part, si l'on songe que notre paroisse fut jusqu'à il n'y a pas longtemps un petit bourg, à la population peu nombreuse et à l'époque du bas de laine et des petites économies, il y a de

quoi s'émerveiller. Quelle oeuvre dans la paroisse peut se réclamer d'avoir été l'objet de tant d'attention, a grandi avec une si constante régularité au prix de tant de dévouement et présente aujourd'hui une telle vénérable vitalité!

La vie de la paroisse était réglée sur la vie de l'église, et cela, d'une manière plus marquée il y a vingt ou trente ans, avant les grands changements sociaux. Le travail quotidien s'accordait avec les Angelus, du matin, du midi, et du soir. On situait les événements par rapport aux temps de l'église: au temps des Avents, des Fêtes, des Jours Gras, du Carême, ou de la Saint-Jean-Baptiste ou de la fête de sainte Anne. Les cloches annonçaient les grands événements: le baptême, le mariage, le décès. Les langues allaient bon train, les cloches de l'église les déliaient. Aux dimanches et fêtes, le travail était suspendu et l'église réunissait tout son monde. Avant l'ère de l'automobile on y venait en voiture et on détélaît les chevaux aux écuries chez MM. Hébert, Chapleau, Hudon, Morin, Pelletier.

Puis, par groupes d'hommes et de femmes, on bavardait sur le perron de l'église. Les hommes, moins religieux, disait-on, prenaient sur la messe, parfois jusqu'après l'eau bénite. Le curé réprimandait ses bons paroissiens; ça ne changeait pas grand'chose. On n'en voulait pas au curé. Après la messe, les groupes se reformaient de nouveau. L'église était heureuse aimant bien ses enfants et les conduisant au bonheur et à la paix.

Pour accomplir son oeuvre, l'église requisitionne beaucoup de monde. En première ligne, les prêtres. Avec quelques variantes au cours du temps, le ministère, pour l'essentiel, s'accomplit toujours selon la meilleure tradition de l'Eglise. Le prêtre d'aujourd'hui fait ce que faisaient ses prédécesseurs: catéchisme, instruction, visite des malades, sacrements: les modalités d'exécution varient.

Depuis 1827, on compte un desservant et treize curés; depuis 1879, plus d'une quarantaine de vicaires. Exerce la fonction de curé depuis 1972, très actif et très dévoué, M. le Chanoine Yvan Morin; il est bien secondé par M. le vicaire Robert Leblanc. Fait nouveau, ils bénéficient du service de deux assistantes depuis 1976: Soeur Thérèse Morneau et Mademoiselle Thérèse Dumais.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_*

**M. & MME EMILE GAGNON,**

578 St-Alfred,  
Rivière du Loup.

Pour l'administration, MM. les marguilliers et le curé comme président forment le Conseil de Fabrique. Plus de cent soixante depuis la fondation de la paroisse. La nouvelle loi des Fabriques, en vigueur le premier janvier 1966, portent à six le nombre des marguilliers et admet les femmes au même titre que les hommes. En notre paroisse, dans tout le cours de son histoire, les finances ne causèrent jamais de maux de tête aux Evêques, comme en font foi les notes qu'ils laissent lors de la visite, au Livre des Délibérations. Pour la présente années sont en fonction: Mmes Pierre Langelier, Roland Caron, MM. Raymond Robichaud, Hugues Bouchard, Clément Lavoie, Roger Pelletier. On les appelait autrefois, les "marguilliers du banc d'oeuvre", au temps où ils se plaçaient, à la grand'messe, dans le banc réservé. Depuis 1966, la Fabrique fait appel au service d'une secrétaire: Mme Thérèse Duval Chouinard pour une, Mademoiselle Alice Dumais pour l'autre. C'est gratuit, exact et bien écrit.

Depuis que l'église possède un orgue, depuis 1900, la paroisse a toujours bénéficié des services d'un organiste; fonction qui a ses exigences: aptitudes et talents spéciaux, dévouement et assiduité, sens du travail bien fait et de la liturgie. Nos organistes n'ont pas déçu. La première, Jeanne Bélanger (Madame Arthur Chapleau) accompagnait le chant de la messe des fêtes de 1900 et demeura en charge jusque vers 1925. Lui succède Blan-

che Richard (Madame Auguste Roy) qui fut remplacée par Mademoiselle Ida Hudon, la dernière à faire entendre l'orgue du jubé en 1964, la première, celui du transept, jusqu'à sa retraite en 1976. La paroisse a tenu à lui témoigner sa reconnaissance, lors de la visite de l'évêque et du diner paroissial, le 7 novembre 1976 et avec elle, à toutes les autres.

Deux organistes ont secondé Mlle Hudon: Jacques Boucher et Lita Michaud. Sont à l'orgue présentement: Michel Boucher et Diane Lessard.

Il fut un temps, jusqu'à l'année de l'électricité, en 1925, où l'orgue recevait son souffle à bras d'homme. Le souffleur, personnage indispensable et quelque peu fier: pas de souffleur, pas de vent; pas de vent, pas de son; pas de son, pas de musique. Il devait posséder d'in-fatigables bras, tenir l'oeil sur le cavalier qui mesurait la pression d'air dans le soufflet; qu'il "pompe" trop rapidement ou trop mollement, il pouvait faire rater le plus bel effet de la pièce d'orgue et faire trépigner l'organiste: gens peu patients, par tempérament. Rien n'est tout à fait simple. Les anciens ont retenu un nom, celui de M. Joseph Pelletier, presque centenaire, frère de M. Octave Pelletier.

Nos chantres et nos chorales tiennent une grande



Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_

### **GAGNON & FRÈRE ENR.**

Entrepreneurs peintres  
Spécialités: décorations d'églises  
dorure, lavage, vitrage  
clochers d'églises  
peinture en général  
C.P. 547, Ste-Marie, Beauce, P.Q.

MARC GAGNON,  
Tél.: 387-2606

WILBROD GAGNON  
Tél.: 387-5076

place dans nos cérémonies religieuses. Sans remonter trop loin, on se plaît à rappeler certains noms: Pierre Saint-Hilaire, agronome, Adalbert Anctil, Paul-Emile Boucher, Paul Drouin qui, en plus, fut maître de chapelle, Ludger Gingras, Hubert Pelletier, Louis-Philippe St-Onge, Maurice Ouellet, maître de chapelle qui rend encore d'inappréciables services. Les anciens qui l'ont entendu aiment à rappeler la voix et le chant de Georges Bossé. Jusqu'à il y a quelques années, les messes en semaine étaient entièrement chantées. Il fallait deux chantres. Les derniers furent Hubert Pelletier et Louis-Philippe St-Onge.

Aux messes de minuit, il y a une quinzaine d'années, on garnissait la chorale de quelques voix de surcroît et, après exercices, répétitions, on exécutait une messe, selon l'expression consacrée, "en parties" et, comme la messe de l'aurore suivait immédiatement la messe de minuit, on y allait des cantiques harmonisés de Gagnon. C'était de tradition et c'était enlevé.

Une messe de minuit, celle de 1962, fut remarquable. Sous la direction du professeur de chant diocésain, M. Claude Tessier, la chorale, une vingtaine d'hommes, en aube, dans le chœur, — l'autel à cette époque n'avait pas été déplacé — avait chanté la messe grégorienne "Puer natus est" et les vieux cantiques de Noël. Jamais la participation de l'assemblée ne fut si pleine; ce fut vraiment une église qui chante. Un moment impressionnant.

Pensons encore à la fraîcheur des mines et des voix de la Petite Maîtrise, formée et dirigée par Jacques Boucher. Ces enfants, en aube, dans le chœur, une trentaine de voix choisies alternaient avec l'assemblée ou la chorale d'hommes et exécutait des pièces très simples mais du plus beau répertoire de la musique d'église. C'était beau. Le culte y gagnait en piété et en joie.

Maintenant les chorales aux offices proprement liturgiques, admettent les voix de femmes. Sous la direction experte de Soeur Yolande Pilon et de Mlle Thérèse Dumais, selon le feuillet paroissial, ces chorales exécutent un chant de bonne qualité, dans la note liturgique et à la portée de l'assemblée. Un groupe de jeunes anime une messe dominicale. Jeunes et adultes appartiennent à la même église.

La Fabrique doit compter sur les services d'un sacristain. On exige d'eux bien des talents: habileté manuelle à tout faire ou presque, d'humeur patiente, honnêteté, discrétion, disponibilité presque continue. C'est beaucoup. Si loin que l'on remonte, nos sacristains furent tous de bons et précieux auxiliaires. Le premier, François Gabriel Guimon, le second, François Bérubé, puis vient une dynastie qui a duré trois quarts de siècle: Pierre Dancause, 1870 à 1910, son fils Philippe, de 1910 à 1944. À ce dernier succède jusqu'à sa retraite en 1976, Hervé Lagacé. Lors de la visite de l'évêque et du dîner paroissial, le 7 novembre 1976, la paroisse lui a rendu hommage pour ses longues années de bon service. Le sixième et actuel: M. Louis-Philippe Pelletier.

Nous avons bénéficié depuis 1955 des services de l'Ambulance Saint-Jean. Elle fut au départ sous la responsabilité de M. Arthur Pelletier.

Et nos petits servants de messes d'autrefois, au temps de l'ancienne liturgie et avant que l'autel ne soit déplacé, en habit de chœur, soutane et surplis, accordons-leur une mention honorable. À cette époque, un servant de messe devait avoir du métier, faire un apprentissage: apprendre un peu de latin, assez pour dialoguer avec le célébrant, dans le psaume *Judica me* et le Confiteor; apporter les burettes, transporter le missel, faire les genuflexions au bon moment et correctement, joindre les mains, respectueusement se tenir, être sage et quoi encore...

Aux grands-messes, c'était plus compliqué, hiérarchisé; deux acolytes portant chandelier, un thuriféraire et l'encensoir, la cérémoniaire qui réglait les allées et venues de tout le monde. On les grondait parfois, on les aimait. Ces petits clercs en soutane et en surplis, à la mine ouverte et rieuse ajoutaient une note de fraîcheur et d'enfance à nos offices religieux. Ce qui ne déplaisait certes pas au Seigneur: "Laissez venir à moi, les petits enfants". Pour avoir fréquenté de si près l'autel et son mystère, ces enfants doivent avoir gardé quelque chose, une odeur d'encens et de prière. Combien depuis 1827 ont servi la messe? Parmi les derniers, quelques noms surnagent: Réjean Pelletier, Yvon Duval, Michel Lagacé, Saint-Pierre et d'autres...?

Moins directement impliqués dans l'activité interne de l'église que les groupes précédents, mais ayant à l'église leur port d'attache, si l'on veut, et accomplissant au dehors une fonction, qui est comme l'action de l'Église: les mouvements, confréries, associations. C'est l'Église sur la place publique.

Le plus ancien, fondé par M. Beudet en 1899, le Tiers Ordre. Cette confrérie a rendu service à beaucoup d'âmes et a introduit au foyer un courant de vie, de charité et de joie inspirée de la règle et de l'esprit de saint François d'Assise. Ce mouvement est en veilleuse depuis 1976.

Le second par l'âge, 1901. "La Ligue du Sacré-Coeur" qui s'appellera vers 1960 Chrétiens d'Aujourd'hui. Presque tous les hommes et jeunes gens étaient membres. Pour les jeunes filles, la Confrérie des Enfants de Marie fondée en 1906 et dissoute vers 1960. Pour les épouses et mères, le mouvement des Dames de Sainte-Anne arrive plus tard, en 1941. Il s'appelle depuis 1966 "Les femmes chrétiennes".

Tous ces mouvements avaient pour but la sanctification personnelle des membres en vue d'une action apostolique dans leur milieu.

Chacun avait ses officiers, son dimanche, ses réunions, ses insignes, sa bannière, ses journées d'étude, ses recollections. Pour n'en prendre qu'un. La Ligue du Sacré-Coeur. Le dimanche de la Ligue était annoncé au

prône du dimanche précédent. Il y avait une messe aux intentions des Ligueurs; bannière dans le bas-coeur, les responsables portant la bandoulière se plaçaient dans les premiers bancs. Beaucoup de ces hommes et de ces jeunes gens se confessaient et communiaient. Il y avait chant et orgue. Le soir, heure d'adoration et réunion. Au cours de l'année, la Ligue tenait une réunion générale: journée d'étude, de réflexion, dirigée souvent par l'aumônier général, un Père Jésuite. La Ligue était mobilisée pour les grandes campagnes: pour le bon cinéma, pour les bonnes lectures, contre le blasphème, contre l'alcoolisme, pour le respect du dimanche, et d'autres.

Par tous ces mouvements, l'église rejoignait un bon nombre de fidèles et de familles. Par la prière et l'instruction, elle s'efforçait d'en faire de meilleurs chrétiens et des militants.

Tous ces mouvements et sociétés avaient leur bulletin mensuel et annales. Ces bulletins et annales apportaient aux âmes et aux familles un aliment sain et nourrissant. Les récits, les exemples, la doctrine, les exhortations instruisaient l'esprit, élevaient le coeur, fortifiaient la volonté.

Dans les années 1940 à 1955, naît un véritable laïcat, les mouvements dits spécialisés: Jeunesse Agricole Catholique (JAC), Jeunesse Etudiante Catholique (JEC). Ces jeunes gens et ces jeunes filles, plus d'une trentaine, se réunissaient chaque semaine, les premières fois, chez Mme Auguste Hébert, puis au bas de la sacristie, lisaient l'Évangile, méditaient, échangeaient, priaient. Ils s'appliquaient à devenir de meilleurs chrétiens pour être en mesure de faire lever, comme un levain dans la pâte, un esprit évangélique dans leur milieu de travail, de famille, de loisir. Ils affermissaient leur conviction et apprenaient à vivre et à parler en chrétien, simplement, honnêtement, avec courage. Qu'ils étaient beaux et forts ces jeunes! Notre société a reçu par eux un ferment qui l'a fait grandir. Plusieurs sont devenus dans la société actuelle des dirigeants de nos mouvements religieux, patronaux et sociaux.

Ces jeunes gens sortaient de familles où la religion n'était pas un luxe et où on prenait au sérieux ce qu'on entendait le dimanche à l'église. Dans ces familles, que de dévouement obscur: fidélité conjugale, éducation

des enfants — ils étaient nombreux —, soins des malades, des vieillards, assistance aux mourants à la maison, coup de main à un voisin en difficulté, entraide des corvées! Authentique fraternité accomplie sans phrase. Ces familles ont écrit les plus belles pages des annales de notre histoire.

En 1962, il y eut un essai de regroupement au sommet de tous les mouvements paroissiaux, organismes, clubs, en vue d'une meilleure cohérence et efficacité. Ce fut un essai.

C'est vers cette époque que commence ce qu'on pourrait appeler une modernisation de l'apostolat de l'Église. On était en plein concile et déjà on songeait à rendre ministérielle l'Église tout entière: les religieux, les laïcs travaillant avec les prêtres. Il s'agissait d'intégrer dans la vie sacramentelle et apostolique de l'Église, tous les membres, tous les baptisés, et cela, par la formation des comités: comité de liturgie, comité de pastorale, de préparation au baptême, de préparation à la vie, l'Éveil, comité des malades, service d'orientation des foyers et autres. L'oeuvre de l'Église est l'Affaire de tous les baptisés: laïcs, religieux aussi bien que prêtres.

Sous l'impulsion éclairée des prêtres et avec le concours généreux des laïcs et du religieux, depuis deux ou trois ans, ce mouvement d'intégration connaît un regain de vie. Déjà on peut mesurer les résultats. Petit à petit, notre communauté paroissiale s'éveille à ce devoir, se fait la main, acquiert du métier et assume de plus en plus la part qui lui revient. C'est un ferment d'espoir pour les temps à venir. Notre paroisse semble bien engagée. Cette phase de notre histoire appartient plutôt au demi-siècle qui commence.

## **CE QUI EST CHANGÉ**

Qu'en est-il de la pratique et des pratiques?

On peut dire que la pratique s'est maintenue pas trop mal, malgré le vent contraire. Sans doute, un certain nombre, — il serait inconsidéré de risquer une évaluation arithmétique — ont quitté la maison paroissiale sur le bout des pieds. Ce phénomène n'est pas particulier à notre paroisse. Les sociologues l'ont étudié et en

*Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_*

**CLUB RICHELIEU SAINT-PASCAL**

**LA CHAMBRE DE COMMERCE  
SAINT-PASCAL**

ont exposé les causes; ces causes n'ont pas de frontière. Ceux qui ont quitté ne sont peut-être pas si loin; leur coeur n'est peut-être pas entièrement infidèle. L'Église en souffre, elle aime et attend. Cette attente la purifie, la rend plus sainte.

Chez ceux qui restent, les fidèles, il existe une certaine inquiétude, qui parfois tourne à l'angoisse, devant les changements qui se sont produits, à une cadence rapide, depuis quelques années, au point qu'ils en arrivent à dire ou à croire que la religion a changé. Le Concile Vatican II (1961-1965) a dérangé beaucoup de monde et bousculé beaucoup de pratiques. Pour se mettre à l'heure du monde et de l'histoire, des changements s'imposaient. Si tout le monde devenait nomade comme aux premiers temps de la terre, l'Église se ferait nomade. Sa pensée ne serait pas changée, pour autant.

Certaines pratiques sont tombées sans causer trop d'émotions, tels les jeûnes qui avec le temps avaient pris beaucoup de place: jeûnes des vigiles des grandes fêtes, des quatre-temps, du carême, jeûne eucharistique depuis minuit. Pour être juste, ajoutons que les jeûnes n'ont tué personne et que nos ancêtres n'avaient pas la mine moins réjouie que la nôtre. Pour augmenter les espaces de l'âme, disait Saint Augustin, il faut restreindre les espaces du corps.

Nos pères faisaient carême, si étrange que cela paraisse à notre génération. L'on s'amuse parfois à rappeler les pénitences, les abstinences un peu poussées auxquelles se livraient certaines personnes. Les exagérations ne sont pas le fait d'une époque: rarement la nature humaine tient le juste milieu. Nos pères faisaient carême; non pas qu'ils y trouvaient un plaisir extrême, mais ils avaient leurs raisons et elles étaient bonnes.

La liturgie donnait le ton. Les lectures bibliques parlaient de pénitence, les mélodies grégoriennes se faisaient plus graves, les cantiques, pas toujours très beaux, martelaient de dures et salutaires vérités, la prédication rappelait la nécessité de faire pénitence. Les statues, les croix, les tableaux étaient recouverts d'un voile violet. Quand, le Samedi Saint, dans la dernière partie du long office, le prêtre faisait entendre l'Alleluia de Pâques, que l'orgue, les cloches reprenaient vie, que le sacristain enlevait le voile des statues, croix et tableaux, alors

tout notre être entrainé en fête, vibrait à cette joie neuve. Bien opportunément, Pie XII a redonné à la veillée pascale son sens et sa place, dans la nuit de Pâques.

La vie quotidienne prenait la couleur de cette période. Les fêtes privées étaient reportées après Pâques. Les amusements trop enlevants ou mondains étaient supprimés. Les fêtards se mettaient au pas. Privation de friandises, sobriété du vêtement, bien plus, on jeûnait, la quantité importait moins que la privation. Bref on attaquait cette tendance aux excès dans le boire, le manger et le plaisir, tendance vieille comme le monde, à preuve Noé.

Le corps étant humilié, amorti, mis à sa place, on pouvait s'attaquer aux travers et vices de l'âme, comme l'orgueil, l'égoïsme, la dureté de coeur et pratiquer la charité, la justice, le partage, la douceur, remettre un peu d'ordre dans ses relations avec Dieu et avec les autres. Peu négligeaient de se confesser et de communier. C'était faire ses pâques, c'est-à-dire, se mettre en accord, rentrer en communion avec l'Église, redevenir un vrai fidèle. L'Église par son commandement le rappelait aux endurcis, aux négligents, parfois avec vigueur et avec menace de sanction. Au fond, l'Église, sachant le bien qu'elle avait en réserve pour eux, les aimait.

Tout cela nous paraît bien singulier. Lorsque nous serons devenus à notre tour des ancêtres, des pères, qui nous dit que nous arrièr-neveux ne trouveront pas originaux nos comportements actuels?

D'autres pratiques nous ont laissés tout bonnement: par exemple, le latin comme langue liturgique exclusive. On n'y tenait pas tellement.

Par contre, certains changements furent reçus favorablement: la célébration de la messe face au peuple, la Bible plus largement ouverte aux fidèles, le sermon devenant l'homélie, les offices simplifiés, non pas tellement pour faire court, mais pour une meilleure intelligence de l'action et une plus efficace participation.

Les Vêpres appartiennent désormais à une époque révolue. Office entièrement chanté, les chœurs alternant entre eux et avec le prêtre. Il était bâti comme une célébration de la parole: cinq psaumes, ces inimitables psaumes, un passage de l'Écriture Sainte, le chant d'un

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:*

C. P. 43

TEL.: ATELIER 492-3132



**ASSURANCES  
NORMAND THÉRIAULT INC.**

c.p. 40, Ste-Hélène, Cté Kamouraska  
Tél.: (418) 492-3130 GOL 3JO

**ELZ. BEAULIEU & FILS ENR.**

**Manufacturiers de**

Monuments funéraires en marbre et en granit

STE-HÉLÈNE GOL 3JO

Cté Kam. P. Q.

hymne, ces hymnes anciennes avaient grande valeur par la mélodie, l'imagerie, la doctrine. Suivait le chant du Magnificat, le grégorien possédait huit tons, une richesse; pendant le chant du Magnificat, le prêtre encensait l'autel, puis le servant, le chœur et l'assemblée. Le Magnificat terminé, le prêtre chantait l'oraison. Puis venait le chant du Salve Regina. Salut, Ô Reine, l'hymne à la Sainte Vierge, le plus beau qui soit par la mélodie et l'ardeur de la confiance. On terminait l'office par un salut du Saint-Sacrement. Les vêpres ont eu leur heure; nos pères restaient après la messe — ce n'était pas obligatoire — Plus tard, elles se détachent et sont chantées dans l'après-midi jusque vers 1950 et puis le soir, jusqu'en 1967. En notre paroisse, l'assistance était convenable. Avec les soixante-dix religieuses de l'Institution Chanoine-Beudet, alternant avec la chorale, nos vêpres étaient une grande et fervente prière.

Le grégorien et les gros paroissiens notés, graduel, vespéral, ont été rangés sur les tablettes. Il avait le grand tort d'être lié au latin et de ne pas être très facile. Il exigeait une maîtrise et un art développés. Aucune mélodie, au dire des artistes profanes eux-mêmes, ne se prête mieux au jeu des sentiments profonds de l'âme, à ses appels, à ses angoisses, à ses joies, à ses espérances, à sa confiance. L'Église avait mis des siècles et du génie pour forger cet art; elle avait enrichi le patrimoine culturel du monde.

Les saluts de Saint Sacrement sont presque disparus. Au reste, la nouvelle liturgie ne s'y prête guère et la vie trépidante n'est pas favorable. Ils s'étaient multipliés; toutes les circonstances étaient bonnes. Leur succès précipita leur disparition. Il y en eut de très beaux, de très solennels, avec motets des grands maîtres, jeu d'orgue. Cette pratique se développa en contre-réforme, pour faire échec à la doctrine protestante qui niait la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Hostie, hors de la messe.

On faisait de fréquentes processions. Dans l'église avec l'ostensoir, aux fêtes en l'honneur de l'Eucharistie ou du Sacré-Coeur; avec la statue de la Sainte Vierge, portée par les jeunes filles, la tête voilée d'une légère dentelle tombant sur les épaules, aux fêtes solennelles de l'Assomption, de l'Immaculée Conception, ou encore à l'un des dimanches du mois, le dimanche des Enfants de Marie. Le chœur chantait les litanies, l'as-

semblée répondait, le prêtre en chape, précédé des enfants de chœur. La cérémonie ne manquait pas de sens, ni de couleur, ni de joie.



La plus solennelle des processions, la plus fréquentée fut celle de la Fête-Dieu. C'était l'affaire de toute la paroisse. La foule, hommes, femmes, enfants, les mères avec les jeunes enfants, les pères, tout ce monde s'avantait recueilli, chantant et priant. Les cloches sonnaient à toute volée. Les bannières battaient au vent. Les enfants de chœur, avec soutane et surplis, précédaient le dais porté par quatre marguilliers. Autour du dais, une odeur d'encens flottait. Sous le dais, le grand ostensor d'or porté par le prêtre en chape dorée et voile huméral accompagné du diacre et du sous-diacre en dalmatique dorée: c'était un spectacle pour les yeux, un triomphe pour Notre-Seigneur. Chacun en gardait le souvenir et se sentait réchauffé en sa foi.

Longtemps, le premier vendredi du mois fut l'objet de la dévotion populaire; longue séance de confession, assistance nombreuse aux messes, communion générale et pour terminer, jusque vers les années 1970, un salut

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



André Sévigny  
**LA BANQUE ROYALE DU CANADA**  
 St-Pascal, Cté Kamouraska

du Saint Sacrement. Pour les uns, c'était une reprise à brève échéance, pour les autres un regain de vie, un souffle vivifiant en pleine âme. Ces pratiques tenaient les fidèles près de l'église.

La pratique des grandes retraites annuelles était devenue une tradition; beaucoup se faisaient un devoir de la suivre, parfois en entier. C'était libre pourtant. Ces retraites allaient d'un dimanche à l'autre, quelquefois elles duraient deux semaines: la première pour les hommes, la seconde pour les femmes ou, selon le style du prédicateur, la première pour les hommes et les femmes, la seconde pour les jeunes gens et jeunes filles. On aime à raconter la sévérité et les éclats de certains prédicateurs. Nos devanciers savaient faire la part du feu. Il faut se garder des exagérations: la joie de certains esprits. Ce qui est sûr, c'est que ces retraites étaient fréquentées. Le peuple s'instruisait des vérités de la foi et apprenait les moeurs chrétiennes. La paroisse se portait mieux: les âmes se gardaient plus heureuses.

Sont disparues, ce qu'on appelait, les dévotions: la dévotion du mois de mai, où chaque soir, à l'église, on se réunissait pour le chapelet, un chant, une lecture ou une courte instruction, une prière à telle ou telle intention; celle du Rosaire: tous les jours du mois d'octobre, devant le Saint Sacrement exposé, on récitait le chapelet en méditant les mystères, les litanies à la Sainte Vierge, une prière à saint Joseph. C'était des moments qui favorisaient le silence, la paix, où l'âme se familiarisait avec les grands personnages, le Seigneur, Marie, Joseph et les grands mystères.

Il y avait aussi les neuvaines: la plus suivie, la neuvaine préparatoire à la fête de sainte Anne.

Les grandes fêtes arrivant en semaine comme les Rois ou l'Épiphanie, l'Ascension, la Toussaint, l'Immaculée Conception étaient traitées comme le dimanche: suppression de tout travail non nécessaire, assistance à la messe. C'était un jour où l'on se sentait plus libre, où l'on reprenait coeur et où l'on faisait le plein de force pour le travail. Une occasion de se rencontrer. La fraternité y avait son compte.

L'Église pensait aux semailles et à la nourriture du monde. Elle déployait les grandes prières des Rogations. Pendant trois jours, processions et litanies, elle interpellait les saints et les priait d'intervenir en faveur des paroissiens afin que la bonne terre ne soit pas ingrate et que les sueurs du travailleur portent fruit et l'élèvent en dignité et en sainteté.

Une autre pratique est tombée: les Quarante-Heures. C'était un moment fort dans la vie de notre paroisse et donnait lieu à un grand déploiement de cérémonies et de fêtes: confessions générales avec le concours des prêtres des paroisses voisines, qui, à une certaine époque, venaient en voiture à cheval et logeaient au presbytère pour une nuit ou deux: ce qui peut expliquer vraisemblablement la grandeur des presbytères. Il y avait messes solennelles avec prédication sur l'Eucharis-

tie. exposition du Saint Sacrement jour et nuit pendant deux jours; l'autel et le parterre du chœur n'étaient que fleurs et lumière. Jour et nuit, des groupes assuraient la garde du Saint-Sacrement, selon l'expression. Il est impensable que la paroisse n'en soit pas sortie meilleure, plus croyante, plus charitable.

Ceux de quarante ans et plus gardent le souvenir de nos enfants de chœur; une quarantaine et plus, vêtus d'une soutane et d'un surplis blanc, défilaient en rang, mains jointes, jusqu'au pied de l'autel, faisaient la génuflexion et prenaient place dans les bancs du chœur. Coup d'oeil de fraîcheur et d'enfance qui donnait vie à nos liturgies. Eux-mêmes, ces enfants, plus proches de l'autel, retenaient ce qui s'y passait, leurs yeux et leur coeur s'imprégnaient de cette vision, comme l'odeur de l'encens imprégnait leur vêtement.

Le vêtement liturgique a subi le contre-coup des changements. La chape, le voile huméral pour les saluts et les processions, dorment dans les vestiaires. Les dalmatiques pour le diacre et sous-diacre ont le même sort. Le surplis tend à disparaître, on ne voit plus les couleurs, noire, or. Notre église possédait un vestiaire assez bien garni: ornements de première classe, de deuxième classe, de troisième classe, en toutes les couleurs. Il y avait des ensembles fort beaux: drap d'or, aux dessins bibliques, fort artistiquement damasquinés. Ce qui était d'un bel effet aux grandes solennités, quand paraissait le cortège. Ce cortège composé de deux acolytes, portant chandeliers, d'un thuriféraire tenant en main l'encensoir, le cérémoniaire, le sous-diacre et le diacre vêtus de la dalmatique et coiffés de la barrette, le célébrant avec chape et barrette; l'assemblée se levait pendant que l'orgue jouait la marche d'entrée. Le cortège se rendait à l'autel, faisait la génuflexion devant le Saint Sacrement et, se retournant, saluait de la tête et du buste, le chœur, à droite et à gauche, puis la nef. Le respect s'incarnait et conférait dignité à l'action liturgique.

Cette revue n'est pas un plaidoyer en faveur des choses anciennes et contre le présent, mais un simple rappel aux gens de 1977, qu'aujourd'hui vient d'hier, comme l'arbre et la racine, le ruisseau de la source; que nos ancêtres valaient bien les gens d'aujourd'hui, que, pour avoir prié avec des modalités différentes, ils n'en priaient pas moins la vraie prière. Celle-là est de toujours et exige du coeur, le même élan, la même foi.

## **CE QUI NE CHANGE PAS**

À bien y regarder, les changements que nous avons rappelés ne sont pas si considérables qu'on se plait à le penser. Peut-être même qu'il n'y a pas grand chose de changé.

La première messe célébrée par M. Varin, un bon dimanche de l'an 1828, en la petite chapelle, et celle que célébrera Son Excellence Mgr Charles-Henri Lévesque, le 26 juin 1977, en notre église rénoverée, brillante, pour l'ouverture des fêtes du 150e anniversaire de fondation,

la solennité en moins ou en plus, qu'ont-elles de différentes? Le premier dit: "Hoc est enim corpus meum"; le second: "Ceci est mon corps". Ce pain, celui de 1828, celui de 1977 deviendra le même corps, le même sang, l'âme, la divinité du même Seigneur Jésus-Christ.

Hier, aujourd'hui, c'est toujours la même formule qu'on prononce: je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit; la Trinité viendra habiter l'âme de l'enfant et en fera un enfant de Dieu.

Le péché d'aujourd'hui vaut bien celui d'hier. Le coeur de l'homme se reconnaît en ceci: qu'il est toujours le même en sa vie profonde. Il n'y a pas moins de péchés qu'autrefois et la formule est aussi actuelle qu'ancienne: Je t'absous de ton péché au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Nous proclamons le même Credo dans les mêmes termes et nous croyons aux mêmes éternelles vérités. Les fondamentales prières, le Pater, l'Ave n'ont pas changé. C'est la même foi que nous professons. Nous portons la même âme. Le Cardinal Garonne écrivait: "Et quand deux chrétiens regardent en face les vérités du Crédo et les affirment tout haut, ils ont beau être séparés par mille obstacles sociaux, leurs âmes se rencontrent et aucun désaccord ne pourra être définitif".

Et notre église, qui a reçu tant de fidèles, entendu tant de voix, tant de prières, a vu passer tant d'événements, reste toujours là, sûre d'elle-même, sereine et confiante en sa foi et sa prière. Au milieu de ces variations qui agitent les générations, elle reste le témoin ancien et actuel où toutes les générations se rencontrent et où se réunissent tous ceux de l'actuelle génération.

Elle annonce à tous, à ceux qui demeurent à l'intérieur, à ceux qui restent à l'extérieur, qu'il y a autre chose que les valeurs matérielles, qu'il y a Dieu, qu'il y a des âmes qui prient, espèrent, aiment, qu'il y a l'Éternité.

Même si à l'intérieur on n'entendait plus sa voix, "ses pierres elles-mêmes crieront" selon le mot de Notre-Seigneur. Elles proclameront ce message; ses pierres, ses cloches le diront à la génération qui suit: à celle qui célébrera le 200<sup>e</sup> anniversaire.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Si la mère fait l'enfant, l'enfant, lui, la fait mère. Si tout un peuple et cent cinquante ans de vie ont bâti l'église, l'église, elle, l'a fait paroisse: qui est plus qu'un regroupement de maisons, plus qu'un centre de service et d'administration, mais une communauté tenant ensemble par des liens d'âme et de fraternité, par la profession de la même foi et de la même prière.

Heureux le peuple qui a su s'attacher aux vieilles pierres de son église et dont le coeur vibre au son de ses cloches! Ces humbles choses ont une voix qui nous rappelle ce que nous ne devons pas oublier et qui est plus important que l'univers.

Ce peuple ayant cette sagesse sera prospère. Ses racines puisent profond en Dieu l'eau qui fait vivre, donne la vigueur, assure contre les risques.

"Il est comme cet arbre planté près des ruisseaux:  
il donne du fruit en sa saison  
et son feuillage ne flétrit pas;  
il réussit tout ce qu'il fait" Ps. 1

**Robert Côté, ptre.**

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_

Téléphone: 862-3546

492-2912  
492-6300

**CARON, CORRIVEAU, RENAUD  
& ASSOCIÉS**

COMPTABLES AGRÉÉS

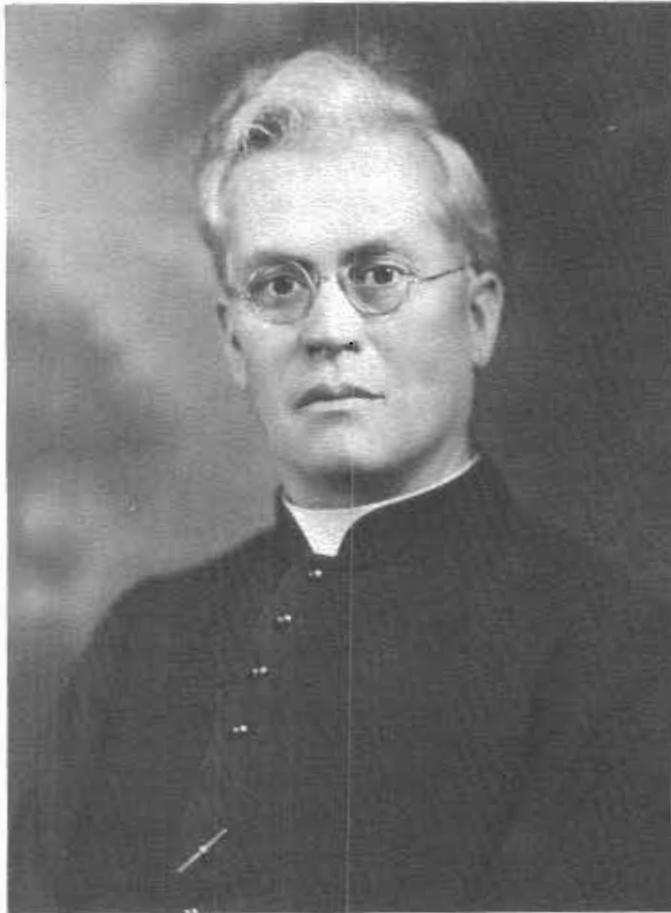
9 rue Lafontaine  
Rivière-du-Loup

Autres bureaux:  
Montmagny — Matane

**ROGER GAGNON, c.a.**

400 rue Blondeau,  
VILLE ST-PASCAL, CTÉ Com.

P.QUÉ.



**Monsieur l'Abbé Alphonse Langlais, 1920-1935.**

Né à Kamouraska le 5 juillet 1869, monsieur Alphonse Langlais est le fils de Jean-Baptiste Langlais et de Delvina Anctil.

Après neuf années d'études classiques au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et quatre années de Grand-Séminaire à Québec et à Ste-Anne, il fut ordonné prêtre à Beauport le 4 août 1895 par Mgr L.N. Bégin.

Vicaire à St-François de Montmagny: 1895-97.

Professeur de mathématiques et sciences au collège de Ste-Anne: 1897-1904.

Vicaire à St-Jean Deschaillons: 1904-1905.

Curé à St-Rémi du Lac-aux-Sables: 1905-08.

Curé de St-Marc des Carrières: 1908-19.

Curé de St-Louis de Lotbinière: 1919-20.

Il devint curé de Saint-Pascal en 1920 et prit sa retraite parmi les siens en 1935.

On fêta les "Noces d'Or Sacerdotales" de monsieur Langlais le 5 août 1945. Les paroissiens de Saint-Pascal lui rendirent un grand hommage. Il décéda le 29 décembre 1945.



**Monsieur l'Abbé Evariste Boucher, 1940-1956.**

Monsieur J. Évariste Boucher est né à Ste-Anne-de-la-Pocatière, le 1er mai 1882.

Éducation: Collège de Sainte-Anne

Ordination Sacerdotale: le 28 avril 1912

Vicaire: à Kamouraska (1912-13)

à Saint-Alexandre (1913-14)

à Saint-Joseph de Beauce (1914-20)

Curé: à Ste-Euphémie de Montmagny (1920-27)

à St-Samuel (1927-32)

Vicaire forain: à Armagh (1932-40)

Curé à Saint-Pascal de 1940 à 1956.

Prélat Domestique en 1950.

Vicaire Forain du Vicariat No VI en 1951.

Chanoine Titulaire du Chapitre de Ste-Anne.

Monseigneur Boucher est décédé à Saint-Pascal le 5 septembre 1956 à l'âge de 74 ans et 4 mois.

M. le curé Côté est né à Saint-Thomas de Montmagny, le 31 janvier 1902, fait ses études primaires au Collège des Frères du Sacré-Coeur de sa paroisse. Entre au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1915, puis au Grand Séminaire de Québec en 1923. Il est ordonné le 3 juillet 1927, en sa paroisse natale. Il exerce son ministère au Collège de Sainte-Anne jusqu'en 1954, comme professeur et comme préfet des études. En 1932-1934, il étudie à l'Université Laval et obtient une licence en Lettres, fonde en 1938, la troupe des scouts de Sainte-Anne.

En 1954, il est nommé à la Cure de Saint-Louis de Kamouraska; en 1956, à celle de Saint-Pascal. Chanoine honoraire en 1959 et titulaire en 1965. Vicair forain.

En 1972, il démissionne et garde l'aumônerie de la Villa Saint-Pascal, charge qu'il exerçait partiellement depuis la fondation en 1968 et à laquelle il est nommé officiellement par Son Excellence Mgr Lévesque, à la demande de la Corporation, en 1971.



*Monsieur l'Abbé Robert Côté, 1956-1972.*

## NOS CURES

Monsieur l'Abbé Jacques Varin, 1827 à 1829, curé de Kamouraska et desservant St-Pascal -

Monsieur l'Abbé Jos Marie Bélanger, 1829-1830. résident -

Monsieur l'Abbé Georges Stanislas Derome Descarreux, 1830-1837 -

Monsieur l'Abbé Luc Aubry, 1837-1840 -

Monsieur l'Abbé Nicolas Tolantin Hébert, 1840-1852 -

Monsieur l'Abbé Pierre Patry, 1852-1883 - Premier inhumé à St-Pascal -

Monsieur l'Abbé Charles Baillargeon, 1883-1897 -

Monsieur Chanoine Alphonse Beaudet, 1897-1917 -

Monsieur l'Abbé Alfred Paré, 1917-1920 -

Monsieur l'Abbé Alphonse Langlais, 1920-1935 -

Monsieur l'Abbé Eugène Maurais, 1935-1940 -

Monsieur l'Abbé Evariste Boucher, 1940-1956 -

Monsieur l'Abbé Robert Côté, 1956-1972 -

Monsieur l'Abbé Yvan Morin, 1972 à nos jours. -

Le presbytère et l'école ménagère, St. Paschal, Qué.



*Presbytère photographié vers 1905.*

## LES VICAIRES DEPUIS 1879

Abbés Louis de Gonzague Casoubon, 1879-1880; Joseph David Ballantynes, 1880-1882; Arthur Vaillancourt, 1882-1885; Albert Rouleau, 1885-1890; Mendoza Bernard, 1890-1892; Pierre Grondin, 1892-1893; Ulric Perron, 1898-1906; Ernest Proulx, 1906; Jos. Cyr Fréchette & Joseph Rochette, 1908; Honorius Deschênes & Eugène Miller, 1908-1910; Irénée Fortin, 1910; Ernest Chapleau, 1910-1917; Pierre Poulin, 1913; Zéphirin Raymond, 1913-1915; Maurice Brown, 1915-1920; Arthur Lizotte, 1920-1922; Roch Rochette, 1922; Elysée Simard, 1922 à 1935; J. Noël Pelletier, 1932; Re-

né Ruelland; Loyola Caron, 1941-43; Charles-Eugène Lapointe, 1943-46; Ls-Philippe Morneau, 1946-48; Borromée Rochette, 1948-51; Antonio Pelletier, 1951-56; Maurice Bois, 1952-55; Gérard Lévesque, 1955-58; Jean-Charles Hudon, 1957-59; Omer Richard, 1959-63; Dominique Ménard, 1959-61; Louis-Georges Caron, 1961-64; Gaétan Guimond, 1964-66; André Lebel, 1966-69; Jean-Louis Leblond, 1969-70; Jean-Marc Garneau, 1970-71; Martin Cloutier, 1971-73; Robert Leblanc, 1973 à nos jours.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **CONSEIL 2941 DES CHEVALIERS DE COLOMB**

Saint-Pascal (Kam.)

### **LA SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE ST-PASCAL**

Comté de Kamouraska



## PRETRES ORIGINAIRES DE ST-PASCAL

Monsieur Charles Frève est né à Saint-Pascal le 23 juillet 1891.

Éducation: Études primaires à St-Pascal. Études classiques à La Pocatière.

Ordination Sacerdotale: 29 juin 1919.

Professeur de syntaxe, de versification et de mathématiques en Philosophie senior au Collège de Ste-Anne.

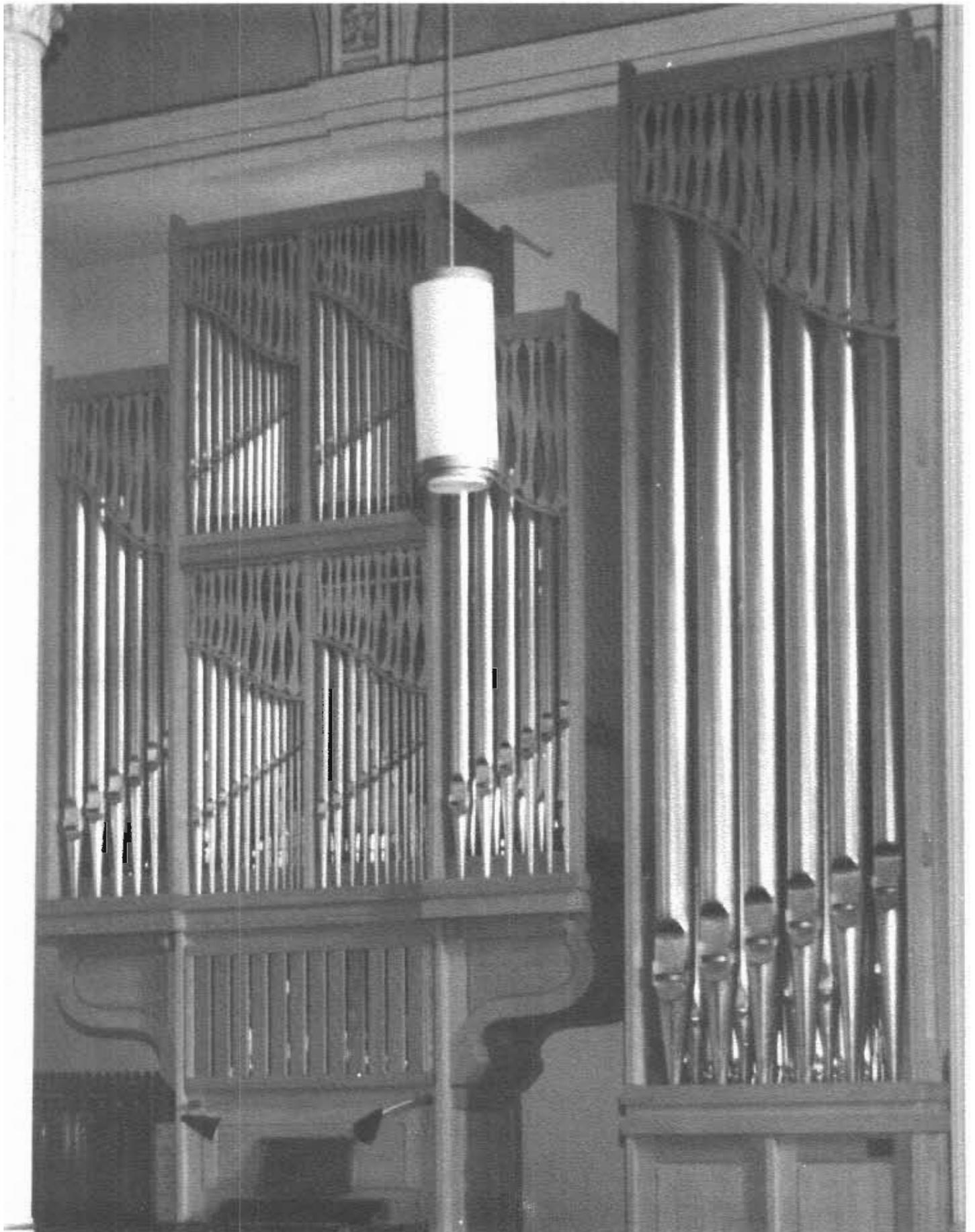
Professeur de religion à l'École Supérieure d'Agriculture.

Aumônier des Petites Soeurs de Ste-Famille.

Principal et aumônier de l'Institution Chanoine-Beudet.

Mgr Frève décéda le 5 octobre 1970.

Abbé Gilbert Boucher -  
 Abbé Joseph Boucher -  
 Abbé Raymond Boucher -  
 Abbé G. Ernest Chapleau, 1881-1942  
 Abbé P. Charles-Eugène Charest, P.S.M. -  
 Rév. Père Cléophas, trappiste, 1840-1924 -  
 Abbé Léon Ph. Dancause -  
 Abbé Adrien Dionne -  
 Abbé Ernest Dubé -  
 Abbé Charles Frève, 1891-1970 -  
 Abbé Charles-Octave Hudon, 1892-1960 -  
 Abbé Joseph E. Hudon, 1895 -  
 Abbé Marcel Hudon C.S.S.R. -  
 Chanoine Robert Hudon, 1910-1916 -  
 Abbé Charles-Eugène Langelier -  
 Abbé Roland Lauzier -  
 Abbé Maurice Lebel -  
 Rév. Père G. Michaud, C.S.S.R. -  
 Abbé Ludger Michaud, 1873 -  
 Abbé Léonard Migneault -  
 Abbé Yvon Moreau -  
 Abbé J. Auguste Morneau -  
 Abbé Cyprien Morneau, 1893 -  
 Abbé Joseph Omer Normandin, dit Lajoie, 1835-1921 -  
 Chanoine Aurèle Ouellet -  
 Abbé Guy Paradis -  
 Abbé Claude Pelletier -  
 Rév. Gérard Pelletier -  
 Abbé Joseph Pelletier, 1828-1916 -  
 Abbé Octave Pelletier, 1850-1895 -  
 Abbé Gérard Potvin - C.S.S.R. -  
 Abbé Charles-Eugène Raymond, 1898-1970 -  
 Abbé Omer Richard -  
 Abbé Charles-Eugène Robitaille -  
 Abbé Guy Soucy -  
 Abbé Gustave Tardif, O.M.I. -  
 Abbé Roland Tardif -  
 Abbé Marcel Thériault -  
 Abbé Origène Voisine - Eudiste  
 Abbé Régis Voisine - Capucin



# L'ORGUE

Je parlerai de l'orgue de Saint-Pascal en utilisant parfois un ton plutôt personnel. Cela s'explique; cet instrument a été installé dans ma paroisse alors que j'étais jeune étudiant et il m'a toujours semblé que cet événement était comme un geste concret dévoilant une facette de la culture.

C'était en 1963. La Maison Casavant frères de St-Hyacinthe était en pleine prise de conscience de la nécessité d'endosser les recherches des organiers européens et des organistes favorisant la construction d'orgues inspirées par la facture ancienne. En ce sens, la paroisse de Saint-Pascal a été favorisée; quelques années de moins, et nous aurions eu un instrument beaucoup moins significatif.

Pour réaliser ce renouveau, la prestigieuse maison de Saint-Hyacinthe fit appel à deux jeunes artisans européens: Karl Wilhelm et Helmutt Wolff. Le premier s'intéressa surtout à la mécanique des orgues, le second, à sa palette sonore.

À la paroisse, le curé Robert Côté, conscient de la nécessité de remplacer le vieil orgue, s'assure dès lors des conseils de l'abbé Antoine Bouchard. L'abbé Bouchard, qui revenait d'un fructueux séjour d'études à Paris, trouva là une excellente occasion d'exprimer des conceptions sûres et avisées quant à l'esthétique de l'orgue; il semblait heureux de travailler aussi étroitement à la réalisation d'un instrument qui sonnerait dans cette paroisse qu'il affectionne, à quelques lieux de son village natal de St-Philippe-de-Néri. Il a donc conçu un devis d'orgue qui, en plus de servir très fidèlement le répertoire qu'on lui a destiné, pourrait s'associer heureusement aux chants de l'assemblée des fidèles.

En juin 1964, devant un auditoire nombreux et attentif, Monsieur Bouchard donne le récital d'inauguration. Je ne pouvais soupçonner alors le rôle que jouerait cet orgue maintenant connu en Amérique et en Europe; mais j'en devinais presque l'importance à voir l'émotion et la joie que le musicien a su transmettre tout au long de ce récital.

Dès le lendemain, des musiciens montréalais visitaient l'instrument; depuis, la majorité des organistes canadiens ont fait le voyage.

Par la suite, des récitals nous ont permis d'entendre des maîtres d'ailleurs qui ont tous souligné la poésie des timbres de l'orgue, l'excellence de sa mécanique et les qualités sonores du lieu dans lequel il parle. Ce furent: Gaston Litaize et Antoine Reboulot de Paris, Félix Moreau de Nantes, Robert Neorhen des Etats-Unis. Norbert Dufoucq, le musicologue français, à la suite d'un bref séjour dans notre paroisse, écrivait

le commentaire suivant: "La grande découverte, écrit-il, reste pour nous, l'orgue mécanique de Saint-Pascal de Kamouraska: le premier orgue mécanique à trois claviers en ce pays... Hommage à cet effort! Ces merveilles nous furent une à une révélées au cours d'une prise de contact, malheureusement brève, mais susceptible de laisser des souvenirs inoubliables: mécanique d'une extrême légèreté, individualité de chacun des jeux, harmonisation idéale, timbres choisis, ici ronds à souhait, là incisifs; pour la première fois, nous entendions au Canada sonner une trompette, une voix humaine de style français, un vrai cromorne, tel que le Canada en a certes connu au début du XVIIIe siècle... Puisse un tel exemple porter ses fruits." (1)

Dès 1964, la Société Radio-Canada enregistre dans l'église paroissiale des récitals retransmis à travers tout le pays, des Maritimes au Rocheuses, et parfois en Europe grâce au Service International de la Société. Messieurs Antoine Bouchard et Bernard Lagacé y gravent des disques.

Des concerts avec la Petite Maitrise et l'Ensemble Vocal Faria attirent un auditoire intéressé par ce répertoire où le rôle de l'orgue est loin d'être négligeable. Dans ce sens, l'événement qui m'a le plus touché, fut la venue des cent-vingt-cinq étudiants de l'École de Musique de l'Université Laval de Québec. Dirigés par Chantal Masson, ils ont donné dans notre église la très belle cantate 106 "Actus tragicus" de Jean-Sébastien Bach. Voilà une manifestation digne des beaux moments de la vie artistique européenne, personnalisée par des jeunes musiciens du Québec.

Dans la vie culturelle de Saint-Pascal, il semble certain que cet orgue qui, on l'a vu, a séduit les musiciens, ait été une occasion précieuse pour les auditeurs de connaître et fréquenter un répertoire aux qualités indéniables.

L'assemblée des fidèles ne fut certes pas insensible à la voix de l'instrument à tuyaux qui sera toujours, contre vents et marées, un commentateur éloquent de l'office liturgique. La voix de l'orgue a été et sera, j'en suis certain, à la manière des vitraux et des tableaux, un guide sûr qui amène l'homme à la rencontre du Beau qui se confond presque avec le spirituel...

**Jacques Boucher,**  
**Organiste - réalisateur 23.1.77**

(1) Dufoucq, Norbert, "L'orgue" (revue)  
Numéro 118, Avril, mai, juin, 1966.



**GOVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DES AFFAIRES  
CULTURELLES**

**Avis du classement d'un bien  
culturel immobilier (art. 27, 28 al. 1)**

Le Ministre des Affaires culturelles du Québec donne avis à:

Fabrique de St-Pascal  
a/s Monsieur Yvan Morin, Curé  
C.P. 86  
St-Pascal  
Cté Kamouraska - Témiscouata

Que, par décision du Ministre des Affaires culturelles du Québec après avis de la Commission des biens culturels et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur les biens culturels (L.Q. 1972, chap. 19), l'immeuble ci-après désigné a été inscrit au registre des biens culturels, savoir:

Quatre statues d'anges, en bois argenté, qui ornent le clocher de l'église de St-Pascal de Kamouraska, sise sur le terrain connu et désigné comme étant la partie cinq du lot trois cent sept (307-5) du cadastre officiel de la paroisse de St-Pascal, telles que ci-après désignées:

1. Désignation: Archange Uriel (?)  
Auteur: Auguste Dionne  
Matière et procédé: Bois sculpté (peint argent)  
Date: Circa 1925  
Dimensions: Haut.: 12 pi. (env.)  
Signature: Nil
2. Désignation: Archange Michel  
Auteur: Louis Jobin  
Matière et procédé: Bois sculpté (décapé)  
Date: 1891-1894  
Dimensions: Haut.: 12 pi. (env.)  
Signature: Nil
3. Désignation: Archange Raphaël  
Auteur: Louis Jobin  
Matière et procédé: Bois sculpté (peint argent)  
Date: 1891-1894  
Dimensions: Haut.: 12 pi. (env.)  
Signature: Nil

4. Désignation: Archange Gabriel  
Auteur: Louis Jobin  
Matière et procédé: Bois sculpté (peint argent)  
Date: 1891-1894  
Dimensions: Haut.: 12 pi. (env.)  
Signature: Nil

Que l'inscription au registre des biens culturels a été faite en date du 5 août 1976 sous les numéros de dossier 1-267 dans la catégorie OEUVRES D'ART et confère à ce bien culturel immobilier dont vous êtes le propriétaire le statut de bien culturel classé.

Que cet immeuble est sujet aux dispositions de la Loi sur les biens culturels ayant trait à un bien culturel classé et plus particulièrement aux articles 31 et 32 de ladite Loi prévoyant qu'un bien culturel classé ne peut être aliéné ou ne peut être détruit, altéré, détérioré, restauré, réparé, modifié ou utilisé comme endossement à une construction sans l'autorisation du ministre des Affaires culturelles qui prend l'avis de la Commission des biens culturels.

Que le classement prend effet à compter du trente et unième jour de mai 1976 date où l'avis d'intention du ministre de procéder au classement de l'immeuble ci-haut décrit vous fut signifié.

Que copie du présent avis de classement sera déposé au bureau d'enregistrement de la division de Kamouraska à St-Pascal.

Vous trouverez ci-joint une copie certifiée de l'inscription qui a été faite au registre des biens culturels.

Avis donné par moi à Québec, ce cinquième jour d'août 1976.



Ministre des Affaires culturelles



*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



**Studio JEAN-PAUL**  
Jean-Paul Martineau  
Portraitiste

520, Taché  
Saint-Pascal, cté Kam.  
Tél.: 492-2517

Choix d'encadrements de tous genres pour photos, toiles d'artiste, petits-points.  
Service de développement des films amateurs, en 36 heures

# EVOLUTION DE L'EDUCATION A SAINT-PASCAL

## PHASE PRÉLIMINAIRE

Relater l'histoire de l'éducation à Saint-Pascal pendant les 150 ans de son existence, n'est pas la chose la plus facile qu'on ait demandée à ses auteurs qui n'étaient pas nés au début de cette période, et qui ne sont ni historiens, ni écrivains.

Fidèles au slogan "Raconte-moi", elles soumettent le fruit incomplet de leurs recherches et de leurs reminiscences qui sont des réalités vécues, mais que les générations actuelles seront probablement portées à prendre pour un conte de fée, tellement elles les trouveront invraisemblables.

Un tour d'horizon dans les livres du temps nous rappelle qu'avant la conquête, prêtres et religieuses en nombre restreint, étaient les seuls éducateurs dans les campagnes.

En 1824, fut votée une loi qui établissait des "Ecoles de Fabriques"; les curés enseignaient souvent dans les presbytères, même dans les sacristies. Ils décelaient les sujets doués pour poursuivre des études collégiales, tandis que les filles, ayant des facilités intellectuelles, fréquentaient les rares couvents de la région, lorsque leurs parents pouvaient en assumer les frais. Ce système ne s'est pas avéré fructueux et satisfaisant. Il laissait trop à l'initiative du peuple, bien lent à reconnaître la nécessité de l'instruction.

En ce qui concerne Saint-Pascal(1), détaché de Kamouraska la paroisse-mère en 1827, les livres de divers auteurs et les archives de la Commission Scolaire, nous ont permis de puiser de précieux renseignements, nous révélant le peu de gens qui savaient lire, écrire et compter.

On raconte que l'enseignement religieux se donnait à l'église par le sermon (homélie), à l'unique messe dominicale, suivie souvent du chant des Vêpres. Les paroissiens éloignés, venus à jeun pour satisfaire au précepte du "jeûne eucharistique", s'apportaient quelque nourriture pour assouvir un peu leur faim, afin

d'assister avec leurs enfants aux leçons de catéchisme de l'après-midi. De retour dans leurs foyers, ils résumaient les instructions reçues au bénéfice des gardiennes, car les membres des familles nombreuses, surtout en hiver, ne venaient qu'à tour de rôle à l'église.

D'autres informations, transmises de bouche à oreilles, nous apprennent que certains maîtres ambulants parcouraient les campagnes et y enseignaient la lecture dans les maisons. L'un d'eux, un M. Fontaine assez original, dit-on, avait rempli cette fonction pendant un certain temps à Saint-Pascal, où il y avait établi domicile. Les mères de famille et leurs filles étaient les premières à profiter de cet avantage. Certaines d'entre elles devenaient monitrices et même, enseignaient à lire dans des livres de prières écrits en gros caractères.

Dans son volume, M. L.P. Audet affirme qu'à cette époque, seulement un quart de la population savait signer son nom. Rares étaient les parrains et marraines qui pouvaient apposer leur signature au bas des "Actes de baptême" dans les registres paroissiaux.

La loi de 1829 fut autrement plus efficace que la précédente, grâce aux octrois accordés aux instituteurs et aux avantages de l'instruction publique pour un grand nombre. Elle établissait les "Ecoles de Syndics". Toutefois, il faudra attendre 1867, année de la Confédération pour obtenir les lois actuelles: Instruction réservée aux provinces, "Comité de l'Instruction publique, commissions scolaires" etc. (Voir Histoire du Canada de l'Abbé Adélarde Desrosiers, pp. 425-426-549)

## ORGANISATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

C'est ainsi que deux ans après l'érection canonique de Saint-Pascal, eut lieu le 2 août 1829, devant le notaire Prudent Bernier, la première élection des Syndics, afin de mettre à effet "l'Acte passé dans la dernière session du Parlement pour encourager l'éducation et l'instruction élémentaire".

Le 23 décembre de la même année, devant Me Bernier, furent rédigés les "Règlements des Ecoles de Saint-Pascal".

(1) Telle était l'orthographe au début de la domination anglaise.

Seuls les quatre livres suivants devaient être en usage:

L'Abécédaire Lefrançois,  
L'Abrégé de l'Ancien & du Nouveau Testament,  
Le Catéchisme du diocèse,  
L'Arithmétique de Bouthillier.

L'engagement des maîtres et maîtresses d'écoles (c'est ainsi qu'on les appelait) se faisait devant notaire et les conditions étaient clairement exprimées comme nous le verrons par la suite.

Ces règlements des Écoles de Saint-Paschal, datés du 30 décembre 1829 et adoptés devant le notaire Prudent Bernier, nous apprennent que les trois premiers professeurs se sont succédé à court terme.

Le premier, M. Rodolphe Piuze, fut nommé maître d'école pour les garçons et Mme Piuze l'était pour les filles. M. Aristobule Bérubé et Elisabeth Soucy leur succédèrent pendant la même année.

Le 21 mars 1830, M. & Mme François Guimont les remplacèrent. Le 15 décembre 1844, M. Louis-Auguste Desrochers devient instituteur à St-Paschal; il signe son contrat d'engagement devant le notaire Jean-Baptiste Martin pour un an et demi, finissant le premier mars 1846. Son épouse Dame Zéphirine Labrie enseignera aux filles. Celle-ci avait épousé en premières noces, le Dr Jean-Olivier Chénier, tué à St-Eustache lors des troubles de 1837. En plus du temps mentionné plus haut, M. Desrochers devait:-

1e. Conduire et tenir conjointement avec son épouse, l'école des garçons et des filles de l'arrondissement no. 1;

2e. Tenir l'école ouverte deux heures et demie le matin et deux heures et demie l'après-midi en hiver; trois heures le matin et autant l'après-midi en été;

3e. Enseigner la lecture et l'écriture en anglais et en français, la géographie, l'arithmétique, la tenue des livres, l'histoire, la grammaire anglaise et française, la couture, la broderie et les ouvrages en laine aux filles.

En retour de ces exigences, M.M. les Commissaires s'engageaient à payer à M. Desrochers pour le temps

fixé, 100 livres du cours actuel de la province. (D'après le livre de M. Louis-J. Pelletier.)

Il n'est pas question de salaire pour Mme Desrochers. Était-il compris dans celui de son époux?... En ce temps-là, l'homme était-il, par la loi, l'unique administrateur des biens monétaires de son épouse?... Rien ne le confirme, mais on peut le supposer. Qui aurait pu croire que le "Statut de la femme" serait reconnu un jour!

L'obligation d'enseigner la langue anglaise dès le jeune âge provoqua, paraît-il, de vives et nombreuses protestations de parents qui retirèrent leurs enfants de l'école.

Le gouvernement de l'Union espérait ainsi angliciser nos petits Canadiens-français. Les promoteurs de cet enseignement avaient oublié que, si les campagnards ne brillaient pas souvent par leur degré d'instruction, ils étaient pour la plupart doués d'un solide jugement, attachés à la langue de leur mère-patrie et fermement résolus à la garder.

Minutes de la première assemblée de la Commission Scolaire de Saint-Paschal.

A une assemblée de Messieurs les Commissaires d'Écoles tenue le 20 août 1871 à la sacristie du lieu, furent présents:

Rév. M. Pierre Patry, curé, président,  
M. Octave Rémon (Raymond),  
M. Louis Ganion (Gagnon),  
M. Cyprien Ouellet,  
M. Alfred Syroi (Sirois), écuyer.

A laquelle assemblée, le secrétaire-trésorier soumet les comptes de Recettes et Dépenses des écoles depuis le 1er juillet 1870 au 30 juin 1871.

Après avoir pris connaissance des dits comptes, Messieurs les Commissaires les ayant trouvés corrects, ont ordonné et ordonnent par le présent, qu'une assemblée générale des contribuables soit convoquée, suivant la loi pour leur soumettre les dits comptes.

Signé: P. Patry, ptre-président  
Antoine Blondeau, secrétaire-trésorier.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

## **CORPORATION MUNICIPALE ST-GERMAIN, KAMOURASKA**

P. Québec, GOL 3G0



**Fr. Joseph Pelletier, ancien professeur à St-Pascal et grand-oncle de Maurice Pelletier.**

Cette assemblée convoquée par avis public pour le 6 septembre 1871 à la salle publique, à l'issue de l'office divin n'eut pas lieu, puisque seuls, un commissaire et le secrétaire s'y étaient rendus.

**Engagement du personnel enseignant pour l'année 1872-73 signé par M. Patry, curé et M. Antoine Blondeau, secrétaire.**

**ARRONDISSEMENTS:**

- No 1: M. Joseph Pelletier, salaire annuel: 42 louis.\*
- No 2: Mlle Joséphine Gaudreau, 35 louis.
- No 3: Mlle Octavie Bérubé, 16 louis.
- No 4: Mlle Emma Dancause, 15 louis.
- No 5: Mlle Alvina Thériault, 12 louis.
- No 6: Mlle Joséphine Dancause, 13 louis.
- No 7: Mlle Emma Roy, 14 louis.
- No 8: Mlle Philomène Dancause, 12 louis, 10 shellings.
- No 9: Mlle Alphonsine Bard, 15 louis.
- No 10: Mlle Léontine Bérubé, 12 louis, 10 shellings.
- No 11: Mlle Céline Paradis, 13 louis.
- No 12: Mlle Clémentine Bossé, 12 louis, 10 shellings.

\* Un Louis valait environ \$4.00.

Le maître et les maîtresses étaient tenus d'observer les Règlements présents et futurs faits par les Commissaires pour la Régie des Ecoles. Les jours de classe perdus devaient être rendus, mais non le samedi; s'ils ne l'étaient pas, le salaire annuel était réduit en conséquence. Le livre du temps indique qu'une titulaire de classe s'est vu retrancher onze shellings qui furent employés à payer du bois de chauffage.

Il est bon de noter:

1e. Que les numéros d'arrondissements ne correspondaient pas tous, à ceux qui existaient avant la centralisation des écoles;

2e. Il est opportun aussi de se rappeler que les enfants de Saint-Bruno et ceux d'une partie de Saint-Germain fréquentaient les écoles de Saint-Paschal; c'est ce qui explique le nombre important de classes en 1872-73.

La première paroisse s'en est détachée en 1887 et la seconde en 1894 après la formation de leur commission scolaire respective.

En 1873, pour la première fois, une somme de douze dollars (\$12.00) était votée pour l'achat de livres de récompenses à la fin de l'année, aux enfants des écoles. La remise de ces volumes se faisait en présence du curé ou de son représentant et du Commissaire de l'arrondissement qui signait, sans être souvent en mesure de lire l'appréciation de l'examineur.

Quelques années plus tard, à la suggestion de M. G. Tanguay Inspecteur d'écoles, les Commissaires, en guise d'encouragement, afin de stimuler le dévouement et les ambitions du personnel enseignant, décidèrent d'accorder des primes variant de \$15.00 à \$5.00 selon la note obtenue: "Excellent, Très bien, Bien et Assez Bien".

Malheureusement, l'attribution de ces primes était souvent le jeu du hasard. Bien que certaines institutrices aient été aussi dévouées et méritantes que les récipiendaires, elles étaient à la merci du degré de talents des écoliers et de leur nervosité, lors de la visite souvent imprévue de Messieurs les Inspecteurs, qui avaient quelquefois le don de paralyser la mémoire des timides.

Au début de la Commission Scolaire, la perception des taxes était difficile à cause de la pauvreté ou de la négligence de certaines gens. A part l'engagement du maître et des maîtresses, la principale préoccupation des Commissaires était de construire les écoles selon les besoins, de les pourvoir de l'ameublement le plus indispensable et de voir à l'entretien, à l'agran-

dissement ou à la réparation des plus vétustes.

M. l'Inspecteur d'Écoles Tanguay, dans son rapport du 24 février 1873, regrette qu'une balance de 30 louis figure dans les arrérages pour l'année précédente, et que presque rien n'a été perçu pour l'année courante. Il signale que les noms de riches propriétaires, même les "Seigneurs" sont inscrits sur la liste des retardataires, à côté de montants variant entre dix et vingt piastres. Il trouve cet état de chose intolérable et avise les Commissaires que cette négligence les expose à perdre toute allocation gouvernementale.

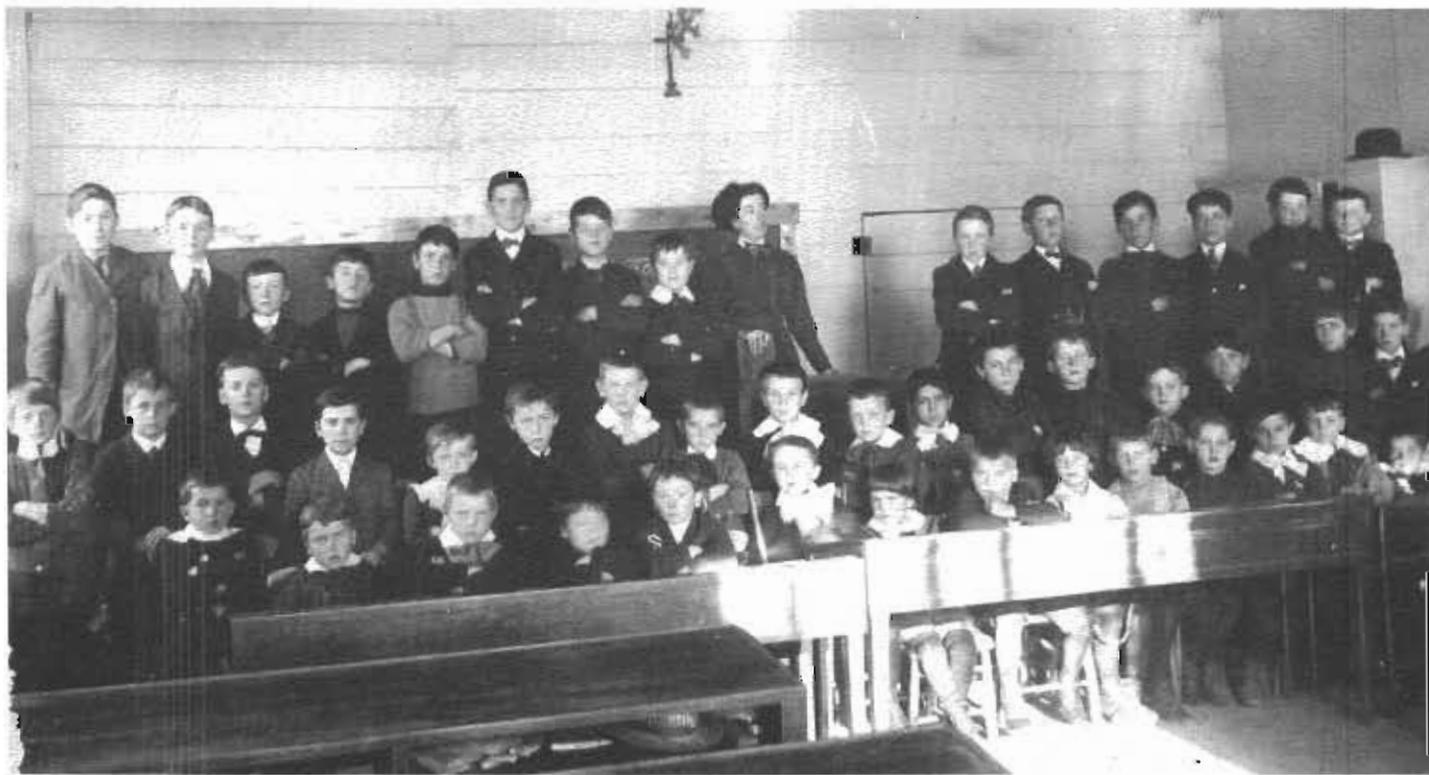
Il revient sur le même sujet à sa visite du 12 mars 1875; il leur ordonne d'intenter des poursuites aux récalcitrants pour les arrérages de cotisations sur les années passées; le secrétaire est obligé, dit-il, de faire des avances sur ses propres deniers aux institutrices,

qui étaient loin d'être payées bimensuellement, mais plutôt semestriellement.

Pour confirmer la situation ci-haut décrite, nous lisons dans les minutes de l'assemblée de Commissaires du 20 octobre 1873, qu'à la suite de l'acceptation de la résignation de M. Joseph Pelletier instituteur, pour entrer chez les Clercs de Saint-Viateur, le secrétaire fut autorisé à donner un billet de 25 louis à M. Georges Pelletier, pour le résidu de ce qui revient à son frère.

Il faut noter aussi que des taxes très minimes furent abandonnées aux familles reconnues vraiment incapables de s'en acquitter, à cause de leur grande pauvreté.

Le 12 décembre 1875, la Commission Scolaire dé-



*Classe vers 1909.*

*Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_*

**CORPORATION MUNICIPALE  
D'ANDRÉVILLE**

St-André de Kamouraska,  
Comté Kamouraska, Qué. GOL 2H0

**LA CORPORATION MUNICIPALE DE  
LA PAROISSE DE ST-ALEXANDRE**

Comté Kamouraska, Québec



**École Modèle, dirigée par les Soeurs françaises.**

crétait par résolution, qu'une répartition de 100 louis serait prélevée sur les biens-fonds des contribuables pour payer les dépenses des écoles durant l'année finissant le 30 juin 1876.

Le taux de la taxe scolaire pour cette année-là était fixé à 12 shellings 3 deniers %, en 1888 à 18 centins %, en 1893 à .25%, 1904 à .40% et en 1920 à \$1.10%.

En plus de la taxe générale imposée pour le paiement du personnel enseignant, chaque arrondissement devait pourvoir aux frais de construction, de réparations et d'entretien de son école par le prélèvement d'une taxe spéciale. Une rétribution mensuelle était aussi exigée des élèves fréquentant l'École Modèle et elle a varié selon les années; Elle était de .05 par tête de 1890 à 1901 et de \$1.05 en 1915.

Ce n'est qu'en 1950, que furent abolies ces deux mesures; à partir de cette date, toutes les dépenses encourues par les écoles, furent réparties sur le budget général de la Commission Scolaire.

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** (Année 1914-15)

Valeur des biens imposables	\$496,480.00
Taux de la taxe générale	.60%
Rétribution mensuelle	.75
Elèves qui la paient	126
Nombre d'arrondissements	13
Nombre d'écoles	15
Nombre de propriétaires	614

**REDDITION DES COMPTES**

15 octobre 1882.

Recettes	316 louis
Dépenses	348 louis
Balance de	32 louis en faveur du sec.-trés.

Signé: par Antoine Blondeau, sec. trés.

1 juil. au 10 fév. 1884.

Recettes	111 louis 10 shellings 4½ deniers
Dépenses	157 louis 2 shellings 5 deniers
Balance en faveur du secrétaire-trésorier:	45 louis 3 shellings ½ denier

Signé: Antoine Blondeau sec.-trés.

24 fév. au 30 juin 1884.

Recettes de l'année expirée:	\$342.57 ½
Arrérages dus:	55.04 ½
Recettes taxe spéciale arrondissement No. 8:	6.87
Taxe spéciale arrondissement No. 1 & 2:	13.17
	<hr/>
	\$417.66
Caisse remise par M. Le Président:	3.25
	<hr/>
Total:	\$420.91
Dépenses payées par le sec. trés.:	\$471.51
Balance du sec. trés. sur \$417.66:	\$29.23
	<hr/>
Total des dépenses:	\$500.74
Recettes:	-\$420.91
	<hr/>
Balance en faveur du sec.-trés.:	\$79.83

Signé: Frs. Normand, sec.-trés.

A noter: Le secrétaire était payé au pourcentage des cotisations perçues, 4%, 5% ou 6% selon les années.

En 1913, le secrétaire-trésorier, M. Hector-Olivier Lachance avait reçu pour son salaire annuel \$42.05.

4 juillet 1918.

Recettes d'arrérages:	\$193.17
Taxes diverses:	3,460.90
Subvention:	797.26
Emprunts:	1,130.64
Divers:	299.10
	<hr/>
Total:	\$5,881.07
Dépenses:	
Salaires institutrices:	\$3,130.00
Construction:	305.97
Entretien & chauffage:	294.52
Ameublement:	303.09
Intérêts:	102.95
Emprunts remis:	1,470.42
Salaire du sec.-trés.:	274.12
	<hr/>
Total:	\$5,881.07

Signé: G.N. Tardif, auditeur.

Amendement aux Règlements scolaires, 9 juin 1889.

Les Commissaires ordonnent, règlent et statuent:

1e. Que les écoles seront ouvertes sans interruption du 1er juillet 1889 au 31 juillet 1890.

2e. Du 1er lundi de septembre au 1er janvier 1890.

3e. Du 22 janvier au 30 juin de la même année.

#### Heures de classe

1e. Du 20 septembre au 20 mars, les classes commencent: de 9 heures à 11 heures et de 1 heure à 3 $\frac{3}{4}$  heures.

2e. Du 20 mars au 20 septembre, 8 $\frac{1}{2}$  heures à 11 $\frac{1}{2}$  heures et 1 heure à 4 heures. Pendant cette dernière

période, il sera permis de donner une récréation de dix minutes dans l'avant-midi et l'après-midi.

#### Jours de congé

Les samedis et dimanches, les fêtes d'obligation, le 2 novembre, du 31 décembre au 6 janvier, le Mercredi des Cendres, le Jeudi-Saint et le Vendredi-Saint.

Les écoles seront fermées pour les vacances du 1er août au 1er dimanche de septembre inclusivement et du 7 janvier au 21 janvier.

Ces règlements furent abrogés le 23 juin 1890.

Copie conforme.



*Groupe d'écoliers vers 1923.*

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_

## **CORPORATION MUNICIPALE DE RIVIÈRE-OUELLE**

Cité Kamouraska, Québec

## **L'OEUVRE DE NOS ÉDUCATEURS LAIQUES**

Dès le début de l'érection canonique et civile de Saint-Pascal, les curés qui se sont succédé ont toujours déploré le peu d'intérêt que la population portait à l'instruction, et son apathie pour les choses de l'esprit. Très souvent, ils en ont prôné la nécessité et les bienfaits. Peu à peu, les gens agréèrent leurs avis; l'inscription aux écoles se fit plus nombreuse de sorte qu'il fallut les agrandir ou en construire de nouvelles.

Les enseignants de ces temps reculés se sont efforcés de répondre aux aspirations de leurs pasteurs. Forts de leur encouragement ils ont réussi à vaincre les préjugés avec une compétence et un sens des responsabilités hors de tout doute. Grâce à leur savoir-faire et à leur dévouement, la génération qui nous a précédés a pu profiter de leur enseignement, et apprendre les premiers éléments des sciences les plus essentielles. Munis de moyens modiques, instituteurs et institutrices ont inculqué à leurs élèves le goût de l'étude et celui d'une éducation plus soignée.

Dans la région, les couvents continuaient leur multiplication. Les Religieuses de différentes communautés, celles de Kamouraska et de Rivière-Ouelle en particulier, préparaient les jeunes filles désireuses de passer les examens du Bureau central de Rivière-du-Loup, qui décernait alors les diplômes. Celles qui les réussirent et avaient de l'attrait pour l'enseignement en furent les pionnières; il ne nous est pas permis de les laisser dans l'oubli, puisque les générations qui nous ont précédés ont été bénéficiaires de leur savoir et de la longue carrière de plusieurs d'entre elles.

L'année 1905 fit époque dans le domaine de l'éducation pascalienne. Avec l'arrivée des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, venues prendre la direction de la nouvelle Ecole Ménagère fondée par M. le Curé Beaudet, commença une ère plus progressive encore dans l'ordre éducatif.

Les ambitions du fondateur qui souhaitait former des femmes de maison dépareillées, ne sont pas restées stationnaires, car ses collaboratrices le secondaient admirablement.

Reconnue "Ecole Normale Classico-Ménagère" en 1913, son inauguration officielle eut lieu le 5 mai 1914, en présence du Lieutenant-Gouverneur de la Province et de Lady Langelier. La première "Ecole Normale des campagnes" était née. Grâce à elle, le nom de "Saint-Pascal" s'inscrivit et rayonna non seulement dans la Province, mais dans plusieurs parties du pays et même à l'étranger.

Dès lors, un nombre toujours croissant d'élèves fréquenterent et l'âge d'admission était quatorze ans révolus. Il était obligatoire pour les étudiantes, même de Saint-Pascal, d'être pensionnaires pendant au moins deux ans, avant d'obtenir l'un des brevets suivants: élémentaire, modèle, complémentaire, académique, supérieur. L'étude des sciences ménagères et celles de la langue seconde était couronnée par un brevet pour l'enseignement de ces matières.

Faute d'autres emplois disponibles dans la région, la plupart des diplômées acceptèrent d'enseigner dans les classes rurales. Elles se sont efforcées de faire honneur à leur Alma Mater en restant fidèles à la consigne du Fondateur et principal de l'Ecole: "Mes filles, faites votre marque et sachez fleurir où Dieu vous aura plantées".

Malgré le maigre salaire du temps et les conditions matérielles des écoles restées dans un état lamentable, les institutrices recrutées dans la classe agricole ou ouvrière, ont tenu le coup, grâce à la générosité de leurs parents qui, après avoir payé leurs études, leur fournissaient pension et transport gratuitement. Leur traitement ne leur permettait pas de se payer un logement à l'extérieur.

Combien d'entre elles, éloignées du domicile familial, résidaient durant la semaine, seules dans les appartements attenants à la salle de classe, dépourvues du plus élémentaire confort: absence de toilette sanitaire, d'électricité, d'eau courante et souvent de bois de bonne qualité. Ces écoles si froides, les obligeaient à entretenir le feu très tard pendant la soirée. Cependant, levées bien tôt le matin, elles trouvaient l'eau gelée à côté du "fameux poêle à deux ponts" qu'elles devaient allumer elles-mêmes, afin que les élèves trouvent à leur arrivée, une chaleur un peu convenable. Il est presque miraculeux que plusieurs de celles qui ont

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **CORPORATION MUNICIPALE ST-DENIS**

Comté de Kamouraska P.Q.  
GOL 2RO

vécu ces pénibles situations soient encore vivantes après une carrière respectable.

Pour son engagement et l'observance des règlements de la Commission scolaire, le personnel enseignant féminin était réduit à la soumission la plus complète. Nombreuses étaient leurs consœurs diplômées qui pouvaient les remplacer. C'était le temps où on ne reconnaissait aux institutrices que "leurs devoirs" et elles n'avaient aucun organisme pour les défendre et les instruire de "leurs droits".

Avant la signature de la première convention collective le 1er juin 1957, jamais la valeur des brevets, les années d'expérience, les succès obtenus, le nombre d'élèves, les divisions multiples n'étaient considérés pour déterminer le salaire. Les classes de trente, quarante élèves et plus n'étaient pas rares, car c'était la coutume d'accueillir, avec les beaux jours printaniers, les jeunes aspirants à la première année pour les préparer à l'entrée en septembre.

Leurs dirigeantes y enseignaient de la 1ère à la 7ième année, toutes les matières du programme. Elles donnaient sans compter au besoin, les heures supplémentaires de leurs loisirs, multipliaient les initiatives, ne négligeaient rien pour l'avancement, le succès de leurs élèves qui figuraient avantageusement aux examens du certificat d'étude et à leur admission aux classes d'Enseignement supérieur.

On ne peut s'empêcher de mentionner qu'au mois de mai de chaque année, la Commission Scolaire adressait aux institutrices, un "avis traditionnel" les informant que leurs services ne seraient plus requis pour l'année suivante...

Cette rupture du contrat précédent était la porte ouverte aux plaintes souvent non fondées, de contribuables désireux de remplacer des titulaires qualifiées, par des inconnues ou des inexpérimentées et même des non-diplômées. Ce choix était quelquefois empreint de favoritisme assaisonné de politique, et ce, au détriment des destituées dans l'injustice et des écoliers dont le succès n'était pas toujours assuré par ce changement de titulaire. L'engagement du personnel se faisait assez tard au cours des vacances vécues dans la crainte et l'incertitude d'être mises à pied dans un temps où ne restaient libres, que les classes les moins avantageuses à l'extérieur de leur milieu. Cette période n'était pas de tout repos et l'enthousiasme du début de leur carrière ne restait pas, dans ces circonstances, au diapason de leurs ambitions.

A cause de ces difficultés énumérées précédemment, les diplômées des familles plus fortunées préféraient rester au foyer et mener une vie plus sécuritaire pour leur santé et leur bien-être.

Plusieurs d'entre elles, diplômées en musique enseignèrent à leur tour: le violon, le piano, le chant, etc... et développèrent le goût de l'art musical chez



*Ecole du 5e rang.*

ceux ou celles dont les aptitudes étaient prometteuses. En plus, elles restaient disponibles pour les oeuvres paroissiales existantes, car le "bénévolat" était ancré dans les moeurs paroissiales de l'époque.

Nos professeurs laïques du temps, beaucoup moins nombreux, n'ont pas connu autant de problèmes que leurs consœurs et leur oeuvre a toujours été très appréciée. Nous avons déjà nommé au début de cet exposé, ceux qui ont enseigné de 1829 à 1846 à l'École centrale. Leurs successeurs sont restés introuvables, faute de temps pour consulter les archives provinciales. En 1872, les registres nous ont révélé l'engagement de M. Joseph Pelletier. À son départ en octobre 1873, le poste fut comblé par une institutrice pendant une trentaine d'années. Plusieurs autres enseignantes se remplacèrent par la suite.

En 1910, le Surintendant de l'Instruction publique recommandait l'engagement d'un "maitre" pour arrêter la désertion prématurée de l'école rurale, ajoutant qu'à l'âge où se trouvaient les élèves de cette classe, seul le "maitre" peut vraiment apprendre aux jeunes le métier d'homme.

Cette recommandation fut accueillie favorablement et à partir de ce moment, les professeurs s'y sont succédé sans interruption.

Ils ont assuré un enseignement durable à l'École



*Joseph-Zoël Dubeau.*

Modèle devenue "Académie" en 1917. Les talents ne manquaient pas à cette époque; à preuve, les nombreux prêtres issus des familles de la paroisse avant le centenaire. La lignée s'est poursuivie pendant les quarante ans qui suivirent. D'autres de leurs confrères aussi bien préparés que les premiers par leurs professeurs, optèrent pour l'Université après leurs études collégiales, choisirent des professions libérales, firent et font encore honneur à leur paroisse natale. Enfin, les autres finissant leurs cours à l'école paroissiale, ont gagné honorablement leur vie et occupé des postes importants dans leur milieu, grâce à la formation re-

çue de leurs éducateurs, qui ne mesuraient pas leur dévouement à la modicité de leurs émoluments.

De leur côté, à leur sortie de l'externat, les filles étaient admises à l'École Normale ou à l'Institut familial.

Après avoir fait un retour dans le passé sur les difficultés rencontrées par la Commission Scolaire, et en dépit des pitoyables conditions de vie des enseignants, qui ont rempli leur mission avec un dévouement inlassable, nous pouvons affirmer que si Saint-Pascal a fait sa marque dans le domaine de l'éducation, elle le doit à ses "Éducateurs religieux et laïques".

Professeurs et institutrices d'hier se sont efforcés comme ceux d'aujourd'hui d'ailleurs, de demeurer à la hauteur de toutes les situations nouvelles. Toujours ils se sont adaptés aux fréquents changements des programmes et de l'organisation scolaire avec les moyens à leur disposition.

Tous souhaitaient leur perfectionnement personnel mais autrefois, les moyens étaient restreints. L'Enseignement primaire, organe officiel mensuel du Département de l'Instruction publique, leur fournissait une mine précieuse de renseignements sur la méthodologie des différentes matières. L'assistance aux journées et conférences pédagogiques, l'achat de volumes et publications scolaires étaient autant de moyens facilitant leur tâche. Vers 1940, le Cercle d'Études Mgr.-Boucher prit naissance et trouva dans la revue de l'Association des Institutrices Rurales, "La Petite Feuille", plusieurs applications pratiques sur des sujets éducatifs tels: Vie nationale à l'école, Vie chrétienne, Vie rurale et Épargne scolaire, Doctrine sociale de l'Église, Agriculture, Syndicalisme, Jardin scolaire et autres sujets importants sur l'éducation.

Ces rencontres mensuelles d'enseignants ont toujours été approuvées par les autorités religieuses et encouragées par les Inspecteurs d'Écoles qui y trouvaient un excellent moyen formateur et éducationnel des membres de la profession. Elles constituaient un échange d'idées et de méthodes profitables à tous, ainsi que des conseils appropriés à la solution de difficultés moins faciles à résoudre.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_*

## **MUNICIPALITÉ DE ST-ONÉSIME**

St-Onésime, Cté Kamouraska, P.Q.  
GOR 3W0

## INSPECTEURS D'ÉCOLES DE 1852 à 1967

Autrefois, les députés étaient les visiteurs officiels des écoles. Ce n'est qu'en 1851 que fut votée par la Législature, une Loi déterminant le territoire des districts scolaires; mais les inspecteurs n'entrèrent en fonction que l'année suivante. Voici les noms de ceux qui visitèrent nos classes et le nombre de leurs années de services:

M. Georges Tanguay, de 1852 à 1880  
M. Célestin Bouchard, de 1881 à 1888  
M. Théophile Beaulieu, de 1888 à 1890  
M. J.-Zoël Dubeau, de 1892 à 1934  
M. J. Amédée Duval, de 1931 à 1967

N.B.: De 1931 à 1934, Saint-Pascal n'appartenait plus au district de M. Dubeau, mais à celui de M. Duval.

### RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR D'ÉCOLES THÉOPHILE BEAULIEU -

Le 25 juin 1888, M. l'Inspecteur Théophile Beaulieu faisant la visite des écoles, constate que les remarques de ses prédécesseurs concernant les finances de la Commission Scolaire ont été fructueuses. Il les trouve bonnes et se dit heureux que les institutrices soient payées régulièrement. Les livres du secrétaire-trésorier sont bien tenus.

Il spécifie que les deux écoles "Modèles" lui paraissent dirigées d'une manière remarquable par Mlles Joséphine Gaudreau et Philomène Côté. Il recommande aux Commissaires de faire leur possible pour conserver ces dignes institutrices. Les autres écoles sont satisfaisantes. Les écoles Nos 5, 6, 7, 8, 10, 12 lui ont paru les meilleures.

Il approuve l'engagement d'une maitresse pour maintenir le principe que les Commissaires ne doivent pas remercier une enseignante qui donne satisfaction, afin d'accéder au désir de contribuables entêtés, qui veulent son départ pour des raisons peu justifiées.

Il recommande l'achat de livres et des articles qui

manquent, ainsi qu'un cahier blanc pour servir de "Registre des Visiteurs".

(Extrait du livre des Minutes des Commissaires 1888)

Signé: par Théophile Beaulieu, i.é.

### RAPPORTS DE M. DUBEAU, i.é.

Dans son rapport du 25 août 1910, M. l'Inspecteur Dubeau cite que la plupart des élèves quittent l'école en 3ième ou 4ième année, mais bien peu le font sans savoir lire et écrire. Il déplore les changements trop fréquents d'institutrices et la classification qui n'est pas toujours bonne.

Toutefois, il note que l'allocation spéciale du gouvernement a amélioré le traitement en vigueur, soit \$115.00 par année.

Cinq ans plus tard, en 1915-1916, il affirme que l'Ecole Normale Classico-Ménagère de St-Pascal lui a fourni un contingent de jeunes institutrices qui font honneur à leur Alma Mater. Il ajoute que la Commission scolaire s'est classée première de tout son district, pour le nombre d'élèves inscrits dans ses classes. De plus elle a mérité la note 39.4 sur 50 points pour l'organisation de ses écoles. Elle est aussi première avec la note "Très Bien", 16 points sur 20 pour le succès des élèves.

Le 10 juillet 1918, il considère la municipalité de St-Pascal comme une des plus progressives de la région, puisque quatre titulaires ont obtenu la note "Excellent", cinq ont eu "Très bien" et deux "Bien".

Il insiste pour que les Commissaires se soumettent à l'art. 59 des Règlements du Comité Catholique, à propos de l'achat de robinets pour l'eau et de la disposition des tableaux noirs.

Signé: J. Zoel Dubeau, i.é.

(Voir livre des Minutes 1918)

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_

## CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE ST-PHILIPPE DE NÉRI

CTÉ KAMOURASKA

## **RAPPORTS DE M. L'INSPECTEUR DUVAL (Année 1942-1943)**

Il informe les Commissaires de la bonne tenue des écoles par une discipline bien affermie. Il regrette les cas de maladie contagieuse qui ont diminué les progrès de certains élèves. Tout en soulignant dans quelques classes des faiblesses en matières secondaires, il affirme que la moyenne des notes accordées pour la mise en opération du cours d'études et les succès remportés est de 9 points sur 10. Il attribue ce résultat au bon travail de tous les enseignants qu'il félicite.

Le 18 décembre 1947, il note le peu d'expérience des titulaires qui se répartit comme suit:

1 an d'expérience: 4 titulaires; 2 ans: 3; 5 ans: 1; 6 ans: 2; 7 ans: 2; 9 ans: 1.

Il ajoute que dans l'enseignement où l'expérience est si importante, celle de ces personnes est plutôt courte.

M. Duval revient sur le sujet dans son rapport de fin d'année 1949, disant que la note moyenne de 7.9 points sur 10, accordée pour le succès des élèves est en rapport avec la faible moyenne des années d'enseignement du personnel. Le zèle compte beaucoup, dit-il, mais lorsque cette qualité est secondée par l'expérience, les résultats scolaires sont de plus en plus marquants. Il insiste encore sur ce point dans ses rapports subséquents.

Le 6 août 1964, il cite dans un rapport à son Inspecteur régional, que sa première préoccupation de l'année a été d'inviter les Commissaires à centraliser les écoles de rangs à celles du village. Il les a priés de faire adhérer leur municipalité à la future Commission scolaire Régionale de Rivière-du-Loup.

Bien que l'on dise beaucoup de biens de la centralisation des écoles, la réalité lui prouve le contraire. Dans les écoles centrales, où les élèves sont sensés recevoir un enseignement très progressif, les échecs des examens officiels se sont multipliés. Il les at-

tribue à divers mouvements scolaires qui, bien que louables, prennent trop de temps sur les heures d'enseignement. Comme résultat de la lutte constante que l'on a fait au par coeur à l'école, dit-il, on est arrivé à l'opposé. Rien n'est appris d'une manière approfondie. L'assiduité est meilleure dans les rangs qu'au village.

Il conseille l'achat pour la bibliothèque scolaire de livres adaptés aux âges et aux années de cours.

Il signale que la "Caisse d'Épargne" a favorisé l'économie chez les élèves qui ont donné des oboles à la Survivance française.

Les cercles d'études pédagogiques et les relations entre parents et maîtres ont été profitables. Leurs démarches pour recevoir les bulletins mensuels de leurs enfants leur ont appris des faiblesses en certaines matières. D'autres furent loués pour l'attention soutenue qu'ils apportent aux études des leurs.

Il remercie les membres du personnel enseignant pour le très louable dévouement qu'ils ont apporté à remplir leurs fonctions d'éducateur.

Signé: J. Amédée Duval, i.é.

En 1900, une institutrice recevait \$60.00 de salaire annuel, celui d'un professeur était d'environ \$220.00. Les revendications isolées de l'un ou l'autre titulaire étaient très peu considérées et rarement accordées. Une institutrice dont les services étaient payés au prix ci-haut mentionné, lit-on dans les Minutes d'une assemblée de la Commission scolaire, avait osé demander une augmentation de traitement. En réponse, il lui fut accordé \$4.00, à condition qu'elle se charge de l'entretien de l'école, allumage du feu le matin, lavages, balayages quotidiens, achat des balais, du savon, allumettes, etc... N'était-ce pas un moyen détourné de réduire le personnel féminin à l'impuissance et au mutisme le plus complet?.....

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **CORPORATION MUNICIPALE MONT-CARMEL**

Cité Kamouraska, P.Q.  
GOL 1W0



*Classe vers 1930*

**TABLEAU DES SALAIRES ANNUELS PAYÉS**

De 1894 à 1908: \$60.00; De 1908 à 1910: \$110.00; De 1910 à 1913: \$115.00; De 1913 à 1916: \$125.00; De 1916 à 1920: \$150.00; De 1920 à 1927: \$200.00; De 1927 à 1933: \$250.00; De 1933 à 1935: \$125.00; malheureux recul de 20 ans! De 1935 à 1936: \$150.00; De 1937 à 1942:

\$300.00; De 1942 à 1945: \$400.00; De 1945 à 1946: \$600.00 Minimum obtenu par l'arbitrage. + \$25.00 échelle de salaire annuelle selon les années d'expérience, \$750.00 maximum. De 1946 à 1951: \$600.00, Salaire uniforme qui le demeure également ainsi pour les années subséquentes. De 1951 à 1953: \$700.00; De 1953 à 1955: \$800.00; De 1955 à 1957: \$1,000.00; De 1957 à ? : \$1,500 minimum.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

**CORPORATION MUNICIPALE  
STE-HÉLÈNE**

Cté Kamouraska, P. Qué.  
Bureau du secrétaire



## NOS EDUCATEURS A L'HONNEUR

Plusieurs de nos éducateurs et éducatrices religieuses et laïques se sont vu décerner, au cours de leur longue carrière, l'une ou l'autre des décorations de l'Ordre du Mérite Scolaire en vertu de la Loi 18 Georges V, 1905, en reconnaissance de leur mérite et de leur dévouement exceptionnel à la cause de l'éducation. Les récipiendaires par ordre chronologique sont:

Mlle Marie Dumais - nommée "Membre de l'Ordre" le 10 février 1930, au 2<sup>ème</sup> degré, à titre de "Bien méritant", décorée de la médaille d'argent.

M. Prudent Martineau - "Commandeur de l'Ordre" le 16 mars 1948, 3<sup>ème</sup> degré, à titre de "Très méritant", décoré de la médaille d'Or à l'occasion du Jubilé d'Argent de sa carrière d'enseignement.

Mlle Alice Thériault - "Chevalier de l'Ordre" le 16 mai 1956, à titre de "Bien méritant" décorée de la médaille d'argent, 2<sup>ème</sup> degré.

Soeur Dorothee Corbeil (S. St-André-Marie) - récipiendaire du diplôme de "Commandeur" et de la

médaille d'Or, le 7 octobre 1962, à titre de "Très méritant", 3<sup>ème</sup> degré.

M.J. Amédée Duval, i.é. - "Officier" de l'Ordre le 24 mars 1967, avec diplôme de "Bien méritant", décoré de la médaille d'Argent, 2<sup>ème</sup> degré.

Soeur Eustelle Moquin (S.Ste-Eustelle) - "Officière" de l'Ordre le 9 décembre 1967, décorée de la médaille d'Argent, à titre de "Bien méritant", 2<sup>ème</sup> degré.

Mlles Alice Dumais et Thérèse Lebrun reçurent le 28 février 1960, des mains de Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque de Sainte-Anne, la "Croix de bronze" du mérite diocésain, particulièrement pour leur dévouement à la cause syndicale chez le personnel enseignant.

M. Ernest Ouellet, pour son dévouement incessant à remplir ses fonctions dans les postes importants qu'il a assumés sur le plan éducationnel, se vit remettre en 1959, une médaille d'Argent, don de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Sainte-Anne, et en 1968, une médaille d'Or par la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

Une plaque-souvenir lui a aussi été remise pour ses seize années de services à titre de Président de la Commission scolaire de Saint-Pascal.

## **EDUCATEURS ET EDUCATRICES LAIQUES DE CARRIERE**

Mlle Marie Dumais, 50 ans  
M. Prudent Martineau, 45 ans  
Mlle Alice Thériault, 40 ans  
M. Clément Lessard, 38 ans  
M. J.-Amédée Duval, 37 ans  
Mlle Thérèse Dumais, 35 ans  
Mlle Joséphine Gaudreau, 30 ans  
M. Adrien Messier, 28 ans  
Mlle Alice Dionne, 25 ans  
Mlle Alice Dumais, 25 ans  
Mme Jean-Baptiste Landry, 23 ans  
Mme Joseph-Damase Landry, 21 ans  
Mme Arsène Dionne, 21 ans  
Mlle Rose-Alma Dumais, 20 ans  
Mlle Emma Dancause, 20 ans  
Mlle Marguerite Laplante, 20 ans  
Mlle Victoria Bouchard, 20 ans  
Mlle Anna Lévesque, 20 ans

et un nombre imposant de Religieux et de Religieuses qui sont passés à Saint-Pascal jusqu'à nos jours, dont nous ne pouvons mentionner les noms, de crainte d'en oublier.



*Mlle Marie Dumais*

### **“50 ANS AU SERVICE DE L’ENFANCE” “1905 - 1955”**

Qui aurait pu croire que Mlle Marie Dumais, institutrice connue d'un si grand nombre de paroissiens, aurait fait mentir le proverbe qui dit: “Nul n'est prophète dans son pays”!

Cinquante ans d'enseignement dans sa “paroisse natale”, et toujours avec de si brillants succès, n'est-ce pas une carrière tout à fait exceptionnelle!

En ce “150e Anniversaire”,

Louange et Honneur soient rendus à sa mémoire.



*Monsieur Robert Thiboutot et sa classe.*

#### NOMS DES PROFESSEURS

M. Rodolphe Piuze - de 1829-  
 M. Aristobule Bérubé - à 1830 -  
 M. François Guimont - du 21 mars 1830 -  
 M. Louis-Auguste Desrochers - de déc. 1844 à mai  
 1846 - salaire 100 livres

Il nous a été impossible de trouver s'il y a eu des professeurs entre 1846 et 1871.

M. Joseph Pelletier - de 1871 à oct. 1873 - salaire 42 louis.

Il fut remplacé par Mlle Joséphine Gaudreau qui enseigna une trentaine d'années. A son décès, d'autres institutrices se succédèrent jusqu'en 1910.

M. J. Donat Dufour, de 1910 à 1913 - \$500.00 à \$600.00; M. Emile Gosselin - de 1913 à 1916 - \$600.00 à \$700.00; M. Anicet Chénard - de 1916 à 1917 - \$700.00; M. Charles L'Heureux - de 1917 à 1918 - \$700.00; M. Victorien Sirois - de 1918 à 1923 - \$700.00; M. Pierre Caron - de 1923 à 1925 - \$700.00; M. Robert Thiboutot - de 1925 à 1934 - \$700.00 à \$1,000.00; M. Romain Litalien - de 1934 à 1937 - \$550.00; M. J. Wellie Lemieux - de 1937 à 1944 - \$550.00 à \$1,200.00; M. Jean-Baptiste Gagnon - de 1944 à 1947 - \$1,300.00 à \$1,400.00; M. Gaston Beaudoin - de 1947 (départ) - \$1,400.00; M. Georges Lavoie - de 1947 à 1948 - \$1,500.00; M. Paul-Etienne Leclerc - de 1948 à 1955 - \$1,500 à \$2,300.00.

#### PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

M. Pierre Patry, curé: 1871-1874; M. F.A. Sirois, écuyer: 1874-1877; M. Pierre Patry, curé: 1877-1881; M. Bruno Picard, 1881-1883; M. Hubert Pelletier: 1883-1885; M. Joseph Bonenfant: 1885-1886; M. Frs-Xavier Hudon: 1886-1889; M. Georges Hudon: 1889-1892; M. Hubert Pelletier: 1892-1917; M. Auguste Voisine: 1917-1918; M. Martial Tardif: 1923-1925; M. Auguste Michaud: 1918-1923; M. Joseph Boucher: 1925-1926; M. Luc Dionne: 1926-1931; M. Mendoza Desjardins: 1931-1932; M. Ernest Soucy: 1932-1935; M. Euclide Ouellet: 1935-1936; M. Ernest Soucy: 1936-1941; M. Luc Landry: 1941-1943; M. Emile Ouellet: 1943-1945; M. Albert Lavoie: 1945-1948; M. Lucien Normand: 1948-1956; M. Ernest Ouellet: 1956-1972.

#### SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS

M. Antoine Blondeau: 1871-1881; M. François Normand: 1881-1912; M. Hector-Olivier Lachance: 1912-1919; M. A.-Eugène Mignault: 1919-1921; Me Albert St-Pierre (notaire): 1921-1926; M. Ulysse Pelletier: 1926-1934; M. Wilfrid Lévesque: 1934-1941; M. Auguste Roy: 1941-1944; M. Adalbert Anctil: 1944-1957; M. Lucien Dumais: 1957-1964; M. Arthur Bouchard: 1964 à nos jours.

## DÉBUTS DU SYNDICALISME ENSEIGNANT

La première Association des Institutrices Rurales vit le jour le 2 novembre 1936 dans le comté de Charlevoix, plus précisément à La Malbaie.

Institutrice au village des Eboulements dans une classe de 48 élèves au salaire annuel de \$125.00, qui était celui de la majorité des enseignantes de la Province, Mlle Laure Gaudreault avait lu un article du journaliste M. Ludger Duvernay daté du 6 mars 1845.

Se penchant sur le sort du personnel enseignant laïque du temps, il avait écrit ceci: "Nulle classe n'a plus que celle-là, besoin de la protection mutuelle qui ne s'obtient que par l'Association". Cette pertinente observation mit "90 ans" à mûrir et ne trouva son application qu'au moment, où le mot "Association" embrassa sa vocation controversée au Québec.

Le jour de cette fondation, les institutrices rurales se sont vu confirmer par le Comité Catholique de l'Instruction publique, une hausse de traitement leur garantissant un revenu minimum de \$300.00. Mais il n'aura fallu que quelques mois aux Commissaires, en exerçant des pressions sur le gouvernement, pour renverser la décision du Comité Catholique de l'Instruction publique (C.C.I.P.), et reporter le salaire minimum à \$250.00.

Ce geste éhonté, lit-on dans les archives, eut l'effet d'un coup de foudre. L'Association se mit à la tâche et décida de promouvoir et de défendre avec plus d'ardeur les intérêts de ses membres. Elle plaida si bien leur cause que dès le début de 1937, quatre associations s'étaient jointes à la première et se formèrent en Fédération.

La présidente et ses compagnes multiplièrent les démarches auprès des autorités gouvernementales et du Comité Catholique. Elles leur soumièrent des mémoires, illustrant l'état lamentable dans lequel vivaient les institutrices rurales, réclamant à temps et à contre-temps, une amélioration de leur sort.

Le 19 février 1937, accompagnée du porte-parole de chacune des Associations existantes, Mlle Gaudreault rencontre le Secrétaire provincial, M. Albini Paquette:

"Monsieur le Ministre, dit-elle, les institutrices qui furent longtemps des passives souffrant en silence, se sont mises en tête de se faire les avocates de leur propre cause. Nous ne venons pas ici pour suivre la mode, parce que les délégations sont bien portées et qu'il est chic de venir se balader au Parlement; nous ne gagnons pas assez pour nous payer ce luxe. Nous venons vous exposer nos misères. C'est pour vous donner la preuve que les institutrices ne sont pas satisfaites que nous avons insisté pour obtenir cette en-

trevue".

Au premier congrès en 1937, plus de treize associations, représentant trente comtés différents, traduisent le dynamisme d'une si jeune Fédération, et sa présidente définit le but de cette association essentiellement professionnelle: la sauvegarde de nos intérêts, le souci de nous assurer le pain quotidien... parce que dans notre province, trop nombreuses sont les institutrices qui ne gagnent pas un salaire suffisant pour pourvoir aux exigences les plus élémentaires de la vie.

La démarche entreprise et citée plus haut obtint qu'une subvention spéciale permit aux Commissions scolaires de porter le traitement annuel de \$125.00 à \$300.00.

Sensibles à l'augmentation dont elles bénéficièrent, les institutrices du district No. 60 de Kamouraska, formèrent le 26 mai 1940, leur propre Association et s'affilièrent à la Fédération provinciale. La première présidente fut Mlle Alice Thériault de Saint-Pascal; à Mlle Marie-Louise Dubé de Rivière-Ouelle fut confiée la vice-présidence, et à Mlle Rachel Richard, le secrétariat. En octobre de la même année, elle remplaça Mlle Thériault démissionnaire et Mlle Aline Duval fut nommée secrétaire.

En janvier 1941, Mlle Richard quitta définitivement l'enseignement, mais l'oeuvre du recrutement des membres se poursuivit jusqu'en mai. A l'assemblée générale de ce mois, Mlle Alice Dumais fut élue à la présidence, charge lourde de responsabilités qu'elle assumait jusqu'en 1952.

Grâce à d'autres interventions de la Fédération des Institutrices Rurales (F.I.R.), un nouvel octroi accordé, permit aux Commissions scolaires de hausser le salaire à \$400.00 dès l'année 1942-43 au lieu de 1943-44 ou 1944-45. Les bénéficiaires de toute la région profitèrent de cet avantage dû aux calculs de leur aumônier, M. le Chanoine Florido Gagné qui se chargea de prouver aux Commissaires du temps le profit réalisable, en choisissant la première option de subvention offerte.

Pendant ce temps, le recrutement se poursuivait rapidement à la Fédération des Institutrices, de sorte que toute une kyrielle d'associations surgirent et s'y affilièrent. Dix ans plus tard en 1947, sept mille membres étaient groupés en 69 associations rurales.

Le rêve de la fondatrice, cette institutrice de carrière, qui se faisait aussi journaliste à ses heures, surnommée la "reine des institutrices de campagnes" et "la plus grande figure féminine de la cause syndicale chez les enseignantes", était réalisé.

Malgré des instances réitérées auprès du gouvernement et des Commissions scolaires pendant sept ans, le traitement hebdomadaire de plusieurs institutrices de la Province n'était encore que de \$5.60, soit

\$300.00 par année, comme en témoigne une institutrice de l'époque, donnant le détail de ses dépenses obligatoires.

Pension	\$120.00
Blanchissage	10.00
Voyages	20.00
Pharmacie, médecin et papeterie	15.00
Abonnement au journal	3.00
Place de blanc à l'église	3.00
Livres	5.00
Assurance-vie	24.00
Oeuvres de charité	3.00
Capitation & fond de pension	10.00
Habillement	50.00
2 mois de vacances	25.00
Divers	15.00
TOTAL	\$303.00

En plus de son travail de sensibilisation de la population et du gouvernement, la Fédération des I.C.R. avait réussi à assurer le recyclage de ses membres en leur proposant la création de plus de mille cercles d'études pédagogiques; dans bien des cas, elle aura aussi permis à plusieurs institutrices de voir doubler et même tripler leur salaire. Dès 1940, le Cercle Mgr.-Boucher était fondé à Saint-Pascal et rendit de grands services aux titulaires qui participaient aux sujets choisis selon les besoins de chacun. La fidélité à la réunion mensuelle dont la première présidente était Mlle Rose-Alma Pelletier et la secrétaire Mlle Aline Duval a produit des fruits intéressants.

L'aumônier Mgr. Boucher, M. l'Inspecteur Amédée Duval et M. Wellie Lemieux professeur, étaient les arbitres des questions les plus épineuses.



## PROJET DE CONVENTION COLLECTIVE ET ARBITRAGE (1945)

La Fédération ne s'arrêta pas dans ses revendications, mais elle se rendit compte qu'il n'appartenait plus à elle, mais bien aux "Commissions scolaires" de solliciter des subventions pour les aider à payer à leurs institutrices un traitement plus équitable. Elle résolut de leur présenter un projet provincial de convention collective.

L'Association du district No. 60 de Kamouraska, dont le siège social était à Saint-Pascal exécuta le mot d'ordre; treize articles y étaient insérés, les voici:

Mandat du Syndicat - Application de la convention - Salaire pour les enseignantes, soit:-

a) les débutantes, celles qui n'ont pas encore enseigné, \$600.00 par année;

b) les expérimentées, qui ont enseigné dans une école:

avec 1 an d'expérience: \$650.00 par année; 2 ans d'expérience: \$700.00 par année; 3 ans d'expérience: \$750.00 par année; 4 ans d'expérience: \$800.00 par année; 5 ans d'expérience: \$850.00 par année; 6 ans d'expérience: \$900.00 par année; 7 ans d'expérience: \$950.00 par année; 8 ans d'expérience et plus: \$1,000.00 par année.

Les autres articles étaient les suivants:

Balayage et époussetage des classes - Entretien - Obligations de la Commission - Engagement des institutrices - Absence - Obligations des Institutrices - Préférence syndicale - Représentants du Syndicat - Fourniture de local - Durée de la convention.

Ce projet de convention collective soumis le 22 avril 1945 pour être signé entre l'Association des Institutrices Rurales et Messieurs les Commissaires dans lequel était demandé un salaire minimum de \$600.00 pour les débutantes, avec une échelle de salaire de \$50.00 par année et un maximum de \$1,000.00, ne reçut pas un bon accueil.

Le 23 juillet, l'engagement du personnel se fit au traitement uniforme de \$500.00. Les institutrices devaient signer leur contrat individuel dans un délai de huit jours. Certaines d'entre elles, enseignant les années précédentes, ne furent pas engagées à cause de leurs activités syndicales et remplacées par des non-syndiquées venues de l'extérieur.

L'Association se vit dans l'obligation de demander un conciliateur du Ministère du Travail et sa rencontre avec les deux parties se termina par un échec.

Un tribunal d'arbitrage fut constitué en vertu de la Loi des différends entre les services publics et leurs salariés. Il se composait de M. Lionel Drapeau, pré-

sident, du Dr Albert Royer et de Me Roger Thibodeau, avocat.

Les procédures eurent lieu à Saint-Pascal, du 15 au 18 octobre, puis ajournées au 19 novembre et se terminèrent le 20 du même mois. Les plaidoiries se déroulèrent à Québec par M. Marie-Louis Beau- lieu, représentant de l'Association et Me Victor Tré- panier pour la Commission scolaire.

Le jugement rendu le 11 février 1946 accordait aux institutrices débutantes de Saint-Pascal, un salaire minimum de \$600.00 plus une échelle de salaire de \$25.00 par année de services et un maximum de \$750.00 après six ans d'expérience.

Le refus de la Commission scolaire d'exécuter la sentence arbitrale força l'Association à soumettre le litige à la Cour Supérieure en réclamation du paiement des salaires qui y étaient fixés.

Après avoir entendu les prétentions des deux parties en cause, le juge donna raison à la demande- resse dans ses conclusions et ordonna que la senten- ce arbitrale soit exécutée pour la période du pre- mier septembre 1945 au premier juillet 1946.

Il décréta que ce jugement, quant aux Relations ouvrières entre les parties, aura les mêmes effets durant cette période qu'une convention collective incor- porant les conditions qui étaient fixées dans la senten- ce.

Malheureusement, cette ascension des salaires ne se poursuivit pas puisque l'article 25 de la Loi pour as- surer le progrès de l'éducation votée au printemps de 1946 retira aux enseignantes rurales le droit à l'arbitrage.

Cette suppression permit à la Commission scolaire d'uniformiser le salaire à \$600.00 pour les années 1946 à 1947, rendit le recrutement du personnel ensei- gnant qualifié plus difficile et encouragea l'engage- ment de jeunes filles non préparées à enseigner.

Les arbitrages n'ont pas été uniques à notre région; il y en eut dans presque toutes les Commissions sco- laires de la province. Les sentences favorables aux institutrices soulevèrent de vives protestations qui mirent l'Association en péril. Dans les centres ru- raux, là où le besoin était le plus urgent, elle menaçait de s'éteindre.

En 1946, la fusion des trois Fédérations, Cités et Villes, Instituteurs ruraux et Institutrices rurales for- ma la Corporation des Enseignants, appelée plus tard, la Centrale d'Enseignement du Québec.

Pour faciliter la négociation des conventions collec- tives, le Statut de la Corporation fut modifié en 1953, en Fédérations diocésaines, pour discuter sur le mê- me palier avec les Commissions Scolaires organisées au niveau diocésain.

Avec 1957, commence l'ère des conventions collec- tives acceptées et signées, non sans difficultés, il faut l'admettre. Toutefois, lors de leur renouvellement, les degrés de scolarité, les années de services, les cours de spécialisation et de perfectionnement, cer- tains avantages sociaux sont reconnus et mieux con- sidérés par la Commission scolaire Jean Chapais et la Régionale du Grand-Portage.

En 1959, le salaire minimum légal passa de \$1,000. à \$1,500. Les enseignants ruraux retrouvèrent leur droit de recours à l'arbitrage. De plus, l'adhésion à la Corporation devint obligatoire pour tous les éduca- teurs et depuis, leur contribution est déduite à la sour- ce.

Les destitutions permises aux Commissions scolai- res, dispensées d'en donner les raisons par l'article 232 du Code scolaire, qui avait donné lieu à tant d'a- bus, devinrent chose du passé.

Le 17 février 1967, était sanctionné le "Bill 25" qui assurait à l'enfant le droit à l'éducation et insti- tuait un nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire.

Ce projet mettait fin aux grèves qui sévissaient alors, un peu partout dans la province. Il prolongeait certaines conventions collectives jusqu'au 30 juin 1968 et mettait en place un mécanisme en vue de la négociation à l'échelle provinciale.

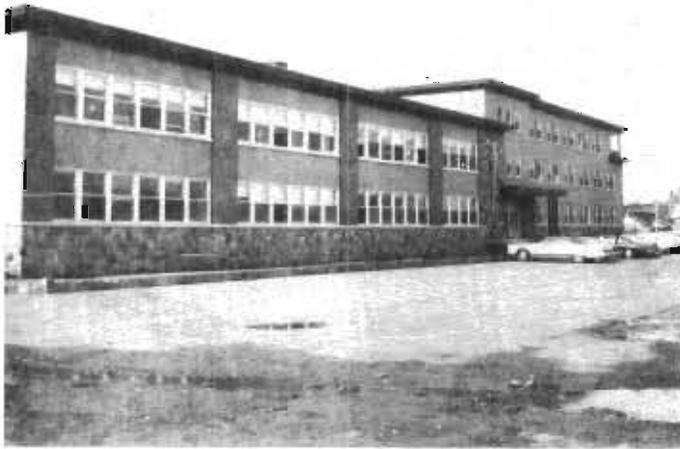
Aucun instituteur visé par ce projet ne devait su- bir une baisse de traitement et tous les enseignants avaient droit à une augmentation substantielle.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que, même si tout n'est pas parfait dans le milieu scolaire, grâce au Syndicat des Enseignants du Grand-Portage, nos pro- fesseurs actuels peuvent revendiquer avec fierté leurs "droits", leur place au soleil et les moyens de s'y maintenir.

Mieux renseignés depuis leur appartenance à leur propre Fédération, les Commissaires favorisent d'avan- tage l'engagement de professeurs qualifiés. Ils reconnais- sent qu'un salaire plus équitable leur permet de remplir leurs fonctions avec une efficacité et une sécurité ac- crues.

De leur côté, les enseignants se sentent appuyés et défendus par leur Syndicat professionnel. Lorsque se sont élevés des griefs et que la négociation n'a pas été possible entre les Commissions scolaires et leurs employés, ceux-ci ont été, le 15 décembre 1972, sous le coup d'un décret qui a déterminé leurs conditions de travail jusqu'au 30 juin 1975.

La signature de la dernière convention collective da- te de juin 1976 et leur a apporté des avantages apprécia- bles.



## CONSTRUCTION DU COLLEGE

La fermeture du Cours commercial qui se donnait au Collège de la Pocatière et une recommandation de M.J. Amédée Duval, i.é., de construire pour les garçons une nouvelle école centrale, obligèrent les Commissaires à réfléchir sur ce sujet.

Le 6 mai 1946, ils formèrent un comité d'étude sur le projet de construction d'une Ecole Supérieure pour les garçons. Pour diverses raisons, il ne se concrétisa que six ans plus tard.

Le 6 janvier 1952, par une résolution adressée au Département de l'Instruction publique, les Commissaires demandaient l'autorisation de construire un pensionnat régional.

A leur séance de février, les plans et devis préparés par M. Pierre Rinfret étaient soumis, mais ce n'est que le 12 septembre 1953 que des soumissions furent demandées. Le contrat accordé à M. Laurent Giroux fut signé le 28 mars 1954. Le 12 juillet suivant, le terrain fut acheté de MM. Oscar Pelletier et Philippe Richard. Le 2 septembre, Mgr le curé Boucher en faisait la bénédiction à l'occasion de la levée de la première pelletée de terre.

Le contrat d'engagement des Frères des Ecoles Chrétiennes est signé le 10 mai 1955. A la mi-juillet, les premiers arrivés trouvèrent chambre et pension chez M. Joseph-Paul Lavoie, en attendant l'aménagement de leur résidence.

Le 15 août, les obédiences chez les Frères en accordèrent huit à Saint-Pascal et le Frère Marcel-Norbert fut le premier directeur. A l'ouverture, le 12 septembre, 156 élèves externes et pensionnaires s'y inscrivirent, groupés en cinq classes. La chapelle terminée, Mgr Boucher y célébra la première messe le 12 novembre, assisté de deux étudiants.

M. l'Abbé Ludger Drapeau arriva comme aumônier le 12 novembre.

En l'année 1956, le collège reçut la visite de Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne et de Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, du R.F. Marc-Marie, provincial.

Juin permet à l'Institution de préparer le Reposoir pour la procession de la Fête-Dieu et les examens de fin d'année précédent le départ pour les vacances.

Pour l'année 1956-1957, 84 pensionnaires sont admis; en plus des dix professeurs religieux, cinq institutrices laïques complètent le personnel enseignant.

L'automne est marqué par le décès de Mgr le Chanoine Evariste Boucher survenu le 5 septembre. Ce fut un deuil paroissial. En hommage à sa regrettée mémoire, le collège qui n'était pas encore baptisé, prit le nom de "Ecole Secondaire Mgr-Boucher". Il en avait été le promoteur après de longues séances, de méditations solitaires, de dévouement de sa part et de ses collaborateurs.

La devise de l'Ecole: "Religion, Science", indique que l'esprit surnaturel développé à la classe de religion doit pénétrer toutes les activités scolaires.

A l'occasion de l'incendie de l'Institution Chanoine-Beudet survenu le 7 novembre, les Frères prêtèrent main forte aux sinistrés.

Le 19 mai 1957 resta mémorable, par l'organisa-

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



## CONSTRUCTION LAPLANTE LTÉE

GUY LAPLANTE

C.P. 217  
300 AVE CHAPLEAU,  
TÉL. (418) 492-2601

VILLE ST-PASCAL  
CTÉ KAM.  
P. QUÉ.

tion d'une fête lors de la bénédiction solennelle de l'École, présidée par M. le curé Robert Côté, assisté de MM les Abbés Ludger Drapeau et Robert Campagna. Au chant du Veni Creator et de diverses oraisons, une procession se déroula à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, en présence du Clergé, des Invités d'honneur, des autorités scolaires et civiles, des professeurs, des élèves et de la population.

Quelques activités sportives et sociales suivirent la bénédiction. Un banquet fut offert et des discours furent prononcés par le Frère directeur Marcel-Norbert, M. Jules Omer Desaulniers, Surintendant de l'Instruction publique, le Secrétaire provincial M. Yves Prévost et M. le curé Robert Côté. Une soirée folklorique organisée par M. I. Frère clôtura la journée.

Les derniers examens de promotion terminés, c'est le départ pour les vacances toujours si vite passées.

Le 3 septembre 1958, pensionnaires et externes ont la joie de se retrouver pour une nouvelle année scolaire. Elle sera pour plusieurs la dernière et peut-être celle d'un choix définitif pour l'avenir. Les jours s'écoulaient au fil des événements vers l'idéal de chaque étudiant dans une perspective de réussite.

Mai 1958 marque la première promotion des 16 finissants. A cette soirée, le Frère directeur, dans ses mots d'adieu leur donne de précieux conseils sur la façon de vivre sérieusement leur vie. A son tour, M. Gilles Ouellet, président de la classe, au nom de ses confrères, exprime des sentiments de gratitude envers tous les parents. Il rend aussi un hommage de reconnaissance à l'égard des éducateurs de la maison dont le rôle a été de faire d'eux des "hommes".

Pendant dix ans, les Frères des Ecoles Chrétiennes, en plus d'enseigner "religion et sciences" selon la devise de l'École, ont été les promoteurs de divers mouvements de jeunesse: Corps de cadets, Jeunesse étudiante, Festival sportif, Cercles Bénilde, Lacordaire, d'Orientation, Retraite scolaire, Club "4-H" etc.

En 1960-61, une option du cours secondaire leur a permis d'enseigner la première année du Cours classique.

De 1962 à 1964, le "bill 60" permit l'accessibilité de l'éducation à tous les enfants. Favorisés par le transport scolaire, ceux des rangs fréquentent depuis, les écoles de la ville.

En 1965, rappelés par leurs Supérieurs, les F. E.C. furent remplacés par onze Frères de Sainte-Croix. Ils gardèrent le pensionnat pendant deux ans. Le F. Rosaire Dubois assumait la direction de l'École.

En 1972, les Commissions scolaires voisines se sont regroupées en une seule pour l'échange des services. Elle prit le nom de Commission scolaire "Jean Chapais". Ses bureaux d'administration occupent des locaux à l'École Mgr Boucher qui reçoit encore plusieurs classes de l'élémentaire.

## AUMONIERS DU COLLEGE DE 1955 A 1965.

M. l'Abbé Ludger Drapeau  
M. l'Abbé Robert Campagna  
M. l'Abbé Robert Hudon  
M. l'Abbé Dominique Ménard  
M. l'Abbé Louis-Georges Caron  
M. l'abbé Jean-Guy Caron

### Frères directeurs:

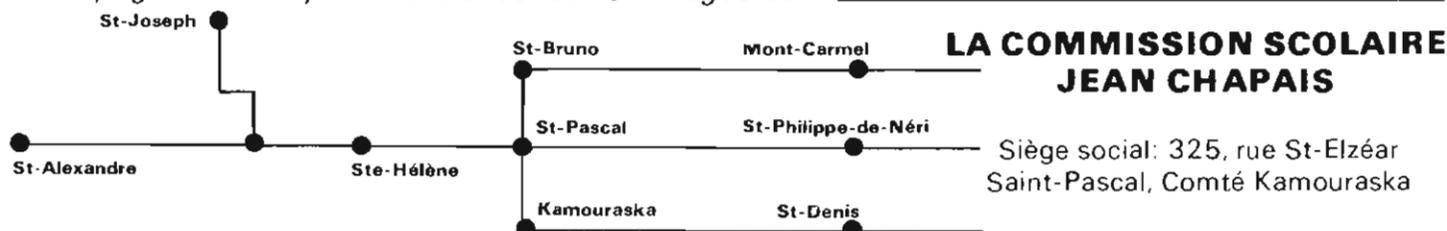
Frère Marcel-Norbert, E.C.      Frère Maurèle, E.C.  
Frère Yvon, E.C.              Frère Rosaire Dubois, S.C.  
Frère Laurent, E.C.          Frère Paul Messier, S.C.

Par ce récit entrecoupé au fil des ans, écrit à la louange de l'évolution éducative depuis les débuts de Saint-Pascal, l'auteur a voulu rendre hommage à tous les "Enseignants" qui se sont succédé aux diverses chaires scolaires.

Aux "Educateurs" actuels et à ceux de l'avenir, il souhaite une continuelle ascension vers un idéal toujours plus élevé, pour le progrès de notre cher milieu paroissial.

Alice Dumais

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



# UN GRAND EDUCATEUR



**M. le Chanoine A. BEAUDET.**

Saint-Pascal, comme groupement religieux et civil existait depuis 1829.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, une douzaine d'écoles étaient organisées sur l'étendue de son territoire, qui comprenait alors la paroisse de St-Bruno et une partie de celle de Saint-Germain, non encore érigées civilement.

Dans cette vaste paroisse spirituellement et matériellement déjà très développée, arriva en 1897, le curé Alphonse Beaudet.

Que lui restait-il à faire?... maintenir sans plus, ce qui existait... ou créer du nouveau qui serait la continuation de l'ancien?...

On dut, sans doute, le "voir venir", comme disent les gens... Que changera-t-il?... Que gardera-t-il?...

On ignorait son zèle ingénieux, son dynamisme et comme l'on dit couramment aujourd'hui, on ignorait son "charisme"; ce don reçu non pour soi, mais pour le bien des autres. On ne connaissait rien non plus, de sa créativité tenace.

Au tout début du vingtième siècle, une sorte de résurrection des écoles et de l'instruction se manifestaient. Mais l'instruction était loin de ce que M. Beaudet la voulait.

Ce qu'il envisageait, le projet qu'il nourrissait: "re-créer l'instruction" à Saint-Pascal.

Retenons cela pour le moment... l'avenir se charge d'en révéler davantage...

## **NAISSANCE D'UNE OEUVRE**

En 1899, dans une lointaine vision des choses, il entrevoit de fonder une oeuvre d'éducation en faveur des jeunes filles. Oeuvre qui préparerait la jeunesse fémi-

nine à l'organisation pratique et morale du foyer. Son projet... il le concrétisera avec le temps.

Un premier effort est tenté pour avoir une communauté religieuse qui se chargera de l'école modèle du village.

Les documents consultés nous révèlent qu'il écrit le 2 mai 1899 à la Supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame, demande quatre institutrices, promet un salaire de cent dollars (\$100.), une résidence non pas extra, mais passable dans l'école du village.

La réponse, en date du 8 mai, est décevante pour M. Beaudet. La communauté n'a pas de sujets à fournir.

Deux ans plus tard, en septembre 1902, il réussit à confier les classes du village, (son école modèle) arrondissement no. 3 aux "Religieuses Servantes du Saint Coeur de Marie" une communauté française. Ces religieuses sont les premières à avoir enseigné aux filles à St-Pascal.

Elles en préparèrent plusieurs aux examens du Bureau Central de Québec, dont les assises se tenaient chaque année, après la mi-juin, à Rivière-du-Loup. Pendant quelques jours, leur savoir, sur toutes les matières au programme, était mis à l'épreuve. La période de correction, soit tout le mois de juillet, causait grand souci aux candidates. Mais quelle joie indicible provoquait l'arrivée de ce brevet si ardemment désiré.

Toutefois entre la théorie et la pratique, la marge a toujours été grande. Les nouvelles diplômées n'avaient pas l'avantage d'enseigner uniquement à des élèves bien doués. D'où les succès variés... Quand même, la plupart d'entre elles devinrent d'excellentes institutrices et les registres anciens conservent l'appréciation de leurs succès.

Et le curé Beaudet de continuer à mûrir l'oeuvre de sa vie. Si jamais il parvient à bâtir, à ouvrir l'école ménagère de son "rêve" la direction en sera confiée à une communauté canadienne. C'est statué, classé...

Deux autres années s'écoulaient pendant lesquelles monsieur Beaudet cultive son dessein, plus résolu que jamais, à le mener à terme.

Une rencontre fortuite avec un employé du gouvernement: M.O.E. Dallaire lui fournit l'occasion de causer à son aise du cher projet: d'un "couvent" où l'on donnerait l'enseignement ménager, aux jeunes filles. "L'idée est géniale" lui est-il répondu. "Il faudra pour cela vous adresser au Ministère de l'Agriculture".

C'était la première franche démarche en faveur de

cette école qui deviendra plus tard un exceptionnel foyer de lumière pour un grand nombre de jeunes filles.

Les démarches se poursuivent auprès de l'Ordinaire du lieu, auprès de plusieurs communautés. Toutes refusent d'entreprendre une telle oeuvre.

Mais M. Beudet qui n'est pas homme à déposer les armes, même après plusieurs échecs dira: "J'étais, quand même, bienheureux des refus successifs, car c'étaient les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame que je voulais pour la direction de cette école".

A la suite d'une seconde entrevue avec l'ordinaire du lieu, l'Archevêque de Québec, Mgr L.N. Bégin, à qui il fait part de tout l'insuccès de ses approches des communautés; monsieur Beudet obtient, malgré tout, la permission de commencer son couvent, confiant en la Providence qui le secourrait dans l'avenir.

Le temps est un grand maître. Il résout souvent bien des difficultés. Les démarches auprès du Ministère de l'Agriculture sont fructueuses. Il est prêt à mettre au crédit de l'école ménagère une somme annuelle de quinze cents dollars (\$1500) aussitôt que cette école sera ouverte à l'enseignement.

Encouragé cette fois par le Ministère et par les religieuses du couvent de Kamouraska, que le projet ne laisse pas indifférentes, Monsieur le curé, après avoir essuyé deux refus de la communauté, mettant son amour-propre à la porte, s'adresse à nouveau en avril 1904, au conseil de la maison mère de la Congrégation de Notre-Dame.

Un troisième refus vient s'ajouter aux précédents, toujours de la part du Conseil général de la communauté.

Vers la fin de mai 1904, une parente de M. Beudet, religieuse à la Congrégation de Notre-Dame est mise au courant du projet de son neveu. Vivement intéressée à l'oeuvre nouvelle, elle l'encourage à ne rien abandonner de son entreprise.

Il n'en faut pas autant à Monsieur le curé pour relever son courage et penser que tout le Ciel lui devient favorable.

Dès lors, il reprend de nouvelles relations avec le Conseil de la Congrégation de Notre-Dame, par l'intermédiaire de cette chère tante.

Une correspondance, étoffée d'accents pathétiques, s'engage et révèle la ténacité, de cet homme dépareillé.

Voici certains extraits de l'une de ces lettres.

"Si Marguerite Bourgeoys, écrit-il, revenait en personne, elle ne refuserait pas l'oeuvre qui s'impose, elle qui n'a pas reculé devant aucun sacrifice..."

Mon archevêque bénit l'entreprise en voie de réalisation, et il en espère beaucoup de bien...

La communauté aurait-elle le "néfaste courage" de refuser son concours à une oeuvre que je veux canadienne, nationalement canadienne. C'est pourquoi, je n'ai pas voulu entrer en affaires avec d'autres communautés.

Je suis incliné naturellement vers le vôtre, et je crois que l'Esprit-Saint et vos soeurs de Kamouraska, qui connaissent les alentours, feront incliner la balance en notre faveur.

Veillez donc aussitôt que possible, avec mon ange gardien et celui de notre école ménagère, décider vos supérieures à accepter ce que Mère Bourgeoys leur défend de refuser".

Cette lettre ne dépeint-elle pas la foi, la confiance, la ténacité à un degré incroyable, de cet apôtre qui subit la lutte et les contradictions pour accomplir une oeuvre que lui inspire la divine Providence?

A Montréal, la question rebondit au Conseil général, elle est de nouveau portée devant l'Ordinaire du lieu, en l'occurrence, Sa grandeur Monseigneur Paul Bruchési qui a cette parole prophétique: "Cet homme a trop de volonté, il réussira. Acceptez!"

Les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame acceptent immédiatement la direction de la future Ecole Ménagère.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



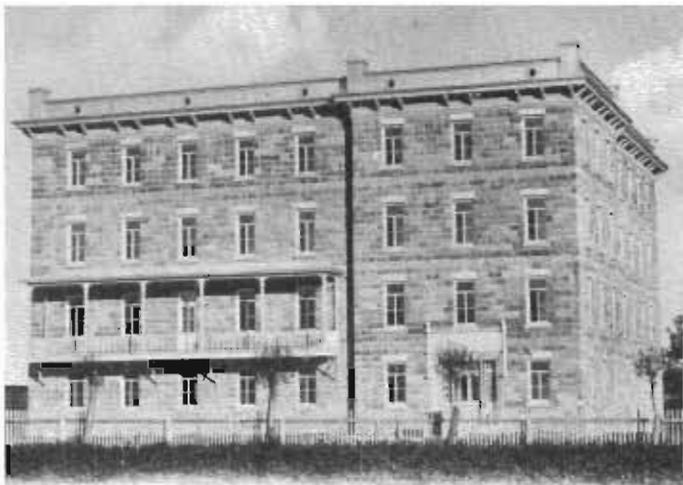
**J.S. LEVESQUE LTÉE**

107, rue Fraser,  
Rivière-du-Loup, P.Q.  
Martin Lévesque, Prés.

Les premières conventions sont signées au presbytère de St-Pascal le 20 avril 1905 et le contrat définitif le 10 août 1905.

Le 19 août 1905, à titres de fondatrices quatre religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, arrivent à St-Pascal, à la grande satisfaction de M. le curé et, paraît-il, au contentement "unanime" des citoyens de la paroisse. Elles sont reçues au presbytère, la maison n'étant pas suffisamment aménagée.

Au 31 août, le nombre des religieuses est de huit pour l'École Ménagère.



46. 56. ST. PASCAL, Ecole Ménagère.

19: FRENCH & KIRKUP, Québec.

Les portes s'ouvrent le 11 septembre, à 127 élèves dont 12 pensionnaires, 115 externes (61 filles et 54 garçons). Les deux classes de garçons seront confiées à des institutrices laïques, mais la direction aux religieuses.

Voici les noms des premières pensionnaires:  
Rose-Anna Landry, Saint-Pascal  
Marie-Louise Landry, Saint Pascal

Alice Lavoie, Saint-Pascal  
Berthe Marier, Fraserville  
Ernestine Morneau, Saint-Pascal  
Marie-Anne Bérubé, Saint-Pascal  
Adéla Arsenault, Saint-Gervais  
Alvine Plourde, Rivière-Ouelle  
Rose-Anna Lagacé, Saint-Pascal  
Angéline Pelletier, Fraserville  
Marie-Bernadette Parent, Saint-Gervais  
Marie-Louise Caron, Saint-Pascal  
Thérèse Nicole } Possiblement de  
Marguerite Nicole } Montmagny

## MISSION NOUVELLE

L'École ménagère inaugure sa mission. Les autorités dirigeantes entendent développer de pair avec le programme officiel du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, le programme d'économie domestique spécifique à une École ménagère.

Au début, le programme ménager, strictement obligatoire, fait reculer plus d'une élève. Monsieur le curé et ses collaboratrices n'entendent faire aucune concession. C'est une école ménagère donc, il lui faut un programme ménager. "Vous êtes libres d'aller ailleurs, dit monsieur Beudet; d'ici à Québec, il y a vingt (20) pensionnats, faites votre choix".

Le prix régulier de la pension est de soixante dollars (\$60.00) par année. En raison des bourses octroyées par le Gouvernement provincial, les bénéficiaires n'auront à verser que quatre dollars (\$4.00) par mois.

L'École entend vivre sa devise: "Le labeur vient à bout de tout".

## EVALUATION

Après une expérience de quinze mois, l'École ménagère de Saint-Pascal constate que son programme: ajouter l'enseignement ménager à l'enseignement ordinaire dispensé dans la plupart des maisons d'enseignement de la province, (soit au cours élémentaire, modèle et académique) est réalisable.

Surgissent alors des critiques: cours trop long, sur-

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_

**LARRIVÉE & FRÈRE INC**

C.P. 1210

**TROIS-PISTOLES, QUÉ**

menage, l'éducation ménagère se fait toute seule au sein des familles... Luttés multiples donc, pour gagner l'opinion publique et prouver l'excellence de ce nouveau système d'éducation.

Malgré les préjugés, les incompréhensions, voire certaines hostilités au sujet du programme et des règlements de l'École, le nombre des élèves augmente. En septembre 1908, au registre des entrées on inscrit 65 pensionnaires, chiffre magnifique pour une institution qui ne compte que deux ans d'existence. Il serait difficile d'en accepter davantage.



## PROGRES

Outre les cours académique, moyen et élémentaire, et les cours ménagers combinés, un cours spécial est inauguré en 1909, pour les élèves qui possèdent un diplôme du Bureau Central de Québec et désirent suivre uniquement le cours ménager.

La direction de l'École souhaite l'affiliation à l'Université Laval de Québec. Cette même année 1909, l'Université acquiesce à ce désir le 23 juin et Mgr L.N. Bégin, chancelier de l'Université le proclame officiellement le 24 juin.

Dès le début de la fondation de l'École, en 1904, il avait été question d'un voyage en Europe pour permettre aux religieuses affectées à la direction, de visiter les principaux centres ménagers de divers pays. La récente affiliation à l'Université Laval précipite ce voyage. Les meilleurs amis de l'École ménagère l'approuvent et le conseillent fortement pour faire face à l'opinion publique qui se demande toujours comment faire de l'enseignement ménager spécialisé sans études spéciales?

Le 30 juin 1909, l'abbé Beaudet délègue la directrice de l'École: S.S. Marie-Vitaline et une compagne, en voyage d'étude outre-mer. Il assume lui-même les frais de voyage et de séjour. Les deux religieuses auront l'avantage de visiter les meilleures établisse-

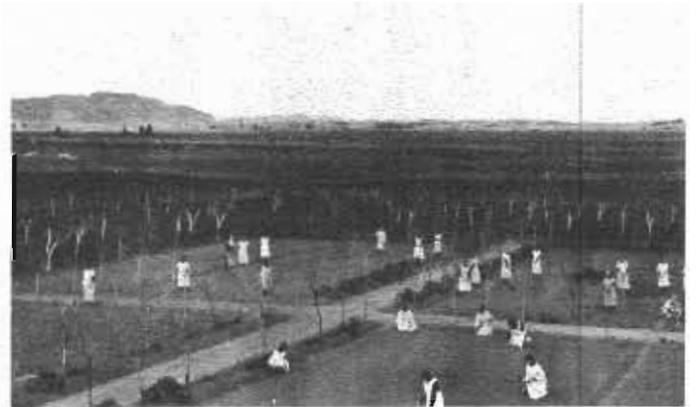
ments ménagers de l'époque: Fribourg, Bruxelles, Louvain, Bruges, Paris. Ce rêve de l'année 1904, devenait une aurore pour l'oeuvre commencée à Saint-Pascal. "On gagne toujours à ajouter la sagesse d'autrui à la sienne".

Munies de lettres de créances et des autres papiers nécessaires, chèques de voyageurs, billets de passage, le 6 juillet les voyageuses s'embarquent sur la "Savoie" en destination de Fribourg, et ne reviennent à Saint-Pascal que le 18 septembre.

De retour, elles sont convaincues de cette idée, que seule une Ecole Normale Classico-ménagère leur permettra de faire rayonner sur nos populations le bienfait de leur enseignement.

Fort de cette conviction, M. Beaudet dit: "C'est l'enseignement de l'avenir, ce serait faire fausse route que de ne pas entrer dans cette voie".

Monsieur le curé ne se reposera pas tant qu'il n'aura pas atteint son idéal. Le manque de terrain est une grande lacune dans une oeuvre telle que celle qui se poursuit à Saint-Pascal. Monsieur le curé et les autorités de l'École le déplorent. Dans les conditions actuelles comment arriver à donner un enseignement ménager agricole pratique et efficace? La nécessité fait loi: il faut, pour l'enseignement une terre, des champs de démonstration, du terrain pour le jardinage, etc.



De plus, des cours spéciaux d'Agriculture, selon un programme assez élaboré, exigent de la pratique; entretien du jardin potager, du parterre, arboriculture, aviculture, industrie laitière, apiculture, tissage, couture, etc...

Dès lors, Monsieur le curé fait l'achat de la terre avoisinant l'École Ménagère, terrain que la Congrégation de Notre-Dame de St-Pascal acquerra par la suite.

Dans le but d'organiser une ferme modèle, une délégation de St-Pascal visite la ferme des Trappistes à

Oka et le collège Mc Donald à Ste-Anne de Bellevue.

A visiter, à confronter, à discuter avec ces experts fermiers, les idées poussent et "la lumière jaillit".

Après quatre jours d'exploration, la délégation rentre à Saint-Pascal, riche de toutes les connaissances puisées au cours d'un si beau voyage d'études et bien décidée à faire bénéficier l'Ecole de ses nouvelles acquisitions.

## **INFLUENCE DANS LA PAROISSE**

Depuis une vingtaine d'années, il se produit en Europe un mouvement très accentué en faveur de la fondation d'écoles ménagères.

Dans la province de Québec, tout le monde se préoccupe avec sollicitude d'une réforme de l'enseignement. "Il importe de préparer les femmes au rôle qu'elles doivent remplir à leur foyer, dans la société, dans la vie", disent les autorités ecclésiastiques et civiles. Un digne prélat du Québec souhaite que les couvents de nos campagnes deviennent des écoles ménagères. D'où l'on conclut que c'est l'époque caractérisée de ces écoles où l'enseignement ménager n'est pas réduit à une oeuvre grossière et matérielle, mais entendu comme science qui donne à la jeune fille une éducation complète et intégrale.

Voilà qui vient, semble-t-il, au secours de la société moderne, par l'amélioration de l'éducation féminine.

Ainsi, comprenait-on, en 1910, l'importance de l'instruction ménagère et la nécessité de l'inscrire dans le programme d'études des jeunes filles.

A Saint-Pascal, le nombre des élèves s'accroît, l'espace se rétrécit, l'Ecole est dans une impasse. L'élargissement des murs s'impose sinon, l'oeuvre est menacée. Du coup, on s'expose à la voir périr. Après avoir pesé ce qu'un refus d'agrandissement pourrait entraîner, le Conseil de la Congrégation de Notre-Dame consent à un agrandissement. L'année 1911-12 en verra la réalisation.

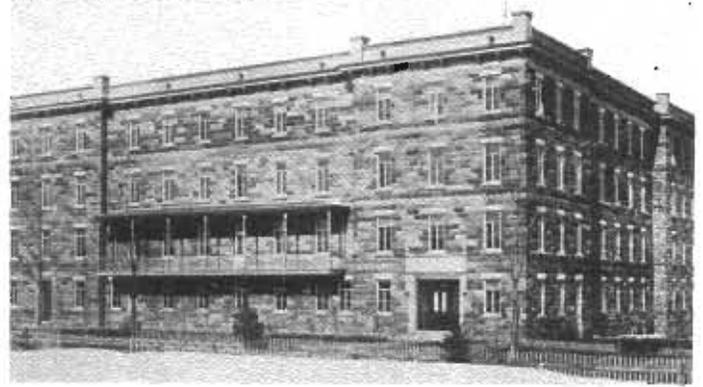
L'affiliation à Laval a couronné le travail ardu du vénéré fondateur. "L'Ecole Ménagère ne fait pas seulement oeuvre utile, dit Mgr Héту, délégué de l'Université, à la séance de fin d'année, elle fait surtout oeuvre féconde et salutaire de préparation à l'avenir".

Monsieur Beudet n'est pas au bout de ses projets. C'est en prévision de l'Ecole normale qu'il avait fait accepter l'agrandissement de 1911.

La question est patronnée par l'honorable Boucher de LaBruère surintendant de l'Instruction publique.

Le 10 mai 1912, les membres du Comité catholique

*Ecole Ménagère, St. Pascal, P. Q.*



réunis au Parlement de Québec, déclarent Ecole Normale Ménagère, l'Ecole normale de Saint-Pascal et approuve le programme qui lui est soumis.

A la Législature provinciale de ratifier la décision prise par le Conseil de l'Instruction publique. Selon les documents conservés, nous sommes assurés que M. le Surintendant Boucher de LaBruère est très favorable à l'application du nouveau programme soumis au Comité ainsi que Mgr l'Archevêque de Québec, tous deux bons patrons du projet.

Le 13 juillet 1912, M. le curé Beudet, dans une lettre adressée à Sir Lomer Gouin prie instamment le premier Ministre de faire ratifier sans retard l'arrêté du Conseil de l'Instruction publique, déclarant, Ecole Normale Classico-Ménagère, l'Ecole Ménagère de St-Pascal.

"Il y va de l'avantage de notre chère Province", d'ajouter Monsieur Beudet. C'est là l'opinion du Congrès de Fribourg, tenu récemment, et qui est la plus haute autorité en enseignement ménager. Veuillez noter que le Comité catholique est allé au devant des désirs de nos sages Gouvernants, en conseillant la création des Ecoles Normales Ménagères. C'était le premier pas".

Le labeur ardu, le travail constant du curé Beudet n'a de cesse. Il continue sa lutte et ses prières en faveur de cette oeuvre qu'avec des vues larges, pondérées, pratiques... il croit plus que réalisable.

En attendant que le gouvernement ratifie la décision du Comité, dans les classes, le programme des Ecoles normales est suivi d'aussi près que possible.

Des cours sont organisés afin de permettre aux professeurs des écoles d'enseignement primaire de se qualifier.

A la subvention annuelle payée à l'Ecole, une autre somme est ajoutée, à cet effet, par le Ministère de l'Agriculture.

## UNE RUDE ET LENTE MONTÉE

Devant l'opposition toujours grandissante des adversaires de l'oeuvre, car on n'aime pas cette appellation "classico-ménagère", non plus le double programme à appliquer, d'enseigner le latin aux jeunes filles etc. C'est du "bluff" américain, dit-on; or la Législature provinciale refuse de reconnaître officiellement le voeu du Comité catholique, d'ériger une Ecole Normale Classico-Ménagère.

Écrasé, M. Beudet scrute l'avenir, interroge ses célestes messagers: les bons anges. "La montée est dure et ténébreuse. Des obstacles nombreux jalonnent la route longue encore à parcourir. Toutes ces souffrances sont le pain qui refait les forces, soutient le courage et prépare la victoire". Fortifié par la prière, le calme et la réflexion, il entame de nouvelles négociations.

L'honorable J. Ed. Caron ne cache pas à M. le curé la forte opposition qui s'élève contre son projet; car M. Beudet entend obtenir non seulement la déclaration d'une Ecole Normale Classico-Ménagère avec droit de dispenser des diplômes d'enseignement ménager, mais d'une Ecole où l'on donnerait des diplômes pour un cours pédagogique comme cela se fait dans les écoles normales régulières.

Diverses influences interviennent auprès du gouvernement, particulièrement auprès de Sir Lomer Gouin, premier Ministre. Lettres et rencontres sont multipliées, hélas! les réponses qui viennent sont toujours négatives.

Conseillée de haut et après mûres réflexions, la directrice de l'Ecole écrit à M. le Surintendant Boucher de LaBruère ce qui suit: "Nous ne pouvons pas accepter de devenir et demeurer simplement Ecole Normale Ménagère. Nous avons confiance que l'honorable Sir Lomer Gouin si dévoué à l'éducation sanctionnera bientôt la décision du Conseil de l'Instruction publique, du 8 mai 1912 à notre égard et, dans tous les cas nous désirons que cette décision demeure intégrale pour l'avantage de l'enseignement ménager".

D'autres interventions dont celles de l'honorable C.J. Magnan et de Mgr l'Archevêque de Québec, rap-

pellent à Sir Lomer, l'impossibilité de séparer le classique du ménager qui se compènetrent.

L'heure est grave et le succès de la cause semble ne tenir qu'à un cheveu. Aussi M. Magnan conseillait-il de mettre en jeu toutes les influences dont le prestige pourrait tenir en échec les idées préconçues concernant l'Ecole Normale Classico-Ménagère.

La direction de l'Ecole Ménagère a l'heureuse idée d'inviter Lady Lomer Gouin à visiter l'Ecole et lui demande de s'en constituer la protectrice.

Une intervention de Mgr L'Archevêque L.N. Bégin est un "bon coup d'épaule" en cette minute critique du 13 mai 1913, puisqu'il écrit lui-même à Monsieur le Premier ministre.

La Congrégation de Notre-Dame par l'intermédiaire de la directrice générale des Etudes, adresse elle aussi sa pétition demandant que le Gouvernement ratifie "enfin" la résolution du Conseil de l'Instruction publique recommandant l'intéressante Ecole Ménagère de Saint-Pascal comme Ecole Normale Classico-Ménagère. "Cette école, dit-elle, n'est pas seulement une école de cuisine et de coupe mais une école où les jeunes filles reçoivent une éducation complète. Il est désirable, mieux il importe de créer, une Ecole Normale type".

Une longue année s'était écoulée et le Premier Ministre n'avait encore pris aucune décision. "Quant j'aurai constaté "de visu" ce qui se fait à Saint-Pascal, alors seulement, mes collègues et moi, nous déciderons" avait souvent répété Sir Lomer.

Un lundi 16 juin 1913 descendent du train de Québec Sir Lomer et son épouse Lady Gouin. "L'heure est décisive" se dit-on. Les grandes oeuvres ont toujours eu à soutenir des chocs et des combats. En cette affaire le cas est patent.

Les distingués visiteurs sont reçus à l'auditorium de l'Ecole. A Monsieur le Premier Ministre est rappelée très brièvement l'histoire de l'humble foyer qu'est l'Ecole Ménagère dont la fondation qui remonte à peine à huit ans, avait été regardée comme une utopie, mais dont les réalisations renversent tous les préjugés.

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



COMBLE TOUS VOS DÉSIRS ET MEME DAVANTAGE

### MAGASIN JULIEN CHOUINARD

Appareils Électriques  
Accessoires de Plomberie, Peinture Sico  
St-Pascal, Kam., P. Qué.  
GOL 3YO

Rappelant à l'honorable Premier Ministre ses propres paroles lors de ses remarquables discours sur l'éducation, entr'autre: "qu'il y avait quelque chose à faire pour rendre l'éducation de la femme plus pratique"... Les documents consultés rapportent qu'en cette circonstance, une élève qui présentait les hommages de l'Ecole au Premier Ministre, lui posa cette admirable question: "N'allons-nous pas au-devant de vos désirs M. le Premier Ministre, en demandant avec instance d'élever, aujourd'hui, au rang d'Ecole Normale Classico-Ménagère l'institution que vous honorez de votre présence?... C'est notre doux espoir, honorable Premier. Et les 108 élèves de se lever instantanément pour appuyer cette incomparable demande.

M. le curé à son tour, résume l'histoire des luttes que l'Ecole a livrées, rappelle l'appui dont Mgr L'Archevêque Bégin l'a entouré jusqu'ici.

M. Adolphe Stein, député provincial, prend la parole pour dire: "Donnez, donnez vite M. le Premier, cette Ecole Normale sera le plus beau fleuron de votre couronne politique".

Sir Lomer, visiblement ému, répondant aux hommages donne espoir en ces termes: "A mon retour à Québec, je verrai mes collègues, je leur transmettrai votre demande. Comptez que vous aurez en moi votre meilleur, votre plus puissant avocat... à bientôt, à l'Ecole Normale Classico-Ménagère.

L'Ecole avait-elle atteint le sommet de ses aspirations? Illusion! La lutte n'est pas finie... Il faudra la soutenir jusqu'au bout, avec l'aide de M. Beaudet, des autorités de la maison et de M. Stein, député provincial.

L'Ecole se trouve encore dans une nouvelle impasse avec ses vingt-deux élèves aspirantes au diplôme. Il lui faut obtenir la reconnaissance officielle de ces diplômes pour l'année qui s'achève très bientôt.

Il y a aussi la reconnaissance officielle de l'Ecole comme Ecole Normale Classico-Ménagère... qui est attendue depuis si longtemps... Le règlement de cette situation ne viendra-t-il jamais?...

A Québec, le Conseil des Ministres tient séance en cette mi-juin 1913... de nombreuses affaires figurent à l'ordre du jour. Le vaillant député M. Stein est à Québec. Il attend l'issue de cette séance. Il espère fermement la sanction du projet... mais il doit quitter Québec avant que la séance ne soit terminée, car en ce temps-là, il n'y avait pas d'autre moyen de transport que le chemin de fer... Or, M. Stein s'embarque pour Saint-Pascal. Il avait atteint Montmagny, quand l'honorable J.L. Décarie, secrétaire provincial lui télégraphie sur le train: "Affaire réglée tel que convenu"!

Au milieu de la soirée, l'heureux message est communiqué aux autorités de l'Ecole.

Ce soir, la joie dilate tous les coeurs et met sur les

lèvres et sur les fronts le sourire et la fierté!

C'est le 26 juin 1913, date mémorable entre toutes, l'Ecole Ménagère de St-Pascal devient la première **ECOLE NORMALE CLASSICO-MENAGERE** de la Province. Son évolution constante est glorieusement couronnée.

Au temps d'une riche moisson, les rudes labours des semailles, frimas, pluies et vents ne sont plus qu'un souvenir. Les obstacles vaincus font plus que compenser les soucis, les fatigues et les peines.

"Les noms qui survivent ce sont ceux auxquels s'attachent un grand souvenir". Nombreux ceux qui survivront à l'Ecole Classico-Ménagère.

Le grain de sénévé mis en terre il y a huit ans, grandit et s'enrichit de plus en plus dans le sol pascalien pour devenir un grand arbre aux rameaux verdoyants.

## **ETAPE GLORIEUSE**

Monsieur le Curé Beaudet est nommé au poste de Principal de l'Ecole, ce 11 octobre 1913. Nomination qui ne saurait être plus méritée.

L'affiliation à Laval prend fin. L'Ecole dépendra maintenant du Surintendant de l'Instruction publique et ce dans le but de lui conserver une direction unique sous la haute surveillance du Comité catholique.

Avec le début de la nouvelle année scolaire, la question de l'ouverture officielle de l'Ecole Normale Classico-Ménagère se pose; référée au Département de l'Instruction publique duquel dépend depuis peu l'Ecole, l'honorable Boucher de La Bruère communique ses vues. "Sans être légalement obligatoire, peut-être l'inauguration de votre école est-elle néanmoins indispensable par l'usage, car toutes les écoles normales ont été officiellement inaugurées et cela dans leur intérêt. Cette fête doit être distincte de celle de la collation des diplômes".

Monsieur Beaudet rallie tous les esprits pour le 5 mai 1914. Dès le 14 avril, les invitations parviennent aux officiels. Monsieur Boucher de LaBruère assistera en qualité de Surintendant ainsi que de nombreuses autres autorités et amis de l'Institution.

Ce 5 mai 1914 s'inscrit donc en lettre d'or au calendrier de l'Institut; il marque un jour mémorable entre tous, un événement des plus heureux: **L'INAUGURATION OFFICIELLE DE L'ECOLE NORMALE CLASSICO-MENAGERE**, sous la haute présidence de Son Honneur Sir François Langelier, lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec et de nombreux autres dignitaires.

Saint-Pascal vit à cette occasion une journée de triomphe. Les nobles visiteurs de Québec rehaussent de leur prestige ce modeste et joli village, d'ordinaire si paisible; ils sèment la joie sous leurs pas, et chez



tous les braves paroissiens, vibre une franche jubilation.

Les discours prononcés en cette journée mémorable du 5 mai, ne peuvent être reproduits en ces pages. Mais pourquoi ne pas insérer, dans cet aperçu historique quelques extraits de la superbe allocution de Monsieur Beudet?...

“Jusqu’à cette date nous avons travaillé au milieu des luttes renaissant sans cesse, comme l’ont fait tant de nos ancêtres. Nous avons lutté même avant de naître, puisque quelques jours avant l’ouverture de nos cours en 1905, alors que je soumettais mon programme à l’approbation du Ministère de l’Agriculture, il me fut dit: “Savez-vous les graves accusations dont vous êtes l’objet”?...” Vous verrez dans quelques années” répondis-je à M. le Ministre... Trois années après, j’étais bien vengé par le rapport officiel des délégués du Gouvernement, envoyés pour examiner nos élèves... “Vous avez fait infiniment plus qu’attendait le Gouvernement disait M. Gigaut au nom de tous”.

C’est à la pointe de l’épée que l’Ecole Normale de Saint-Pascal a gagné ses épaulettes.

Aujourd’hui, notre Ecole étant mise sur le même pied d’égalité avec les autres Ecoles Normales, elle sera comme les autres, un de ses foyers de lumière, de vérité catholique et un autre point stratégique destiné à protéger les assises de notre nationalité.

On nous dit que ce jour d’inauguration officielle est

notre jour de triomphe; que nous nous reposerons ensuite sous nos lauriers... Ce n’est pas ainsi que nous l’entendons. Le travail aura un tout autre objet, voilà tout. Au lieu de lutter contre les ennemis conscients ou inconscients du vrai enseignement ménager, nous devenons ses serviteurs; et comme noblesse oblige, nous entendons travailler plus fort que jamais pour répondre à ce que le Gouvernement et la Province attendent de nous.

Monsieur le Surintendant a apposé le sceau officiel sur la Charte de cette institution pédagogique, cela signifie que s’élargit la mission de l’Ecole. Elle doit monter sans cesse, élever plus haut le niveau des études.

Comment réaliser ce plan?... Par la création d’une année supplémentaire. Cette année, M. Beudet la veut non seulement remplie d’études classiques mais aussi et surtout d’études ménagères à haute dose.

“Qu’une femme, dit-il, monte jusqu’à la licence, même jusqu’au doctorat, tout le monde s’en réjouira, car la soupe n’en sera que plus appétissante, l’intérieur du “home” mieux soigné, l’époux plus heureux”.

La création de cette année supplémentaire permet à l’Ecole de redemander à M. le recteur de Laval, l’affiliation suspendue en 1913-14. L’Université se montre très favorable à la demande et délègue à cet effet, M. François Pelletier à Saint-Pascal, le 19 février 1915. Le 14 mars de la même année, l’affiliation à Laval est de nouveau rétablie.

Depuis 1904, l'oeuvre de l'éducation a franchi de longues et dures étapes; le zèle éclairé de M. Beudet son dévouement inlassable lui ont acquis les jours de gloire qu'elle vient de vivre.

Rattachée de nouveau à l'Université, elle peut maintenant octroyer le diplôme universitaire à ses élèves qui ont terminé le "Cours professoral". En juin 1915, l'Ecole décerne le premier diplôme universitaire, accomplissant ainsi le fait le plus saillant de l'année.

Demande est ensuite faite par M. Le Surintendant d'introduire l'enseignement ménager au cours classique ordinaire des écoles primaires et supérieures. Des "cours de vacances" ayant été dispensés à 155 religieuses de diverses communautés, ont préparé des compétences et le Comité catholique consent à insérer l'enseignement ménager au programme régulier des écoles primaires et supérieures.

En 1916, le Ministère de l'Agriculture demande à l'Ecole des "conférencières". La création d'une année d'étude supplémentaire, 10e année "professorale" a favorisé cette formation et permet à l'Ecole de répondre à cette demande inattendue.

Le livre étant un utile point d'appui dans l'enseignement, l'Ecole, en collaboration avec ses professeurs, publie en 1916, un manuel scolaire: opuscule intitulé "L'art d'utiliser les restes", pour le service des cours abrégés d'économie domestique de l'Ecole ambulante provinciale.

Bientôt, la partie féminine de cette Ecole ambulante se détache du corps agricole masculin pour former l'organisation des conférencières. Naît alors l'Ecole des Conférencières qui a fourni à la Province des femmes exceptionnelles dont Saint-Pascal s'honore parce qu'elles ont travaillé à la formation féminine.

La charge de Principal de l'Ecole devient de plus en plus lourde et accaparante. M. le curé Beudet qui assumait jusqu'ici le pastorat et le principalat, fait remise de sa cure à son Eminence le Cardinal après sa retraite du mois d'août 1917. Le 5 octobre de la même année, il s'installe définitivement en qualité de Principal de l'Ecole dans la petite maison sise à gauche du sentier de la ferme, dans l'ombre grandissante

et filialement protectrice de l'Institution.

Il a déjà été parlé d'un opuscule publié par l'Ecole; cette fois, il s'agit d'une autre publication très intéressante au point de vue social et économique: "LA CUISINE RAISONNEE" à l'Ecole normale et à l'Ecole supérieure.

Oeuvre de soeur S.-Albert-de-Rome (Julia Lévesque) professeur émérite à l'Ecole Ménagère, la première édition de ce précieux volume sortit des Presses de l'Action catholique en 1919.

Répandu abondamment partout au Canada, aux Etats-Unis, en Europe et au Japon où il est maintenant traduit en langue japonaise; cet ouvrage est d'une richesse de documentation très précieuse. En 1947, il connaissait sa sixième édition et un tirage de cent mille exemplaires. Réédité plusieurs fois jusqu'à ces dernières années, il va son chemin et s'adapte aux besoins des temps.

Actuellement, une nouvelle édition est en cours. Des professeurs de nutrition de l'Université Laval préparent une publication toute rajeunie dans laquelle le MESURAGE des quantités sera donné selon le système international (SI).

## **RAYONNEMENT**

Le rayonnement de l'Ecole s'accroît, sa lumière se diffuse. Des écoles ménagères centrales et régionales naissent en différents endroits de la Province.

Un nouvel agrandissement de l'Ecole Classico-Ménagère s'impose, car les élèves y accourent nombreuses. Il faut de l'espace pour loger les laboratoires de physique et de chimie agricole - loger aussi les métiers - rouets et nombre d'autres meubles et objets réclamés par le progrès incessant de l'Oeuvre.

De nouveau faut-il recourir au Conseil de la Congrégation de Notre-Dame, la réponse est favorable et les travaux commencent incessamment.

Les étapes franchies par l'Ecole dans l'espace de quinze ans forment un beau poème à la louange du

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **MARCEL CHAREST**

Entrepreneur général  
768, Beudet, St-Pascal, Kamouraska  
Tél.: 492-6834

fondateur. Elles chantent son dévouement, ses vertus sacerdotales doublées d'une intelligence, d'une ténacité, d'une sûreté de jugement et de vue qui immortaliseront sa mémoire.

Monsieur Beudet a réussi à faire comprendre ce qu'il comprenait si bien: "Tant vaut la femme, tant vaut la famille et la patrie".

## **MOUVEMENT EDUCATIF MENAGER**

La prospérité s'attache aux murs de l'Ecole, non seulement est-elle marquée par un agrandissement obligatoire: mais par ses cours d'été donnés aux religieuses de diverses communautés.

D'autres cours sont aussi organisés dans différents centres de population dense, toujours dans le but de promouvoir l'enseignement ménager dans la Province. L'Ecole Normale Classico-Ménagère fournit alors des professeurs diplômés.

Des cours abrégés sont également donnés aux institutrices dans diverses régions. Des stages d'études en fin de saison d'hiver pour des dames et jeunes filles sont autant de rayons qui s'ajoutent à la gloire de l'Ecole, intensifiant ainsi le mouvement éducatif ménager. Constat vraiment encourageant, l'enseignement ménager est généralisé. Les programmes remaniés. Des manuels complets d'Economie domestique s'élaborent pour les divers niveaux élémentaire, complémentaire et supérieur.



Chaque année, à l'Ecole Normale Classico-Ménagère est tenue une exposition d'ouvrages où l'on trouve de tout depuis les catalognes et les tapis au crochet, jusqu'aux carpettes dignes d'être appelées "oeuvres d'Art", depuis les conserves ordinaires jusqu'aux gâteaux de noces les plus finement décorés.

Comment s'étonner si dans toute la région on s'in-

téresse à cette exposition annuelle, comme on s'intéresse à l'exposition agricole du comté.

## **CONGRES PEDAGOGIQUE MENAGER**

Le premier Congrès pédagogique d'enseignement ménager tient ses assises à l'Ecole Ménagère de Saint-Pascal en septembre 1926.

Qu'on ait choisi cette Ecole comme théâtre d'une manifestation aussi importante, nul ne s'en étonnera. Cette institution est un foyer intense d'instruction et d'éducation domestique dont les vingt-deux années d'existence forment un trésor dans lequel il est tout naturel de puiser.

Le but de ce Congrès: Uniformiser les méthodes d'enseignement ménager et les approprier à chaque catégorie d'écoles.

En 1929, les écoles Ménagères régionales sont reconnues, premier pas vers les Instituts familiaux. Elles sont un fruit savoureux des assises du Congrès de 1926 et permettront de développer l'Enseignement ménager sur une échelle plus étendue, d'autant plus qu'elles ajouteront aux années du cours primaire complémentaire, une ou deux années de formation spéciale.

Les 9e, 10e et 11e années d'études ajoutées au cours complémentaire des Ecoles primaires et l'année supplémentaire, la 4e année des Ecoles normales, entraînent l'Ecole de Saint-Pascal à remanier son programme d'études.

L'Université avertie veut bien considérer les propositions qui lui sont faites par l'Ecole de Saint-Pascal, de suspendre momentanément son affiliation, dans le but de l'adapter à la seconde année du Cours supplémentaire. Ce "Cours supplémentaire" est devenu officiellement **la quatrième année des Ecoles normales**. De ce fait, il reçoit désormais sa sanction du Département de l'Instruction publique et non de l'Université. L'Institution de Saint-Pascal entend bien obtenir une nouvelle affiliation à Laval et en tiendra compte dans l'accommodation de son nouveau programme.

Le remaniement terminé, un digne délégué de Laval vient reviser avec la Direction le nouveau programme universitaire en mai 1931. Le 5 mars 1932, il écrivait: "Vos programmes sont bien préparés; mettez-les à l'essai. Il fallait aussi une nouvelle dénomination à ce cours. L'appellation "Cours de formation professoral" proposée par l'Université fut immédiatement acceptée et l'affiliation un moment interrompue fut de nouveau renouée.

On goûtait un autre fruit du Congrès de 1926. Ce "cours professoral" apportait un magnifique couronnement aux études de l'Ecole.

## **RESTAURATION ET NOUVEL AGRANDISSEMENT**

Il semble bien que M. le Chanoine Beudet ait pris tous les moyens afin que les cinq talents qui lui ont été confiés rendent cent pour un. Il pouvait maintenant rester en paix, sans inquiétude. Mais il ne l'entendait pas ainsi. Il ne devait pas cesser de travailler au perfectionnement de l'oeuvre que le Seigneur lui avait inspirée de faire naître et grandir.

L'Ecole ménagère, selon lui ne donne pas encore tout ce qu'on pourrait en attendre. La maison n'est pas assez spacieuse!... Bâtie pour 165 élèves, on y en loge 200 à l'entrée des classes en 1931-32... C'est trop!

A qui s'ouvrira-t-il de ses alarmes?... Naturellement se tournera-t-il vers sa collaboratrice de la première heure - la co-fondatrice, nommément soeur Sainte-Marie-Vitaline, C.N.D.

M. Beudet la charge de faire les démarches nécessaires, celles que le poids des années l'empêchent, cette fois, d'entreprendre hélas!

Elle connaît les besoins de l'Ecole, les saintes ambitions du fondateur. En faveur d'un nouvel agrandissement, soeur S. Marie-Vitaline ne refuse ni son temps ni ses forces, fait la navette entre Saint-Pascal et Montréal. Plans du Fondateur, vœux et désirs personnels, plans élaborés par un architecte consciencieux, tout est porté devant le Conseil général de la Communauté et minutieusement étudié. Le Conseil accepte.

Le gouvernement provincial se montre favorable, bienveillant, sympathique même au projet qui lui est soumis... Le projet était bien vu...

Mais un jour, sans que rien n'ait pu laisser prévoir pareil revirement, une lettre de l'honorable Premier Ministre Alexandre Taschereau prie les postuluteurs du projet de remettre à plus tard la construction.

Monsieur le chanoine Beudet accepte son douloureux désappointement. Ce qu'il ne peut exécuter maintenant parce que sa course achève, il sait qu'un jour

Dieu y pourvoira. Son idée sera comprise et d'EN-HAUT, il verra l'épanouissement rêvé pour sa chère fondation.

Certaines réparations urgentes s'imposent d'elles-mêmes. La co-fondatrice se met à l'oeuvre. En cours de route, voici qu'il lui vient en mémoire une question non-réglée, pendante devant le Comité catholique au sujet de l'allocation donnée à l'Ecole Normale. Régler cette affaire, lui permettrait d'aller de l'avant sur le terrain des restaurations nécessaires. Cela se passait en avril 1931. Au mois de novembre l'affaire était transmise à l'honorable Secrétaire de la Province.

"Tout vient à point, à qui sait attendre". Le 20 avril 1934, l'affaire était réglée. Une lettre suivie cet heureux règlement exprimant à M. le Ministre de la Province l'immense reconnaissance des autorités de l'Ecole pour sa sympathie à l'oeuvre de Saint-Pascal.



Pendant ces années d'attente, le Seigneur donna des bénédictions variées à l'Institution. Il est entendu cependant que toute bénédiction se donne en forme de CROIX. L'Ecole est prospère, sa réputation devient de plus enviable d'année en année, elle progresse de toutes manières, mais des âmes qui lui sont particulièrement attachées, doivent lui acheter ses faveurs et les payer de leurs sacrifices.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

**CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE K R T**

RÉGIE PAR LA LOI DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

C.P. 610  
RIVIERE-DU-LOUP, QUÉ  
G5R 3Z3



La co-fondatrice devenue supérieure de l'École, après avoir terminé transformations et additions multipliées, porte un douloureux secret. Elle croit nécessaire maintenant pour le plus grand bien de l'oeuvre de donner sa démission. Elle quitte Saint-Pascal le 15 du mois d'août 1932. L'établissement qu'elle quittait avait longuement bénéficié de son dévouement et de son grand sens de l'organisation.

## **SOUS LES FEUX DU COUCHANT**

M. le chanoine décline, mais il enseignera jusqu'au bout. Chacun de ses gestes est encore une leçon. Il fut pendant de longs mois, privé de monter à l'autel. Le rosaire ne quittera plus ses doigts noueux. La chapelle de l'École est son dernier "studio", son ultime reposoir. Il y est dès l'aurore. Il y revient. Il s'y installe. Il prie le Maître pour l'avenir de son oeuvre.

Chaque jour épaissit l'ombre qui plane sur l'École. Le 5 octobre 1932, on croit entendre un premier tintement de glas. Un bon ami de M. le Principal est là, pour le reconforter. Ce n'est qu'une alerte. Cependant M. Beudet ne peut tout de même plus exercer les fonctions d'aumônier et de principal.

Le 15 octobre 1932, arrivait M. G.-Noël Pelletier comme auxiliaire. A partir de ce moment, le vénéré malade est entouré de mille délicatesses inspirées par un dévouement égal à celui d'un fils.

Au début de février 1933, le vénéré fondateur s'arrête. Il lui semble que le Maître vient vers son prêtre. Le nouvel aumônier voulant le préparer au grand départ veut lui administrer le sacrement des malades. Pour en faire une fête de lumière, la cérémonie est fixée au 2 février.

Ce vieillard arrivé au terme, va déposer son bâton de pèlerin terrestre au seuil de la maison du Père pendant que l'on récite les suprêmes prières. Réconforté ce semble par tant de prières, M. Beudet attend encore trois semaines, que la porte du ciel s'ouvre toute grande. Le 27 février, il est plus mal et ainsi de longues heures d'inconscience en moments de demi-conscience, le vénéré malade s'en va vers l'éternelle patrie des âmes. Le 2 mars 1933, celui que l'on nommait M. Beudet n'est plus. Le "Vieux Pèlerin" repose dans son éternité de Paix.

## **NOBLESSE OBLIGE**

Recevoir en héritage une oeuvre en plein épanouissement c'est quand même assumer de graves responsabilités, s'imposer d'impérieux devoirs, se lester d'une charge qui peut devenir blessante comme une croix.

M. Beudet le savait - qui le savait mieux que lui - en léguant toute la direction de l'École aux soeurs de la

Congrégation de Notre-Dame.

L'oeuvre demeure - La communauté se convainc de plus en plus de sa bienfaisance et le passé se fait garant de l'avenir.

Qui sait l'histoire de Ville-Marie n'oserait contester à Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, son titre de créatrice des Ecoles Ménagères au Canada.

Le 25 novembre 1696, M. de Champigny, intendant du Canada écrivait au Ministre de la Marine: "Les soeurs de la Congrégation ont dans leurs écoles un grand nombre de petites filles; elles y apprennent à travailler en couture, à tricoter, à faire toutes sortes d'ouvrages".

C'était donc l'économie domestique à "la petite école" déjà. "En 1707, s'installaient les premiers métiers à tisser et les femmes de Ville-Marie apprenaient chez les Soeurs à tisser des étoffes pouvant rivaliser avec celles des vieux pays".

Voilà, qui nous fait remonter à la source, à "ce mince filet de science ménagère" qui commence à couler en terre canadienne. Grâce à diverses adaptations, ajustements ou réformes, il est devenu un grand courant qui inonde non seulement le Canada mais le débord.

Un deuxième Congrès d'enseignement ménager fut tenu à Montréal cette fois, à l'École Ménagère Provinciale au mois de mai 1934. Il est évident que les Ecoles Ménagères - Normales Ménagères et Classico-Ménagères sont à l'ordre du jour. Le Congrès de 1926 avait eu le don de stimuler maintes bonnes volontés dans le monde enseignant de la Province.

Huit ans plus tard, le deuxième Congrès devait naturellement en accentuer le mouvement. D'autres écoles réclament le privilège d'être reconnues "Ecoles Normales Classico-Ménagères", avec pouvoir d'émettre des diplômes en conséquence... La question épineuse remise à la session de février 1935, ne sera traitée qu'en mai 1935.

Dans l'intervalle, la co-fondatrice devenue directrice générale de l'enseignement ménager dans la Province, se rendant compte que nombre de communautés, n'ayant pas réalisé les motifs pour lesquels Saint-Pascal avait au début adopté l'appellation "Classico-Ménagère" croit opportun dans l'intérêt de l'oeuvre de demander une nouvelle désignation pour la fondation de Monsieur Beudet.

Le mot "Classico ménager" ne pouvait pas se généraliser. Le Fondateur de l'École de Saint-Pascal l'avait pour ainsi dire inventé afin de servir les intérêts de sa cause au début. Il voulait alors démontrer que les deux enseignements pouvaient marcher de pair: le classique et le ménager. La preuve une fois établie,

l'enseignement devenu officiel, pourquoi tant tenir à cette appellation?

La requête est présentée au Comité catholique lors de sa réunion du 8 mai 1935. Le Comité ne voit aucune objection à ce vœu. Il est alors résolu séance tenante sur proposition en bonne et due forme: "Que l'École Normale Classico-Ménagère soit désignée, à l'avenir sous le titre de "INSTITUTION CHANOINE-BEAUDET", titre suggéré par son Eminence le Cardinal J.-Marie Rodrigue Villeneuve.

Des raisons appuient ce changement de vocable: Trois écoles composent à ce moment l'Institution de Saint-Pascal:

1—Une école normale classico-ménagère créée en 1912 - 7e, 8e, 9e années d'études (Règlement du Comité catholique);

2—Une école normale ménagère, distincte de la première et exigeant deux années d'études, 11e et 12e années;

3—Une école d'Arts et d'Industries domestiques visant tout simplement les centres ruraux et établie depuis 1930.

Le regretté chanoine Beaudet ayant été le vulgarisateur de l'Enseignement ménager dans cette Province, n'était-il pas opportun que son nom soit donné à l'Oeuvre éminemment sociale, dans laquelle il a versé le meilleur de son âme de prêtre et de patriote?...

Dans les journaux du 8 mai 1935, on pouvait lire: il n'est pas de titre qui synthétise mieux les activités de cette maison que le nom de ce prêtre dont le sens social et le patriotisme éclairé savaient voir au-delà du jour présent...

Le personnel enseignant entend faire honneur à son nouveau titre. Le mot d'ordre du regretté Fondateur demeure: "Toujours monter vers le mieux, toujours plus acquérir, pour plus donner".

Des cours de perfectionnement sont organisés et les services d'experts sont retenus. Du 9 au 22 juillet 1935, une trentaine de religieuses de la Congrégation de Notre-Dame se mirent à l'oeuvre sous l'habile direction de M. Laval Masson, pâtissier de la maison Vaillancourt de Québec, de François d'Anjou, confiseur, aussi de Québec, de Madame Alexandre Tardif,

diplômée pour la haute-couture, la coupe et la confection et d'un professeur de dessin artistique de Villa-Maria.

D'autres cours pour le bénéfice des institutrices laïques furent organisés à Saint-Pascal en 1937. Cette série de cours s'adressait surtout aux institutrices qui suivaient tous les ans les cours abrégés d'enseignement ménager. L'initiative valait la peine d'être amplifiée. En 1938, 200 enseignantes venues de cinq districts d'inscription de la région 7, se réunissaient à l'École Normale. Il s'agissait bien de la ruralisation de l'enseignement ménager. Ces cours d'une durée de cinq jours comprenaient treize cours d'agriculture et quatre conférences pédagogiques. Les cours de 1940 furent les derniers du genre, aussi intéressants que fort utiles. Le mot d'ordre des professeurs? Une pensée patriotique: "Faire aimer la terre et les choses de chez nous".

Lors d'une séance de fin d'année qu'avait présidée Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, le digne Prélat avait dit: "Nous pouvons bien avouer que notre enseignement primaire et primaire-supérieur a trop longtemps souffert de n'être pas approprié à l'enfant. Il n'était pas assez féminin pour les filles, pas assez masculin pour les garçons; je veux dire pas assez MENAGER pour les filles; pas assez RURAL, à la campagne, pour les garçons. Pour l'enseignement féminin, une formule semble avoir été trouvée; une formule... perfectible comme toutes les formules pédagogiques... mais qui paraît-être un progrès réel, considérable sur les formules anciennes". Ces bonnes paroles appartiennent à l'histoire, c'est pourquoi nous les relevons... aujourd'hui...

L'album des visiteurs conserve la signature des personnages de marque qui ont visité l'École. En juillet /42, le vénérable octogénaire qu'était alors le sénateur Thomas Chapais passa le seuil de Saint-Pascal. Le savant visiteur oublia son titre d'historien pour parler plutôt des tristes difficultés de l'époque.

Monseigneur l'archiduc Rodolphe d'Autriche et les archiduchesses Adélaïde, Charlotte et Elizabeth font halte à Saint-Pascal le 12 juillet /42. Les souffrances de leur peuple soumis au sceptre des Nazis est le thème douloureux des entretiens.

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_

### **LEBEL, PELLETIER, RIOUX & BOSSÉ**

AVOCATS ET PROCUREURS

GÉRARD LEBEL, C. R.  
DENIS RIOUX, L. L.  
CLEMENT MASSÉ, L. L.

GAÉTAN PELLETIER, L. L.  
NORMAND BOSSÉ, L. L.

12, RUE DE LA COUR  
CASE POSTALE 4B7  
RIVIERE-DU-LOUP, QUÉ. G5R 3Z1

TÉL. 418-862-3565

### **MARCEL BÉLANGER**

Optométriste  
1201, 4e Avenue, La Pocatière, Qué.  
C.P. 414 GOR 1Z0 - Tél.: (418) 856-2512



Le 25 septembre /45, l'Impératrice Zita daigna venir à son tour à l'Institut Chanoine-Beaudet. La royale visiteuse n'eut qu'à énumérer les souffrances de son pays pour émouvoir tous les coeurs et susciter toutes les générosités. Et l'on se demandait lequel geste était le plus beau: celui d'une main qui a porté le sceptre, recevoir l'aumône pour son peuple qui souffre, ou celui de l'enfant du peuple ouvrant son coeur à l'indigence d'une reine...

Ce que l'on sait cependant, c'est que Saint-Pascal reçoit avec le même grand plaisir les impératrices et les fermières chaque fois qu'elles ont l'aimable idée de venir visiter l'Institution Chanoine-Beaudet.

Ainsi, le 11 août /39, agronomes et fermières de l'Île Verte visitaient ce jour-là l'École et ses dépendances.

Le 24 mai /41, le Cercle des Fermières de Beaumont est accueilli à son tour. En août /41, c'est le Cercle des fermières de Lévis qui nous visite. En fin de juin /43, les membres du Cercle des Fermières de

St-Michel de Bellechasse. Elles sont soixante et visitent non seulement l'École mais la belle collection d'oiseaux.

Les excursionnistes sont intéressées par les travaux des élèves exposés dans les différentes salles de l'École. Il y a 5,349 morceaux qui témoignent de l'activité des élèves et des professeurs.

Au cours de l'année 1945, de graves questions sont à discuter à l'Institut Chanoine-Beaudet. Un projet d'agrandissement est à l'étude en vue de l'installation définitive de l'École Supérieure des Sciences Domestiques à Saint-Pascal et le renouvellement du contrat d'engagement avec la Commission scolaire locale. Tout ne se règle pas ce 20 février /45 mais un grand pas est fait en avant.

En terminant **ce long chapitre** qui souligne les faits un peu saillants de douze années d'histoire, l'intention voulue consistait à mettre en lumière l'oeuvre du grand éducateur que fut M. Beaudet.

## VERS L'AVENIR...

Il est un vieux dicton anglais qui se lit ainsi: "The mills of God grind slowly... but they grind exceedingly fine". "Les moulins du bon Dieu sont lents à moudre, mais que la mouture est fine"!

Les annales des Sciences Domestiques nous redisent ce vieux dicton. Oui, le Tout-Puissant daigne se servir "d'instruments", c'est parce que l'homme est cet instrument que la tâche se fait lentement et par étapes d'où "l'Évolution" des grandes oeuvres.

L'École des Sciences Domestiques de l'Université Laval est une de ces tâches confiées par Dieu à ses créatures. A l'heure propice, personnes et événements unissent leurs ressources et posent les premiers jalons de l'oeuvre.

L'École voit ses premières élèves s'assembler pour "un cours", au matin du 15 septembre 1941. Elles sont au nombre de 19. C'est l'ouverture officielle à Saint-Pascal, des classes conduisant au Baccalauréat en Sciences Domestiques, première du genre dans le Québec français.

L'idée de l'Enseignement ménager universitaire prend corps ce jour-là, mais elle n'est pas neuve. En juin 1906, M. le Chanoine Beaudet disait: "L'Enseignement ménager s'organise dans toutes les parties de la Province, il lui faudra ses écoles normales, et notre maison aura alors sa place marquée pour distribuer des diplômes de Bacheliers ès Cuisine, Bacheliers ès Couture, Bacheliers ès Sciences ménagères.

M. le chanoine avait le sens prophétique des vrais apôtres; il voyait plus loin que n'importe quel éducateur de son temps et l'on n'a qu'à louer Dieu des réalisations que son dévouement a concrétisées.

Si les cours ont débuté en septembre /41, la question du Baccalauréat en Sciences Domestiques soumise au Conseil universitaire n'était acceptée que temporairement ainsi que son programme d'études. La requête appuyée par son Eminence le Cardinal Villeneuve de Québec, était plus qu'une recommandation, une assurance, mais un solide appui.

Le 12 février /42, le secrétaire du Conseil universitaire de Laval écrivait: J'ai le plaisir de vous annoncer que le Conseil de l'Université Laval, réuni en assemblée régulière hier soir, a affilié l'Institution Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal, pour la préparation du Baccalauréat en Sciences domestiques. Il a aussi adopté les programmes et règlement d'enseignement des Sciences domestiques, pour la préparation au grade universitaire en Sciences domestiques. Le programme approuvé est celui en vigueur à l'École depuis septembre.

La durée du cours est portée à quatre ans pour les élèves qui ne sont pas bacheliers ès Arts, et à deux pour celles qui le sont.

La directrice de l'École: soeur Sainte-Marie-Consolatrice (Jeanne Brûlé) assurait sa collaboration avec l'Université pour donner aux jeunes filles une solide formation.

L'analyste du Collège qui consigne ce passage dans les archives écrit: "Qui donc osera prétendre que l'École a jamais poursuivi un autre but? On a voulu, en certains milieux, que nous consentions à préparer des "femmes de carrière... Mais notre ambition a toujours été de former des femmes tout court". Notre spécialité n'est ni la nutrition, ni la diététique, bien que nous enseignions ces matières, notre spécialité c'est-à-dire notre unique ambition, c'est de former la FEMME TOTALE."

L'École ne serait pas demeurée dans la note donnée par Marguerite Bourgeoys, la MERE DE LA COLONIE, la première éducatrice qui se soit appliquée à outiller les jeunes Canadiennes pour leur mission "d'épouses de défricheurs", de "mères de colons", de "filles de cultivateurs" d'"institutrices", de "maîtresses femmes de maisons", capables d'être avec autant de bonne grâce et de simple dignité, seigneuses, conférencières (même au temps de M. Bourgeoys, il y en avait) ou fermières.

Le 3 avril /42 le diplôme d'affiliation est adressé par l'Université au nouveau Collège.

Puis, c'est la première inscription officielle des élè-

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

**LA CAISSE POPULAIRE  
DE STE-HÉLÈNE (KAMOURASKA)**

Comté de Kamouraska, P.Q.  
GOL 3J0

Tél.: (418) 883-5740



**DIONITE LUGGAGE INC.**  
CASE POSTALE 70 P.O. BOX  
45, DESJARDINS, LÉVIS, QUÉ.

ves en vue du Baccalauréat ès Sciences Ménagères.

On y relève les noms de douze élèves. En première année, soeur Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus des Soeurs du Bon-Conseil de Chicoutimi, Mlles Georgette Bérubé, Emilienne Lapointe et Gilberte Rioux. En deuxième année, Mlles Jeannette Albert, Alice Bernier, Thérèse Fortin, Georgette Larouche, Charlotte Lavigne. En troisième année, Mlles Pierrette Hudon, Marcelle Normand et Suzanne Saint-Hilaire.

Les examens se passent. Les premiers! On en a un peu la fièvre... Les copies sont adressées à l'Université. Le courrier du 24 et du 25 juin apporte les notes et les attestations des élèves. L'application du nouveau programme a donné de bons résultats.

A l'ouverture des cours, le 14 septembre 1942, quatre nouvelles élèves s'inscrivent en première année: Mlles Monique Cliche, Jacqueline Richard, Françoise Saint-Hilaire, Madeleine Trottier. Le nombre n'était pas imposant, mais il accusait quand même une continuité. L'oeuvre en effet n'ouvrait pas devant elle un chemin battu, pas même une piste bien tracée pour y poser ses premiers pas. L'Ecole devait avancer tout doucement et non par "sauts et par bonds", car elle s'en allait à la conquête d'un but difficile à atteindre.

Au jeune Collège, on songeait aux premières bacheliers ès Sciences domestiques. A la vieille Ecole, on se réjouissait aussi et combien sincèrement! L'Institution Chanoine-Beaudet, pionnière des sciences domestiques dans la Province, n'allait-elle pas vivre une heure particulièrement intéressante de son histoire?... Cela n'avait-il pas été prédit?...

On le pensait. Le 16 juin 1943, on pouvait le croire fermement, car Mgr Cyrille Gagnon, vice-recteur de l'Université daignait se rendre à Saint-Pascal pour la collation des diplômes aux premières bacheliers ès sciences domestiques.

Trois élèves ont l'honneur de recevoir le baccalauréat en sciences domestiques, avec la note GRANDE DISTINCTION: Mesdemoiselles Suzanne Saint-Hilaire, Pierrette Hudon et Marcelle Normand, toutes trois sont de Saint-Pascal... Ne méritent-elles pas les plus chaleureuses félicitations?... "Comme M. Beaudet serait jubilant s'il était ici" pensent ceux qui sont venus applaudir aux succès des premières bacheliers! Ces heureuses considéreront toujours comme privilège, d'avoir reçu leurs diplômes des mains de Mgr Cyrille Gagnon, vice-recteur de l'Université Laval.

D'une année à l'autre le nombre des élèves augmente. Si en septembre /42, le nombre était si peu que quatre, l'année /43 en inscrivit douze et en septembre /44 l'inscription était de 21.

Le Collège et l'Ecole Normale rivalisaient d'ardeur, l'une souhaitant à l'autre un toujours plus grand nombre d'élèves, quitte à devoir bientôt manquer d'espa-

ce...

Un problème apparaissait, un problème de logement. L'Institution Chanoine-Beaudet comprenait une école paroissiale, un pensionnat, une Ecole normale, une Ecole ménagère régionale et l'Ecole Supérieure des Sciences domestiques.

En février 1945, les autorités songent à résoudre "ce problème" car il y en a un...

D'aucuns voudraient détacher le Collège de l'Ecole-Mère, le transplanter à Québec. Sur place on étudie le pour et le contre d'une construction ou d'un déménagement à Québec près des Autorités de l'Université Laval. Il y eut plusieurs étapes dans la décision à prendre. D'abord, le Conseil général avait opté pour la construction, mais plus tard, on opta pour Québec.

Pendant ce temps, professeurs et étudiantes jouissent de savoir la destinée de l'oeuvre entre bonnes mains et poursuivent sans soucis leur unique ambition: garder à l'Ecole de Sciences domestiques son cachet pratique féminin inspiré de toutes les belles traditions ménagères de Saint-Pascal.

C'est grâce en partie, à la direction éclairée et au dévouement sans bornes des distingués professeurs du Collège de la Pocatière qu'en si peu de temps, on a pu avancer sensiblement sur une route qu'il fallait ouvrir et tracer.

Mais qui pourra concéder à d'autre qu'au grand éducateur que fut M. Beaudet de Saint-Pascal le mérite d'avoir, le **premier**, voulu l'oeuvre de l'enseignement ménager au grade universitaire (...)

Le 26 septembre 1946, 42 étudiantes étaient reçues à la nouvelle Ecole des Sciences domestiques, sise à 131, Grande-Allée, Québec. Le 27 novembre, la collation des diplômes des finissantes de juin 1946 avait lieu. A cette occasion la dénomination de l'Ecole devint officiellement "ECOLE DES SCIENCES DOMESTIQUES".

Maintenant installée et divisée en deux départements à l'Université Laval, l'Ecole des Sciences domestiques dispense à la faculté d'Agriculture les baccalauréats en sciences appliquées: diététique et consommation, où s'inscrivent chaque année un très grand nombre d'élèves.

Ainsi l'oeuvre du chanoine Beaudet commencée en 1905, poursuit son noble rayonnement.

A l'Institution Chanoine-Beaudet, le détachement du Collège des Sciences domestiques et son installation à Québec assurent à l'Ecole normale et à l'Institut familial l'espace vital nécessaire à chacun. Les élèves affluent à l'une ou l'autre des deux écoles de formation.

L'Institut familial prépare les maitresses de maison de demain, selon un programme ménager et classique à la fois. Issu de l'École ménagère, l'Institut familial, selon un programme remanié, centre tout son enseignement sur le foyer et ses problèmes.

Une large place est donc faite à la pédagogie familiale, à la psychologie, sans oublier la puériculture, la sociologie, l'esthétique et l'éducation civique.

Ce n'est plus l'École ménagère d'Antan, mais bien une école d'humanisme, ouverte aux arts: dessin, peinture, musique.

Une part très large est accordée dans les programmes aux sciences dites culturelles, comme la littérature, la langue écrite ou parlée.

L'histoire et la géographie sont objets de travaux de recherches. Il est arrivé que certaines élèves débrouillardes aient écrit aux ambassades de pays étrangers pour obtenir tous les renseignements possibles sur un pays donné. Après avoir tout compilé en ordre, elles communiquèrent à leurs compagnes, lors d'une soirée familiale, le fruit de leurs travaux.

Les matières dites scientifiques sont enseignées pendant les deux premières années du cours, dont la durée totale est de quatre ans. Les cours d'hygiène, de secourisme, de diététique complètent les connaissances usuelles si précieuses pour toute femme à la tête d'un foyer.

L'enseignement ménager est tout imprégné d'idéal féminin et familial. Les cours de cuisine, de couture, d'entretien du linge, etc... seraient inefficaces si la pratique n'accompagnait la théorie. Des cuisines et des salles de couture des mieux aménagées sont ouvertes aux élèves qui y reçoivent des cours d'une rare qualité.

Un "petit foyer", organisé comme un foyer ordinaire, est tenu à tour de rôle, par les élèves des deux dernières années. Elles doivent s'occuper d'une famille de quatre membres, de la réception de visiteurs ou d'invités, des repas, en tirant partie d'un budget établi d'après la moyenne de salaire du milieu, c'est-à-dire de Saint-Pascal, durant toute une semaine. Que

de cauchemars pour ces débutantes! La stagiaire doit assumer tous les devoirs d'une véritable maitresse de maison.

Au terme de sa quatrième d'études, la jeune fille est en mesure de tenir honorablement un foyer et préparée à devenir une épouse dépareillée...

Ces cours d'une valeur non-équivoque ont duré jusqu'en 1969.

L'École normale demeurée sur place continue la formation des futures institutrices selon le programme déterminé pour toutes les écoles normales et octroie les brevets "B" et "C".

En 1954, le Département de l'Instruction publique couronne le cours d'École normale ajoutant au programme du brevet "B" celui du brevet "A". Le nouveau programme des écoles normales catholiques prévoit donc trois catégories de brevets en remplacement des diplômes élémentaires, complémentaires et supérieurs antérieurement accordés. Le brevet "A" décerné après quatre années d'études au-delà de la 11e année, est en tout point comparable au baccalauréat en pédagogie. Au terme d'un accord entre le D.I.P. et les universités, et après que les examens prescrits ont été subis avec succès, les détenteurs du brevet "A" reçoivent le baccalauréat en pédagogie de l'Université Laval. Et c'est ainsi qu'à l'École normale de Saint-Pascal est attaché l'honneur d'avoir décerné le premier brevet "A" de la Province à l'élève-institutrice Marguerite Roy de Saint-Michel de Bellechasse, en juin 1955.

Cette même année marque le "Jubilé d'Or de l'Institution Chanoine-Beaudet. Elle a bien le droit de briller au soleil comme l'or, n'est-ce pas? Elle a tant vécu, tant servi. Aujourd'hui, 27 août 1955, elle a un visage qui sourit pour le Revoir, un coeur qui bat et qui ne vieillit pas. Elle se souvient. Elle chante la vie et les anciennes élèves accourent de partout, chantant elles aussi: HONNEUR! LOUANGE A TOI, JUBILAIRE MAISON!

Il est des émotions qui faiblissent avec le temps qui finissent par s'éteindre. Pas celles qui vécurent les élèves et les religieuses de l'année scolaire 1956.

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



**ROGER CÔTÉ  
&  
MICHEL CÔTÉ**

Arpenteurs-Géomètres

Tél.: 862-2246

C.P. 395  
28 de la Cour

Rivière-du-Loup  
G5R 3Y9

Un mercredi 7 novembre vers 4 heures 45 les flammes sortent du toit de l'Institution, à l'extrémité ouest. A deux heures après minuit, on croit l'élément dompté, sauf qu'il se venge et se jette entre les murs et par des brèches descend jusqu'au rez-de-chaussée. Du jeudi au dimanche les pompiers demeurent en alerte et parviennent à sauver la maison, à en épargner la destruction complète. En cette pénible circonstance, les foyers de Saint-Pascal furent remarquables d'hospitalité. Que de secours!... que de sympathies!... Quel appui moral ressenti!...

Malgré la destruction des trois-quarts de l'Institution, une réorganisation temporaire fut possible et permit aux étudiantes de poursuivre leur année d'études. Le 26 novembre, quatre-vingt-quinze pensionnaires revinrent dans le couvent mutilé, encombré et pas re-luisant du tout. Après un si rude coup renaîtrait-il de ses cendres?... L'espoir en fut conservé.

La maison tente de se relever de ses ruines... la reconstruction?... il faudra deux années de réflexions profondes avant d'en arriver à une décision finale. Les autorités de la communauté pressentent un changement dans la société, une transformation dans le domaine de l'éducation, l'avenir leur apparaît chargé d'incertitude; d'où un retard prolongé avant de consentir à la reconstruction avec agrandissement. Le projet finalisé, l'Institution Chanoine-Beaudet comprendra désormais l'École normale et l'Institut familial. La construction de l'École Marguerite Bourgeoys dont on parlera ultérieurement ouvrira un nouveau foyer d'éducation à Saint-Pascal.

## **INOUBLIABLES SOUVENIRS**

A cause de leur influence dans la marche de l'oeuvre, des noms sont conservés et demeurent. Les noms des principaux: Après le Fondateur, Monsieur Eugène Maurais, Monsieur le chanoine Florido Gagné, Monseigneur Charles Frève, P.D., Monseigneur Joseph Diament, p.d., l'unique survivant, Monseigneur Fernand Bernier, c.s. qui en ferme la liste.

Ils appartiennent à l'oeuvre comme le Fondateur, chacun avec sa personnalité, mais avec la même âme sacerdotale, y apportant un don entier et fécond.

Il y aurait une belle page à ajouter en hommage au zèle, au dévouement de plusieurs professeurs laïques qui se sont dépensés à l'oeuvre de l'éducation, tant à l'École normale, qu'à l'Institution Chanoine-Beaudet.

Ces hommages s'adresseraient à Monsieur Donat Dufour, qui enseigna la Pédagogie, les mathématiques, l'histoire de 1913 à 1922; à Monsieur Prudent Martineau professeur de pédagogie et de mathématiques, de 1922 à 1962 qui a accompli une belle carrière de 45 années d'enseignement. Honneur et félicitations!

D'autres témoignages iraient à Monsieur Clément

Lessard, professeur de pédagogie de 1962 à 1967 et à Mademoiselle Ida Hudon professeur de violon de 1914 à 1922.

La liste des éloges pourrait encore s'allonger moyennant des recherches plus poussées.

Si à l'avant-garde, des hommes hauts en valeur ont guidé l'Institution dans son incessante montée, à l'arrière-garde, d'autres hommes l'ont aimée de leurs bras, de leur regard, de tout leur coeur: Monsieur Octave Dumais, ouvrier de la première heure, Monsieur Mendoza Desjardins, l'homme à tout faire pendant 28 ans, Monsieur Lucien Briand, gardien du feu à la chaufferie, Messieurs Ernest Caron, Simon Langelier, Hubert Pelletier, Paul Étienne Pelletier, Adrien Roy et Maurice Moreau.

Monsieur Gérard Barrette qui a mis au service de cette maison, sa jeunesse, son adresse, toute son intelligence pendant 25 ans et ses collaborateurs: Messieurs Claude Pelletier et Robert Dionne. En raison de la qualité de leur travail, ces hommes furent recommandés auprès de la Commission scolaire Régionale pour laquelle ils sont tous trois employés depuis 1970.

Si des personnes sont oubliées, ce qui n'est pas impossible, qu'on veuille bien en attribuer l'oubli au manque de temps à recourir aux Archives et non au **manque** de reconnaissance.

## **L'ÉCOLE MARGUERITE-BOURGEOYS**

Vu le nombre toujours croissant des filles à Saint-Pascal, vu aussi l'exiguïté et la multiplicité des locaux où elles se trouvaient dispersées, une telle situation fit désirer une école paroissiale.

Souhaitée par un grand nombre de paroissiens, l'heure était venue, leur semblait-il de regrouper la gent écolière féminine.

Reçue jusque-là, soit au pensionnat, c'est-à-dire à l'intérieur de l'École normale, soit à la salle paroissiale ou à la petite "école blanche" ou encore ailleurs dans la municipalité du village, l'urgence d'un regroupement devenait de plus en plus aiguë.

Suite à une demande de la Commission scolaire du temps, les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, par l'intermédiaire de soeur Sainte-Marie-Consolatrice, leur supérieure générale, cédait en 1956, à titre gratuit, la presque totalité du terrain pour la construction de la future école.

Après trois réunions tenues entre le 19 février et le 20 juin 1957, la Commission scolaire prenait la décision de construire une nouvelle école.

Sans retard, la construction est mise en chantier, les travaux se poursuivent avec une telle rapidité que le

27 avril 1958, l'école peut recevoir les élèves logés dans quatre établissements différents. Cependant, tous les travaux de construction ne sont pas terminés, mais la gent étudiante féminine est très heureuse de se sentir les coudes dans cette école toute neuve créée pour elle.



L'école est un vaste édifice en deux parties. Le corps central, qui en forme la façade, a deux étages et mesure deux cent un pieds par soixante. Il contient les salles de classe. L'autre qui le flanque à la porte du nord, se dirige à cent soixante pieds vers l'est par quarante pieds.

La bénédiction de ce nouvel établissement eut lieu le dimanche 16 novembre 1958 par l'abbé Robert Côté, curé à Saint-Pascal.

Quiconque a conservé le programme de cette cérémonie peut y lire ce qui suit: L'école contient 14 classes, une salle double et une bibliothèque à la fois scolaire et paroissiale, un gymnase de belle apparence et deux pièces pour l'art culinaire et la couture.

Au sous-sol, a été aménagée une salle pour les séances de la Commission scolaire qui peut facilement être convertie en cafétéria ou encore en salle de réunion, selon les besoins et circonstances.

Toutes les activités de la vie paroissiale ont trouvé dans cette école, jusqu'à ce jour, un local qui leur a permis de fonctionner à l'aise et de se développer.

L'esprit progressiste de la population et celui des membres de la Commission scolaire se tiennent à l'affût du renouveau dans le domaine de l'enseignement.

Une école maternelle pour les enfants âgés de 5 ans a été ouverte en 1961; logée tout d'abord au sous-sol de la sacristie cette classe occupe maintenant des locaux à la grande école Marguerite-Bourgeoys dont le sous-sol a été très bien fini et aménagé grâce au financement à 100% par le Gouvernement du Québec.

Cette école Marguerite-Bourgeoys s'est adaptée rapidement à l'évolution des années 60. Dans le domaine de la catéchèse, les classes de première année à l'élémentaire et successivement les classes des autres degrés, ont servi de classe "pilote" dans le rajeunissement de l'enseignement catéchétique.

Les méthodes nouvelles y ont toujours reçu bon accueil. L'école Marguerite-Bourgeoys fit partie de la Commission scolaire du Grand-Portage jusqu'aux environs de /66. Dès l'installation du complexe polyvalent le C.P.E.S. y fut reçu ainsi que tout le cours secondaire des écoles Mgr Boucher et Marguerite-Bourgeoys.

En raison de ces changements, seul l'enseignement élémentaire est demeuré à l'école Marguerite-Bourgeoys.

L'évolution constante dans le domaine de l'éducation a commandé d'autres accommodations, des regroupements furent réalisés. Au niveau élémentaire, fut constituée la Commission Scolaire Jean-Chapais qui comprend dix paroisses et dont le siège social est établi à l'Ecole Mgr Boucher.

## **UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE**

Durant la période s'étendant de 1951 à 60, un nouvel humanisme se développe. Des changements radicaux s'opèrent dans la société québécoise et dans l'école qui souvent est heurtée de front dans ses positions

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

**TOYOTA**  
**ROBERT AUTO ENR**

VILLE ST-PASCAL, KAM

492-2149

**LAPLANTE & FRÈRE ENR**

MANUFACTURIER  
PORTES ET CHASSIS PANORAMIQUES  
MENUISERIE GÉNÉRALE

503, 3e Ave Patry, VILLE ST-PASCAL, Kam., P.Q.



de base.

La société commence à viser à l'efficacité. La révolution scientifique et les progrès techniques pèsent sur l'école pour l'infléchir dans un sens ou dans l'autre. L'industrialisation, l'urbanisation, la mécanisation, l'automation en un mot la deuxième révolution industrielle éclate.

Les besoins nouveaux de l'économie moderne posent la nécessité d'une refonte de l'enseignement qui dans sa structure actuelle ne semble plus répondre aux conditions économiques et sociales.

Vient en 1961, le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement qui consacre à ce problème un chapitre documenté: "La société d'aujourd'hui et l'enseignement". Le Rapport Parent fait état de: "Education fait social".

L'émergence de l'Etat dans la nouvelle société frappe la famille et l'école. Son rôle n'est plus supplétif limité aux subsides, mais il peut déterminer quelles disciplines pratiques, spéculatives on doit apprendre et enseigner dans la société.

Arrive en 1964, le bill 60 qui institue le Ministère de



l'Education. Cette nouvelle loi permettra l'accessibilité de tous les jeunes à l'école, favorisera la concentration des services et développera fondamentalement l'enseignement dans le secteur public, infligeant le **coup dur** au secteur privé.

Suit la régionalisation: groupement des effectifs scolaires dans différentes régions du Québec et l'opération 55 dont l'objectif est de mettre sur pied dans un bref délai une organisation scolaire régionale. Naissent alors les écoles polyvalentes. Réalités nouvelles qui ne semblent pas avoir été pensées pour évoluer parallèlement au système monolithique traditionnel, mais pour le remplacer graduellement, et c'est là tout le problème!

Qu'advient-il des institutions privées?... de la formation classique et professionnelle?... On s'interroge... particulièrement sur la survie de l'Ecole normale à Saint-Pascal. L'apparition des écoles polyvalentes requerra des professeurs d'un type nouveau. D'où l'obligation aux Ecoles normales d'enseignement privé de se transformer pour s'adapter au nouveau système et cela sans le secours de l'Etat... Les octrois accoutumés leur étant coupés...

Les nouvelles écoles de formation des Maîtres ne seraient-elles pas mieux situées dans les Universités? La question se pose. Les esprits en sont électrisés.

A Saint-Pascal, une fois de plus, on s'arrête pour faire le point. L'Institution Chanoine-Beaudet avec son Ecole normale, son Institut familial, cet arbre au tronc vigoureux, au feuillage touffu, résistera-t-il à ce nouvel assaut? Il en a subi tant d'autres... La bourrasque passée, relèvera-t-il encore la tête? L'avenir parlera...

Partout les vieux cadres craquent, les changements s'opèrent. La "révolution tranquille" déploie son ardeur évolutive.

L'Ecole normale de Saint-Pascal, comme toutes les autres écoles de ce genre, est placée dans un tournant difficile. Les autorités réfléchissent sérieusement à son avenir. L'Ecole continue quand même l'oeuvre en cours, mais le nombre des élèves-institutrices diminue. En 1965, douze garçons s'inscrivent au brevet A1 et A2. La porte s'ouvre sur la mixité. Cela durera-t-il?...

La régionalisation est amorcée. A Rivière-du-Loup le décloisement des cours est commencé, le système d'options est appliqué, l'opération 55 est en marche. La Pocatière étudie aussi le problème invite Saint-Pascal à s'unir. De part et d'autre on cherche une "solution" de survie. Ne serait-il pas opportun de s'ouvrir à l'enseignement secondaire?...

Avec la fondation de l'Ecole Mgr Boucher, Saint-Pascal s'était doté d'une école secondaire pour les garçons. L'Ecole Marguerite-Bourgeois était entrée aussi dans la voie du renouveau et devenait l'Ecole secondaire des filles. Rattachée comme le collège

Mgr Boucher à la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage, l'évolution marquait le pas. Le regroupement des écoles s'opérait presque de soi.

L'École normale pendant ce temps cherche sa voie, sa raison de survivre. La perspective de construire un complexe polyvalent à Saint-Pascal fait naître l'idée que l'Institution Chanoine-Beaudet pourrait bien devenir cette polyvalente en question.

Le 23 décembre 1967, les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame décident la mise en vente de l'Institution. L'offre est présentée au Ministère de l'Éducation en faveur de la Régionale du Grand-Portage. Les négociations se poursuivent entre le Ministère, la régionale et la Corporation des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et aboutissent à la vente de l'Institut dont le contrat fut signé le 23 avril 1970.

## L'ÉVOLUTION

Les transformations de l'Institution en vue de complexe polyvalent commencent au printemps 1970. Une aile est ajoutée qui abritera les ateliers, un grand vestiaire, une grande cafétéria, une vaste bibliothèque équipée à la moderne, riche d'un fond de 38,000 volumes au service des 1300 élèves et des soixante-quinze professeurs. L'enseignement est dispensé selon un éventail de cours assez diversifié qui comporte en plus des cours obligatoires qu'il faut suivre pour arriver à un diplôme terminal, des cours nombreux parmi lesquels l'élève doit en choisir obligatoirement un certain nombre, selon ses aptitudes, ses intérêts et ses aspirations professionnelles, c'est ce que l'on nomme système à options. L'option Science familiale rattache l'École à son glorieux passé.

L'École polyvalente Chanoine-Beaudet semble bien fonctionner. L'honneur en revient à l'administration, aux professeurs et aux élèves qui la fréquentent.

Tout au long de cet aperçu historique, nous avons fait ressortir l'importance de la formation ménagère dans l'éducation à Saint-Pascal. Au terme de ce travail, ajoutons que la "visée" constante de l'enseignement a été la culture générale de la jeune fille... Si l'art ménager a reçu un traitement de faveur, les autres arts libéraux et d'agrément et les Beaux-Arts à un certain

degré, ont logé à son enseigne, dès l'ouverture de l'Institution.

Les premiers registres nous disent que la musique, particulièrement le piano a été enseigné dès 1905. Les mêmes registres retiennent que l'Art vocal, notamment le chant et le solfège étaient enseignés à partir de 1907 et le violon à partir de 1914 jusqu'à 1922.

Ce que nous appelons aujourd'hui Arts plastiques et qui avait nom: dessin, a toujours été enseigné depuis 1915 par un professeur spécialisé. Un professeur de dessin artistique fut ajouté en 1918. Jamais les arts n'ont été retranchés de l'enseignement à Saint-Pascal. Les normaliennes ont avantageusement bénéficié de cet enseignement culturel ainsi que les élèves de l'Institut familial.

Des diplômes en musique et en chant sont sortis de l'Institution Chanoine-Beaudet. Il existait aussi un atelier de dessin artistique où dames et demoiselles étaient reçues pour occuper agréablement leurs loisirs.

Malgré les multiples changements survenus depuis l'établissement de l'école polyvalente, il existe encore un enseignement privé de la musique et des arts plastiques à Saint-Pascal.

La lecture de ces pages vous a fait parcourir un chemin presque interminable de transformations successives de programmes et de culture ménagère, selon divers types d'écoles: École ménagère - École ménagère régionale - École normale ménagère - École Supérieure - Ménagère - École normale classico-ménagère - École supérieure des Sciences domestiques.

Si le lecteur est présentement dans un état de "saturation ménagère" plus que suffisante, il admettra assurément qu'il était légitime de souligner les étapes progressives et glorieuses à la fois, de l'Institution réputée qui a été une cause de l'essor de la belle paroisse de Saint-Pascal de Kamouraska.

Cet humble travail a voulu répondre aux sollicitations multipliées du Comité des Fêtes. Selon son désir, il a relevé les faits saillants, les dates historiques qui ont marqué le développement de l'Éducation à Saint-Pascal.

**Béatrice Vachon, C.N.D.**

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:*

### **L.M. LÉVEILLÉ LTÉE**

Marchand en gros

Spécialités: tabac, cigarettes, confiseries, épicerie

Cadeaux, montres et horloges

Roland Marmen, président

J.P. Lagacé, vice-président

600, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Qué.

Tél.: (418) 862-3533

# EVOLUTION DE L'AGRICULTURE DEPUIS 1827

Vous raconter l'histoire de 150 ans, c'est faire revivre toute une kyrielle de souvenirs, d'événements inoubliables; c'est faire le portrait de l'agriculture québécoise, même si certaines régions sont plus privilégiées et mieux situées au point de vue géographique.

Saint-Pascal n'a pas poussé seul en vase clos. Il subira comme nous le verrons au cours du présent exposé, l'influence de l'extérieur.

Décrire l'agriculture, c'est aussi définir: le mode de vie, les mœurs et coutumes de nos ancêtres. Ces courageux pionniers, à qui nous devons beaucoup pour tout ce qu'ils nous ont légué en héritage au prix d'héroïsme, de sacrifices, ont peiné dans des conditions bien modestes, parfois même très difficiles.



*Dans cette humble cabane, logent les bûcherons du camp d'une part, et les animaux nécessaires au charroyage du bois, d'autre part.*

Ce court retour dans le passé va permettre de diviser cet exposé en quatre grandes étapes afin de mieux vous définir les différents types d'agriculture et les caractéristiques de chacune, à différentes époques.

## **I. AUTO-SUBSISTANCE ARTISANALE**

L'habitant travaillait avec des outils manuels bien



*Réservoir d'eau servant à glacer les routes pour faciliter le transport.*

primaires et de fabrication domestique. Il faisait l'élevage qui fournissait le lait, le beurre, la viande et le cuir pour les besoins de la famille. Une vocation laitière se dessinait déjà. Il gardait quelques moutons dont la laine servait aux vêtements. Même il cultivait un peu de lin pour les besoins de la maisonnée. Tout cela apportait un travail de transformation. Il y avait beaucoup de collaboration. C'était un travail d'équipe familiale.

A cette époque, il n'y avait pas d'argent; on ne pouvait acheter quoi que ce soit. Le marchand du temps disposait que de rares utilités. Pour se procurer certains biens, on changeait un produit pour un autre.

On était heureux, c'était la belle époque; on savait s'amuser entre voisins. L'entente régnait, la santé était bonne et la pollution nulle. Si quelqu'un était dans la misère ou éprouvé par quelques malheurs, on faisait des "corvées", tous mettaient l'épaule à la roue pour lui venir en aide.

On était hospitalier et confiant en la Providence. Le prêtre avait une place de choix; on le vénérât. C'était l'homme-dieu capable de résoudre tous les problèmes du temps. Les gens n'étaient pas riches matériellement mais riches en valeurs morales.

Toute la famille contribuait aux travaux de la ferme, il n'y avait pas d'industrie à l'extérieur.



A cette époque, plusieurs réussirent à élever de grosses familles, à se tirer d'affaires et à mener une existence assez heureuse. n'étant pas gâté, on savait apprécier le peu qu'on avait.

## **2. NEO-ARTISANALE, FAMILIALE & TRADITIONNELLE**

Durant les cinquante premières années, le secteur agricole n'avancait pas à un rythme accéléré, mais la terre produisait suffisamment. Elle permettait la subsistance à trois et quatre générations vivant sous le même toit, car les personnes âgées n'allaient pas vivre en foyer d'hébergement. Le bien se transmettait de père en fils jusqu'à la quatrième, cinquième et même la sixième génération.

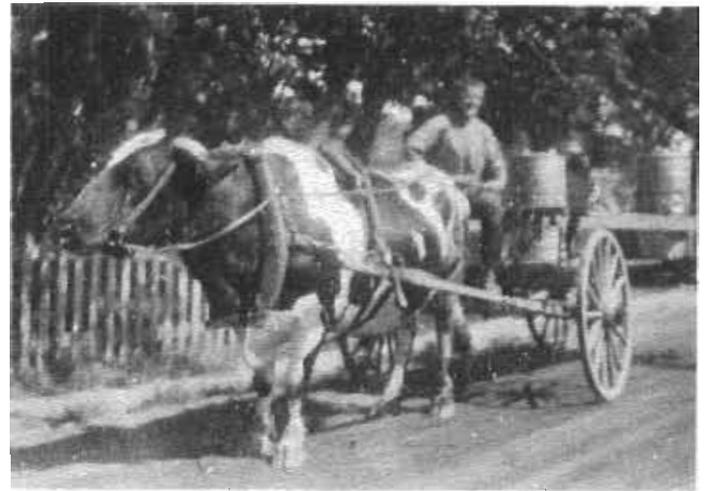
Près de la ferme paternelle ou dans les environs, s'établissaient un ou plusieurs garçons.

L'agriculture commençait à se structurer. On voyait également se développer le village avec ses premiers hommes de métiers tels: le forgeron, le ferblantier, le charron, le cordonnier, le tanneur, le sellier.

Une beurrerie transformait le surplus de la production laitière.

Un des facteurs importants dans l'évolution de l'agriculture, fut l'ouverture de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne qui permit la formation des jeunes agriculteurs, leur enseignant une meilleure technique d'exploitation, d'amélioration des sols et des méthodes d'élevage. La Fondation de l'Ecole Ménagère qui, grâce au dévouement des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, forma des filles aptes à devenir des futures épouses d'agriculteurs. De plus, les agronomes tels que MM. Pierre St-Hilaire et Bruno Gaudet fournirent de précieux renseignements et conseils améliorant l'agriculture du coin.

L'exposition agricole avait pour but d'encourager



l'agriculture. Des éleveurs d'animaux de race pure se voyaient décerner des prix. Etaient exhibés aussi des produits horticoles, des produits de grande culture et des travaux d'Art domestique.

Cette contribution au développement et à l'évolution rapide nous amène à une troisième étape:-

## **3. MODIFICATION & EVOLUTION**

Dans un premier temps, on analysera les principaux facteurs qui ont modifié l'agriculture.

### **1er, la mécanisation:**

La machinerie remplaça la main-d'oeuvre. Le tracteur supplante le cheval.

### **2e, l'électrification rurale:**

La lumière électrique éclaira nos demeures. La chandelle, la lampe à l'huile, le fanal disparurent; même on commença à exécuter avec cette énergie, quelques travaux domestiques.



**Michel Robitaille qui traite sa vache au champ.**

### 3e, l'émigration:

Un bon nombre des nôtres gagnèrent les États-Unis pour y trouver du travail. Plusieurs y fondèrent un foyer. On retrouve beaucoup de leurs descendants dans différents États: au Maine, Massachusset, New-Hampshire.

A cette période difficile, on verra un retour à la terre comme moyen de survie et pour pallier à la faillite. Le curé Hébert de St-Pascal accompagnera un bon groupe d'habitants qui développeront une région du Lac St-Jean. En signe de reconnaissance pour ce dévoué pasteur, une ville de ce coin de chez-nous portera son nom pour perpétuer sa mémoire, c'est: "Hébertville".

Un autre mouvement de colonisation se forma, grâce au dévouement des abbés Auguste Boulet et Bois; l'exode se fit vers l'Abitibi et la Gaspésie. On y retrouve encore de nos gens qui ont réussi et qui sont demeurés avec leurs nombreux descendants. Ils font notre fierté et notre joie dans ce nord québécois, partie importante de notre belle province.

Cette troisième étape connaîtra deux grandes guerres. Celle de 1914 à 1918 et celle de 1939 à 1945 ainsi qu'une crise économique durant les années 30.

Tous ces changements ont perturbé le milieu rural. Les cultivateurs sont obligés de faire appel au crédit pour se mécaniser, moderniser leur entreprise, enfin faire face à de nouvelles obligations. Ces sources de crédit leur viendront:-

**Premièrement:** de la Coopérative d'Épargne de Crédit;

**Deuxièmement:** de la mise en place de la Caisse Populaire fondée grâce à la clairvoyance du commandeur Alphonse Desjardins. (Celle de chez-nous connaîtra ses débuts en 1934).

**Troisièmement:** de l'Office du Crédit Agricole Fédéral et Provincial.

Ces sources de crédit leur ont permis de réaliser et de mener à bien leur entreprise. Plusieurs ont échoué dans leurs tentatives. Ils sont allés grossir le nombre des chômeurs des villes.

Ce qui était hier un secteur tranquille, artisanal, familial, l'industrialisation obligea le cultivateur à se doter de structure pour défendre son mieux-être, celui de sa famille et de sa profession.

L'industrialisation aura donc contribué à la mobilité de la main d'oeuvre. Des 80% de la population qui était centrée dans les milieux ruraux dans les années 1900, se retrouve aujourd'hui dans les grandes régions urbaines. Il en était de même pour le nombre d'exploitants de fermes qui avait baissé à un rythme alarmant.

La fondation de l'Union Catholique des Cultivateurs,

ayant pour devise "Par la Croix et la Charrue", marqua une ère importante, en 1924. Le journal "La terre de Chez-nous" sera son porte-parole.

Notre syndicat local a été formé en 1934 et son premier président fut M. Aurèle Pelletier, au niveau régional M. Félix Bélanger. Ces deux pionniers ont travaillé dans des conditions pas toujours faciles, pendant de nombreuses années. Leur mémoire est peut-être ignorée, il n'en reste pas moins que leur oeuvre demeure. Chapeau bas à ces défenseurs de la classe agricole dont nous devons tous être fiers.

En 1926, la coopérative fédérée est fondée. Vers 1940, St-Pascal aura sa coopérative locale affiliée à la Coopérative Fédérée.

Devant l'ampleur, les bienfaits et les services que rendait cet organisme, presque toutes les autres paroisses à travers la Province se dotèrent de leur coopérative. Si le mouvement coopératif n'avait pas existé, il aurait fallu l'inventer...

De tout temps, ce fut un secteur assez difficile à organiser, l'agriculture formant une identité distincte, individuelle et indépendante.

L'Union Catholique des Cultivateurs bataillera longtemps pour assurer la reconnaissance du syndicalisme agricole. Il faudra plus de quarante-cinq ans de luttes et d'efforts continus pour assurer cette victoire par referendum en 1973. L'U.C.C. deviendra l'Union des Producteurs Agricoles. Elle changea ses structures avec la venue des plans conjoints et des spécialités, mais garda droit de regard d'affiliation pour l'unité et pour une meilleure défense des droits professionnels propres à chaque spécialité.

## 4. SPECIALISATION DE L'AGRICULTURE

L'agriculteur moderne sera à la fine pointe de l'information, devant une continuelle évolution et une forte concurrence. Il devra mettre toutes les chances de son côté même s'il a fait preuve d'efficacité: qu'il soit mieux informé, plus instruit; c'est aujourd'hui un chef d'entreprise.

Il a eu la chance de se recycler car le Ministère de l'éducation et le Ministère de l'Agriculture ont dispensé des cours de formation agricole. En plus, l'Institution technique agricole offre des cours intensifs. Il a aussi une foule de média d'informations à sa portée: journaux, revues, conférences et programmes à la télévision...

L'agriculteur se trouve aux prises avec les contraintes de mise en marché, car ce n'est pas tout de produire, il faut vendre.



La dernière décennie a bouleversé le milieu agricole. La technique et l'automatisation ont fait des progrès merveilleux.

Comme le pouvoir de marchandage du producteur est faible, n'ayant pas ou presque pas de contrôle face à la très forte concurrence et au profit élevé entre les intermédiaires et le consommateur, il se trouve dans une situation difficile. Il est exploité dans ses achats et dans ses ventes.

Il a dû relever de grands défis et consentir de gros investissements pour rester en agriculture. N'étant pas toujours rémunéré pour son effort et celui de sa famille, il a eu pour seule alternative, celle de rester ou d'abandonner.

Notre population agricole compte à peine 5%. Il y a donc eu élimination marquée. L'agriculture est axée sur la grande entreprise. La production n'a pas bais-

sé, elle s'est concentrée.

Ce qui rend l'avenir agricole inquiétant, c'est aussi le vieillissement de notre population puisque la moyenne d'âge de nos agriculteurs en 1975 était de cinquante-cinq ans.

De plus, il y a un grave problème de relève: les jeunes étant attirés vers l'industrie, mènent une vie plus facile avec de meilleurs salaires, moins de risques, moins d'investissements; plus de liberté en fin de semaine, loisirs, vacances payées, en un mot une vie beaucoup plus attrayante en apparence.

Pour remédier à cet état de chose, il va falloir que les gouvernements s'engagent à faire la promotion et à rendre cette industrie de base, plus rentable. Le cultivateur est peut-être un peu responsable en disant que la terre, l'agriculture ne sont pas viables; il se dévalorise. L'agriculture est une sorte d'usine sans toit,



comportant beaucoup de risques.

Même si la technologie a contribué largement à accroître les rendements, la production, la variété la qualité des produits, l'agriculture se trouve aux prises avec les multinationales, les grosses compagnies agro-alimentaires et les grandes chaînes de magasins.

L'automation, les directions nouvelles amenées par des changements de gouvernement viendront aussi tout chambarder le décor. L'agriculteur n'a pas toujours le temps de s'adapter, de se rattraper, étant toujours dépassé.

Le producteur est aussi aux prises avec des organismes gouvernementaux tels la Commission Canadienne de Lait (C.C.L.) et la Commission Canadienne du Blé (C.C.B.) de juridiction fédérale, avec des contraintes de mise en marché, des contingentements, des quotas... etc. Contrairement aux producteurs de l'ouest, de qui il dépend en grande partie pour s'alimenter en grain de consommation, il est son meilleur client avec la différence que les producteurs de l'ouest sont payés pour réduire et freiner leurs productions, tandis que ceux de l'est sont pénalisés pour des surplus et pour ne pas avoir planifié leur production. Vraiment l'année 1976 aura été désastreuse pour les producteurs de lait industriel puisque les revenus ont baissé de plus de 20% pour avoir trop produit; alors que plus des 2/3 de la population mondiale a un pro-

blème de la faim. Je crois que si chacun y mettait plus d'amour comme le dit la chanson, il y aurait moins de misère, mais malheureusement, ce ne sera pas pour demain.

Malgré que le secteur agricole soit une cible facile, il contribue néanmoins pour 2% de l'économie nationale. Cette économie a une importance capitale puisqu'elle contribue à la création d'emplois dans la transformation, la présentation, l'emballage...

Le producteur est le plus gros client en biens de consommation et en biens d'utilités professionnelles. Enlevons ce secteur de base et nous verrons l'impact, les conséquences néfastes qui en découleront.

En guise de conclusion, je présume qu'il va falloir que tous et chacun fassent un effort consenti pour assurer la survie de l'agriculture. Que consommateurs et agriculteurs se rencontrent pour dialoguer afin de mieux se comprendre et éviter tous conflits.

Je reste persuadé et confiant en l'avenir de l'agriculture de demain même si de grands conflits restent encore à relever.

Il y aura toujours place pour des produits essentiels de base servant à nourrir l'humanité.

**Emile Thériault**

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:*



**MONTMAGNY READY-MIX INC.**

C.P. 187 Boulevard Taché est,  
Montmagny, P.Q. G5V 3S5

**ÉQUIPEMENT F. PICARD INC.**

1805, Rue de la Ronde, Québec G1J 4L1 P.Q.

## “LA SOCIÉTÉ D’AGRICULTURE DU COMTÉ DE KAMOURASKA”

La Société d’Agriculture du comté de Kamouraska fut fondée en 1875 sous la présidence de M. Ludger Têtu, secondé de M. Louis Miller, vice-président, de M. Jean B. Belleau, secrétaire-trésorier et de 12 directeurs tous élus à l’unanimité.

En 1876, on organise une première exhibition d’animaux à Ste-Anne de la Pocatière; exhibition qui se répéta chaque année dans différentes fermes du comté de Kamouraska.

En 1916, les directeurs de la Société d’Agriculture sous la présidence de M. Luc Lizotte sont convoqués afin de prendre une décision concernant la construction d’une bâtisse qui permettra de tenir des Expositions de comtés à St-Pascal. En 1917, les travaux étaient terminés sur le terrain actuel de la Société d’Agriculture et ce pavillon allait servir pour les jugements d’animaux et les produits horticoles.

Les 25 et 26 septembre 1918 eut lieu à Saint-Pascal, la première exposition de comté. Elle se répéta à tous les 2 ou 3 ans jusqu’en 1938.

En 1942, un premier cirque était engagé pour la durée de l’exposition, ceci sous la présidence de M. Démétrius Lapointe.

En 1951, les fermières demandent d’insérer dans le programme de l’exposition les travaux d’art domestique et d’Inter-Cercle, demande qui fut acceptée sans délai.

De plus en plus cet organisme allait de l’avant et était reconnu par les officiers gouvernementaux comme très prospère. C’est en 1964, sous la présidence de M. Robert Massé qu’on agrandit le terrain et qu’on construit un “Palais Agricole” vu la demande grandissante des éleveurs et des commerçants qui veulent participer à l’exposition de Saint-Pascal.

En 1977, la Société d’Agriculture du comté de Kamouraska fête sa 50ième exposition sous la direction du comité exécutif qui se compose de: M. Jean-Guy Michaud, président, M. René Massé, vice-président et de M. Réjean Pelletier, secrétaire-trésorier et gérant de l’exposition.

Aujourd’hui, la Société d’Agriculture du comté de Kamouraska compte 19 directeurs et plus de 600 membres qui travaillent en collaboration avec le comité exécutif afin de promouvoir l’agriculture dans le comté et d’encourager les éleveurs à prendre conscience de l’importance qu’ils occupent dans l’industrie alimentaire de notre région.



### Nom des Présidents:

Ludger Têtu	1875 à 1878
Georges Richard	1879 à 1888
Eugène Garon	1889
Hubert Pelletier	1890
M.A. Boucher	1891 à 1903
Calixte Duval	1903 à 1907
Uldéric Ouellet	1908
Alfred Ouellet	1909 à 1915
Luc Lizotte	1916
Néré Morin	1917 à 1922
J. Jules Bélanger	1923 à 1928
Jean A. Lallemand	1929 à 1932
Alphonse Pelletier	1933 à 1936
Démétrius Lapointe	1937 à 1941
Jos H. Lemieux	1942 à 1945
J. J. Bélanger	1946 à 1950
Georges Laforest	1950
Alban Michaud	1951 à 1960
Robert Massé	1961 à 1974
Jean-Guy Michaud	1975 à aujourd’hui



*St-Pascal, Vue Générale, Station.*



*Vue générale de la cour à bois et de la station du C.N.R. vers 1915. A gauche, vous remarquez la beurrerie Gagnon; aujourd'hui le garage de la Coopérative Agricole.*

## **L'HISTOIRE DES BEURRERIES A ST-PASCAL**

Située dans le 3ième rang ouest, une beurrerie existe déjà vers les années 1870. Comme il est mentionné dans l'histoire des moulins, Messieurs Romain Thériault, Calixte et Alphonse Duval, Joseph et Alfred Chouinard se succèdent dans cette entreprise. On y fabrique du beurre jusqu'en 1937.

Mais en juin 1897, une société fabriquant du beurre et fromage existe aussi. Celle-ci est située près du chemin de fer. Monsieur Octave Pelletier (père) en est le président.

Quelques chiffres nous informent sur l'importance de cette fabrique à l'époque:  
en juin 1897: production et vente  $\approx$  1,549 livres de beurre — en juin 1903: production et vente  $\approx$  6,478 livres de beurre

Puis le 11 février 1918, Monsieur J. Elysée Gagnon achète cette beurrerie. En juin 1938, l'on produit 8,585 livres de beurre.

Lors de l'institution de la Coopérative Agricole de St-Pascal, en janvier 1939, la beurrerie de Monsieur Gagnon passa aux mains de cette société. En 1943, l'on produisait 196,000 livres de beurre.

En 1966, lors de la régionalisation des coopératives agricoles, la production du beurre fut centralisée à la Beurrerie de St-Alexandre.

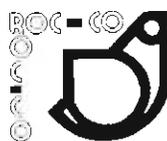
Exception faite des personnes précitées, nous mentionnons ici quelques noms rattachés à l'histoire des beurreries: M. Jean-Baptiste St-Pierre, fabricant de fromage au début de 1900 — M. Joseph Langelier, fromager — M. Edouard Letarte, fromager — M. A. Narcisse Labrie, fromager puis inspecteur de balance — M. Alphonse Michaud, vers 1916 — M. Léo Thériault — M. Polydore Paradis.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_*

**AGENT DISTRIBUTEUR  
POUR LA LAITERIE CITE**

**CAROL LANDRY**

TÉL.: 492 - 2935 - 5890



**"COMPTOIR AVICOLE  
DES AULNAIES INC"**

LÉO ST-PIERRE, PRÉS.

ST-ROCH DES AULNAIES, CTÉ L'ISLET, P.Q. GOR 4E0  
TÉL.: (418) 354-7731 - 7732

## **SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE ST-PASCAL**

Fondée et incorporée en 1939, la Coopérative eut comme premier président, Monsieur Gérard Lagacé, Monsieur Aurèle Pelletier commis, et M. l'Abbé Florido Gagné secrétaire-gérant.

Des années 1939 à 1947, cette coopérative exploite une beurrerie, fait la consignation du beurre, des animaux de boucherie, des volailles, des patates de consommation et fournitures agricoles tels que: engrais chimiques, fongicides, insecticides.

Puis des années 1947 à 1966, l'on construit le premier entrepôt en août 1947, on achète un camion de trois tonnes en 1948; ceci dans le but de faire le transport d'animaux, transport de moulée et beurre.

De 1950 à 1960, construction de la meunerie, l'entrepôt et la quincaillerie.

Présidents et Gérants de 1947 à 1966:

Présidents:

Arsène Béchard, de 1947 à 1949 -

Luc Landry, de 1950 à 1954 -

Jos. Oscar Bouchard, de 1955 à 1965 -

Gérants:

Ernest Ouellet, de 1947 à 1951 -

Joseph Thériault, de 1952 à 1960 -

Jean-Paul Mignault, de 1961 à 1965 -

Fusion en 1966 -

## **COOPERATIVE AGRICOLE DE LA COTE SUD**

But de la fusion:

Transformer la production laitière des producteurs de la région et fournir aux producteurs tous les services d'utilités professionnelles (machineries, moulées, engrais chimiques, accessoires agricoles, pétrole, etc...).

Réalisations:

1966: Fusion de la Société Coopérative de St-Jean Port Joli et St-Pascal;

1966: Acquisition de l'Usine Laitière Beurrerie St-Alexandre Ltée;

1968: Régionalisation des Services d'utilités professionnelles des 2 Coop. Locales;

1971: Campagne de Consolidation des Meuneries;

1972: Rénovation de l'Usine Laitière à St-Alexandre;

1972: Rénovation des Meuneries à St-Jean Port-Joli et St-Pascal;

1972: Construction d'une Maternité Porcine à Ste-Hélène;

1973: Agrandissement des Garages Co-op de St-Jean Port-Joli et St-Pascal;

1974: Adoption par les Sociétaires d'une Nouvelle Structure de Capital;

1975: Nouvelles Structures Administratives;

1975: Campagne de Recrutement de Nouveaux Sociétaires;

1976: Le nombre de Sociétaires est porté à 1,007;

1976: "Il est à noter qu'un incendie détruisit entièrement l'édifice de la Coopérative de St-Pascal";

1976: Reconstruction d'une Nouvelle Quincaillerie Co-op, d'un Entrepôt avec centre administratif à St-Pascal;

1976: Inauguration du Centre de Mélange d'Engrais Chimiques sur prescription appartenant à la Coopérative Fédérée de Québec situé à St-Philippe de Néri.

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_

### **LES FEUILLAGES PRÉPARÉS DU QUÉBEC INC.**

BERTRAND SOUCY  
PRÉSIDENT

VILLE ST-PASCAL, KAM., P. QUÉ.  
(CANADA) - GOL 3YO



### **COOPÉRATIVE AGRICOLE DE LA COTE SUD**

ST-JEAN PORT-JOLI, ST-ALEXANDRE  
598-3321 495-2014  
856-3807 492-6838  
ST-PASCAL  
492-6838



*Chutes du Moulin Seigneurial situées sur le 3e Rang Ouest.*

## LES MOULINS A FARINE

### **PREMIER SITE DU**

### **MOULIN SEIGNEURIAL**

Le premier moulin Seigneurial, appelé alors Grand Moulin, était situé du côté ouest de la Rivière aux Perles; emplacement actuel du Garage Dufour et Frère.

C'est une bâtisse en pierre, de deux étages, comprenant quatre meules, datant au moins de l'année 1813, selon le rapport de M. Joseph Bouchette. L'on présume que celui-ci existe déjà en 1799 puisqu'un écrit ordonne aux habitants de ce temps, de réparer la route du moulin de Kamouraska. Ce premier moulin est détruit par l'incendie et reconstruit à l'est de la Rivière en 1854.

M. Philippe Hudon, propriétaire du terrain depuis 1878, le vend à son fils J. Hyppolite (Batèche), le 17 novembre 1884. Ce dernier y aménage un moulin à carder la laine, à fouler et à presser les étoffes. J. Hyppolite vend sa propriété à M. Pierre Damboise le 10 août 1891, pour la somme de \$3,600.00. M. Damboise y ajoute une boutique servant à la fabrication de portes, chassis et tombes. Joseph et Eugénie Damboise héritent de la part de leur mère puis Joseph rachète la

part d'Eugénie.

Pierre Damboise et son fils, étant alors co-propriétaires, vendent le moulin à carder, le 6 mai 1921, pour la somme de \$12,000.00 à la Cie de lainages. Cette compagnie construit une bâtisse et aménage de l'équipement pour le filage et le tissage de la laine.

Puis le 11 mars 1925, les directeurs vendent la Cie de Lainages à l'enchère pour une somme de \$8,500.00.

Joseph Laplante, propriétaire d'un jour, revend le lendemain pour la somme de \$8,950.00 à Luc Dionne, Alfred et Léon Dancause.

Fermeture des activités vers 1954.

Les frères Dufour aujourd'hui propriétaires l'achètent en 1963 pour transformer le tout en atelier de réparation et peinture d'automobile.

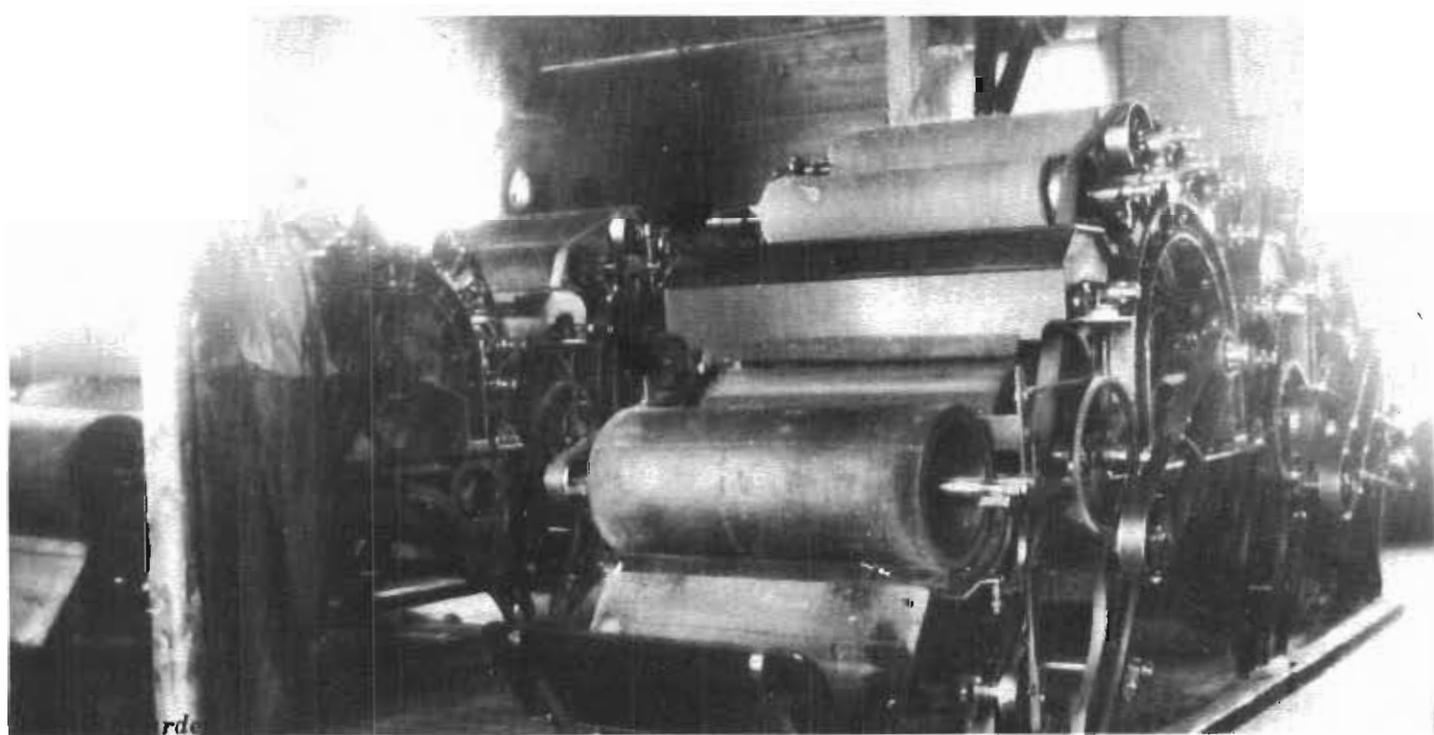
N.B.: Le censitaire qui faisait moudre son grain, dans un autre moulin que le moulin du Seigneur devait payer en plus la mouture à ce même Seigneur. (acte de concession passé au Manoir, le 9 juillet 1827 entre Paschal Taché père et Paschal Taché fils d'une part, Seigneurs de Kamouraska, et Abraham Pelletier, agriculteur, d'autre part.



## **MOULIN DAMBOISE**

En 1921, après avoir vendu à la Cie de Lainages, Pierre et Joseph Damboise aménagent un moulin à carder, au nord du chemin, soit sur le site-même de la

Cie Pneus Supra. Damboise vend sa part à son fils Joseph qui s'occupe du cardage jusqu'en 1946 puis du filage jusqu'en 1952. Le moulin à filer fut détruit par l'incendie, l'autre partie fut utilisée par Pneus VSP. Inc.





## **DEUXIEME SITE DU MOULIN SEIGNEURIAL**

Le premier moulin étant détruit par l'incendie, le Seigneur Taché se fait reconstruire un second moulin à farine en 1854. Il fait appel à Edward Ennis; homme ayant une grande expérience dans la construction des moulins à farine. Ennis avait déjà construit celui de St-Denis pour le Seigneur Blanchet, aussi ceux de Rivière-Ouelle en 1840, de St-Roch en 1842 et celui de Gros Bois en 1844. Cette fois-ci le moulin du Seigneur est bâti sur la rive est de la Rivière aux Perles; site actuel des "Textiles du Grand Moulin".

Cette construction en bois de trois étages, possède trois meules et deux "bluteaux" servant pour la farine de blé, de sarrasin et d'orge. Jusqu'aux années 1920, le moulin est en activité de la fin d'août à la fin de mars, vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine, excepté pendant le temps de la grand'messe.

Ce moulin à farine ainsi que le terrain de l'ouest de la rivière, appartenant au Seigneur Ivanhoe Taché,

sont vendus par le Shérif Wenceslas Taché à Philippe Hudon, pour la somme de \$2,010.00, le 15 mars 1878.

Puis les propriétaires se succèdent ainsi:

Donation de Philippe Hudon à son fils Félix le 3 juillet 1879, du moulin à farine et du terrain à l'est de la rivière.

Vente de Félix à son père Philippe, le 17 novembre 1884.

Vente de Philippe à son fils Cyprien, la moitié indivise du moulin et du terrain à l'est de la rivière, le 18 février 1886.

Vente de Philippe à son fils François Xavier de l'autre moitié indivise du moulin et du terrain à l'est de la rivière, le 3 mai 1889.

Vente de François Xavier, à son frère Cyprien, le 12 juin 1905.

Décès de François Xavier, puis vente par sa veuve à Prudent Dancause, le 12 septembre 1905.

Donation de M. & Mme Prudent Dancause à leurs fils Alfred & Léon, le 27 janvier 1918.

Vente de Alfred & Léon à Paul, Henri L. & Emilie Dancause en 1946, puis revente aux Textiles du Grand Moulin Inc., en 1949.



## **MOULIN LAJOIE**

Le 27 septembre 1824, M. François Bard propriétaire à cette époque, concède un lopin de terre à M. François Fontaine. Un bail, d'une durée de neuf années consécutives stipule que le nouvel acquéreur doit construire un moulin à carder dans l'année courante. Passé le temps du bail, le dit bailleur peut prendre possession: excepté qu'il ne peut vendre, à moins qu'il ne cède sa propriété à Abvah Loumis. Teinturier et cardeur, ce dernier peut bénéficier de ce privilège en payant la rente annuelle de six livres.

En 1837, acquise par Edouard Ennis, cette propriété comprend les items suivants: maison, hangar, grange, étable, moulin à farine, à carder, à fouler, boutique de forgeron et teinturier, écluse, dalles et pouvoir d'eau qui font tourner le tout, ainsi que les outils et machineries nécessaires à la bonne marche de ces différentes étapes de transformation.

En 1859, Edouard Ennis donne la propriété à sa fille Caroline alors que celle-ci épouse Daniel Hatton, écuyer bourgeois, le 26 mars 1883. Ce dernier vend le tout à M. Israël Lajoie dit Normandin qui décède le 22 mai 1928. Son épouse, dame Marie-Rose-Anna Thibault Lajoie hérite, puis lègue ce bien à son fils Philippe. Celui-ci épouse Mlle Alice Beaulieu en 1930 et

devient propriétaire lors du décès de M. Philippe Lajoie le 18 février 1953. Ce bien familial demeure en succession de 1962 à 1972 alors que MM. Ls-Marie Lajoie et Louis-Georges Paradis, fils et gendre de Mme Philippe Lajoie, deviennent les actuels propriétaires du "Moulin Lajoie".





## **MOULIN DES "DUVAL"**

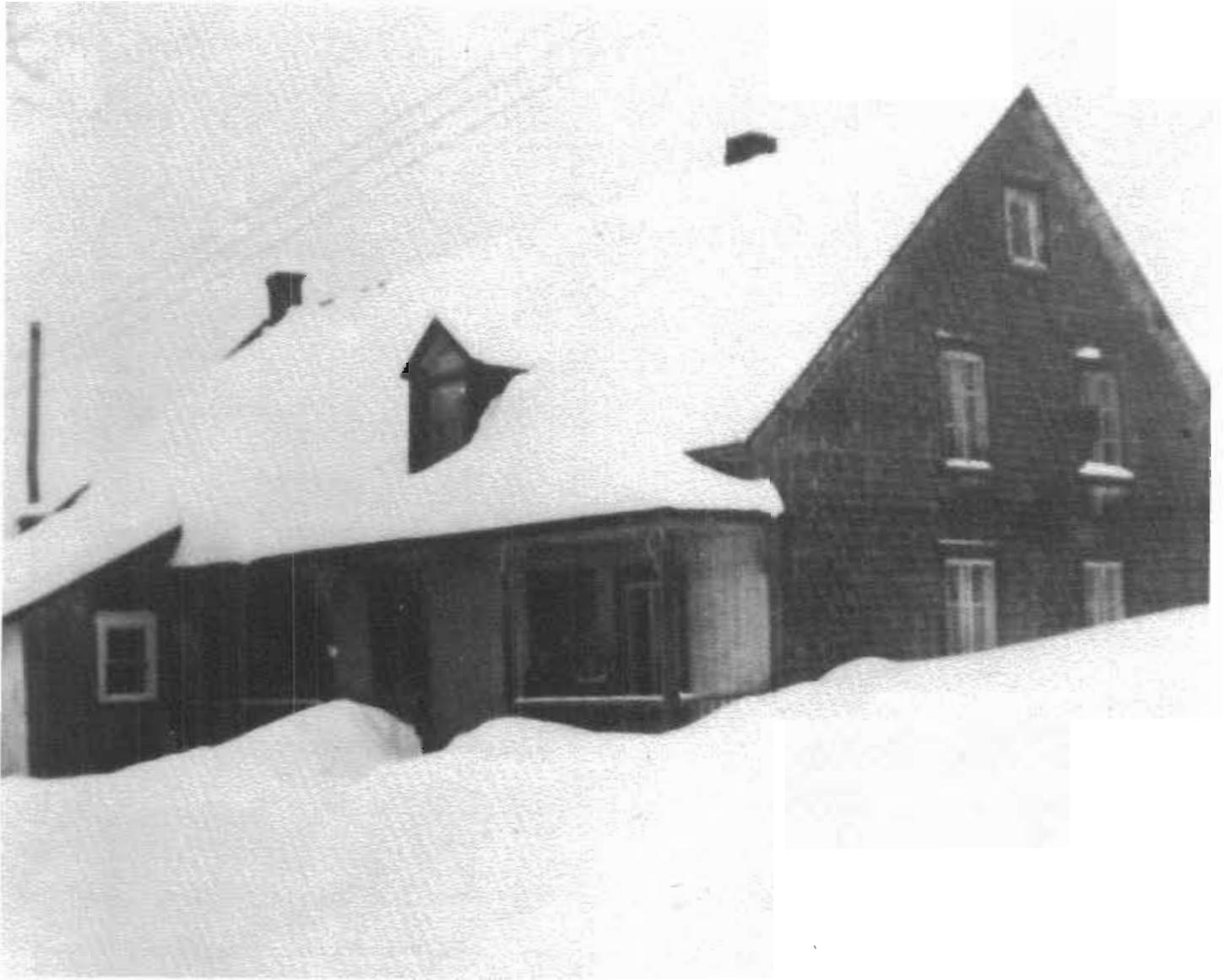
Romain Thériault "Romine" construit son moulin, au 3e rang ouest, vers la fin des années 1850, lorsque le privilège accordé aux Seigneurs fut aboli. Anecdote à ce sujet: "Romaine" dut payer l'amende, pour avoir commencé les activités de son moulin à farine, une journée avant la date permise par la tenure seigneuriale.

Ce moulin à farine, muni d'une ferme, d'un moulin à scie, d'une boutique à fer et d'une beurrerie desservant Mont-Carmel, St-Philippe, St-Pacôme. Ce moulin passa successivement aux mains de:

- Messieurs Calixte et Alphonse Duval vers 1870
- Monsieur Léon Chouinard vers 1905
- Monsieur Joseph Chouinard (fils de Léon) devint propriétaire, puis acheta un moulin à rouleaux en 1926. c'était alors une nouvelle manière de moudre le blé.
- M. Audet acheta la propriété vers 1937; meunerie seulement.
- Welly Lemire acheta la propriété vers 1938; meunerie seulement
- Albert Hudon acheta la propriété vers 1940: meunerie seulement.

Le moulin n'existe plus. M. Benoit Beaulieu est maintenant propriétaire du terrain.





## ***MOULIN DUFOUR***

Situé au troisième rang ouest, ce moulin appartenait au tout début à monsieur Elzéar Pelletier, cultivateur de Saint-Pascal.

Ce dernier loue cette propriété à monsieur Philippe Richard, le 29 juin 1886, puis un échange se fait entre monsieur Richard et Joseph Soucy, fils de Charles, domicilié aussi à la troisième concession.

Joseph Soucy échange à nouveau ce terrain avec pouvoir d'eau contre un terrain de 11 acres, situé au

premier rang et un autre de 14 acres au 2e rang, avec Philippe Richard.

Monsieur Richard, cardeur et meunier, est donc propriétaire du moulin, de la maison et des autres bâties attenantes, de l'écluse, de la dalle et des accessoires servant à faire mouvoir le moulin. Cette écluse, située à quelques centaines de pieds du moulin, fournissait, dit-on, un bon débit d'eau.

Le 18 avril 1894, monsieur Thomas Dufour acheta ce moulin à farine, comprenant les autres dépendances et le cours d'eau. Monsieur Camille Dufour, son fils en devint par la suite propriétaire. Ce domaine appartient encore à la famille Dufour.



*Moulin à rouleaux, vers 1926.*

## **MEUNERIES**

La Meunerie d'Irénée Lagacé, située à la route de St-Germain, fonctionna de 1933 à 1939 puis fut vendue à Philippe Richard.

Spécialité: moulée pour animaux.

Principe: moulange à marteaux.

La Meunerie Richard, construite en 1940, par Philippe Richard fonctionna jusqu'en 1972, alors qu'elle fut absorbée par la centralisation de la Coopérative Agricole de la Côte Sud.

Spécialité: moulée pour animaux.

Principe: moulange à marteaux.



## LES MOULINS A SCIE

### ***MOULIN LAVOIE***

Construit en 1780, ce moulin à scie est situé au 3<sup>e</sup> rang ouest de St-Pascal. M. Louis Deschamps est probablement le premier propriétaire, qui en légua une partie à son fils Joseph, marié en 1807.

En 1808, Joseph Deschamps vend sa part à Joseph Paradis, fils d'Ignace puis Dame Veuve Louis Deschamps vend sa part à Alexandre Deschamps, son fils. Celui-ci épouse Victoire Martin en 1814.

En 1847 Alexandre Deschamps vend à Charles Soucy, fils de Charlemagne. Alexandre Deschamps fit aussi un échange avec son beau-père M. Jean Baptiste Martin qui lui revend en 1857.

En 1886 Wilbrod Alias William Ouellet donne, par testament, toute la propriété à Mlle Elise Cloutier. En mars 1886 Philippe Richard devient propriétaire.

En juin 1899 Napoléon Laflamme,  
En 1908, Adélar Lavoie.

Depuis 1967 à nos jours, Louis-Philippe Lavoie est toujours propriétaire et ce moulin fonctionne encore aujourd'hui.

*St-Pascal, Manufacture Hudon et Bureau de Poste.*



## **MOULIN HUDON:**

M. Antoine Blondeau est propriétaire du terrain.

En 1846, Ch. François Bérubé, maître cordonnier et bedeau y construit une maison et paie une rente foncière à M. Blondeau.

En 1875, Thomas Laplante, ouvrier en bois, achète la maison et les bâtisses construites sur le terrain de M. Blondeau.

Entre-temps M. Israël Lajoie, charron, devient propriétaire de ces bâtisses.

En 1881 M. Philippe Hudon achète la maison et bâtisse ainsi que les outils et équipements appartenant à feu Israel Lajoie. Vente faite par Madame Israel Lajoie nommée Lumina Grondin.

En 1881, donation de Philippe Hudon dit Beaulieu, cultivateur, à son fils Félix, ex-meunier, ouvrier en bois, sculpteur - tourneur de bois et d'acier, forgeron, et mécanicien ayant alors épousé Henriette Rivard en 1879.

En septembre 1928, M. Félix Hudon achète le fond de terre de sa propriété, appartenant alors à M. Charles A. Blondeau.

M. Paul Hudon, fils de Félix, devint propriétaire vers 1930. Celui-ci faisait la préparation du bois et manufacturait des portes et chassiss.

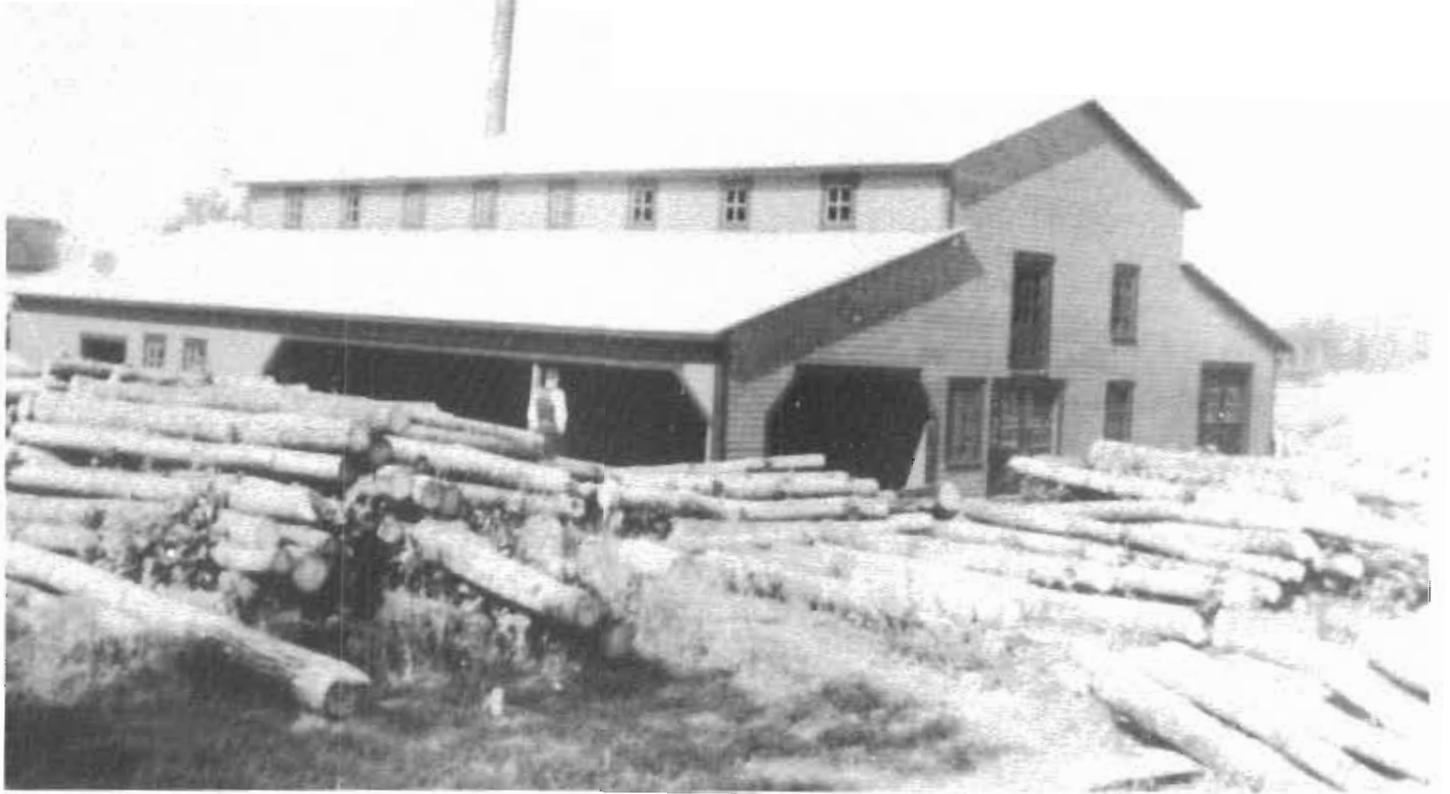
Cette propriété appartient toujours à la famille Hu-

don: site même de la Tabagie Astérix, commerce de Denise Hudon, fille de Paul Hudon.

Monsieur Félix Hudon, en plus d'être un travailleur infatigable, possédait une énergie de fer. Il avait le don, par son caractère jovial, de capter l'amitié de tous ceux qui l'entouraient ou qui le fréquentaient.

Dans l'exercice de ses fonctions, il se faisait tout à tous. A toute heure du jour ou de la nuit, jamais il n'a refusé de rendre service à qui que ce soit. C'était sa richesse de coeur et sa générosité qui dominaient en lui. Il était connu non seulement dans son comté, mais dans sa province, dans les Provinces-soeurs et même aux Etats-Unis.





## ***MOULIN LAPLANTE***

Jean Soucy et son beau-père Edouard Ouellet construisent ce moulin vers les années 1907.

Auguste Dionne achète cette propriété.

Alphondor Roy le succède.

Léon Laplante achète le moulin et la maison puis revend à son employé Gérard Laplante.

Laplante & Frères (Gérard et Edmond) 1933 à 1959. Construction du 2e moulin, au nord du premier, en 1951.

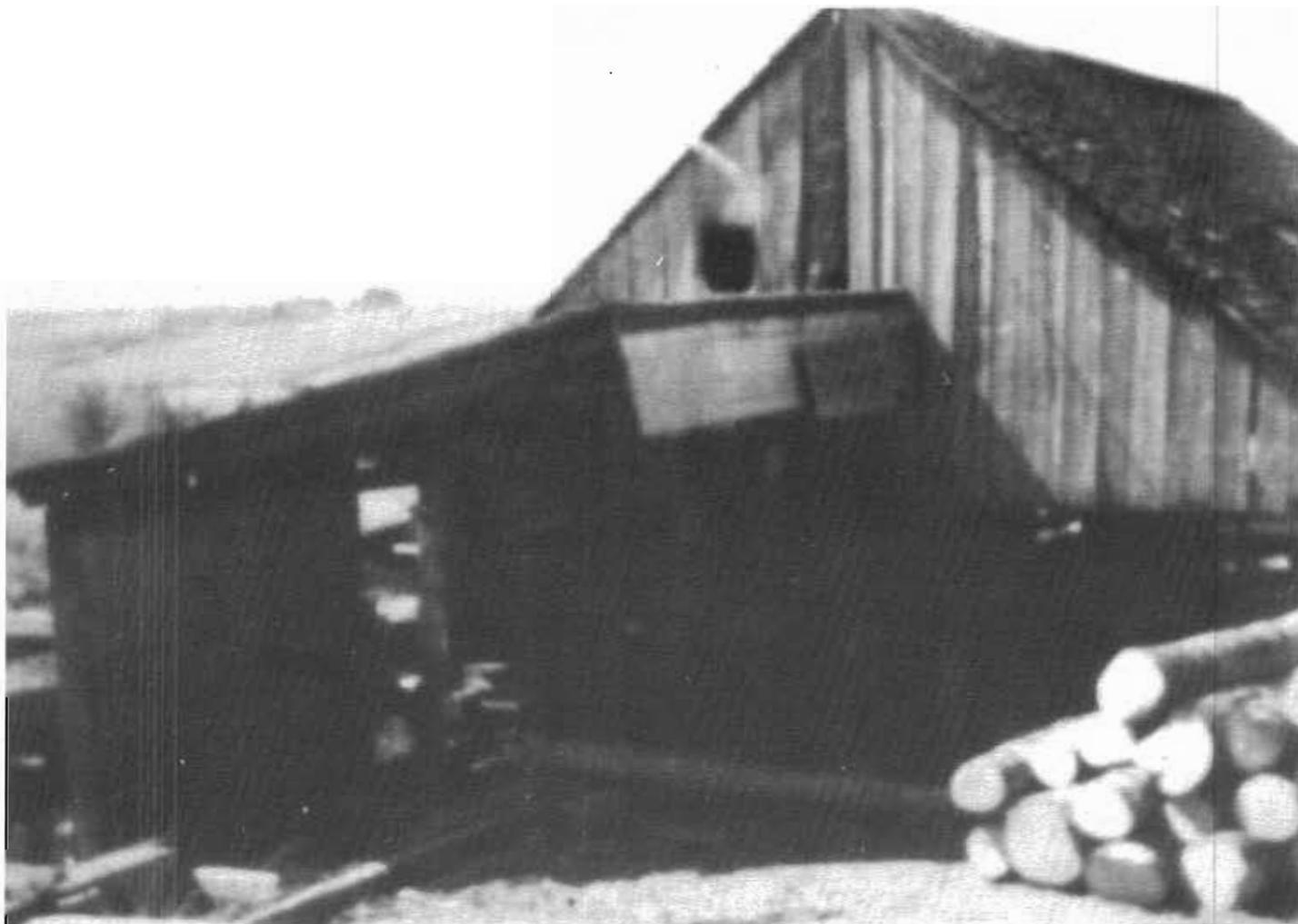
Chantier au Lac Lapointe des années 1950 à 1959. C'est d'ailleurs, lors d'une traversée sur le lac, qu'une tragédie survint alors que Gérard Laplante, ses deux fils Jacques et Réal, et Conrad Bérubé périrent.

Laplante & Frères, propriété de Mme Gérard Laplante: 1959 à 1969.

Laplante Portes & Chassis, propriété de Robert Laplante, 1969 à nos jours.



***Moulin à scie Laplante. Moulin du nord, vue arrière.***



## **MOULIN MADORE**

Situé au 4e rang Est de St-Pascal, le moulin date de 1896.

Les premiers propriétaires sont M. Hubert Lavoie et M. Paul Deschênes. Le feu ravage ce moulin en 1902,

qui est reconstruit dans la même année, par les mêmes propriétaires.

Le 18 avril 1919, le moulin est vendu à M. Charles Castonguay de Ste-Hélène et revendu par la suite, le 18 mars 1920 à M. Jean-Baptiste Dionne et M. Siméon Lavoie de St-Bruno.

Le 14 avril 1926, M. Georges Landry de Ste-Hélène en devient le propriétaire et le 6 novembre 1937 M. Gérard Picard de Ste-Hélène l'achète pour le revendre à M. Joseph E. Moreau et M. Lazare Madore de St-Pascal le 10 juin 1942.

Le 22 mai 1975, M. Roger Madore achète la part de Joseph E. Moreau et demeure depuis ce temps, seul propriétaire.

Ce moulin à scie, sciait du bardeau à ses débuts et du bois de construction par la suite.

Ce moulin est encore activé par l'eau seulement. La période pour le sciage débute au printemps, vers le début d'avril, parfois durant l'été dépendant du pouvoir d'eau.

## **MOULIN LEVESQUE**

Construit vers 1860 par Pascal Lévesque, ce moulin à scie passa aux mains de ses descendants jusqu'à nos jours. Activé à l'eau seulement, on y scie du bois de construction puis du bardeau de cèdre jusqu'en 1920.

Ce moulin cessa ses activités vers 1940.

## **MOULIN LAGACÉ**

Vers les années 1937, Monsieur Irenée Lagacé possède un moulin sciant des bardeaux de cèdre. Messieurs Léon Beaulieu et Rosaire Després le succèdent pendant cinq ans.

## **MOULIN RICHARD**

Messieurs Aurèle et Philippe Richard dirigent un moulin à scie manufacturant le bois de fuseaux. De 1945 à 1953 cette entreprise fonctionne jour et nuit à l'aide d'une trentaine d'employés.

Ce bois est exporté surtout aux Etats-Unis puis quelques fois en Angleterre.

## **DIFFÉRENTS ATELIERS DE MENUISERIE**

Michel Paradis, situé chez Philippe Michaud, bijoutier: réparation de voitures, manufacture de portes et chassis.

Alfred Lajoie, situé au 3e rang Est: réparation des voitures d'hiver et d'été.

Télesphore Landry: atelier de portes, chassis et tombes, tournage de bois, articles de fantaisie tels que cendriers, plateaux, chandeliers, bracelets, plaquettes, etc...

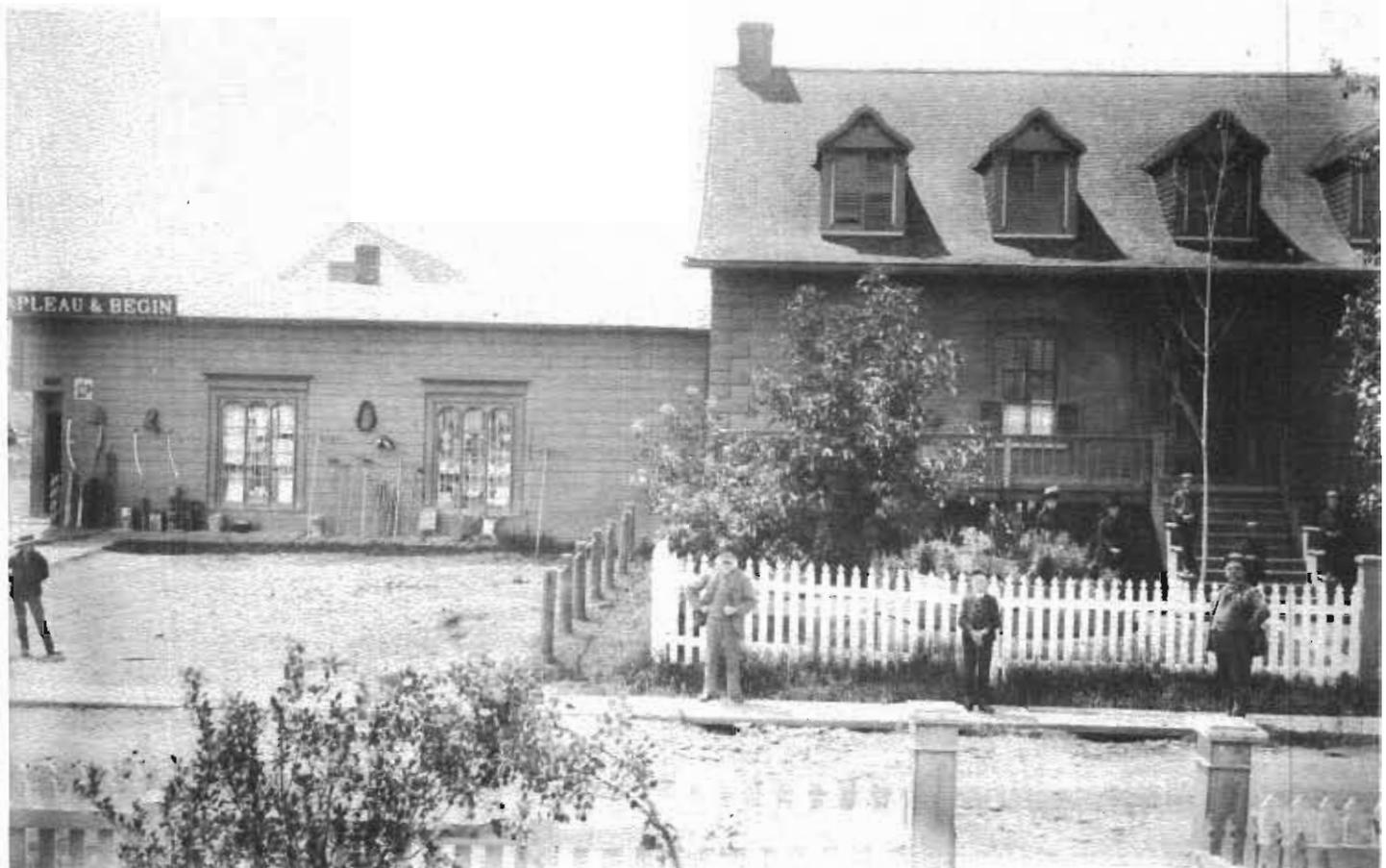
M. Léon Laplante, vers 1933: vente de matériaux de construction, préparation du bois et fabrication de portes et chassis, construction de résidences.

Albert et Patrice Ouellet: atelier situé près de la Route Bélanger, fabrique de portes et chassis de 1945 à 1972.



*Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_*

**LA CORPORATION DE  
VILLE LA POCATIÈRE  
CTÉ KAMOURASKA**



*Premier magasin Chapleau.*

## LE COIN CHAPLEAU: 152 ans d'histoire, 105 ans de commerce.

Vers 1820 - Joseph Robitaille, écuyer et député, membre de la chambre du Bas-Canada, fait construire la maison par Jérémie Robitaille. Joseph en fait une Auberge Poste de Relais, qui comprend seize chambres et même un long bain de tôle encore existant dans la maison. Les consommations se servent dans la cave en terre battue dont une petite armoire à vins, munie de ses portes originales subsiste encore dans le mur en pierre. La salle à manger demeure au même endroit qu'autrefois. Les voyageurs en provenance de Lévis pour Fraserville, s'y arrêtent pour se reposer, laisser ou prendre le courrier et aussi les nouvelles... Pendant ce temps à l'écurie on soigne les chevaux. Pour les voyageurs plus pressés, on change de cheval puis au retour le voyageur reprend le sien bien reposé.

1836 - Joseph Robitaille donne en cadeau de mariage à sa petite nièce Marie Baume Robitaille (16 ans), toute sa propriété comprenant le terrain de 1½ arpent de front sur 38 de longueur. Les seules obligations: 1<sup>o</sup> payer les rentes à Mme Veuve Taché, seigneuresse de qui il dépend. 2<sup>o</sup> habiter avec lui durant

3 ans, elle et son époux Joseph Roy dit Desjardins (Kam.).

1869 - Joseph Roy dit Desjardins, étant devenu veuf, épouse en secondes noces Marie Délima Chapleau, puis habite Ste-Hélène où il devient cultivateur. Sa propriété de St-Pascal est vendue à l'enchère, le 12 mai. Edouard Chapleau, marchand de Ste-Hélène, se porte acquéreur pour la somme de \$1,900.00... Il y installe son commerce dans quelques pièces du côté sud, puis une porte et quelques marches extérieures. Aux bâtisses déjà en place il ajoute un très grand hangar de 3 étages.

1871 - Construction du premier magasin attenant à la maison, comprenant un étage et la porte en coin.

1872 - En février, Edouard Chapleau épouse Marie Géraldine St-Laurent de Cacouna. En juillet de la même année, son frère Joseph Marchand de St-Alexandre s'envient à St-Pascal, ils font acte de société. En septembre, Edouard devient juge de paix.

1873 - Joseph Chapleau épouse Marie Eugénie St-Laurent, soeur de Mme Edouard Chapleau.

1875 - Bail de James O'Leary à Nathanael LeBel pour le terrain où est présentement la maison de Madeleine Chapleau.

1877 - Joseph se fait construire une maison sur le terrain pré-cité. Les affaires du magasin Chapleau sont très prospères, les clients viennent de loin. Les futurs mariés y achètent leurs alliances, leurs toilettes, leurs meubles, ainsi que tout ce qui est nécessaire aux travaux de la ferme et pour la construction. Les cultivateurs viennent aussi y vendre tous leurs produits qu'Edouard Chapleau expédie au char à Québec. Ils viennent aussi y prêter leur argent, pour lequel on leur paye un intérêt annuel. C'est ainsi que le magasin Chapleau fait office de première banque à St-Pascal.

1882 - Une très brève association avec un M. Bégin. Nous détenons peu d'information à ce sujet.

De 1880 à 1910 - Le magasin emploie de 4 à 7 commis en plus des propriétaires.

1885 - Lors de la séance du 15 juillet, le conseil municipal de la paroisse de St-Pascal accorde un permis à Edouard Chapleau, lui permettant de se servir de l'un des fossés existant le long de la route centrale afin d'y passer les tuyaux de l'aqueduc. Cette résolution est proposé par M. Edouard Hudon et secondé par M. Olivier Bérubé, moyennant certaines clauses que Monsieur Chapleau doit respecter. Cet aqueduc est construit en société avec M. Charles Blondeau (père). En 1918, trois aqueducs existent à St-Pascal. Les propriétaires, J. Arthur Chapleau, Auguste Hébert et Alphonse Beaudet ptre, prennent entente et fixent le prix uniforme de \$8.50 par année aux abonnés. Treize clauses font aussi partie de cette entente.

1892 - En février, Joseph devient malade et se retire des affaires, pour aller demeurer à Lévis. Son frère Edouard lui paye sa part du commerce, soit \$20,000.00. En avril de la même année, il vend sa propriété, dont un terrain avec maison, construite pour la somme de \$900.00, acte fait à Ste-Hélène.

1904 - La maison est vendue à son commis Maxime Beaupré et transportée sur le 3ème rang est. Par la suite les propriétaires seront: Paul-Etienne Des-saint, Jos. S. Bérubé, Joseph Langelier, Mme Albert Caron, propriétaire actuellement. Coïncidence remarquable les maisons des deux frères Chapleau furent restaurées la même année, soit en 1966.

1905 - Sur l'emplacement libre, Edouard Chapleau fait construire la maison actuellement habitée par Ma-

deleine et Gérard Chapleau; c'est le cadeau de nocces qu'il fait à son fils aîné Arthur.

1898 - Construction du magasin actuel. Les plans et la surveillance des travaux proviennent de l'architecte Jos. P. Ouellet de Québec. Les ouvriers sont les frères Dionne de Kamouraska. L'architecte Ouellet est le fils de M. Cyrias Ouellet de Kamouraska, (propriétaire de la maison actuelle de M. David Michaud). Un peu plus tard il marie Marie Chapleau, fille d'Edouard, qu'il connaît lorsqu'il fait la transformation de la lucarne du milieu, tourelle vitrée qui se trouvait dans sa chambre. Edouard Chapleau s'étant associé à ses deux fils, le nom d'affaires devient "Chapleau & Fils Enr."



**Deuxième magasin Chapleau.**

1905 - En septembre, décès de M. Edouard Chapleau à l'âge de 69 ans, ce fut un homme d'affaires clairvoyant, honnête et généreux. La population et les journaux du temps lui rendent un touchant hommage. En novembre, Arthur 28 ans et son frère Jos. Edouard, deviennent propriétaires du magasin. Arthur épouse Jeanne Bélanger, 21 ans, institutrice et organiste; d'ailleurs ils continueront à tenir l'orgue conjointement jusque vers 1920 à l'arrivée de Mme Roy.

1908 - Jos Edouard épouse Félicité Danais de Baie St-Paul. Ils n'eurent pas d'enfants et il décéda en

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:*



**LOUIS PHILIPPE ST-ONGE,**

C. D'A. ASS.

ASSURANCES GÉNÉRALES

CASE POSTALE 201  
ST-PASCAL, CTÉ KAMOURASKA, QUÉ.  
TÉL.: 492-2508

**TABAGIE  
KADOMANIE**

600 - 12e RUE TACHÉ  
ST-PASCAL, KAM.

Cadeaux - Jouets - Souvenirs  
Tél.: 492-2930



*M. Edouard Chapleau.*



*M. Arthur Chapleau.*

*Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_*



**LA SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE  
DIOCÈSE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE**

DIOCÈSE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE

1960 à l'âge de 80 ans.

1922 - L'association avec Edouard se termine cette année-là. Arthur est seul propriétaire.

1930 - Décès de Jeanne Bélanger (Mme Arthur Chapleau) après une semaine de maladie, à l'Hôtel-Dieu de Québec. C'est un dur coup pour la famille aucunement préparée. D'ailleurs son mari ne s'en relèvera jamais. Il décède en novembre 1936.

1932 - Henri, fils aîné d'Arthur, prend la relève, il est secondé pendant plusieurs années par Gérard et Madeleine.

1974 - Le 14 juin (jour de son anniversaire): Henri, après avoir longtemps espéré que l'un de ses trois garçons prenne la relève, est terrassé par la maladie. Il se résigne à tourner la page sur 105 ans d'histoire! Ce dernier propriétaire aura passé 42 ans au service de la population et ce dans plusieurs domaines. D'abord: Promoteur des sports de 1928 à 1941; Membre fondateur de la Société St-Jean Baptiste (trésorier de 1934); Membre fondateur du Conseil des Chevaliers de Colomb de St-Pascal; Membre fondateur de la Chambre de Commerce de St-Pascal; Conseiller municipal de 1945 à 1951; Juge de paix de 1945 à 1976. Il décéda le 14 août 1976, après une longue et pénible maladie supportée avec une admirable résignation.

Les propriétaires de la maison se succèdent comme suit:

Joseph Robitaille: 1825 - 1836

Joseph Roy dit Desjardins: 1836 - 1869

Edouard Chapleau: 1869 - 1905

Mme Edouard Chapleau: 1905 - 1912

Abbé Geo. Ernest Chapleau: 1912 - 1942

Henri Chapleau: 1942 - 1976

Mme Henri Chapleau: 1976 à nos jours

M. Mme Jos Edouard Chapleau en eurent l'usufruit de 1912 à 1965. (D'après les archives de la famille Chapleau).

## LA COMPAGNIE NORMAND LIMITÉE

Saint-Pascal est érigée en paroisse depuis trois ans quand les NORMAND y arrivent, en 1830. Saint-Pascal a trente ans quand leur industrie naît dans le troisième "rang", en 1857. LA BOUTIQUE fait partie de son paysage depuis 1884, tout près de cent ans. Il m'a semblé qu'on ne peut célébrer l'une sans parler un peu de l'autre.

### LA PREMIÈRE ÉTAPE

La famille NORMAND compte, en 1977, 324 années d'existence au Québec. Le premier à s'y implanter, en 1653, fut JEAN NORMAND. Il était né à Igé, en France, en 1638. Il épouse à Québec, une émigrée française comme lui, Anne Le Laboureur dont il eut quatorze enfants. Il était **charron**.

LOUIS-JEAN-MARIE NORMAND, né au Village des Belles-Amours à L'Islet, en 1760, est de la cinquième génération. De deux mariages, il eut vingt-deux enfants. C'est lui qui va commencer la lignée des Normand à Saint-Pascal où il arrive à l'âge de soixante-et-dix ans pour s'établir sur une terre du quatrième "rang" (le petit quatre). Cette terre est aujourd'hui la propriété de M. Antonio Landry.



M. François Normand (1835-1920), fondateur de l'industrie Normand en 1857.

C'est CHARLES FRANCOIS CLOVIS NORMAND, de la septième génération, qui fonde l'**industrie Normand** en 1857. Il naquit à Saint-Pascal, en 1835. Encore analphabète à vingt ans, il s'engagea comme apprenti dans la boutique que M. Edward Carroll Ennis venait d'ouvrir à L'Islet. Pendant son appren-

tissage qui dura trois ans, il resta chez son patron au salaire de \$5.00 par mois. Les filles Ennis lui enseignèrent à lire et écrire, les mathématiques et la géométrie.

A son retour à Saint-Pascal, il exerce pendant un certain temps le métier de charpentier. Mais à vingt-deux ans, il décide de s'établir à son compte dans le troisième "rang" ouest. C'est à ce moment que tout change.

### LA DEUXIÈME ÉTAPE

Pendant deux siècles (1653-1857) les NORMAND sont des **charrons** et des **charpentiers**. C'est par besoin qu'ils se livrent à la culture, comme tous leurs contemporains d'ailleurs, notaires et curés compris. C'est seulement avec FRANCOIS NORMAND que le métier fait vivre son homme. L'industrie peut naître. François construit ses machines-outils qui seront actionnées par le pouvoir d'un cheval. Il se met à fabriquer régulièrement les fameuses roues Normand, en bois, dont la renommée veut que leur perfection n'ait jamais été égalée par aucun fabricant et qu'aujourd'hui, les antiquaires recherchent comme un article de choix. Ses meilleurs clients sont les forgerons qui achètent ses roues pour en faire toutes sortes de voiture, de la voiture de promenade à la voiture de travail: les quatre-roues, la slague, le waguine\*, la charrette et le tombereau. Il manufacture aussi des moulins à battre le grain, de son invention. Ces deux types de produits ont été ses principales activités industrielles comme le confirment ses livres de compte. Un petit détail intéressant: la construction du chemin de fer entre Lévis et Rivière-du-Loup en 1859, lui vaut un contrat de brouettes qu'il s'engagea à livrer au rythme de une par jour.

Avec l'abondance des commandes et l'aisance corrélative, François Normand décide, en 1884, de quitter le troisième "rang" pour s'établir au village. Il y construit une usine confortable, spacieuse... mais pas trop. Il disait: "Mieux vaut une petite usine qui fait vivre son maître qu'une grosse qui le fait périr". Il loge au-dessus de l'atelier. C'était une solide construction, aux murs blancs et au pignon de bardeaux rouge vin, bien connue de tout le monde de la région. Elle tient encore debout malgré les ravages d'un incendie allumé par la foudre qui calcina complètement l'inté-

\* Ces trois mots sont des expressions propres au parler populaire canadien. Louis-A Belisle, dans le petit dictionnaire canadien de la langue française (édition scolaire Belisle), en donne les définitions suivantes: quatre-roues: grosse voiture du type boghey, à quatre roues, sur ressorts (page 392). Slague: voiture à quatre roues dont les planches du fond constituent les ressorts (page 448). Waguine: (de wagon) wagon de ferme (page 516).

rieur. Mais les flammes n'avaient pas eu prise sur des murs de neuf pouces d'épaisseur, faits de madriers de trois pouces empilés les uns sur les autres. Inutilisable, elle attend la démolition.

De ses deux mariages, à Saint-Pascal en 1861 et à Kamouraska en 1864, François Normand eut douze enfants. Tous les garçons émigrèrent aux États-Unis et devinrent citoyens américains à l'exception de JOSEPH NORMAND qui revint au "pays".

Les occupations de l'industriel ne coupèrent jamais le citoyen François Normand des intérêts de la communauté. "Il tint plusieurs positions publiques pendant trente-deux ans (1876-1908). Quelques-unes, lucratives, d'autres purement honorables. Il fut nommé juge de paix pour le district de Kamouraska en 1876, élu maire de Saint-Pascal en 1887, secrétaire-trésorier de la commission scolaire de 1884 à 1895, secrétaire de la société d'agriculture du Comté de Kamouraska de 1887 à 1890, greffier de la cour des commissaires des petites causes pour Saint-Pascal de 1884 à 1889, secrétaire du cercle agricole de Saint-Pascal de 1900 à 1908" (Extrait de la généalogie de la famille Normand).

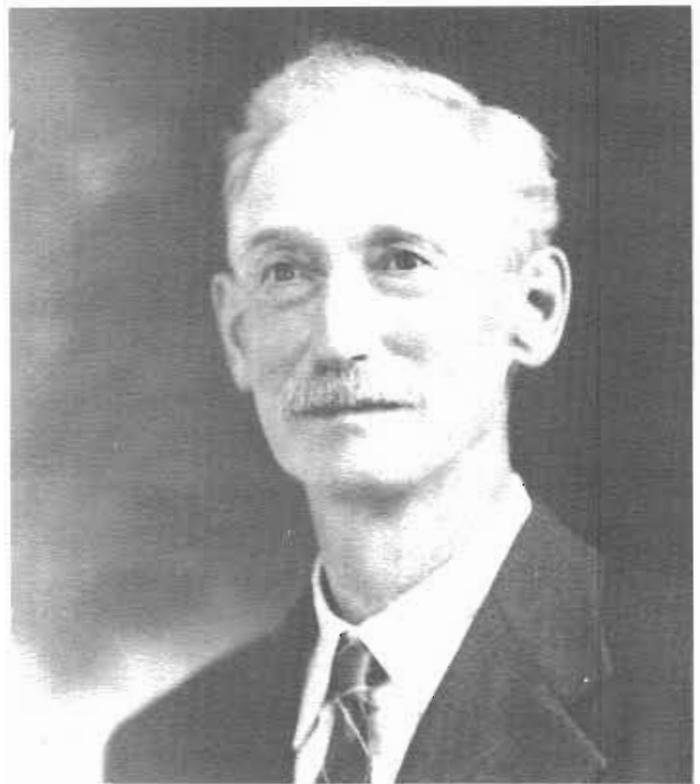
Possédant de très vastes connaissances en droit civil et municipal, il mit sans restriction tous ses talents et connaissances au service des pauvres. Il fut leur "avocat" comme en font foi les archives. Ainsi le tribunal des "petites créances" d'aujourd'hui a de profondes racines dans le peuple qui réglait ses "différents" à l'amiable en recourant à un notable qui inspirait une confiance générale.

En 1901, François Normand se construit une maison au sud de l'usine et prend sa retraite. Cette maison est aujourd'hui la propriété du Dr. Aurèle Richard, professeur de l'Université Laval. Il mourut à l'âge de 84 ans, en 1920. Il avait distribué environ \$2,000. à chacun de ses enfants, somme considérable pour l'époque.

La huitième génération est représentée par JOSEPH WILLIAM NORMAND. Né le 25 novembre 1872, il fit son cours commercial au collège de Saint-François-Xavier de l'Islet et séjourna dans une famille de Inverness (Cantons de l'Est) pour se familiariser avec la langue anglaise. Ses études terminées à dix-huit ans, il apprit le métier de charron en travaillant avec son père.

A vingt-et-un ans, il "traversait" aux États-Unis où il trouva un emploi chez C.F. Nevens Lewiston, le gros manufacturier de voitures de l'époque. En 1895, les quelques économies qu'il avait pu réaliser lui permirent d'accepter de prendre la relève de son père qui lui offrait **la Boutique**. Dans l'industrie, c'est une chose de posséder une usine; c'en est une autre de la faire marcher car pour cela, il faut du capital.

Il habite lui aussi au-dessus de l'atelier avec sa



femme, une franco-américaine qu'il avait épousée à Lewiston: la famille du père est à un bout, celle du fils à l'autre bout. Les chambres à coucher sont au troisième plancher, sous les combles. En 1901, en même temps que son père, il construit sa maison de l'autre côté de la rue. Cette maison est toujours habitée par sa fille, Mademoiselle Cécile Normand.

Ce Joseph, familièrement appelé Jos. était une personnalité forte. Physiquement très grand, très mince jusque dans sa vieillesse, il portait la tête haute. Il avait l'air noble. Mais il était d'une grande humilité, voire d'une certaine timidité. Ce qui ne l'empêcha pas d'assumer plusieurs charges sociales: conseiller municipal (1914-1916), maire de Saint-Pascal pendant seize ans (1923-1939), préfet de comté (1936-1939), marguillier (1938-1941), premier président de la caisse populaire de Saint-Pascal (1934-1939) et l'un des premiers actionnaires de la Banque Provinciale.

On se souvient de lui comme d'un sage: il donna l'exemple d'une honnêteté et d'une droiture d'âme exceptionnelle. Le contrôle de soi et l'épargne ne lui enlevèrent pas la bonne humeur mais développèrent chez lui et autour de lui, un art d'être heureux. Il s'éteignit doucement, sans souffrance, en 1960, à l'âge de 87 ans.

La neuvième génération est celle de LUCIEN et PAUL NORMAND. Après la débâcle de 1929, les deux frères relancèrent l'usine en fabriquant eux-mêmes douze **wagons** de ferme qui devaient valoir dans le temps, environ \$1,000. Personne n'avait d'argent pour

les acheter. Vivant dans la maison paternelle, leurs dépenses personnelles réduites à zéro, ils continuèrent à travailler et à fabriquer. Leur persévérance finit par vaincre la situation économique lamentable et, ô miracle, en 1934, ils réussirent à vendre les produits accumulés pendant les cinq années précédentes. Tout de suite, la même année, on achète une machine indispensable qui rendra l'usine plus productive et le travail plus "humain"; on construit une annexe permettant de manufacturer cent **wagons** par année: le temps est venu d'embaucher les premiers ouvriers.

Cette étape exigeait de nouveaux investissements. Lucien et Paul Normand n'avaient pas le capital nécessaire. Si l'usine a pu passer à travers cette difficulté, c'est grâce, en bonne partie, aux travailleurs de la première heure: le jeune frère François Normand, aujourd'hui agriculteur à Andréville, Messieurs Louis Lavoie, France Hudon, Simon Moreau et Joseph Chouinard. Ce ne sont pas les patrons mais eux qui décidaient de commencer la journée plus tôt et de la terminer plus tard dans les moments d'urgence. Il aurait fallu identifier par leurs noms tous ces hommes qui ont donné quinze ans, trente ans et même plus de quarante ans de loyaux services. Car une petite entreprise, quand elle réussit à survivre et à se développer, c'est aussi à des travailleurs consciencieux et intéressés à son succès qu'elle le doit. Sans le travail acharné de ses employés, il ne serait vraisemblablement pas question de l'industrie Normand aujourd'hui.

### LA TROISIÈME ÉTAPE

La dixième génération de NORMAND à continuer la tradition familiale est assurée par VICTOR NORMAND qui succède à son père, Lucien, retiré des affaires en 1973 et par PHILIPPE NORMAND, fils de Paul. La porte reste ouverte à leurs frères si des "vocations" se déclarent. Ils formeront la quatrième génération dans l'histoire de l'industrie.

Directeur général et secrétaire-trésorier de la Compagnie Normand, Victor Normand est fort occupé à la réorganisation de la comptabilité et du système des ventes, suivant les exigences du monde moderne et les possibilités nouvelles du marché.

Philippe Normand, est en deuxième année à la Faculté du Commerce à l'Université Laval. Si ses désirs

ne changent pas, il succèdera à son père Paul Normand, dans une fonction qui sera définie dans les meilleurs intérêts de la compagnie, une fois ses études terminées et son entrée dans le réseau actif de l'industrie.

### CONCLUSION

L'histoire de la Compagnie Normand peut être divisée en trois étapes: 1) l'étape artisanale qui a duré deux siècles (1653-1857). On était charron, charpentier, tout en menant à bien la culture de sa terre. Attiré par les techniques, on se passait d'une génération à l'autre, les "secrets" d'une bonne fabrication et le goût de savoir "comment s'y prendre"; 2) l'étape de la petite industrie qui a déjà 120 ans d'existence à Saint-Pascal (1857-1977). Peu à peu on s'y est initié aux problèmes de la production industrielle: activité régulière, qualité de la marchandise, marketing, recherche de la clientèle, intuition des changements pour adapter le produit aux conditions des temps et aux besoins des nouvelles générations, puis vient la diversification, l'agrandissement de l'usine, l'appel de l'extérieur, l'ouverture à de nouveaux débouchés et à l'entraide humaine entre continents; 3) étape de l'avenir qui peut être très prometteuse pour Saint-Pascal. Les hommes sont bien préparés. Une pensée sociale, une pensée de service cherche à s'exprimer. Tout cela est fragile. Mais tout cela est combien précieux pour une région aussi précaire que la nôtre au point de vue économique et pour les Québécois qui vivent une situation décrite par tant d'experts et de statistiques! Sur les traces des ancêtres, que la dixième génération prenne le grand chemin de la vie, sans peur et sans reproche!

Et puissent les enseignants, les agents des mass-média, les politiciens et toute notre population susciter, par mille moyens à leur disposition, de nombreuses vocations économiques et techniques. Comme chez les Normand, les jeunes rencontreront des difficultés et feront des faux pas. Mais, comme chez les Normand aussi, qu'ils soient éclairés, motivés, soutenus par l'amour de l'homme au travail, par la vision de l'aide apportée à de nombreuses familles et par l'intelligence de leur "petite patrie" à rendre prospère.

**Anna Lagacé-Normand.**

*Cette page vous est présentée avec les hommages de.* \_\_\_\_\_



### LA COMPAGNIE NORMAND LIMITÉE

St-Pascal Kamouraska P.Q. Canada G0L 3V0  
Manufacturiers de voitures d'Aéroport  
et à l'usage de la ferme et de l'industrie depuis 1857  
Tél.: (418)492-2712



## **MANUFACTURE PELLETIER**

François-Xavier Pelletier en 1873, atelier de charrettes (trains), buggies, voitures spéciales telles que corbillards - Petite industrie du temps qui devint assez considérable pendant quelque vingt-cinq années. Production: 50 voitures d'hiver (carrioles) - 50 voitures d'été.

Au commencement, tous ses enfants travaillaient avec lui, Elzéar, Ulysse, Ernest, Euloge, Joseph - Rosario (Pître); ce dernier hérita de la propriété en 1926.

L'apparition de l'automobile absorba graduellement ce genre d'entreprise.

Edmond Laplante acheta la propriété en 1943 et celui-ci loua des locaux aux personnes suivantes: Garage Stanislas Audet, en 1943-1944, Fabrique de bombardier-auto-chenille.

Garage Hudon et Frères, en 1949 -

Premier nettoyeur à St-Pascal: Armand Simonneau de 1957 à 1960 -

Bureau de comité d'élection en 1960 -

Entrepôt V.S.P. et maintenant Pneus Supra.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **LAPLANTE MUFFLER'S**

8 Rue Varin  
Ville St-Pascal, Kamouraska, Qué  
Tél.: (418) 492-2147



### **HERVÉ BERNIER**

Marchand de bois  
550, Rue Normand, St-Pascal, Kamouraska P.Q.  
C.P. 593 - Tél.: 492-3102



***DIS, raconte-moi,  
l'histoire de la tannerie!!!***

L'industrie du cuir à Saint-Pascal, remonte aux premières années de la paroisse. A l'époque, nous retrouvons une tannerie dans les principaux villages du Québec. Les statistiques de 1872, font mention de quarante-six. Mais c'est en 1881, qu'on parle de Pierre Pinet, tanneur à Saint-Pascal, d'après un bail entre lui et Edouard Dumais.

L'actuelle entreprise familiale connue sous le nom

de P.E. Boucher est achetée de Pierre Pinet pour la somme de quatorze cents dollars dont quatre cent soixante comptant, le 3 avril 1891, par Bonaventure Boucher, cultivateur de Notre-Dame du Portage, qui veut établir son fils Joseph. Le contrat mentionne: partie du lot 499, ayant superficie de neuf perches de front par six perches de profondeur, avec maison et bâtisses, cuves, fourneau, couteaux et ustensiles.

Avant de se lancer dans cette entreprise, Joseph est apprenti tanneur au Nouveau-Brunswick, plus précisément à Rogersville, chez un dénommé Grégoire Dumont, lequel est marié à Gracieuse Boucher, soeur de Joseph. Les conditions de travail et les salaires ne ressemblent pas tout à fait, à aujourd'hui. A la fin de l'année, il reçoit quarante dollars.

Joseph Boucher commence le tannage à la pièce pour le compte des cultivateurs des environs. Puis, il y ajoute le commerce des peaux. Est-ce que le père veut lui laisser faire ses preuves; toujours est-il que les registres disent: acte de donation par Bonaventure à Joseph, 9 mars 1896. Joseph est maintenant propriétaire.

Dans le temps, le tannage se fait à l'écorce de pruche que l'on achète dans la Beauce et en Abitibi. Celle-ci est acheminée vers Saint-Pascal par chemin de fer; on en reçoit un char à la fois. Pour le déchargement vers la tannerie, on utilise des voitures à foin (rack) des cultivateurs. Les charroyeurs reçoivent \$1.50 par jour. Ensuite, l'écorce de pruche est cassée en morceaux de trois pouces carrés environ, à l'aide d'un maillet de bois, puis broyée dans un moulin à écorce, lequel est actionné par un moulin à vent, remplacé plus tard par un engin à l'huile crue. L'écorce sort de cette opération réduite à des morceaux de un pouce carré et prête à servir. Là, on la fait séjourner dans une cuve remplie d'eau froide, jusqu'à utilisation, alors qu'on enlève la pruche; on garde le liquide, qui s'appelle liqueur. Rien ne se perd; la pruche est étendue et mise à sécher. On s'en sert pour le chauffage.

La tannerie est logée dans la cave de la maison. C'est une installation bien rudimentaire avec ses quatorze cuves de huit pieds de long par trois et demi de large et cinq pieds de profondeur. L'eau

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

**TANNERIE DES RUISSEAUX INC.**

Tannage de peaux avec poils.  
Cuir de tous genres  
St-Pascal, Cté Kamouraska, P. Qué.  
Téls: 492-3813 — rés. 492-6603

froide dont elles sont remplies, est chauffée par une bouilloire (boiler) et repompée ensuite vers les cuves à l'aide d'un engin à vapeur.

Les opérations du tannage sont fort longues et éreintantes. Patience, ardeur et goût au travail, figurent sur la liste des qualités des Anciens.

On baigne d'abord les peaux vertes dans l'eau froide, pour les débarrasser des saletés inhérentes, puis on les fend. Maintenant, on les plonge dans un bassin de chaux pour une durée de trois semaines, renouvelant la solution de chaux chaque semaine. A la sortie de ce bain, on enlève le poil avec un couteau, puis on jette les peaux dans l'eau froide pour une journée. Ensuite, on passe à l'écharnage: à l'aide d'un grand couteau, on enlève les résidus de tissus adipeux et musculaires. Ceux-ci sont gardés et expédiés chez Canac-Marquis à Québec, qui les utilise dans la fabrication de la colle. Puis, encore vingt-quatre heures dans les cuves; cette fois, dans le confit: mélange de fumier de poule et de son. Ensuite, rinçage, grattage au couteau pour enlever la balance de chaux; opérations répétées trois fois. Ici, c'est à cette phase que l'on trempe les peaux dans la liqueur (eau de pruche). Les peaux de veaux, de mouton en absorbent pendant deux semaines; les peaux de boeuf, de trois semaines à un mois. Cette opération, demande que l'on sorte les peaux chaque jour vers un autre bassin, dont la liqueur augmente de force. A la dernière sortie, on les étend sur un banc et avec un couteau, on en extrait le plus d'eau possible. Puis, on les badigeonne avec l'huile de loup-marin, de marsouin ou de morue. On les étend dehors pour un demi-séchage, on les rentre, on les glace avec un morceau de vitre de six pouces de long par quatre pouces de large et un demi pouce d'épaisseur. A nouveau dehors pour le séchage complet, après quoi, elles sont reglacées avec le même outil. La peau est prête pour le marché.

La première peau tannée par Joseph Boucher, est celle de Hilaire Lavoie, pour laquelle il débourse quarante-cinq sous.

Joseph Boucher a des apprentis, notamment, son frère Emile qui s'établit à Saint-Aubert, ses beaux-frères Thomas Bouchard, fondateur de Bouchard & Frères de Saint-Roch des Aulnaies, et Joseph Bou-



chard, qui s'installe à la Pocatière. Charles-Eugène Boucher, un neveu, vient lui aussi profiter des connaissances et de l'expérience de son oncle.

Bientôt, Paul-Emile, le fils, est assez grand et fort; son père l'initie petit à petit à ce dur métier. Vers l'âge de seize ans, il quitte l'école pour travailler régulièrement à la tannerie. Le 1er septembre 1926, Paul-Emile se marie. Quinze jours plus tard, soit le 16 septembre, son père lui signe une donation gardant une participation aux décisions; il continue de fournir ses bras et ses énergies; ce n'est qu'en 1935, qu'il remet l'entière responsabilité de l'entreprise.

Qui n'a pas entendu parler des "souliers de boeuf" de nos ancêtres? Jos. Gagnon de Notre-Dame du Portage, neveu du tanneur Boucher, utilise le cuir préparé par son oncle et en fait des souliers. Pour ceux qui préfèrent la botte, Joseph Boucher, fait lui-même la jambière et la fixe au soulier déjà prêt, par une couture à la main. Il s'en achète et il s'en porte des "souliers de boeuf", pendant longtemps; non seulement nos Canadiens, mais même nos voisins les Américains, les recherchent.

Vers 1930, on commence la fabrication des harnais. C'est une tentative assez importante quand on songe que tout se coud à la main. On taille le cuir; à l'aide d'une alène, on perce les trous dans lesquels on fait croiser deux aiguilles enfilées au ligneul (fil spécialement préparé sur place). Avec la confection des harnais, le travail augmente. Un

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

CONFORT QUALITÉ & SERVICES POUR TOUS LES PIEDS

**CENTRE FAMILIAL DE LA CHAUSSURE**

ENR.

641, TACHE — TÉL. 492-6410  
ST-PASCAL, CTÉ KAM QUÉ.

TÉL.: (418) 492-6306

C.P. 537

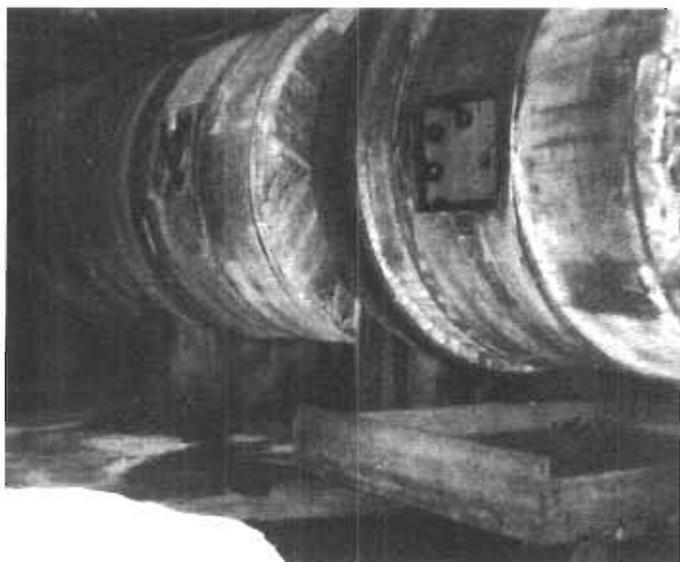
**LES CUIRS DU MANUFACTURIER**

645 RUE TACHÉ,  
VILLE ST-PASCAL, KAM. P. QUÉ.  
GOL 3Y0

jeune voisin, Paul Pelletier, entre en service en 1934. En 1936, on l'envoie faire un stage à Montréal, afin de perfectionner la technique du cuir noir et du cuir à l'huile. L'année 1940, apporte une amélioration; l'acquisition ...d'une machine à coudre les harnais.

Un autre nom se rattache à cette période; celui de Philippe Lévesque. Sa spécialité comme aujourd'hui d'ailleurs, ce sont les colliers pour chevaux. On connaît déjà son habileté dans la réparation, on l'invite à en fabriquer. Pour ce faire, il utilise la matière première prise sur place: cuir ou split; dans la bourrure entrent le poil de chevreuil, d'orignal, le crin de cheval, la laine, résidu du peignage des robes de carriole et plus tard des couvre-sièges d'automobile. On y met même de la paille parce qu'en étudiant le produit, on découvre qu'elle a propriété d'empêcher l'écrasement de la laine. Le bois d'attèle autour du collier, il le prépare également lui-même; il se sert du merisier, du bouleau, de l'érable ou du frêne. Ces colliers se vendent \$4.00 chacun. Pour satisfaire la clientèle, Paul-Émile en garde quelques-uns achetés à la manufacture; mais ils n'ont pas la qualité et la durabilité de ceux de M. Lévesque et leurs prix varient entre \$2.50 et \$6.00 selon la qualité. Aujourd'hui, en 1977, Philippe Lévesque, confectionne toujours les harnais et les colliers; mais la plus forte demande est pour les poneys. Parmi les noms de clients d'autrefois, relevons Gagnon & Lavoie.

A peu près dans les mêmes années on risque autre chose: la fabrication des robes de carriole, en mouton. Tout se prépare encore à la main. Ce n'est qu'en 1946, qu'on voit la machine à coudre pour ce genre d'ouvrage. L'opération tannage terminée, on coud sept ou huit peaux les unes aux autres; puis on requiert les femmes de la maison; ce sont elles qui posent la dentelle de feutre autour de la couverture, et les hommes terminent en posant la doublure. Un bon



*Barattes pour le tannage du cuir.*

peignage et voilà, mesdames et messieurs, soyez au chaud dans vos carrioles. On en vend partout, dans les autres provinces jusqu'en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick.

L'année 1939, marque d'importants progrès: agrandissement de la tannerie, installation des premiers tonneaux de tannage (barattes), agrandissement de la salle pour faire des harnais. On engage quelques nouveaux employés: notons Rosaire Paradis, Ernest Dumais, Charles Morneau, ils ne demeurent que quelques mois chacun.

En 1944, le fils aîné de Paul-Émile "Bonaventure" termine son cours commercial au Collège de Sainte-Anne. Après entente, de part et d'autre, celui-ci accepte de travailler avec son père au salaire de \$5.00 par semaine; il convient d'ajouter logé et nourri. Pour lui, comme pour son père autrefois, le métier n'est pas chose nouvelle. Pendant les vacances et les congés, Paul-Émile occupe ses garçons adolescents à des travaux de quelques heures, adaptés à leurs capacités. C'est formateur.

Bonaventure est un garçon intelligent, ardent à l'ouvrage. Il devient bientôt très habile dans tous les domaines et fournit une aide précieuse. Au même temps, un autre homme, Lucien Hudon vient faire équipe avec eux. Ces trois hommes, avec chacun leur compétence et leur efficacité, à leur insu peut-être, dirigent lentement mais sûrement, l'entreprise vers un essor toujours grandissant.

En 1945, de nouvelles améliorations permettent de mieux installer la fabrication des couvre-sièges en mouton, pour autos; production qui remplace presque complètement les robes de carriole, puisque dans la plupart des régions, les chemins commencent à être entretenus, même l'hiver.

Les besoins nouveaux du marché créent de nouveaux défis, de nouvelles expériences. La vogue dans les années 50, est aux peaux de mouton teintées en couleur, pour les descentes de lit, parures, couvertures de traîneaux pour bébés. On ajoute celle-ci aux productions déjà en cours. A peu près au même temps, on sort les pantoufles en mouton; un second fils, Raymond, séminariste, occupe une partie de ses vacances, à cette production. A défaut d'esthétique, manque d'équipement adéquat, elles sont très recherchées pour le confort. Même pendant un certain laps de temps on emploie les retailles de mouton, à faire des mitanes pour le cirage des chaussures et des automobiles.

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. On assiste à des changements, dans tous les domaines; l'industrie pour sa part évolue rapidement. Sur les fermes, les cultivateurs remplacent le cheval par le tracteur. A la tannerie, on regarde déjà plus loin. Dans un avenir plus ou moins lointain, les harnais seront moins en demande. Par quoi les

remplacer? On apprend la fermeture de la ganterie de Mont-Carmel. Pourquoi ne pas l'installer à Saint-Pascal. On discute, on évalue, on décide. En 1957, Paul-Émile s'en porte acquéreur; il sait qu'il n'est pas seul dans cette nouvelle orientation. Bonaventure se recycle, consulte des chimistes, d'autres tanneurs. Il fait même un stage d'études en Allemagne. Il convient de noter l'encouragement et l'aide de Lucien Durand, de la tannerie Fortier. On améliore l'équipement de la tannerie par l'acquisition de machineries qu'on va chercher à Baie Saint-Paul. On engage de nouveaux employés; au taillage, Marcel Langelier; à la couture, Rollande Boissonnault et Denise Michaud; à la tannerie, Maurice Ouellet et Armand Landry. Ces personnes sont aux premières heures de cette transformation. Raymond Corbin, pour sa part, s'occupe de l'entretien des machines à coudre. Il y a bien d'autres opérations avant que le gant soit prêt pour le marché. En plus du travail habituel, le trio déjà là, cumule des tâches supplémentaires; le soir et les samedis une main d'oeuvre nouvelle: quelques jeunes garçons désireux de gagner des sous, viennent aider.

Ici, ouvrons une parenthèse, pour rappeler que pendant toutes ces années, Joseph et plus tard Paul-Émile, hébergent et nourrissent ces voyageurs itinérants qu'on appelle: "quêteux". Le soir venu, ces hommes sans feu ni lieu le plus souvent assez pauvres, sont sûrs de trouver gîte pour la nuit, étendus sur les peaux de mouton. Au matin, ils repartent après un déjeuner copieux préparé par les dames Boucher. Ils deviennent de plus en plus rares, à mesure que la sécurité sociale se développe. C'était presque l'"Auberge du quêteux".

En 1960, le hangar qui sert d'entrepôt est converti en tannerie. Le sous-sol de la maison est transformé, on déménage complètement la tannerie et c'est désormais la ganterie qui s'y installe. On augmente les effectifs; quelques noms: Gagnon, Proulx, Lavoie, Mignault, Guignard, Chassé, Dumais, Ouellet, Plourde. Un nouvel agrandissement devient nécessaire en 1964, et permet de faire passer la production hebdomadaire de 15,000 pieds carrés de cuir, à une possibilité de 50,000 pieds carrés. En 1961, Madame Rebecca Lavoie apporte ses connaissances et son dévouement au travail de bureau. 1962, Pascal, un autre

fils, vient rejoindre l'équipe familiale; il doit s'occuper des ventes et participer avec les autres à l'administration. Les démarches sont entreprises pour l'obtention d'une charte de Compagnie. Le 22 octobre 1963, Paul-Émile vend son entreprise à la Compagnie P.E. Boucher Ltée. Le premier conseil d'administration est légalement constitué de Paul-Émile, président; Bonaventure, vice-président; Pascal secrétaire-trésorier. Joseph, autre fils, complète le quator Boucher en 1964.

Les changements continuent; 1965: la maladie oblige Paul-Émile à ralentir ses activités; 1967: après 23 ans de travail, départ de Bonaventure. "Bon sang ne sait mentir", il reste tanneur et fonde Tannerie des Ruisseaux. 1968: Pascal devient président de la Compagnie. La tannerie est à nouveau agrandie, cette fois pour permettre les travaux de finition du cuir. 1969: un autre départ: Raymond Corbin. Le nombre des employés passe de 175 à 275. L'année 1970 débute avec l'arrivée d'un nouvel actionnaire et administrateur: Raymond Robichaud; il devient le comptable officiel de la compagnie. Une transaction importante souligne cette même année: la compagnie fait l'achat d'une cargaison complète de 97,665 peaux, ce qui est une quantité plus grande que tout ce que le fondateur de la tannerie a pu acheter dans sa vie. Il s'agit de la cargaison d'un bateau libanais, le Joseph-H, en provenance de Chicago et faisant route vers la Russie, qui fait naufrage à l'île du Bic, et qui est remorqué à Québec, dans le bassin Louise. Les peaux sont vendues par soumission publique. P.E. Boucher l'emporte sur les huit autres soumissionnaires et obtient la cargaison pour la somme de 312,000 dollars plus les frais de déchargement et de transport qui s'élèvent à 100,000 dollars. Les peaux entreposées à Saint-Pascal sont utilisées dans la tannerie jusqu'à la fin de 1970. Ce n'est qu'à compter de 1971 que la compagnie recommence à acheter des fournisseurs locaux, environ 50%, l'autre moitié provenant toujours de la réserve du bateau.

Décidément, le vent est dans les voiles! En 1971, P.E. Boucher Ltée consomme 2500 peaux par semaine pour une production de 100,000 pieds carrés de cuir. 30 à 40% est utilisée sur place pour fabriquer en moyenne chaque semaine, 1200 douzaines de gants & mitaines, 250 douzaines de sacs à main, 500 manteaux et jupes, 400 douzaines de ceintures et 600 paires de

*Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_*

**P.E. BOUCHER LTÉE/LTD**

**TANNEUR & MANUFACTURIER**

**TANNER & MANUFACTURER**

**ST-PASCAL KAM. P.Q. G0L 3Y0**

poignées de cuir pour bâtons de ski. Le reste du cuir est vendu au Québec, en Ontario et même aux États-Unis.

Devant l'augmentation constante du chiffre d'affaires et des possibilités du marché, on projette un nouvel agrandissement et une modernisation de l'outillage. Mais soudain! La catastrophe. Le mardi 27 juillet 1971, vers quatre heures trente de l'après-midi, alors que des employés sont à faire des travaux de soudure pour l'installation d'une nouvelle machine à finir, des étincelles du chalumeau provoquent une explosion qui se propage très rapidement. Activé par un fort vent d'ouest, une demi-heure après le début de l'incendie, la situation est incontrôlable et tout y passe. Les dégâts s'évaluent à un million et quart de dollars. Devant l'ampleur du désastre, les administrateurs de la compagnie décident l'abandon des affaires. Dès le lendemain de l'incendie un comité de citoyens se forme et groupe les autorités municipales et différents corps intermédiaires pour étudier la possibilité de relancer l'industrie. C'est alors que nous assistons à un mouvement d'entraide extraordinaire, comme savent le faire, les gens de Saint-Pascal. Une souscription populaire fort imposante de 308,650 dollars influence favorablement l'aide gouvernementale fédérale et provinciale. Les dirigeants de la Compagnie, encouragés, font appel à la firme Dupuis & Malka, dans la préparation des plans et devis du nouveau complexe. On relocalise l'industrie loin des quartiers domiciliaires, plus précisément sur la route 230, à la sortie ouest de la ville. Le 14 novembre 1971, la première pelletée de terre marque officiellement le début des travaux.

Pascal accompagné d'un ingénieur, visite des tanneries françaises, anglaises et allemandes; ils jettent

un coup d'oeil aux États-Unis et en Ontario. Ses collaborateurs et lui mettent toutes les chances de leur côté; le nouveau complexe est construit en béton et équipé d'outillage le plus moderne. Le 8 juin 1972 la nouvelle tannerie est déjà en opération.

Le procédé de tannage est sensiblement le même qu'au temps du grand-père Joseph, mais la mécanisation moderne accélère le rendement et les produits chimiques améliorent la qualité et permettent toutes les audaces.

Sous un même toit, on tanne les peaux vertes et on confectionne gants, sacs à main, ceintures, etc. D'autres idées mijotent dans la tête des dirigeants. Avec le temps P.E. Boucher augmentera la gamme de ses produits.

Mais les entreprises comme les sociétés sont en perpétuel changement. Raymond Robichaud et Joseph Boucher sont partis. Pascal Boucher, l'actuel président, demeure le seul de l'équipe des dernières années. Il est également le seul de la famille Boucher.

Si P.E. Boucher Ltée est ce qu'il est; c'est grâce d'abord aux pionniers; c'est grâce à ces gens (patrons et employés) qui aimaient ce qu'ils faisaient, et qui n'ont pas reculé devant les difficultés et les exigences d'un travail harassant; c'est parce qu'ils ont accepté d'unir leurs énergies pour le succès de la cause.

Nous souhaitons à l'entreprise longue vie et succès, c'est un apport précieux pour l'économie de notre paroisse et de notre région.

**Gertrude Caron Boucher.**

# UNE COMPAGNIE DE TRANSPORT NAIT CHEZ-NOUS...

La Compagnie Transport D'Anjou Inc. de Saint-Pascal est fondée en 1930 par monsieur Adélarde D'Anjou. Il se lance en affaires bien modestement avec un camion pour tout partage. Au début, il couvre le territoire de St-Pascal, ses environs, et se rend à Québec.

En 1942, monsieur Adélarde D'Anjou achetait de Beaudet Express, de Rivière-du-Loup, le permis qui l'autorisait à donner un service de Montréal et Québec aux comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata. Douze ans plus tard, il avait pour actif dix (10) camions et un revenu de \$137,000.00.

Monsieur D'Anjou fut un des pionniers pour la déblaiement des routes d'hiver. En effet, durant deux hivers, il a entretenu à ses frais la route entre la Pocatière et Rivière-du-Loup pour la circulation de ses camions. En 1947, sous le nom de Adélarde D'Anjou Inc., le gouvernement provincial lui accordait jusqu'en 1962, un contrat pour l'entretien des routes 2 et 2-A du comté de Kamouraska.

En 1948, Transport D'Anjou commençait à s'intéresser au marché du Nouveau-Brunswick. Il desservait la ville d'Edmundston. En 1954, une nouvelle compagnie était formée sous le nom de "Transport D'Anjou Ltd", avec siège social à Edmundston, N.B., et couvrait les comtés de Madawaska, Restigouche, Victoria ainsi que la route 2 jusqu'à Moncton, N.B. La compagnie D'Anjou possédait 52 camions et 16 remorques pour un chiffre d'affaires de \$485,000.00.

En 1962, Transport D'Anjou Inc. achetait deux entreprises, celles de I & H Transfer Ltd de Moncton, N.B., desservant le nord du Nouveau-Brunswick, l'I-

le du Prince-Edouard et une partie de la Nouvelle-Ecosse, et Transport Bélanger de St-Jean Port-Joli desservant le comté de l'Islet.

Aujourd'hui Transport D'Anjou Inc. compte une flotte de 250 unités. Il effectue un service sur un territoire comprenant les comtés de L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata au Québec, les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard. Ce vaste territoire possède 8 bureaux et terminus à différents endroits.



Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_

## TRANSPORT



## ST-PASCAL

Rivière-du-Loup  
Québec  
Montréal  
Edmundston N B  
Campbellton  
Saint-John  
Moncton



## **UN HOMME...UNE ENTREPRISE.**

L'homme a fait l'entreprise et l'entreprise a fait l'homme. Voilà en bref, l'histoire de Gilles Picard et de son entreprise "Pneus V.S.P. Inc" Le cas n'est pas unique mais celui-ci en est un.

Au départ, il n'y a que l'homme: il n'a d'autres appuis que son idée, sa volonté et ses espoirs. Il est horticulteur, métier honorable et qui exige tout l'art du spécialiste. Mais les fleurs et les fruits sont de faciles créatures: pour peu qu'on connaisse et respecte leur naturel, elles sont généreuses et rendent au centuple.

Le pneu, lui est d'un autre naturel et obéit à d'autres

lois, qui se ramènent à une seule: devenir rentable, se frayer un chemin vers le grand marché. Alors pourquoi Gilles Picard joue-t-il sa tranquillité pour ce risque? Mais pourquoi les hommes se lancent-ils dans les airs et sur les mers, au lieu de cheminer paisiblement sur la terre ferme? Pourquoi?

En tout cas, il jette les dés en 1951. Il a vingt-trois ans et rien en poche. Il emprunte cinq cents dollars de sa famille et achète le garage de M. Luc Pelletier, au coin des rues Patry et Taché. Avec trois compagnons, Fernand Ouellet, Marcel Caron et Sylva Pelletier, un outillage le plus strictement nécessaire et Gilles Picard comme chef de file, le garage, tout en restant garage, donne naissance à une industrie qui se définit par le nom: "Vulcanisation St-Pascal Inc".

Le pneu usagé commence à affluer, est conditionné par des procédés communément appelé "le rechapage", est remis à neuf et mis sur le marché. On achète et vend aussi le pneu neuf. C'est devenu le garage du pneu.

Tout va pour le mieux. L'industrie a le vent en poupe, si bien qu'en 1958, il faut agrandir. L'agrandissement stimule la fabrication et aussi l'audace et la confiance. Le marché est bon pour une augmentation du volume de production.

Gilles Picard fait un nouveau bond. En 1964, il se porte acquéreur du moulin à carder et filature d'Amboise, à quelques milles à l'ouest, en face de la chute. Là, l'industrie peut prendre son essor. Tous les espoirs sont permis.

On aménage les locaux, et les pourvoit d'un outillage plus perfectionné et pour un rendement accéléré. On ajoute une aile pour les bureaux d'une administration centralisée, qui exige comptable, secrétaires, aides. On organise les services nécessaires à la fabrication, à la livraison, à l'écoulement des pneus de tout calibre et aux accessoires. Chefs de service et ouvriers de tous ordres reçoivent l'information et l'entraînement, ce qui favorise le rendement et la qualité.

Enfin, l'entreprise est vivante, prometteuse. Elle occupe un vaste carré de terrain en bordure de la peti-

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



**PNEUS SUPRA INC.**

**VILLE SAINT-PASCAL**

te rivière. Les bâtiments couvrent une superficie de 13,000 pieds carrés, requiert un personnel de cent cinquante employés. Une flotte de quarante-cinq camions sillonnent un vaste territoire qui va de Gaspé à Ottawa et, sur la côte Nord, de Malbaie à Sept-Iles et acheminent la marchandise vers dix poste ou succursales qui la font connaître et l'écoulent. La maison affiche son sigle et opère sous le titre de "Pneus V.S.P. Inc. Saint-Pascal".

En peu d'années, l'oeuvre s'est imposée et a conquis sa place sur le marché du pneu. Non pas que ce fut chose aisée. La concurrence en ce domaine, comme en d'autres, est serrée, active, et oblige à une continuelle attention. Il faut grandir, c'est-à-dire améliorer sans cesse le produit et le service.

Ce progrès continue, à quoi faut-il l'attribuer? Sans doute, à un concours de circonstances heureuses: taxes et salaires raisonnables, main-d'oeuvre puisée en la région, travailleuse, habile, vite experte, intéressée. Mais pour que le succès engendre le succès, il faut quelqu'un: ce fut Gilles Picard; bien secondé à la maison, jouissant de la confiance de l'équipe dont il a su s'entourer, il a l'oeil à tout, s'informe, multiplie les voyages et les contacts, étudie, se renseigne sur tout ce qui peut aider l'industrie, insuffle son enthousiasme à son entourage. Bref, il consacre à cette oeuvre, tout son temps, ses énergies et ses espoirs. Ils sont liés l'un à l'autre.

Mais vient 1973. Les coups s'abattent sur l'entreprise: le plus dur, la disparition subite et tragique de celui qui en fut le promoteur et l'animateur, suivie à moins de six mois de la mort subite d'un précieux collaborateur, M. Gérard Lapointe. Pour ajouter, une grève sévit.

L'entreprise a du plomb dans l'aile. Elle est en danger. Les efforts pour la sauver n'aboutirent qu'à la fusion en 1975 avec l'entreprise similaire des frères

Jean et André Fortin. Le tout opère sous le nom de Pneus Supra Inc. L'administration se fait à Québec. Pneus V.S.P. perd son identité et son nom. Le chantier si animé des beaux jours s'est comme amorti. On ne voit plus ce va et vient des employés qui se rendent au travail ou qui en sortent, des camions qui entrent et qui repartent. C'est devenu un lieu presque silencieux. Y aura-t-il une renaissance? Beaucoup le souhaite.

L'entreprise a vécu peu de temps, à peine un quart de siècle. Elle n'est pas disparue entièrement. En s'implantant et en grandissant, elle a remué pas mal de monde et suscité bien des espoirs: d'abord, elle a porté le nom de Saint-Pascal sur presque toutes les routes de la Province, elle a mis en branle d'autres industries, stimulé l'activité commerciale et industrielle de la région. Il n'y a rien comme les affaires en marche pour mettre en marche tout le

monde. Il reste une main-d'oeuvre qui a acquis du savoir et de l'habileté en un secteur donné. Et St-Pascal a éprouvé une sorte de fierté à la vue de cet enfantement fait chez elle et par les siens. Tout cela constitue un acquis qui n'est pas disparu avec l'industrie.

Il reste encore autre chose et qui n'est pas petit: un exemple. L'exemple de ce qu'on peut faire de sa vie, de ses talents et aptitudes personnelles, quand on décide de les développer, de les mettre au service d'une cause et d'un peuple, de promouvoir la prospérité de son pays. Les jeunes feraient bien de le noter.

Saint-Pascal, en la célébration de son 150e anniversaire, doit garder le souvenir de l'homme qui a bâti une entreprise.

**Un témoin.**



## **GARAGES DE L'ÉPOQUE**

Au début, propriété de M. Octave Pelletier (père) -  
Manufacture de moulins à battre de Jean-Baptiste Pelletier (fils d'Octave) vers 1875 -

Garage de Sylvio Lévesque de 1920 à 1930, mécanique automobile seulement -

Garage de Stanislas Audet, sous le nom de "Machineries de la Rive-Sud" de 1930 à 1947 -

Vente de camion International, réfrigérateur, tracteur et mécanique automobile -

Ce garage passa aux mains de la société suivante en 1947: M. Lucien Voyer, M. Gérard Hudon et M. Fernand Hudon.

Puis aux mains d'une autre société formée par M.

Lucien Voyer, M. Alfred Paré et M. Xavier Bossé de mars 1949 à 1960 -

En 1960, M. Marius April, M. Rosaire Raymond et M. Yvan Gendreau s'associèrent pour former "Prima Automobile Inc." le 11 août 1961. Agence d'automobiles Studebaker et Renault -

En 1961 et 1962, Messieurs Rolland St-Pierre et Gilles Robitaille se succédèrent à la présidence -

De 1966 à 1973, Messieurs Gilles Robitaille, Benoit Landry et Lucien Landry acquirent l'agence Ford-Mercury.

Depuis 1973, Landry Auto Service propriété de M. Gérard Landry, dépositaire Dodge-Chrysler -

*Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_*



## **PRIMA AUTOMOBILES INC.**

230, 4e Rue.  
VILLE SAINT-PASCAL  
TÉL.: 492-6347



### **GARAGE CENTRAL**

Construction vers 1920 par Alphonse Hudon.

Stanislas Audet acheta le garage vers 1938 à 1943.

Patrick Caron de 1943 à 1952.

André Laplante de 1952 à 1968.

Viateur Laplante de 1968 à nos jours sous le nom de Laplante équipement.



*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



### **LAPLANTE EQUIPMENT ENR.**

VENTE & SERVICE MACHINES AGRICOLES  
DEPUIS 25 ANS

**492-2596**

*St-Pascal, Magasin et Résidence M. U. Pelletier.*



## TU ME RECONNAIS, ET JE TE RACONTE...

Cette résidence est plus que centenaire!  
Neil Mc Neil, irlandais, obtient un permis de vente de boissons alcooliques en 1875. -  
J.-Baptiste Eugène Letellier succède en avril 1901. -  
Hector Olivier Lachance opère un magasin général à cette époque puis Ulysse Pelletier, de juin 1915 à 1943. -  
Marie-Louise Gagné, épouse de Prudent Robitaille, vend ce commerce à M. Pierre Després, cultivateur de St-Bruno, le 16 juillet 1945. Celui-ci le donne à sa fille Marie-Jeanne (Mme Fernand Pelletier) le 22 octobre 1962. -  
Viateur Laplante achète de ces derniers, le 21 juillet 1974, magasin qui porte aujourd'hui le nom de "Au Royaume du Petit Moteur".





Monsieur Antoine Blondeau, ancien marchand de Saint-Pascal, construit lui-même cette maison vers les années 1860. Celui-ci avait alors épousé mademoiselle Adélaïde Patry, soeur du curé Patry.

Cette maison comprend un étage seulement, coiffée d'un toit français recouvert de bardeaux. Elle est située sur la troisième concession de la Seigneurie de Kamouraska, plus précisément à quelques pas de l'église.

Le 15 juin 1881, monsieur Blondeau loue la propriété à son fils Antoine, notaire. Dès le lendemain, soit le 16 juin 1881, il la vend à son beau-frère Pierre-Evariste Côté, pour la somme de \$700.00 moyennant une rente foncière de \$6.00 par année. Puis monsieur Côté agrandit la propriété en achetant un terrain attenant, le 24 juillet 1887.

Ce magasin général est de plus en plus prospère, on agrandit alors la bâtisse. Le premier agrandissement se situe en 1919. Il s'agit de la partie avant, parallèle à la route centrale. Plusieurs commerces pourront dorénavant opérer dans ce même édifice.

Voici la liste des différentes entreprises:  
Bureau de poste: 21 déc. 1911 au 10 août 1931.

Banque Nationale: 1924 à la fermeture le 31 août 1942.

Le 8 août 1942, la Succession P.E. Côté vend la propriété à monsieur Auguste Michaud.

Cinéma en 1947-48

Salle des Chevaliers de Colomb, de 1946 à 50

Emprunt de la Victoire: en 1950

Salon de coiffure Paule, de 1946 à sept. 1950

Studio Jean-Paul: septembre 1950 à nos jours

Le 20 juin 1955, monsieur Auguste Michaud vend la propriété à sa fille Gemma (Mme Jean-Paul Martineau).

André Crevier y occupa un bureau d'optométriste pendant 3 ans.

Louis Georges Paradis, un atelier d'électronique en 1957-58

Fernande Gagné, un salon de coiffure en 1957.

Réal Lévesque, un marchand de fourrure.

Le Coin des Sports, de 1959 à 61, gérant: J.P. Martineau

Salon de coiffure Le Parisien, en 1963.

Roger Gagnon, bureau de comptable de 1964 à 68

Louis-Henri Gagnon, Magasin d'accessoires de bureau Dynaco, de l'automne 65 à mai 68.

Tabagie Astérix.

Les Entreprises Musicales de 1974 à nos jours.

De plus, une salle de quilles fut annexée à cet édifice le 17 septembre 1960.

Magasin et résidence Aug. Hébert. St. Pascal Que.



M. Auguste Hébert fait construire cet édifice en 1887, sur un terrain qu'il achète de la Fabrique de St-Pascal.

Le plan comprend un magasin au premier étage et un logement de deux étages au-dessus. Son père Etienne, architecte de Québec, et son frère Edmond, ingénieur civil, voient à la bonne marche de la construction.

Voici la liste des commerces qui se sont succédé à cet endroit:

Magasin Gén. Hébert, du 18 octobre 1888 à 1923 -  
Bureau de poste, du 1er juillet au 11 décembre 1911 -  
Mercerie Ernest & Charles Lebel, vers 1938: locataire, puis vers 1948: propriétaire - Charles Lebel.

Mercerie Maurice & Simon Lévesque, de 1953 à 1961, propriétaires -

Louis-Henri Gagnon Meubles, de 1961 à 1964, propriétaire -

Amédée Laperrrière, de 1964 à 1967, propriétaire -

Jean-Guy Anctil Meubles & Electronique, de 1964 à 1967 -

Un incendie détruit cet édifice en mars 1967. Pour Saint-Pascal, quelque chose s'en va: la vieille maison des Hébert. Elle faisait partie du paysage. Elle était chose de la petite histoire et gardait le souvenir d'une famille de bon renom et qui a pris une part importante dans le développement de St-Pascal.

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



**DYNACO INC.**

Ameublement de bureau - Office Furniture  
Ville St-Pascal, Kamouraska, P.Q.  
Tél.: (418) 492-2913



*Philippe Caron, marié à Marie Duval, fut l'un des premiers administrateurs de ce magasin général.*

Les noms rattachés à cette entreprise sont les suivants:

Georges Tardif, commis -  
Calixte Tardif, gérant -

Vers 1905 à 1920:

Calixte Duval, actionnaire -  
Auguste Voisine, actionnaire -  
Alfred Ouellet, actionnaire -

De 1910 à 1918: Wilfrid Lévesque, gérant -

De 1918 à 1920: François Gagnon, gérant -

De 1920 à 1950: Émile Duval est propriétaire -

En 1950: Rock Duval devient propriétaire -

En 1976, M. Duval loua son édifice à M. Marcel Charost qui le convertit en petite épicerie.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_*

## **SUPER MARCHÉ L. D. INC.**

Benoit Duval prop.  
Épicier licencié, boucherie  
Casino d'aubaines  
St-Pascal Cté Kamouraska P.Q.  
Tél.: 492-2014



## MA MAISON PATERNELLE

*"Une part de mon âme est restée en ces lieux  
Où ma calme jeunesse a chanté son cantique,  
J'ai remué la cendre au fond de l'âtre antique,  
Et des souvenirs morts ont jailli radieux."*

**Pamphile Le May**

Construite vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ma maison n'a pratiquement pas subi de transformations tant à l'intérieur qu'au dehors; seul l'arrière a été agrandi. On y retrouve sur la façade les mêmes fenêtres ainsi que la porte d'entrée toujours largement ouverte sur le monde extérieur. Les 12 pièces où nous vivons sont hautes et très spacieuses.

Son premier propriétaire, monsieur J.-Baptiste Bérubé avait un magasin général au rez-de-chaussée. Mon père a conservé ce même magasin jusqu'en 1946, alors qu'un concours de circonstances le lui fit louer et cela pour 22 ans à la Québec Power, ensuite à l'Hydro-Québec.

Le 1er avril 1970, le Ministère de la Voirie louait à son tour, mais les locaux étant devenus trop petits pour loger tout le personnel, il n'y reste qu'à peine un an. Après une couple d'années, inoccupée, la partie

avant servit à entreposer tout ce dont un comité de partage a besoin pour permettre aux moins fortunés de trouver là, de quoi se vêtir ou remplacer la lingerie de maison. En mars 1975, la Boutique du soulier s'installait pour 4 mois.

En 1957, mon mari construisait une annexe à la maison pour son magasin Singer et en juillet 1975, il transporta ses machines à coudre à la place de la Boutique du soulier et toute la balance du rez-de-chaussée sert d'atelier de couture pour la ganterie Corbin, laquelle donne du travail à 15 personnes. C'est depuis le 1er novembre 1973 que mon mari est propriétaire de ma maison paternelle.

**Réjane Lévesque Corbin**



Terrain appartenant à James O'Leary au tout début.

Propriétaires consécutifs qui se sont succédé dans ce magasin général:

Propriétaire du terrain seulement:  
 Raphaël Vaillancourt, de 1878 à 1904 -  
 M. le curé Alphonse Beudet, de 1904 à 1915 -

Magasin Général:  
 Ferdinand Hudon, de 1915 à 1923 -  
 Benoni Hudon, de 1923 à 1928 -  
 Magasin Général et Barbier:  
 F. Xavier Lapointe, de 1928 à 1957 -  
 Magasin de souliers:  
 Henri Boucher, de 1957 à 1970 -  
 Bertrand Lapointe, de 1970 à 1975 -  
 Gaston Pelletier, de 1975 à nos jours.

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_

TÉL: 492-6529

### LA BOUTIQUE DU SOULIER

531 BOUL. HÉBERT  
 VILLE ST-PASCAL, KAM., P. QUÉ.

### MAISON CARON & FILS

Directeur de Funérailles  
 Saint-Pascal, Kamouraska  
 Télé: 492-2717 - 492-2792



Pantaléon Ouellet: construction le 5 septembre 1922 -  
Magasin: Meubles Légaré.

Télesphore Michaud, propriétaire vers 1928 -  
Joseph D'Anjou, locataire: épicerie-dépanneur vers  
1928-1929 -

Damase Robitaille, propriétaire -  
M. Soucy de St-Alexandre: maison de pension -

Délium Ouellet, propriétaire -

J.E. Duval propriétaire -

Pit Desjardins, propriétaire -  
Philippe Michaud, bijoutier en 1937 -

Jos Pit Soucy: comptoir de coupons octobre 1938 à  
1959 -

Rolland Michaud: épicerie de janvier 1959 à octobre  
1969 -

Jean-Paul Lavoie: épicerie octobre 1969 à nos jours -

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

## **ABATTOIR LAVOIE ENR.**

Clément Lavoie, prop.

St-Pascal, Cté Kamouraska  
Tél.: 492-2128 - rés.: 492-3009

## **JEAN-PAUL LAVOIE**

Alimentation PROVIBEC  
Épicier - Boucher Licencié  
523, Boul. Hébert, Ville St-Pascal  
Tél.: 492-3636



Eugène Mignault, imprimerie vers 1916

Napoléon Bouchard, lingerie de 1924 à 1936 -

Luc Emile Langelier, magasin général de 1936 à février 1945 -

Cinéma au printemps 1945 -

Pendant ce temps, maison de chambres et pension à la maison privée au 2ième étage de 1947 à 1965 -

Pharmacie Paul Maurice Roy en 1948 -

Bureaux des Dr P.M. Roy et P. Bernier, dentiste -

Restaurant Jean Dancause (Café Ti-Jean) en 1950 -

Restaurant Léonard Ouellet, de 1950 à 1959 -

Paradis T.V., de février 1959 à 1963 -

Mme Marcelle Lajoie (Marcelle Coupons) de 1963 à 1972 -

Mme Maurice Lévesque (comptoir de la Couturière) de 1972 à nos jours -

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

**JEAN-MARIE ROSSIGNOL,**

B.Sc. hum. Adm. représentant  
 CLUB DU PRÉSIDENT

Compagnie d'Assurance-Vie de Montréal  
 C.P. 244, St-Pascal Cté Kamouraska  
 Résidence 492-3684

**ROGER BLANCHET PHARMACIEN**

555, rue Taché  
 St-Pascal Cté Kamouraska, P.Qué.  
 Tél.: 492-6328



M. Auguste Michaud débuta vers 1920 dans le domaine du commerce en distribuant de l'huile à domicile. Celui-ci construisit son premier magasin dès l'année 1922. Le premier agrandissement de cet établissement date de 1928 puis un second agrandissement date de 1932. Messieurs Georges-Henri et Benoit Michaud prirent la relève de leur père en 1944; à cette époque ce magasin portait le nom de "Auguste Michaud Enrg.". Une nouvelle construction s'imposa en 1953.

Puis en 1976, Monsieur Georges-Henri Michaud se retira du commerce et vendit ses parts à Messieurs Benoit Michaud et son fils Yves.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



## **AUG. MICHAUD INC.**

Benoît Michaud, prop.  
Yves Michaud  
St-Pascal, Cté Kamouraska, P.Q.



Sept (7) ou huit (8) comités d'élection ont passé à partir de 1950 -

Réception de mariage -

Ernest & Paul Lebel, lingerie en 1952 -

Ovide Ouellet, comptoir de coupons -

Mme Bernier, lingerie de 1952 à 1957 -

Ecoles des adultes en 1967 - 1968 - 1969 -

Boutique Unisexe en 1973 -

Boutique Nous Deux de 1973 à nos jours -

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

## **ARTHUR PELLETIER**

Agent Esso  
confort au foyer

C.P. 103, St-Pascal, Cté Kamouraska  
Tél.: 492-2244



**AGENT**

## **LÉO MEUBLES ENRG.**

Appareils ménagers, T.V., matelas Dauphin  
325, À L'Amitié  
Saint-Pascal, Cté Kamouraska P.Q.  
Tél.: 392-2005



Dr Roger Caron, en 1950, pendant environ 7 mois -  
 Dr Alphonse Chouinard, de 1951 à 1952 -  
 Magasin de Chaussures Henri Boucher, de 1951 à 1958 -  
 Boucherie Dubé, de 1952 à 1959 -  
 Pharmacie Laperrière, de 1953 à 1958 -  
 Caisse Populaire, de 1950 à 1960 environ -  
 Paul Cochet, magasin de coupons, de 1959 à 1964 -  
 Vital Simard, lingerie, de 1964 à 1971 -  
 Bureau d'assurance Boucher & Robitaille, de 1967 à 1971 -  
 Mme Alphonse Bernier, de 1958 à nos jours -

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **HUDON ESSO SERVICE ENR.**

Service de 24 heures  
 4<sup>ème</sup> Rue St-Pascal, Kamouraska, sortie 287  
 C.P. 506 - Tél.: 492-6412

### **BOUCHER ET ROBITAILLE ENR.**



Courtiers d'Assurances Associés  
 Assurances générales  
 660, Blondeau, Ville de St-Pascal, Kamouraska  
 Tél.: 492-6030



### ***HOTEL VICTORIA:***

Calixte Pelletier, construisit cet édifice un peu avant 1900.

Jos A. Gagnon en 1900 -

Pantaléon Ouellet en 1909 -

Jos Albert -

Nérée Morin (Pit) -

Jos Bérubé (père) -

Edgar Bérubé -

Yves Bérubé -

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **HÔTEL VICTORIA**

Yves Bérubé, prop.

Ville Saint-Pascal

Tél.: 492-2719

*St-Pascal, Hotel Commerciale.*



## ***HOTEL COMMERCIAL:***

Construction Narcisse Dubé en 1897  
William Hudon dit Beaulieu vers 1906 - construction du  
2e étage  
Euclide Landry - 1940 à 1945 -  
Auguste Picard et Armand Picard - 1945 à 1948  
Roger Lévesque (meubles) - 1948  
Construction nouvelle, sous le nom d'Auberge de l'É-  
toile -  
Propriétaires successifs: Mme Edgar Bérubé, M. Yvon  
Guérette, M. Jos Michaud.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



## **AUBERGE DE L'ÉTOILE ENR.**

Jos Michaud, prop.  
526 boul. Hébert, tél.: 492-6247  
St-Pascal, Cté Kamouraska P.Q. GOL 3Y0

# METIERS DU PASSE

## ***CORDONNIERS***

Israël Ouellet, vers 1845 -  
Xavier Bouchard en 1850 (bottes sauvages; 2 paires pour 40¢) -  
Henri Thériault, vers 1866 -  
Mme Pierre Pelletier, cordonnière vers 1870 -  
M. Florian Boucher vers 1890  
M. Charles Boucher vers 1919, site: 3ième Rang Est -  
Charles Thibault (près du restaurant Chez Denise) vers 1895 -  
Sauveur Thériault (en face de la résidence Emile Lebel au 3ième Rang est) en 1900 -  
Pierre Landry: début 1891 (sellier) -  
Philomène Roy: vers 1907 -  
Elzéar Morneau: vers 1909 -  
Charles Thériault: début 1900 à 1930 (situé chez Aldée Lévesque aujourd'hui) -  
Ernest Caron: de 1911 à 1930 à domicile de 1930 à 1946 à l'Institut Chanoine-Beaudet -  
Bruno Rivard: près de la résidence Alfred Ouellet, en 1915 -  
Adélarde Richard (résidence Gérard Paradis aujourd'hui) en 1917 -  
J.D. Michaud de 1931 à 1958 -  
J.A. Mignault vers 1944 -  
Henri Dionne de 1946 à 1967 -  
Maurice St-Pierre de 1957 à 1972 -  
Octave Mailloux de 1967 à nos jours -  
Henri Hains vers 1970 -

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

## **ALDÉE LEVESQUE INC.**

Marchand  
Habits sur mesure  
650 Rue Taché, St-Pascal, Cté Kamouraska  
Tél.: 492-2514

## FORGERONS

Les dates inscrites concernent la période pendant laquelle les forgerons ont pratiqué ce métier.

Joseph Langelier, vers 1827 (d'après la pétition) -  
Louis Bouchard vers 1850 (d'après les listes électorales) -  
Denis Lévesque vers 1860 (d'après les listes électorales) -  
Firmin Michaud vers 1860 (d'après les listes électorales) -  
Jean-Baptiste Lavoie vers 1861 (d'après les listes électorales) -  
Jean-Baptiste Ouellet vers 1861 (d'après les listes électorales) -  
Existait en 1864, Phirmin Earnst (à la place de la Caisse Populaire, soit chez Pierre Pelletier, dans le temps) -  
Louis Pelletier vers 1867 -  
Israël Dion vers 1867 -  
Michel Soucy vers 1867 -  
Bernard Deschênes vers 1865 à 1921 -  
Rémi Francoeur vers 1887 -  
Joseph Dancause et fils vers 1890 -  
Pierre Soucy vers 1890 (site: Arthur Bélanger dans le temps) -  
Johnny Labrie vers 1900 -  
Thomas Lévesque vers 1912 -  
Thomas Migneault vers 1912 -  
Emile Moreau vers 1915 -  
Albert Lagacé, Route de St-Germain, vers 1920 à 1938 -  
Charles Chénard, de 1942 à 1972 -

### Boutique de forge située au 3ième rang est:

Nathanaël Landry s'installa vers 1889, puis vint plus tard au centre du village.  
Philippe Michaud (père) forgea de 1907 à 1912 -  
Xavier Pelletier (chapais) et Jean Pelletier vers 1912 à 1946 -  
Jean-Charles Massé de 1945 à 1970 -

### Boutique de forge, située près du chemin de fer, boul. Hébert:

Albert Ouellet, fils d'Etienne, fut le premier propriétaire -  
Laurent Drapeau de 1928 à 1950 -  
Apprentis: J. Charles Massé de 1938 à 1945 -  
André Laplante -

### Boutique de forge, située au 3ième rang ouest:

Thomas Mignault construisit cette boutique vers 1915 -  
William Poitras l'acheta en 1924. Plus tard, il devint chauffeur de bouilloire pour le moulin à scie de la Rivière-Manie -  
Il loua sa boutique à Charles-Henri Briand de 1940 à 1942 -  
Louis et Maurice Labrie jusqu'aux années 1960 -



M. Laurent Drapeau est le seul à St-Pascal qui réchauffe et forge encore le fer à la façon d'autrefois.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:*

#### LA CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-LOUIS DE KAMOURASKA

René Bossé, maire

#### Conseillers:

André Dumais	Claude Morneau
Marc-André Dionne	Jean-Yves Lévesque
Louis-Gérard Paradis	Jean-Luc Drapeau
	Annette Raymond, sec. -trés.

#### SERVICE SANITAIRE

Wildry Roy, ent.

La propreté c'est mon affaire  
Location de contenants sanitaires  
Saint-Pascal, Kamouraska

# COMMERCES D'AUTREFOIS

## **MARCHANDS AMBULANTS:**

Auguste Hébert vers 1890 (vend du linge avec un sac sur son dos) -  
Auguste Michaud à ses débuts (vend aussi avec un sac sur le dos; thé, café) -  
Charles-Eugène St-Pierre (vend les Produits Raleigh) -  
Jos Paradis (vend du linge, du crin, des peaux) -  
Ernest Pelletier, vers 1933 à 1945 (épiciers ambulants) -

## **BOUCHERS:**

Théodore Pelletier -  
Elzéar Pelletier -  
Oscar & Elzéar (fils) -  
Edouard Emond (ti-worn) -  
Délium Ouellet -  
Pantale Ouellet -  
Charlot Ouellet & son fils Jean-Claude -

## **LAITIERS:**

Maurice Aurèle Pelletier -  
Oscar Pelletier -  
Philippe Richard -  
Yves Bérubé -

## **POSTE D'HUILE:**

Auguste Michaud pendant 21 ans -  
Antoine Pelletier -  
Gérard Lamontagne -  
Philippe St-Pierre -  
Arthur Pelletier -

## **DEPANNEURS:**

Pierre Pelletier, début 1900,  
Georges Bélanger, puis  
Antoine Bossé.  
Napoléon Bernier, début 1900  
Rolland Bernier, vers 1944.  
Jos Dupont, vers 1928-1929  
Alphonse Ouellet, vers 1925 à 1945  
Calixte Tardif, vers 1915.  
Napoléon Pelletier et sa fille Bernadette, de 1920 à 1948





*Restaurant de William Hudon.*

### **RESTAURATEURS:**

Georges R. Pelletier, vers 1938.  
 Napoléon Pelletier, vers 1938.  
 Charles Ouellet, vers 1944.  
 Emile Gagnon "Chez Tit-Mil" et même site,  
 Gilles Fréchette "Chez Denise".  
 William Hudon (chez l'ère William).

### **DEBITS DE BOISSON:**

Léon Joseph Roy et son père, vers 1870.  
 Nathanael Lebel, vers 1870.  
 Antoine Blondeau, vers 1898.  
 Randolph Daly, vers 1898.

### **MODISTES & CHAPELIERES:**

Mme Etienne Pelletier -  
 Mme Sigefroid Bélanger -  
 Mlle Rose-Anna Pelletier -  
 Mme Alfred Francoeur -  
 Mlle Alice Dumais -  
 Mme Roy, vers 1904 -  
 Mme Tardif -  
 Mme Bellavance vendait des coupons vers 1935 -  
 Mme J.D. Michaud vendait aussi des coupons, de  
 1931 à 1958  
 Georges Tardif, vendeur de boutons, dentelles,  
 corsets, plumes d'autruche -  
 Mme Arthur Lajoie, 3ième Rang Est, vend des biscuits,  
 pipes de plâtre.

### **TAILLEURS:**

Pierre Pelletier, vers 1870 -  
 Joseph Dionne, vers 1890 -  
 Mme Pierre Langelier -  
 Mme Paméla Sirois, vers 1908 -  
 Mme Tardif (veuve) -

**DU FERBLANTIER-COUVREUR  
D'HIER  
AU PLOMBIER  
D'AUJOURD'HUI...**

Natif de St-André, M. Aurélius Laforest apprend son métier à St-Alexandre chez son frère Elysée, puis arrive à St-Pascal en 1895. Il installe sa première boutique chez M. Félix Hudon où il travaille le fer-blanc, chaudières entonnoirs, différents objets fabriqués à la main, selon le goût du client.

M. Laforest se marie en 1897 et fait construire la maison actuelle en 1899. Il commence à recouvrir des toitures de maisons au début de 1900 puis se procure l'équipement de plomberie.

M. Pierre Laforest succède à son père en 1926 comme plombier et couvreur. Ce dernier ferme boutique en 1959.

\*\*\*

En 1903, Monsieur Emile Voisine débute son apprentissage chez M. Aurélius Laforest. Trois ans après, Monsieur Voisine s'expatrie et prend de l'expérience auprès de certaines grandes compagnies.

Puis il revient à St-Pascal et achète la propriété actuelle le 5 mai 1921. Un peu plus tard, le maître ferblantier-couvreur initie ses deux fils Lionel et Elzébert.

Le 3 mars 1950, Lionel achète la propriété de son père et devient alors entrepreneur en plomberie et chauffage et continue l'opération du commerce avec son frère Elzébert.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



**LIONEL VOISINE  
ENTREPRENEUR**

**CRANE**

Plomberie Chauffage  
Ville St-Pascal,  
Tél.: 492-2047

**GEORGES-ANDRÉ PELLETIER**

Sablère

760, 16e rue, St-Pascal Cté Kamouraska P.Q.  
Tél.: 492-6134

## LES CANTONNIERS

*(Voyers et sous-voyers: fonctionnaires à l'entretien des chemins, rues et routes ou fossés et clôtures)*

Quelques noms suffisent à nous rappeler ceux qui ont exercé ce dur travail.

Joseph Hudon dit Beaulieu,  
Thomas Lagacé (15 ans),  
Ernest Landry,  
Jos Voisine.

(entretien des chemins d'hiver)

Elzéar Pelletier vers 1925 (\$100. pour l'hiver)  
Luc Roy  
Thomas Lagacé (\$40.00 pour 6 mois),  
Jos Hudon,  
Joseph Pelletier,  
Oscar Pelletier (\$150. vers 1939)  
Aurèle Pelletier (André) (Équipements motorisés)  
Adélard D'Anjou. (Équipements motorisés)  
Hudon et Frères, (Équipements motorisés)



## CHARRETIERS OU ROULIERS PUBLICS

Damase Lemelin, avant 1900,  
Jean-Baptiste Bernier,  
Louis Dionne, vers 1909.  
Pantaléon Migneault, avec cheval et automobile, jusqu'en 1924,  
Tit-Louis Migneault, en 1924,  
Théophile Després, (cheval et automobile),  
Alfred Francoeur, (cheval et automobile),  
Johnny Bérubé, (cheval et automobile),  
Welly Tremblay, (cheval et automobile) entre 1920 et 1930,  
Patrick Caron, (cheval et automobile),  
Ernest Pelletier,  
Georges Pelletier.

## MAQUIGNON:

Ernest Soucy (2ème rang),  
Edouard Emond,  
Ernest Paradis,  
Elzéar Pelletier (père),  
Johnny Bérubé,  
Louis Gauvreau,  
Thomas Lagacé,  
Omer Bossé, (3ème rang ouest) en 1920,  
Alfred Francoeur.

Cette page vous est présentée avec les hommages de:



**80 années d'expérience**

et il roule toujours!

*les autos passent...les Michelin durent!*

Roulez

**MICHELIN**

**JACQUES POULIN  
VULCANISATION LTÉE**

599, Boul. Hébert  
St-Pascal, (Kamouraska) P.Q.  
Jos Briand, gérant  
Tél.: bur. 492-2918



## DE LA FOURNEE

### A LA TOURNEE...

Edouard Letarte, boulanger vers 1866 -  
 Patrick Michaud, boulanger vers 1894 -  
 Ls-Philippe Vaillancourt, boulanger vers 1899 -  
 Alfred Marmey, boulanger vers 1903 -

#### **Boulangerie située en arrière de chez J.E. Duval:**

Xavier Leclerc - Charles Tardif en 1915 -  
 Ouellet et Frères - vers 1922  
 Mme Langelier et son fils Gérard -  
 Flavien Lapointe, de 1933 à 1935 -  
 Bonneau et Frères -  
 Denis Dumais -  
 Fermeture de cette boulangerie

#### **Boulangerie située chez Diamant aujourd'hui:**

Arthur Albert (boulanger: Napoléon Moreau) -  
 Arthur et Edouard Michaud -  
 Lucien Voyer de 1934 à 1942 (Boulangers: Auguste Bé-  
 rubé, Paul Lévesque et Henri Ouellet) -  
 J.A. Diamant de 1942 à 1968 (boulangers: Philippe Dion-  
 ne et Paul Diamant) -



*Cette page vous est présentée avec les hommages de:*



gâteaux  
**Vachon**

### **JOS CARON**

Épicier licencié  
 Service de dépannage  
 Ouvert du lundi au samedi  
 de 8:30 a.m. à 11:00 p.m.  
 Dimanche de 9:00 à 10:00 p.m.  
 Saint-Pascal, Kamouraska. Tél.. 492-2822

## MÉDECINS

Richard A. Fortier	en 1827
Dr James O'Leary	vers 1850
Dr J. Alfred Sirois	de 1860 à 1891
Dr Horace Crépault	vers 1880
Dr Bernard M. Deschênes	de 1895 à 1922, décédé en 1934
Dr Pantaléon Tardif	vers 1894-1895
Dr Léon Côté	vers 1895
Dr Richard	vers 1888
Dr Hyppolite Sirois	vers 1900
Dr A.N. Caron	vers 1904 à 1936
Dr Adélar Lapointe	de 1913 à 1964
Dr Brochu	vers 1920
Dr Jos. Auguste Hébert	vers 1930-1933
Dr Joseph St-Pierre	vers 1928-1929
Dr Barabé	Peu de temps vers 1930
Dr Flavius Lebel	de 1934 à 1946
Dr Albert Ouellet	de 1936 à 1946
Dr Paul-Maurice Roy	de 1938 à 1940 - de 1946 à 1949
Dr Léon Martel	d'août 1946 à octobre 1948
Dr Gérard Martineau	de 1949 à 1953
Dr Camille Gagnon	de 1950 à 1953
Dr Roger Caron	en 1950
Dr Alphonse Chouinard	vers 1951 à 1952
Dr Lionel Boulanger	du 24 juin 1953 à nos jours
Dr Fernand Beaubien	de 1956 à 1961
Dr Jean Dumais	de juin 1958 à juin 1962
Dr Bertrand Ouellet	d'août 1962 à avril 1964
Dr Ghislain Lévesque	de 1970 à nos jours
Dr Jean-Paul Leblanc	en 1971 et 1972
Dr Jacques Monette	de 1973 à nos jours
Dr Gaétan Lévesque	de 1975 à nos jours

## DENTISTES

Dr Charles-Eugène Landry	de 1922 à 1940
Dr André Albert Desrosiers	vers 1943 à juin 1951
Dr Pierre Bernier	d'août 1949 à nos jours
Dr Raymond Bernier (fils de Pierre)	de 1976 à nos jours
Dr Luc Lacoursière	de 1976 à nos jours



*Dr Bernard M. Deschênes.*

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **Dr JACQUES MONETTE**

Médecine familiale  
St-Pascal, Kamouraska, P.Q.  
Tél.. 492-3429

### **Dr LIONEL BOULANGER**

Saint-Pascal, Kamouraska, P.Q.



*M. Louis Albert St-Pierre.*



*M. Jean-Paul Pérusse.*

***NOTAIRES qui ont pratiqué à St-Pascal***

- M. Jean-Baptiste Martin, 31 mars 1830 à 1871 -
- M. Louis P. Auguste Martin, de 1861 à 1901 -
- M. Joseph Alphonse Blanchette, de 1891 à 1911 -
- M. Léon St-Pierre-Dessaint, de 1912 à 1915 -
- M. Antoine Gaspard Ouellet, de 1897 à 1945 -
- M. Louis Albert St-Pierre, de 1920 à 1947 -
- M. Fernand Côté, de 1951 à 1963 -
- M. Jean-Paul Pérusse, de 1947 à 1976 -
- M. Camille Michaud, de septembre 1972 à octobre 1973 -
- M. André Hudon, de juillet 1972 à nos jours -
- M. Hervé Lamonde, de septembre 1972 à nos jours -
- M. Jean-Pierre Dufour, d'octobre 1972 à juin 1973 -

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

**ANDRÉ HUDON, NOTAIRE**

485 rue Blondeau,  
St-Pascal, Cté Kamouraska, P. Q.  
Tél.: 492-6202

Cessionnaire des greffes des notaires:

Jean-Paul Pérusse,  
Lucien Lebrun,  
L.A. St-Pierre,  
A.G. Ouellet

# BUREAU D'ENREGISTREMENT DE KAMOURASKA A ST-PASCAL

## LISTE DES REGISTRATEURS DEPUIS 1842:

Jean-Baptiste Taché, de 1842 à 1860.  
Henri Garon, de 1860 à 1894.  
Étienne-Ménard Boucher, de 1894 à 1897.  
Paul Dessaint, de 1897 à 1921.  
P.E. Dessaint, de 1921 à 1947.  
Gérard A. Chapleau & David Michaud, de 1947 à 1961.  
Louis-Henri Gagnon, de 1961 à nos jours.

## **HUISSIER:**

François Normand, juge de paix en 1876.  
J.-Baptiste Dionne écuyer et juge de paix vers 1873.  
Michel Soucy huissier vers 1888.  
Aurélius Laforest vers 1903.  
Georges Bélanger juge de paix.  
Hector Hudon, huissier.  
Henri Chapleau, juge de paix de 1945 à 1976.  
Wildry Roy, huissier.  
Cyrille Quirion, huissier.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



**Me HERVÉ LAMONDE**

Notaire et conseiller juridique  
585, rue Blondeau, St-Pascal, (Kam.) P.Q.

No. 1832.

20 Aout 1858

pour cette partie de la Province du Canada, constituant ci devant la Province du Bas Canada, résidents à St. Jean Port-Joli, dans le Comté d'Essex.

Soussignés

CONTRAT DE VENTE

PAR

Nestor Sididotte dit  
Montreuil

Fait Present Le Nestor Sididotte dit  
Montreuil agriculteur de St. Basile  
en le Comté de Kamouraska

COMPAGNIE DU GRAND TRONC DE  
CHEMIN DE FER DU CANADA.



2<sup>e</sup> copie -  
*[Signature]*

ET LA COMPAGNIE DU GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA, formée par l'Union de La Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada, incorporée par l'Acte de la Législation de cette Province, passé dans la seizième année du Règne de Sa Majesté la Reine Victoria, chapitre trente-sept, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada," avec "La Compagnie du Chemin à Lacs du St. Laurent et de l'Atlantique," "La Compagnie du Chemin de Fer de Québec et Richmond," "La Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada Est," "La Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction," et la "Compagnie du Chemin de Fer de Toronto et Guelph," par arrangement ou conventions dûment faites entre les Directeurs des différentes Compagnies ci-dessus et dûment ratifiées par leurs actionnaires, en vertu des actes de la Législature Provinciale ayant rapport à l'union ou Fœdus de Compagnies de Chemin de Fer de la seizième Victoria, Chapitre trente-neuf et soixante-seize, représentée et agissant aux présentes par ALBERT BENDER et MAGLOIRE TERC, Écuyer, de la Paroisse de St. Thomas, dûment autorisés à l'effet des dites présentes de la part de la dite Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada de seconde part :

Lesquelles dites parties ont déclaré à nous dits Notaires, ce qui suit savoir : que la dite "Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada" requiert pour la Construction, entretien, commodité et usage du "Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada Est," bornée maintenant, en vertu de la susdite Union, partie du "Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada," la pièce ou portion de terre ci-après désignée, savoir : une pièce ou portion de terre sise et située dans la Paroisse de St. Basile -

No. 1185

SUR LE PLAN.

contenant en superficie un arpent cinquante six perches  
deux cent vingt six pieds  
bornée d'un bout par James Cleary Esq  
de l'autre bout par Stanislas Messiaen  
et des deux côtés par la partie de première part le terrain de la  
ligne telle que marquée et  
jaouée sur le terrain et telle que désignée et marquée sous le numéro deux cent  
quatre vingt cinq sur les Cartes ou Plans  
du dit "Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada Est," faisant partie comme susdit du dit  
"Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada," déposés suivant la loi, la dite pièce ou portion de  
terre étant partie d'une terre ou plus grande étendue de terrain appartenant à la dite partie de pre-  
mière part, située au même lieu et bornée en tout par le second rang  
en profondeur par le quatrième rang  
d'un côté par James Cleary  
et de l'autre côté par Stanislas Messiaen  
de laquelle dite terre ou plus grande étendue de terre la dite partie de première part est en pos-  
session à titre de propriétaire. Pour ce fait d'itselfe et sans  
suivant sa déclaration n'ayant pu nous  
exhiber aucun titre mais a promis de le  
faire au besoin

En plus que "la dite Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada" avait écrit et rempli les formalités prescrites par les statuts en force en cette Province concernant les Chemins de Fer, a droit de prendre possession de la dite pièce ou portion de terre.

Tant que les dites parties sont convenues du prix à être payé pour la dite pièce ou portion de terre et de la compensation à être accordée à la dite partie de première part pour dommages à elle résultant par suite de l'expropriation précitée.

En conséquence le dit *Notaire Edouard Hédouin dit de Montreuil* partie de première part, pour les causes et motifs indiqués ci-dessus, a vu et conféré avec les dites parties avec lequel, qu'il a transporté et délimité d'acquiescement et a fait joints et promis — garantir et souscrire tous troubles, dons, donations, dettes, hypothèques, exactions, substitutions, annulations et autres empêchements généralement quelconques à la dite "Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada" représentée et agissant comme ci-dessus par l'entremise de ses nommés ci-dessus pour elle, de la dite pièce ou portion de terre désignée à ce dans les titres et circonstances susdites et y approuvant.

Pour la dite "Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada" ses héritiers et ayants cause, pour elle, faire et disposer de la dite pièce ou portion de terre susdite en toute plénitude, en vertu des pouvoirs susdits, compter de ce jour, et en jouir tranquillement pour la conservation, jouissance et usage du dit "Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada Est" mainte et pour le dit partie de dit "Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada" et pour d'autres fins ou dépendant, se porte la dite pièce ou portion de terre, aux termes et conditions précitées par la loi, et a été des Signatures et a été a l'acte d'acquiescement, étant franches et quittes de tous arrérages de droits féodaux et autres charges quelconques.

Le vendeur se réserve les clôtures qui se trouvent sur le terrain sus vendu, lesquelles et aura le droit d'enlever à son profit pour en faire ce que bon lui verra, à moins que les grains y semés, de la dite *Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada Est* devant la maturation des grains elle sera obligé à les enlever et à les vendre et moyennant la somme de *vingt quatre* francs.

Le dit vendeur reconnaît le dit cours pour le prix et la valeur de la dite pièce ou portion de terre et la différence en somme de

dit cours pour le montant de la compensation accordée à la dite partie de première part pour tous dommages lui résultant par suite de l'expropriation d'une dite pièce ou portion de terre.

Laquelle dite somme de *vingt quatre* francs dit cours la dite "Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada" représentée et agissant comme ci-dessus, promet et s'oblige de payer à la dite partie de première part

aussitôt qu'une sentence de ratification de la présente vente aura été rendue par la Cour Supérieure du Bas Canada, laquelle sera être obtenue sans délai aux frais de la Compagnie ou plutôt, si le solliciteur de la dite Compagnie vérifie qu'il n'existe aucune hypothèque ou autres privilèges sur la dite pièce ou portion de terre

le dit vendeur reconnaît avoir eu et reçu des dits Albert Bender et Magloire Tétu en bonne et saine conscience, précedés des dits Notaires, l'un et l'autre.

Et pour assurer la garantie de la présente vente la totalité de la terre sus désignée, sera par le présent affectée en hypothèque envers la dite Compagnie ses héritiers et ayants cause.

*Comparé et lu par le second authentiquement*  
*Albert Bender*  
*M. T.*

Cette vente faite à la charge de la dite Compagnie de faire ériger à ses frais et dépens, chaque année du dit dit non à l'usage de la dite terre, une loase cloquée, devant être entretenue par la dite Compagnie, l'entretien de laquelle sera à la charge de la dite terre, au passage convenable tel que voulu par la loi, sous communication d'une partie à l'autre de la dite terre, à son passage et en toutes saisons et d'attacher le dit passage ainsi que tous autres d'eau qui pourraient s'y rencontrer, et sera sujette à tous les règlements municipaux relatifs à ce terrain.

Et aucun can de tout ce que dessus exprimé la dite partie de première part a transporté à la dite "Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada" ses héritiers et ayants cause, tous droits de propriété, fiefs, titres, droits, noms, usages, possessions, et autres droits généralement quelconques qu'elle pourrait avoir, prétendre ou en sur ce que ci-dessus vendu, dont et de tout elle s'est démise et démission pour en vertu la dite Compagnie, ses héritiers et ayants cause, consentant qu'elle ait saisi et mise en possession, par et ainsi qu'il appartiendra.

Et pour l'exécution des présentes, et de ce que dessus, les dites parties ont élu leur domicile comme suit, savoir la dite partie de première part à sa résidence, et la dite Compagnie à son bureau d'affaires auxquels lieux, etc.

*PD*

Fait et passé à *St. Roch* en la demeure de *Antoine Blandreau* le *huit* jour d'*Avril* après *mil huit cent* *vingt deux*

le sceau de la dite Compagnie ayant été apposé au bas des présentes, et lectures des dites présentes ayant été faites aux dites parties en leur présence suivant la loi et ont les dits Albert Bender et Magloire Tétu, signés avec nous dits Notaires, ainsi que le vendeur

Signé - *Albert Bender* *Magloire Tétu*  
*A. S. Pallatier* *H. Michaud*  
Une copie de la minute restée en mon étude - quatre cent cinq mots rayés corrigés - une rubrique est bonne -

*H. Michaud*

# LES SERVICES PUBLICS

## L'ARRIVÉE DU GRAND TRONC

La construction du chemin de fer commence à se faire sentir dès les années 1852, alors que l'on procède à l'achat et à l'expropriation des terrains.

L'arrivée du Grand Tronc Intercolonial, qui devint plus tard le chemin de Fer National (C.N.R.) se situe au 31 décembre 1857.

Puis l'on construit la gare et l'autre bâtisse en 1858, au coût de \$4,500. Il faut spécifier que les murs de la gare sont constitués de deux épaisseurs de briques. L'inauguration se fait le 17 octobre 1859.

D'après certains auteurs, le service postal commence à circuler par train en 1862, alors qu'il se rend à Rimouski pour la première fois le 15 septembre 1873.

L'arrivée du train attire un grand nombre de personnes. Selon certains témoignages; on partait de loin n'hésitant pas à marcher cinq milles à pieds pour venir au rendez-vous. Ca bougeait sur la "plate-forme" de la gare, expression populaire du temps. On s'y rendait pour voir du monde, et aussi pour connaître les



**M. Alfred Lauzier.**

nouvelles fraîchement arrivées par le télégraphe ou par les passagers qui arrivaient. Certaines nouvelles jetaient beaucoup d'émoi; tel le résultat des élections, la mort de certaines personnalités et la guerre, etc...

Voici la liste des chefs de gare depuis 1858:

McDonald 1858 à...

... à 1902

D.O. L'Espérance 1902 à 1910 Télégraphistes opérateurs:

Joseph Lavoie 1910 à 1930

Jules Lecompte

Alfred Lauzier 1930 à 1940

Henri Lauzier 1928-1944

Rodolphe Morin 1940 à 1946

Robert Gagnon 1944

J. Donat Robitaille 1946 à 1953

Paul Sawyer

J.E. Desjardins 1956 à 1970

Laval Leclerc

Maurice Cadrin 1970 à nos jours.

André Dionne

Porteurs de bagages:

Amédée Pelletier du début à 1881

Thomas Lagacé (père) 1881 à 1911

Jos Langelier 1911 à 1921

Ernest Lavoie

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



735, Rue Taché

Ville St-Pascal, Kamouraska, P.Q.

Tél.: 492-3632

## **L'ÉVOLUTION DES POSTES DEPUIS SES ORIGINES**

Les racines des Postes canadiennes plongent loin dans le passé, car le service postal, aujourd'hui répandu dans le monde entier et l'une des plus civilisatrices humaines, remonte à l'antiquité.

Il y a quelque 3,000 ans, au Moyen-Orient, où serait née la civilisation, les maîtres des anciens empires de Perse, d'Assyrie, d'Égypte et autres avaient déjà créé leurs propres réseaux pour communiquer avec les gouverneurs de leurs provinces reculées. Les routes aménagées à travers leurs terres étaient jalonnées de stations ou étapes pourvues de chevaux et de cavaliers, ces derniers formant les anneaux d'une grande chaîne transmettant de relais en relais les messages en provenance ou à destination du souverain.

Avec l'avènement de l'ère moderne, les modes de vie, devenus plus complexes, portent un nombre toujours grandissant de gens à communiquer entre eux par correspondance.

Pour ce qui est de l'évolution du service postal au Canada, si l'on excepte les anciens coureurs de bois, qui furent les ancêtres de nos facteurs, et les cabaretiers portuaires qui acceptaient de correspondants pleins d'espoir, des lettres destinées outre-mer pour les confier à des capitaines au long cours, ne se préoccupant nullement de ce qui pût leur arriver par la suite; on peut dire que l'histoire de la poste canadienne, en tant qu'institution d'État, débuta à Halifax (N.E.) avec l'établissement d'un service postal, moins de six ans après la fondation de cette ville.

Au début du régime anglais, dans ce qui est maintenant la province de Québec, le "père" de la poste canadienne fut nul autre que le chef révolutionnaire américain, Benjamin Franklin. Sous-ministre des Postes pour les colonies britanniques en Amérique du Nord, Franklin établit des bureaux de poste à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal, dès 1763. D'autres furent établis par la suite, et la poste prit un grand essor dans le dernier quart du 18<sup>e</sup> siècle, avec l'entrée au Canada des Loyalistes de l'Empire-Uni.

Le service postal des colonies canadiennes, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard, Québec et Ontario, fut pendant plusieurs années administré de Londres par le ministre des postes du Royaume-Uni, lequel était représenté en Amérique par des sous-ministres. Cet arrangement n'était guère satisfaisant. En effet, des dissensions en résultaient et les rapports entre le ministère britannique des postes et les administrations coloniales étaient souvent tendus. Il n'y eut détente qu'en **1851, lorsque les provinces elles-mêmes prirent en main la direction de leurs propres services postaux.**

En 1867, le nouveau gouvernement à Ottawa assumait la direction des services postaux des provinces confédérées. Cette responsabilité du gouvernement central s'est élargie et consolidée non seulement pour ce qui est du régime intérieur mais également pour ce qui est du régime international.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



**LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT  
DES ALLEGHANYS**

204, 4<sup>e</sup> Avenue, La Pocatière  
Tél.: 856-3263



### **BUREAU DE POSTE ACTUEL:**

Voici la liste des noms des maîtres de poste qui ont oeuvré à St-Pascal depuis 1851.

Au début, les bureaux de postes étaient situés dans les maisons privées.

- M. Antoine Blondeau, de juin 1851 à juin 1871 -
- M. Edouard Chapleau, de octobre 1871 à mai 1879 -
- M. Antoine Blondeau, de juillet 1879 à février 1884 -
- M. Edouard Blondeau, de avril 1884 à juin 1897 -
- M. Auguste Hébert, de juillet 1897 à décembre 1911 -
- M. P.E. Côté, de décembre 1911 à août 1931 -
- Construction de l'Edifice des Postes en 1930-1931 -
- M. Charles Blondeau, de novembre 1932 à juillet 1937 -
- M. Ulysse Pelletier, de juillet 1937 à août 1951 -
- Premier agrandissement en 1960 et deuxième agrandissement en 1970 - 1971 -
- M. Ernest Ouellet, de septembre 1951 à mars 1973 -
- M. Jean Pelletier, de juin 1973 à nos jours -

### **POSTILLONS: MALLE RURALE**

- Hector Hudon,
- Jos Voisine,
- Ernest Soucy,
- Wilfrid Landry,
- Thomas Voisine,
- Joseph Lavoie.

### **POSTILLONS: MALLE A LA STATION**

- Damase Lemelin,
- Baptiste Bernier,
- Johnny Bérubé,
- Alfred Francoeur,
- Ernest Pelletier,
- Arsène Dionne.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:*

### **SCIES MÉCANIQUES ST-PASCAL Enr.**

625, Boul. Hébert, St-Pascal, Kamouraska  
 Scies à chaîne Sthill  
 Tondeuses, bêcheuses, souffleuses Gilson  
 Bicyclettes: Velo-Sport



### **SALON RENAISSANCE ENR.**

Esthétique  
 Mme Levy Turcotte, prop.  
 286, Chapleau - Ville St-Pascal, Kam. Qué.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA:

C'est en mai 1905 très précisément que la Banque Provinciale implantait sa première succursale à St-Pascal, Comté de Kamouraska.

Monsieur J.A. Blanchet en fut le tout premier directeur.

Les directeurs suivants se sont succédé à la succursale de St-Pascal.

J.A. Blanchet, Notaire.	1905 à 1919
Roméo Pérusse	01-05-19 au 01-04-21
Michel Roy	01-04-21 au 26-06-25
E. Sirois	02-06-25 au 13-11-34
L.P. Frève	14-11-34 au 15-11-51
P.E. Drouin	16-11-51 au 16-01-56
Lawrence Labonté	03-01-56 au 21-01-58
P.E. Drouin (Décédé)	20-01-58 au 31-05-63
Raymond Robichaud	03-07-63 au 17-11-67
Richard Aubé	13-11-67 au 12-06-70
Jean-Marie Canuel	08-06-70 au 15-12-72
Marcel O. Paquet	11-12-72 au 04-06-76



Cette succursale fut relocalisée le 22 mars 1968, à ce moment là, cette dernière était sous la direction de Monsieur Richard Aubé.



Aujourd'hui, Monsieur O'Neil Carpentier occupe ce poste depuis mai 1976.

Le personnel actuel se compose comme suit:

O'Neil Carpentier, Directeur  
 Michel Emond, Directeur Adjoint  
 Bermans Primard, Adj. Crédit Consommation  
 J.Guy Jalbert, Comptable  
 Doris Valcourt, Comptable adjoint  
 Andréa Côté, Commis d'escompte  
 Dolorès Lévesque, Sténo-Secrétaire.  
 Marguerite Lajoie, sténo-commis  
 Odette Santerre, Commis General  
 Irène St-Pierre, Caissière  
 Jocelyne Lord, Caissière  
 Nicole Emond, Caissière  
 France Dionne, Caissière  
 Diane Morin, Prép. G/L dépôt  
 Monique Langlois, Prép. G/L. Dépôt

La Banque Provinciale a compris l'importance du rôle qu'elle doit jouer dans les domaines de la santé et du bien-être de l'éducation, de la culture et des loisirs. Voilà pourquoi elle y est active, tant par son appui financier que par la participation de ses dirigeants.

Présente dans tous les secteurs de son milieu, la Banque Provinciale est particulièrement fière de sa contribution au développement de la petite et moyenne entreprise. Ses activités dans ce domaine illustrent nettement le rôle de tout premier ordre que peut jouer une Institution comme la nôtre sur le plan Economique.

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



**BANQUE PROVINCIALE**

la banque d'ici  
 O'Neil Carpentier, Directeur



*Il y eut déjà une **BANQUE NATIONALE** à St-Pascal.*

Le premier local de cette banque était situé chez M. Pierre Landry, aujourd'hui l'Auberge des Cèdres.

**GÉRANTS:**

M. J.A. Beaulieu, gérant en 1906, ouvrit cette succursale à l'aide d'un jeune caissier Jos. Dubé, âgé de 16 ans et originaire de St-Pascal.

J. Albert Desrochers -

Jos Morency -

Déménagement chez P.E. Côté, vers 1924 (aujourd'hui chez J.P. Martineau).

Fusion de la Banque d'Hochelaga et de la Banque

Nationale en 1924 - 1925 qui prit le nom de Banque Canadienne Nationale.

**GÉRANTS:**

L.Ben. Fournier, en 1924-1925 -

J.N. Dubé, de 1926 à 1929 -

Léo Pelletier, en 1929 - 1930 -

J. Castonguay de 1930 à 1933 -

M. Houde, de 1934 à 1938 -

J.C. Caouette de 1938 à 1942 -

Agences reliées à cette succursale: Ste-Hélène, St-Eleuthère, St-Philippe de Néri et Les Etroits.

Fermeture de ce bureau le 31 août 1942.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

**BIJOUTERIE PHILIPPE MICHAUD**

Cadeaux pour toutes occasions

Réparation générale

507, Boul. Hébert, St-Pascal, Kamouraska P.Q.

Tél.: 493-2409

## LA CAISSE POPULAIRE DE ST-PASCAL



La Caisse Populaire de St-Pascal fondée le 20 décembre 1934, eut comme premier président M. Joseph Normand. Me Albert St-Pierre, notaire, occupa le poste de gérant jusqu'en septembre 1935.

Du 20 décembre 1934 jusqu'en septembre 1935, le bureau de la Caisse Populaire était dans un local de la résidence de M. le notaire Albert St-Pierre. Après seulement neuf mois d'existence, la Caisse Populaire avait atteint un actif de \$10,000.00.

En septembre 1935, nouvelle gérante et nouveau local. En effet, Mlle Thérèse Duval succéda au notaire St-Pierre et le bureau fut déménagé chez M. Calixte Duval jusqu'en 1937, puis chez M. le docteur Bernard Deschênes, rue Taché.

En 1950, le bureau de la Caisse Populaire fut installé chez M. Napoléon Dumais, rue Taché.

En 1959, les administrateurs d'alors décidèrent la construction de l'immeuble actuel de la Caisse populaire.

Se sont succédé à la présidence de la Caisse populaire, MM. Joseph Normand, Aurèle Pelletier, Wilfrid Lévesque, Pierre St-Hilaire. Le président actuel est M. Arthur Soucy.

La direction de la Caisse est présentement assumée par les personnes suivantes:

-Au conseil d'administration: MM. Arthur Soucy, Joseph E. Moreau, Emile Ouellet, Paul Dionne, Arthur Flourde, Louis-Henri Gagnon.

-Au Conseil de surveillance: MM. Benoit Michaud, Marius Lavoie, Gilles Robitaille.

-A la Commission de crédit: MM. Ernest Bouchard, Gilles Chouinard, Bertrand Lajoie.

La Caisse Populaire regroupe actuellement 3200 membres. Son actif est de \$7,500,000.00. Le tiers de l'actif actuel est investi dans le prêt domiciliaire à St-Pascal.

La Caisse Populaire a joué un rôle social de grande importance et l'expansion qu'elle connaît aujourd'hui est redevable en grande partie à tous les citoyens de St-Pascal, qui ont mis leur confiance en la coopération. Sans doute, ils mettent en pratique ce slogan du Mouvement Desjardins: "Prenez vos Affaires en mains".

Le personnel actuel se compose ainsi:  
Mme Thérèse Duval Chouinard, gérante  
Mlle Gisèle Boucher,  
Mlle Blanche Frève,  
Mme Fernande Dumais Raymond,  
Mme Marielle Dancause Levasseur,  
Mlle Christiane Landry,  
Mlle Marjolaine Gagné.



*Mme Thérèse D. Chouinard*

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:*



### LA CAISSE POPULAIRE DE ST-PASCAL, KAMOURASKA

Thérèse D. Chouinard, S-Gérante  
620, rue Taché, C.P. 176  
St-Pascal, (Kamouraska) Qué.

## **LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE DE KAMOURASKA**

Vers 1850, avant la construction du Chemin de Fer Intercolonial ou Grand Tronc, Kamouraska fut un village très prospère, un point important de navigation fluviale avec commerce intense avec Québec. On y voyait un Palais de Justice avec Cour Supérieure, un bureau d'Enregistrement, des juges, des avocats, huissiers, notaires, protonotaire, régistrateur, shérif, médecins, maisons de commerce, qui formaient une société de haute classe, en relation avec des personnages en vue de Québec qui venaient y passer la belle saison.

Lorsque le trafic ferroviaire vint à passer par St-Pascal, trois milles plus haut, ce fut au détriment du trafic fluvial et la fortune changea de village.

En 1892 un groupe de citoyens de Kamouraska forma une société de téléphone reliée à la station de St-Pascal, et en 1902 lors de l'incorporation, la Compagnie de Téléphone de Kamouraska conserva le nom.

Les promoteurs furent: J. Camille Pouliot, avocat, J.E. Frenette, journaliste, Jos Viel, marchand, tous de Rivière-du-Loup, le Docteur Paradis de Kamouraska, J.A. Blanchet, notaire, St-Pascal, C.A.R. Desjardins, industriel St-André, J.H. Rousseau, notaire, Trois-Pissoles, et quelques autres.

En 1903, la Compagnie acheta la ligne de Télégraphe Great North Western, de Rivière du Loup à Ste-Anne de la Pocatière. Cette ligne suivait le Chemin du Roi à peu de distance du fleuve et la Compagnie de Télégraphe pouvait s'en dispenser parce qu'elle avait une ligne parallèle le long du chemin de fer à trois milles du fleuve.

Rendue à Ste-Anne de la Pocatière le but de la Compagnie était de relier le Téléphone Bell qui avait prolongé une ligne de Québec vers l'est avec terminus à l'Islet.

Vers 1900, l'honorable F.G. Miville Deschenes avait fait passer une loi à la Législature de Québec, d'un

seul paragraphe, mais qui en disait long: "Que tous les droits et privilèges dont jouissent les compagnies de Télégraphe s'appliquent également aux sociétés de Téléphone."

Deschenes, Ministre de l'Agriculture et député de l'Islet, résidant au Manoir de St-Roch des Aulnaies, avait fait construire, en société avec ses organisateurs d'élection L.J.A. Dupuis, conférencier et Michel Francoeur, propriétaire du moulin à farine seigneurial, une ligne de téléphone privée de Ste-Anne à l'Islet.

En 1904, la Compagnie de Téléphone de Kamouraska acheta cette ligne, réalisant son projet de contact avec la Compagnie de Téléphone Bell, pour l'échange de messages de Rivière du Loup à Québec.

En 1905, la Compagnie acheta la ligne de Télégraphe Great North Western le long du chemin du Lac Témiscouata entre Rivière du Loup et la frontière Nouveau-Brunswick pour raccorder le New-Brunswick Company.

De 1906 à 1907, la Compagnie construisit une ligne de Rivière du Loup à Rimouski. M. Jean Brillant, Bic, père de l'honorable J.A. Brillant à Rimouski, fournissait la plupart des poteaux. La Compagnie avait alors 40 bureaux dans les comtés de l'Islet, Kamouraska, Témiscouata et Rimouski, avec bureau principal à Rivière-du-Loup.

Vers 1880, six ans après l'invention du téléphone, on avait réussi à fabriquer un appareil encore imparfait mais suffisant pour être mis sur le marché.

Entre 1880 et 1890, les principaux citoyens de plusieurs localités se procurèrent de ces appareils pour la curiosité de communiquer entre eux et ensuite pour la commodité de pouvoir appeler la station du chemin de fer, le médecin, le magasin général, etc.

A Rivière-du-Loup le seigneur Fraser, Narcisse Pelletier, principal marchand, le Dr Grandbois, député de Témiscouata, Thomas Lebel, industriel, formèrent une semblable association de 25 à 30 téléphones avec bureau central.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:*

### **ERNEST DUMAIS**

Entrepreneur général  
Saint-Pascal Cté Kamouraska



### **MARCEL ST-PIERRE**

Entrepreneur électricien  
Chauffage électrique et autres  
Estimation gratuite - service de 24 heures  
560, 17e Avenue, St-Pascal, Kamouraska  
Tél.: 492-6132

Mais ces groupements avaient un caractère local et il s'agissait de faire communiquer les localités entre elles par lignes longue distance de 1890 à 1900.

Le Docteur J.L. Demers de Lévis, personnage actif et entreprenant, abandonna la médecine pour se lancer dans le téléphone. Il fonda la Compagnie de Téléphone de Bellechasse qui réunissait quelques paroisses des comtés de Bellechasse et Lévis. Les divers groupements qui s'étaient formés à Montmagny, Rivière-du-Loup, Rimouski jusqu'à Matane, furent graduellement reliés sous le nom de Compagnie de Téléphone Bellechasse.

La Compagnie de Téléphone de Kamouraska se trouvait donc entrer en concurrence avec cette organisation qui n'avait pas cependant l'avantage de communiquer avec les lignes longue distance de la Compagnie Bell et New Brunswick dont jouissait la Kamouraska. Cette opposition dura jusqu'en 1917.

Vers 1910, la Compagnie de Téléphone Bellechasse avec bureau principal à Lévis, changea son nom en Compagnie de Téléphone Nationale et entreprit de faire concurrence à la Compagnie de Téléphone Bell à Québec en installant le téléphone à cadran qui venait d'être inventé aux Etats-Unis, quelques places d'affaires à la basse-ville de Québec servant de démonstration.

Après deux ans de travaux à Québec et une dépense de \$250,000. elle s'aperçut qu'elle n'était pas de taille à lutter avec l'organisation Bell et dut suspendre ses travaux de conduits souterrains qui furent en partie achetés par la Compagnie Bell.

En 1917 la Compagnie de Téléphone Nationale était en opposition avec la Compagnie Bell dans les comtés de Lévis, Bellechasse et Montmagny, puis avec la Compagnie Kamouraska dans l'Islet, Kamouraska, Témiscouata et Rimouski, au grand désavantage des compagnies et du public, les gens d'affaires étant obligés de payer deux téléphones. Par une entente intervenue en 1917, la Compagnie de Kamouraska abandonna Rimouski et l'Islet, la Compagnie Bell, Montmagny et Bellechasse. La Compagnie Nationale se retira de Témiscouata, Rivière-du-Loup, Kamouraska et

Lévis, chaque compagnie réservant ses lignes longue distance.

La Compagnie de Téléphone Nationale devint ensuite La Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec (1927).

En 1927 les progrès du téléphone rendaient possible une conversation transcontinentale par postes de relais amplificateurs. Il fut donc décidé d'établir une ligne transcontinentale, Halifax-Vancouver, via Rivière-du-Loup - Edmundston, territoire de la Compagnie Kamouraska, qui n'avait pas le haut grade de lignes que nécessitait une telle entreprise, ni les moyens financiers pour participer à un tel projet. Elle céda donc à la Compagnie de Téléphone Bell la majorité de ses actions, et celle-ci se chargea de reconstruire sur tout le parcours une ligne absolument moderne et très dispendieuse avec relais d'amplificateurs à Rivière-du-Loup. Par la suite chacun des 15 bureaux de la Compagnie de Téléphone Kamouraska et ses lignes à longue distance furent modernisés de manière à donner au public le meilleur service de téléphone qu'il soit possible de réaliser dans un district rural.

**Collection historique Bell Canada**

**Auteur: J.B. Dupuis**

**Juillet 1955**

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

## **TÉLÉCÂBLE**

Votre fenêtre sur l'avenir  
St-Pascal, Kamouraska  
Tél.: 492-3801

## **LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE A ST-PASCAL**

Fondée en 1892, la Compagnie de Téléphone de Kamouraska desservit St-Pascal dès ses premières années de développement.

Selon les informations de Bell Canada, St-Pascal figura pour la première fois dans ses annuaires en février 1904, parmi la liste des bureaux de compagnies indépendantes branchées aux lignes interurbaines de Bell Canada.

Puisqu'aucun document ne peut préciser la date d'ouverture du premier bureau téléphonique de St-Pascal, nous présumons qu'en 1904, Mlle Mary Tardif aidée de sa soeur Joséphine (Mme Alphonse Morneau) exerçait déjà la fonction de gérante locale. Ce bureau se situait alors sur la rue Sergerie, précisément à l'est de la résidence J.A. Diamant aujourd'hui.

En septembre 1922, le "bureau de la centrale" communément appelé à cette époque, fut relocalisé sur la rue Taché à la résidence de Mlle Charlotte Dionne aujourd'hui. Mlle Eveline Dionne (Mme Oscar Roy) devint alors gérante, responsabilité qu'elle assumait jusqu'en 1940. Le personnel se succéda au cours des années selon l'ordre suivant: Mlle Cécile Lagacé, Mlle Gilberte Laforest, Mlle Rose Lévesque, Mlle Jeannette Roy et Mlle Lucile Lévesque.

De 1940 à 1950, Mme Henri Dionne prit la relève comme gérante, puis devint agent local jusqu'en 1963 sous la responsabilité de gérants exerçant leurs fonctions à Rivière du Loup. Les standardistes de cette période furent: Mlles Marie-Claire Charest, Paulette Caron, Monique Roy, Denise Caron, Charlotte Dionne, Denise Briand, Madeleine Hudon et Paulette Ouellet.

Il faut noter qu'en 1928, Bell Canada obtint la majorité des actions de la Compagnie de Téléphone de Kamouraska et publia à partir de ce moment les listes des abonnés dans ses annuaires. Le Bureau de St-Pascal desservait alors les paroisses de St-Bruno, St-Germain, Ste-Hélène et Kamouraska.

Puis en juillet 1956, Bell Canada acheta l'équipement du réseau téléphonique de la Compagnie de Téléphone de Kamouraska et publia son premier annuaire pour Rivière du Loup et ses environs en mai 1957.

En 1960, le 1,000 ième téléphone était installé à St-Pascal; dix ans plus tard, on comptait 2,000 appareils téléphoniques et en 1975 2,611 téléphones desservaient St-Pascal.

Le système automatique et le "numérotage tout chiffres" furent introduits le 15 septembre 1963. Depuis ce temps, tout le service relève des bureaux situés à Rivière du Loup.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:*

### **JULES PELLETIER INC.**

Entrepreneur électricien  
Spécialité: Chauffage électrique  
Ville St-Pascal, Kamouraska P.Q.  
Tél.: 492-3904



## **ÉVOLUTION DU SERVICE DES INCENDIES DE ST-PASCAL**

Dès le mois d'août 1926, une demande de soumission a été faite pour l'installation d'un système de prévention contre les incendies à deux compagnies mont-réales; la compagnie de pompes à incendies Tremblay Ltée et la Watsun Jack Co Ltd. Cette dernière devra fournir pour le prix de \$4,100.00 une pompe à incendie avec ses accessoires.

Aussitôt un règlement est adopté et détermine le montant à payer pour les résidents de la paroisse (\$1.) et ceux du village (\$3.00). Ce règlement se lit comme suit:

Tout propriétaire ou occupant de maison ou autres édifices devra avoir des échelles du sol au toit, et du toit jusqu'au faite.

Il est défendu à toute personne d'entrer dans les écuries, les porcheries, les granges ou les hangars avec des lumières non glacées dans les lanternes fermées, d'y entrer avec des cigares ou des pipes allumés, ou de transporter du feu sans les précautions suffisantes.

Il est défendu d'allumer ou garder du feu dans un hangar, une porcherie, une grange ou tout autre bâtisse autrement que dans une cheminée ou un poêle en métal communiquant à une cheminée.

Il est défendu de transporter du feu sur la voie publique, dans un jardin, ou une cour autrement que dans un vase en métal.

Tout propriétaire ou occupant de bâtisse contenant des matériaux combustibles ou inflammables devra tenir les portes fermées.

Il est défendu de faire des feux de débris, d'écorces ou autres détritiques dans les cours, à moins d'être éloigné de 150 pieds des bâtisses en tout sens et que ces feux soient éteints le soir.

Tout propriétaire devra faire ramoner la cheminée

de sa maison au moins une fois par année, laquelle cheminée devra être dans tout les cas construite de briques, de pierres ou de béton.

Il est défendu de passer les tuyaux de poêles dans les cloisons et dans les couvertures en bois à moins que les dits tuyaux ne soient isolés par un appareil isolateur généralement recommandé par les compagnies d'assurances contre le feu.

Si un propriétaire, un locataire, un occupant ou toute autre personne refuse ou néglige de se conformer à ce règlement, il est passible d'une amende de \$40.00 pour chaque contravention.

Un inspecteur sera nommé par le conseil municipal tous les deux ans avec pouvoir d'inspecter les cheminées des maisons de cette municipalité et de voir à la réparation, si c'est nécessaire aux frais de ce dernier.

Aucune manufacture ne sera construite dans les limites de cette municipalité sans l'approbation du conseil municipal.

Personne ne devra faire passer des chevaux ou des voitures sur les boyaux à incendie tendus sans que ceux-ci soient protégés.

Le règlement doit entrer en vigueur quinze jours après sa promulgation.

Le creusage de plusieurs citernes devient obligatoire. La première est située sur le terrain de la fabrique au coût de \$375.00 à \$400.00 dollars. Les autres sont construites sur des terrains publics dans les limites du village, à la charge commune des propriétaires imposables. Une deuxième citerne d'une capacité de 20,000 gallons sera creusée sur le terrain du C.N.R. près de la résidence de M. le Dr Bernard M. Deschênes. Elle pourrait servir à éteindre le feu des dites bâtisses en se servant des pompes de la municipalité.

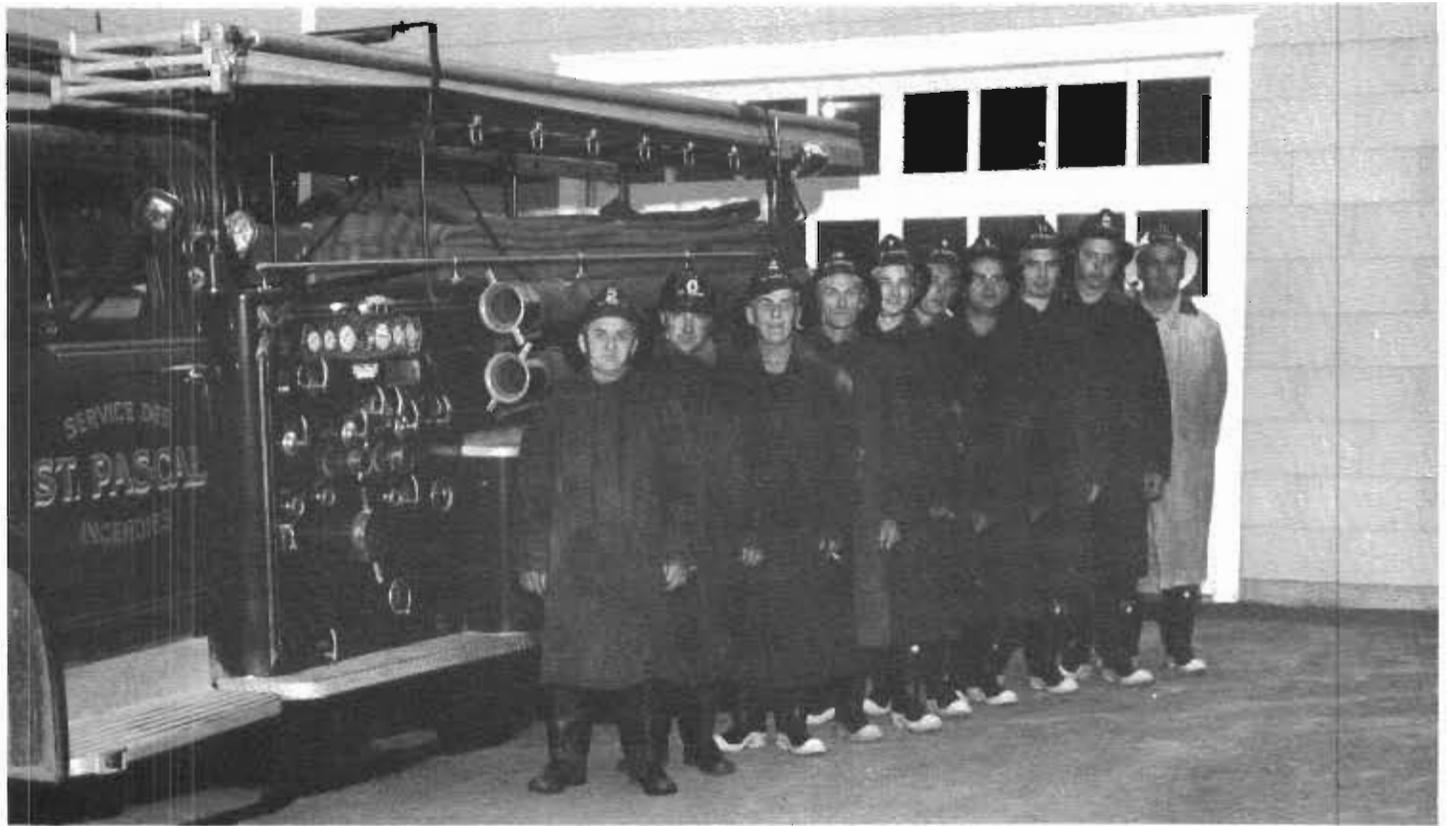
En 1927, la construction d'un poste de pompiers avec une tour couverte de bardeaux, de 57 pieds est prévue ainsi que l'achat d'une pompe à incendie.

L'été, un charriot permet le déplacement des pom-

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **MORNEAU & THIBODEAU**

218 Rue Principale  
C.P. 2100 St-Romuald  
Qué. Canada G6W 5M3  
Tél.: (418) 839-4127  
Telex: 051-3970



pes et en hiver celui-ci est assuré par une sleigh.

Le premier chef de pompier, M. Ancline Dionne, est nommé le 1er août 1927 avec un salaire annuel de 50 dollars. Il doit voir à l'entretien de la bâtisse et à celui du système de prévention contre le feu. Il doit aussi organiser et diriger une équipe de pompiers volontaires.

En mars 1929, M. Arthur Bélanger est nommé inspecteur de protection pour les incendies. Une première équipe de pompiers est composée de 8 personnes: il s'agit de Messieurs:

Antoine Pelletier avec son "truck"  
 Alphonse Hudon avec sa "machine"  
 Ancline Dionne avec sa machine  
 Lucien Normand, pompier  
 Paul Hudon, pompier  
 Wilfrid Dionne, pompier  
 Paul Normand, pompier.

Le service d'incendie dessert plusieurs paroisses avoisinantes telles que St-Bruno, Mont-Carmel, Ste-Hélène, etc.

En 1956, les autorités municipales songent à améliorer le système d'incendie déjà insuffisant. On décide donc de vendre le premier poste pour reconstruire une nouvelle station de pompes. L'achat de deux bandes de terrain de 20 pieds au sud et 25 pieds à l'est est nécessaire pour l'agrandissement de celui déjà existant; on projette également de faire l'acquisition d'un

camion à incendie de 625 gallons et des accessoires nécessaires. M. Joseph Charest est alors nommé surveillant des travaux de construction de ce poste, à raison de \$0.65 de l'heure. On y installe également une sirène.

En janvier 1974, nouvelles soumissions pour l'achat d'un camion-citerne de 1,500 gallons ainsi qu'une auto-pompe de 840 G.P.M. avec accessoires. La décision de conserver et de réaménager la citerne du poste est approuvée et exécutée. Pour la deuxième fois, la vente ou la démolition du poste de pompiers s'impose.

Aujourd'hui, on peut voir, à l'angle des rues Taché et Sergerie, cite même du premier poste, un nouvel édifice municipal regroupant les services essentiels tels que: service administratif et service des incendies.

### **CHEFS DE POMPIERS DEPUIS LES DÉBUTS:**

Ancline Dionne 1927 à 1930  
 Lucien Normand 1930 à 1943  
 Alfred Gagnon 1943 à 1946  
 Jules Duval 1946 à 1947  
 Alfred Gagnon 1948 à 1952  
 Gilles Chouinard 1952 à 1977



*M. Gilles Chouinard,  
 chef policier de la  
 municipalité et chef  
 pompier depuis 25 ans.*



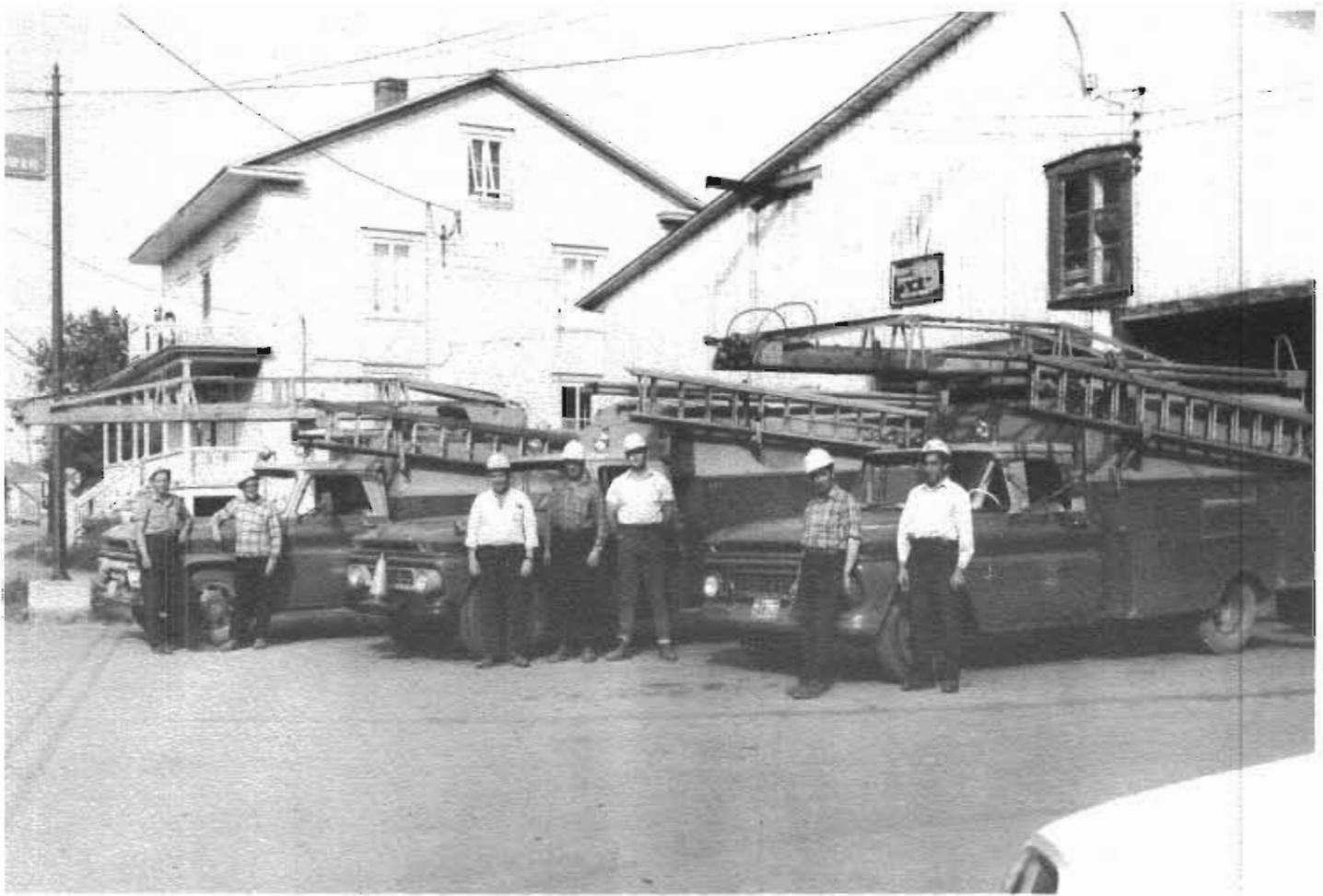
### **INCENDIES LES PLUS IMPORTANTS:**

Emile Moreau, boutique	déc. 1929	Alphonse Caron, grange	21 déc. 1965
Albert Hudon, maison	1935	Edifice Hébert, maison & commerce	17 mars 1967
Octave Pelletier, grange	1936	Benoit Beaulieu, grange	19 déc. 1967
Alphonse Duval, grange	31 juil. 1942	P.-Emile Boucher, usine	27 juil. 1971
Joseph Moreau, grange	9 août 1944	St-Pascal Auto Electrique, garage	24 nov. 1972
Compagnie Normand, usine	1954	Lucien Lajoie, maison	26 mars 1974
Joseph D'Amboise, usine	29 mars 1956	Prima Auto, garage	24 mai 1973
Isidore Thériault, grange	20 sept. 1956	Textile du Grand-Moulin, usine	16 avril 1974
Institut Chanoine Beaudet	7 nov. 1956	Ignace Langlais, maison	4 avril 1976
Paul Langelier, usine meuble	1 mars 1962	Bertrand Soucy, maison & commerce	22 fév. 1976
Jacques Soucy, hangar	29 oct. 1962	Coopérative St-Pascal	24 fév. 1976

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **BIJOUTERIE CLAUDE MIGNAULT Inc.**

Les fameux diamants de marque Columbia  
 Les montres Bulova - Seiko  
 634, Boul. Hébert, Ville St-Pascal, Kamouraska  
 P.Q. GOL 3Y0 - Tél.: 492-3430



# HOMMAGE AUX PIONNIERS DE LA CIE QUEBEC POWER

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



**JEAN-PAUL BÉRUBÉ**

Contracteur électricien  
St-Pascal, Kamouraska G0L 3Y0 P.Q.  
Tél.: 492-2240

## **SURETÉ DU QUÉBEC A SAINT-PASCAL**

L'ouverture officielle du poste de la Sûreté du Québec a été réalisée le 1er novembre 1961. La direction fut confiée au Caporal Antoine Robitaille no 1227.

Les effectifs à cette période comprenaient cinq (5) agents à savoir: Monsieur Antoine St-Pierre (décédé en 1966), les agents Paul Lapointe, Robert Lévesque présentement ex-membres de la Sûreté du Québec ainsi que Bertrand Provencher et Paul Richard.

De 1961 à 1971, le poste de la Sûreté du Québec avait ses bureaux dans l'édifice de M. Paul-Émile Ancil au 279 rue Patry. Depuis 1971, la Sûreté du Québec occupe des locaux au 549 rue Langlais, propriété de Pelina Inc. de St-Pascal.

La juridiction du poste de St-Pascal s'étend sur la presque totalité du comté de Kamouraska, et compte présentement un personnel de 15 membres, soit 1 servant, 15 agents et 1 secrétaire.

## **RESPONSABLES DU POSTE du début à nos jours**

Caporal Antoine Robitaille (retraité depuis le 1er juin 1974) de novembre 1961 à novembre 1963 -

Sgt. Charles Breton (Lecteur Q.G. Québec) de novembre 1963 à novembre 1967 -

Sgt. Marcel Tremblay (Surveillant Québec-Nord) de novembre 1967 à juin 1972 -

Caporal André Vasseur (enquêtes Québec-Métro) de juin 1972 à juillet 1973 -

Sgt. Laurier Drouin (e/c Rivière-du-Loup) de juillet 1973 à août 1975)

Sgt. Robert Lacasse (e/c Thetford Mines) d'août 1975 à juillet 1976 -

Sgt. Bernard Dionne, du 5 juillet 1976 à nos jours.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **LANDRY AUTO SERVICE INC.**

595 Boul. Hébert, St-Pascal, (Kam.) P.Q.  
GOL 3YO Tél: 492-6413 - 492-2069

## **L'UNITE DE SANTE COMMUNAUTAIRE**

L'UNITÉ DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE, secteur Kamouraska, située au 281 rue Patry à St-Pascal, est connue sous ce nom depuis avril 1975 seulement. Depuis ce temps, cette unité relève du DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DE L'HÔTEL-DIEU DE RIVIÈRE-DU-LOUP, sous la responsabilité du Dr Richard Boudreau, entouré d'une équipe spécialisée en santé publique.

Pour le secteur de Kamouraska, la population reçoit les services du personnel suivant:

Dr Réal Lizotte, médecin-hygiéniste,  
Dr Pierre Bernier, dentiste-hygiéniste,  
Garde Yvette Tardif, infirmière-hygiéniste,  
Garde Colombe Hudon, infirmière-hygiéniste,  
Garde Carmen L. Bérubé, infirmière-hygiéniste,  
Mme Rachel G. Hudon, secrétaire.

Avant l'intégration au D.S.C. de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, cet organisme connu sous le nom d'Unité Sanitaire de Kamouraska, est situé au même endroit à St-Pascal depuis mai 1961. Ce bureau était auparavant à Ste-Anne de la Pocatière, desservant les deux comtés de Kamouraska et l'Islet jusqu'en 1959. A ce moment, on implanta un nouveau bureau à St-Jean Port-Joli pour le comté de l'Islet, sous la responsabilité du Dr Réal Lizotte. Il oeuvrait déjà à La Pocatière, en collaboration avec le Dr Gérard Martineau. Ce dernier, continuait à desservir le comté de Kamouraska jusqu'au moment où il fut décidé de déménager le bureau plus au centre du comté, soit à St-Pascal, en 1961. A ce moment-là, le Dr Vincent Gendron détenait le poste d'officier médical, en remplacement

du Dr Martineau qui avait quitté quelques mois auparavant. Il travaillait avec l'équipe suivante: le Dr Charles Richard et Pierre Bernier, dentistes, le Dr Ernest Richard, médecin-vétérinaire, les infirmières Irène Lavoie, Eugénie Richard, Marguerite Chamberland et Yvette Tardif; les inspecteurs Emile Dumais, Adélar Catonguay, les secrétaires Eugénie Lavoie et Françoise Thériault.

Cet organisme fonctionne à St-Pascal depuis seize ans. Durant ces années, il y eut des modifications au niveau du personnel et aussi des structures. Au poste d'officier médical se sont succédé les Dr Gilles Dionne, Raymond Joly et le Dr Réal Lizotte. Au niveau des infirmières, Garde Richard est décédée, Gde Lavoie est retraitée, Gde Chamberland a quitté au moment de son mariage; elles furent remplacées par Gardes Colombe Hudon, Claudette Mignault, Mariette D. Paquet et Carmen L. Bérubé. Parmi ces dernières, Garde Mignault (Mme Gravel) occupe maintenant un poste en santé scolaire à la Polyvalente Chanoine Beaudet, Garde Paquet (Mme Michaud) est mutée au D.S.C. de Montmagny.

Les changements dans les structures: le Dr Ernest Richard, médecin-vétérinaire et ses adjoints, les inspecteurs Bélanger et Lorent, qui avaient la surveillance des produits tels que le lait et la viande, furent affectés au Ministère de l'Agriculture, au bureau de La Pocatière. Les inspecteurs en hygiène publique, à leur tour, furent détachés du Ministère des Affaires Sociales pour celui des Affaires Municipales. Monsieur Dumais, à ce moment-là à sa retraite, fut remplacé par M. Roland Martin. Quant à M.A. Castonguay, il prit sa retraite en 1976. Ce service, maintenant sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement, est donné par M.B. Coulombe de St-Jean Port-Joli qui dessert les deux comtés de l'Islet et Kamouraska.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

**GHISLAIN LEVESQUE M.D.**

Clinique médicale  
St-Pascal, Kamouraska, P.Q.

**GAÉTAN LEVESQUE M.D.**

Clinique médicale  
St-Pascal Kamouraska, P.Q.

Au secrétariat, Mlle Lavoie est décédée et Mlle F. Thériault a démissionné peu après le transfert de La Pocatière à St-Pascal. Ce poste est occupé par Mme R. Hudon depuis janvier 1962.

L'organisation des unités sanitaires, au niveau provincial, a maintenant plus de 50 ans (1926). Elle a débuté à un moment du siècle où l'infection était vraiment au premier plan des préoccupations médicales, se donnant pour tâche la surveillance et la protection de la santé publique, orientée, dès le départ, presque exclusivement vers la lutte à l'infection et à la contagion pour faire échec à des maladies comme la variole, la diphtérie, la gastro-entérite, la typhoïde et plus tard, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la tuberculose, la rougeole, la rubéole, voire les oreillons.

La création des unités sanitaires s'est échelonnée sur une période d'un peu plus de 20 ans. Le médecin-hygiéniste, le dentiste, le vétérinaire, les infirmières et les inspecteurs sanitaires ont tous oeuvré, chacun à son niveau, avec ses moyens, en vue d'atténuer ou de faire disparaître les menaces énumérées plus haut.

Voici les moyens employés pour aboutir aux résultats actuels:

les visites à domicile,  
les consultations de nourrissons,  
les séances de vaccinations,  
la surveillance médicale et dentaire des écoles,  
le contrôle de la salubrité de l'eau, du lait et des aliments en général,  
la chasse aux nuisances,  
l'éducation sanitaire des individus aussi bien que des groupes.

Même si les besoins en santé publique ont changé, il ne faut pas tourner le dos à l'hygiène infantile, à la médecine scolaire et aux vaccinations. L'aspect socio-économique de la maladie, les troubles effectifs d'une société qui vit de plus en plus sous le signe du stress et de la tension, ne laissent pas indifférents les travailleurs de la santé préventive qui élargissent peu à peu leurs services pour répondre à de nouveaux besoins.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

**Dr RAYMOND BERNIER**

**Dr LUC LACOURSIÈRE**

Chirurgiens dentistes

heures de bureau: 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

565, Taché Ville St-Pascal, Kamouraska

Tél.: 492-3810

## **MINISTÈRE DES TRANSPORTS (District 10)**

Le 1er avril 1970, Monsieur Jacques Gauthier arrive à Saint-Pascal, accompagné de quelques adjoints, pour former la Division 2-9 du Ministère de la Voirie qui devint par la suite le District 10 du Ministère des Transports. Le 12 mars 1973, Monsieur Michel Pigeon, ingénieur, prend la relève à la direction de ce Service.

Issu des Districts de St-Jean Port-Joli et de Rivière-du-Loup, le District 10 de St-Pascal couvre dix-neuf (19) municipalités s'étendant des limites de St-Pacôme jusqu'à St-Alexandre inclusivement et dessert également les municipalités rejoignant St-Marc du Lac Long, c'est-à-dire Les Étroits. En 1972, étant donné la grandeur du territoire, une sous-station se forme à Sully, alors que le bureau du District, comprenant les employés de l'administration et de la construction, déménagèrent à trois reprises pour enfin s'établir au 580, 25e Rue, dans le même édifice que la Sûreté du Québec. À la sortie de l'autoroute 20, nous retrou-

vons la station centrale et l'atelier de réparations, ce qui constitue le secteur de l'entretien.

Le territoire décrit plus haut comprend cinq cent cinquante (550) milles de routes dont deux cent trente-et-un (231) bénéficient d'un traitement en béton bitumineux. L'hiver, le District entretient cent quinze (115) milles du réseau routier.

Et ce n'est pas tout: le 1er avril 1977, le District augmentera de 20% son territoire actuel par l'addition de sept (7) municipalités situées à l'ouest de ce secteur.

Notons également que la plupart des véhicules affectés à l'entretien sont munis de radio-téléphones aidant à l'efficacité du Service.

Quatre-vingt-six (86) employés permanents assurent le service au public-voyageur. Durant la période estivale, ce nombre augmente à cent cinquante (150) environ, grâce à l'engagement d'employés occasionnels qui travaillent sur les équipes d'entretien, de construction et d'arpentage.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_

### **MARCEL SOUCY ENR.**

Débosselage - peinture  
Sand Blast, compresseur,  
vente charrue à neige  
C.P. 684, St-Pascal  
Kamouraska, P.Q.  
Téls: bur.: 492-3733 — bur.: 492-2931



**LAURENDEAU OXYGÈNE & FILS ENR.**

St-Jean Port-Joli, Qué. G0R 2G0  
Tout pour la soudure  
Tél.: 418-598-3333

# LOISIRS

## LOISIRS DE NOTRE MILIEU

Présenter une vision historique des loisirs de notre milieu et dégager le sens des efforts collectifs qui y ont été investis, voilà une synthèse difficile à réaliser dans ce court texte. Nous allons cependant nous y attaquer, à la lumière d'une recherche sommaire portant sur les témoignages et documents disponibles sur le sujet.

### Les étapes de l'histoire des loisirs de St-Pascal:

Nous définissons les étapes de l'histoire des loisirs à St-Pascal de la façon suivante:

- le loisir d'environnement (avant 1880),
- le loisir d'initiative privée, (1880-1930),
- l'association sportive de St-Pascal (1934 à 1949),
- le Centre Social St-Pascal Inc. (1949 à 1976),
- le service des loisirs de Ville St-Pascal (1976 à nos jours).

Il est intéressant de noter que ces phases du développement des loisirs marquent aussi des phases du développement général du système socio-économique de notre milieu.

### Avant 1880 - Le loisir d'environnement:

Ce que nos pères nous en ont dit, les débuts de notre milieu tournaient bien plus autour du mot travail que du mot loisir; peut-on penser que des défricheurs, des bâtisseurs avaient du temps libre à occuper? Nous pouvons imaginer la situation de façon suivante: les

rencontres suscitées par les besoins de tous les jours et le temps qu'on savait y consacrer était source de distractions; le magasin général, le forgeron, l'église, les réunions publiques, autant de lieux où l'on trouvait le temps d'une saine détente.

On trouvait, dans les rencontres familiales, spécialement celles des Fêtes, des occasions de réjouissances.

La tradition nous raconte les soirées du rang, les violonneux, les gigueux, le bon petit "caribou" bien brassé, le temps des sucres, les brelans de pommes. Ces souvenirs démontrent que nos aïeux étaient tout aussi joyeux que travaillants et loin d'avoir sombre caractère.

Au début, la population étant surtout rurale, la famille produisait en grande partie sa consommation: aliments, vêtements, outils, etc... Le noyau de la population, alors commerçante et ouvrière du village, était très restreint. On ne retrouve de cette période aucune forme de structuration collective autre que celle que nous avons précédemment décrite.

### Le loisir d'initiative privée (1880-1934):

La venue du chemin de fer, vers 1857, marque le début d'une concentration de plus en plus grande de la population dans le village, l'activité économique s'intensifie, la population villageoise égalise puis dépasse la population rurale. Cette population, les jeunes surtout ont plus de temps libre et nous assistons à la création spontanée d'une foule d'activités.

Cette page vous est présentée avec les hommages de:



**CHAUSSURES FOURNIER INC.**

1700, St-Laurent, Plessisville, P.Q. - G6L 2P6



Charles Lévesque prop.

Articles de sport - tabagie - artisanat - Épicerie  
325B, 2e Ave de L'Amitié, St-Pascal, Kam.  
G0L 3Y0

Par exemple, on sait que vers 1885, existe à St-Pascal une fanfare demandée à presque tous les événements importants de la région.

Vers 1918, une patinoire est en opération sur le terrain de la fabrique, on rapporte également que vers 1920, un genre de comité des loisirs, dirigé par le Dr Deschênes, soutient un club de baseball sur lequel aurait évolué un joueur devenu par la suite professionnel aux Etats-Unis.



**M. Henri Chapleau**

Il semble que ce soit vers 1930, suite à l'impulsion d'un groupe de "jeunesses", ayant à sa tête feu Henri Chapleau, que s'organise réellement le loisir à St-Pascal. M. Chapleau, en plus d'être l'instigateur de nombreuses activités de loisirs, en est, en quelque sorte, le conservateur historique. Nous voudrions souligner ici, l'intérêt marqué et soutenu au fil des années par M. Chapleau. Plusieurs photos témoignant des activités de hockey, patinage, tennis, boxe, ping pong, poids et haltères, etc... nous permettent de visionner l'ampleur et les vedettes du temps; en plus, des coupures de journaux et comptes rendus savoureux de ces quelques événements.

C'est à cette période, que sur les terrains et bâtiments de Chapleau & Fils, s'organise divers équi-

pements: une monumentale glissade construite en bois (1927-1931), remplacée peu après par une patinoire (1931-1944). Un bâtiment aménagé, arboré fièrement "Club de tennis Cochet", il dessert un court de tennis extérieur et abrite des activités de "ping pong", poids et haltères et boxe. C'est le centre des loisirs du temps. Henri Chapleau et son groupe débordent d'énergie et organisent une foule d'activités de loisirs: tournois de tennis, compétitions de ski à la montagne, courses de bicyclettes pour le championnat du comté, compétitions et ligues de hockey, patinage et tant d'autres activités dont nous font foi, ses précieux archives et mémoires.

Si le travail de ce groupe se situe dans la période "d'initiative privée", il n'en demeure pas moins que les initiatives qu'ils ont réalisées sont de belle envergure pour l'époque et méritent d'être marquées dans l'histoire des loisirs de St-Pascal.

#### **L'association sportive de St-Pascal (1934-1949):**

Nous pouvons nous imaginer, à l'étude de ces faits, l'envahissement, les responsabilités et les tracasseries que pouvaient représenter pour un particulier de telles activités. C'est ainsi, qu'à partir de 1934 se fonde "l'association sportive de St-Pascal"; les loisirs deviennent de plus en plus de responsabilité et d'accessibilité publique ou communautaire. Le village se développe, une rue, des constructions nouvelles emportent le "Club Cochet", ses tennis et la patinoire.

Il est maintenant de l'initiative collective de pourvoir la mise en place des équipements requis pour le temps. L'association sportive de St-Pascal s'en acquitte en recentralisant ses équipements sur un terrain loué de M. Philippe Richard, rue Bouchard. L'association sportive y réinstalle patinoire et locaux. Les activités repartent de plus belle. Pour financer cet organisme, on organise des souscriptions, des courses de chevaux et des activités sociales, parmi lesquelles naît en 1946, le "festival d'hiver". Celui-ci se réalise sans interruption jusqu'au 31e Carnaval de 1977.

Cet organisme aura fait revivre le sport dans notre localité et assumé la mission qu'elle s'était donnée: l'éducation par les sports.

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:*



**MOLSON**

**YVON LEBRUN**

Agent Distributeur  
L. P. Lebrun, Ltée  
645 rue Lafontaine C.P. 607  
Tél.: 418-862-2186  
Rivière-du-Loup, Qué. G5R 3Z3

### **Le Centre Social St-Pascal Inc. (1949 à 1976):**

Bien avant 1944, les bénévoles de l'association sportive avaient un projet: développer sur un terrain leur appartenant, un centre social sportif bien à eux. C'est donc cette nécessité d'acquérir des biens, exigeant une existence légale, qui a motivé, en 1949, le remplacement de l'association sportive de St-Pascal par le Centre Social St-Pascal Inc.; organisme sans but lucratif, incorporé en vertu de la 3e partie de la Loi des Compagnies.

Les années 1954 et 1958 marquent à St-Pascal la construction des Ecoles Mgr Boucher et Marguerite-Bourgeois. Des salles spacieuses, des équipements nouveaux, des terrains bien dégagés, un regroupement des élèves et des services du Pensionnat qui s'extensifient aux sports et loisirs locaux. Rien de mieux pouvait motiver le Centre Social Inc.; fermer boutique sur la rue Bouchard et aménager ses services à partir de ces écoles.

Le travail du Centre Social St-Pascal Inc. devient un travail d'animation pour l'utilisation des équipements en place et d'entente pour le développement de nouveaux équipements. C'est ainsi que se réalise la construction d'un terrain de baseball à l'Ecole Mgr Boucher, d'un terrain de balle molle à l'Ecole Marguerite-Bourgeois et plus récemment des tennis à la Polyvalente de St-Pascal.

Le Centre Social St-Pascal Inc. est l'élément coordonnateur et planificateur des loisirs pendant les récentes années; il multiplie et suscite la prise en charge bénévole des loisirs par les groupes intéressés auprès desquels il assume un rôle de services et d'animation. Le Centre Social Inc. est une véritable école de participation. L'histoire reconnaît sans doute son influence morale sur nombres de réalisations populaires survenues à St-Pascal. Il affirme l'importance des sports et loisirs, mettant en place pour toute la population, des programmes et des personnels permanents, financés par les contributions volontaires, les deniers municipaux et gouvernementaux.

### **Le Service des Loisirs de Ville Saint-Pascal:**

L'ampleur des responsabilités étant telle, qu'elles

ne peuvent continuer d'être assumées par une corporation privée. Il faut maintenant songer à la création du service des loisirs de Ville St-Pascal, devenu réalité en 1976.

### **L'AVENIR:**

Encadré dans une structure stable et une orientation engageante, muni d'un personnel d'animation de plus en plus compétent et nombreux, mieux supporté par les programmes gouvernementaux, s'adressant à une population participante et consciente de son évolution vers le monde des loisirs, le service des loisirs de St-Pascal est sans doute appelé à un avenir intéressant.

La concentration a débordé le plan local pour s'exercer sur le plan régional, donnant naissance à une multitude d'activités structurées sur ce plan.

Les équipements répondent aux besoins de l'heure. L'aréna, les gymnases de la Polyvalente et ses facilités extérieures, le baseball, les tennis, le softball et terrains de jeux existants sont accessibles aux besoins locaux et régionaux. Le défi de demain réside donc dans une utilisation toujours plus efficiente de ces disponibilités en réponse aux besoins de la population.

**Arthur Bouchard**

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



**DEPUIS PLUS DE 30 ANS  
AU SERVICE DE SA CLIENTELE**

ET SA FILIALE  
BOUTIQUE MA COUSINE  
ROUTE 230.

**SAINT-PASCAL OUEST,  
COMTÉ KAMOURASKA.**

**LES ENTREPRISES MUSICALES ENR.**

STÉRÉO AUTO - MAISON, TV COULEUR  
LONGS JEUX - CASSETTES  
VENTE - SERVICE  
492-6521 - 524, RUE TACHÉ, ST-PASCAL

# ACTIVITES SPORTIVES



*Studio de boxe du Club Cochet vers 1928.*



*Patinoire publique à côté de la salle paroissiale vers 1918.*



*Joueurs de baseball vers 1920.*



*Reine du Carnaval 1950: Françoise Gaudet, conduit par Jos. Briand.*



*Equipe gagnante, du Club de hockey de St-Pascal, lors d'une joute en 1944. Le compte a été de 3 à 2 contre Montmagny. De gauche à droite: M. Camille Albert, M. Henri Dancause, M. Camille Dancause, M. Wilfrid Lagacé, M. J. Paul Martineau, M. Bertrand Lajoie, M. Irénée Hudon; en avant: M. René Paradis, M. Ernest Chouinard, M. Benoit Lajoie, M. Lionel Voisine.*



*Festival des Sports en 1938 à la salle paroissiale, lieu de départ des compétitions de ski.*



*Partie de sucre...*



*Champion de la course de bicycle en 1938, M. Albert Langelier.*



*M. Paul Hudon et son cheval "Unité". Ce dernier a remporté plusieurs courses à Montréal et à Québec.*



*1939 - Equipe du Club de tennis Cochet contre celle de St-Pacôme, lors d'une rencontre finale. Messieurs Adrien Côté, Cochet; Pendelton Power, St-Pacôme; Fernand Lauzier, Cochet; Frank Power, St-Pacôme; Charles Walsh, St-Pacôme; En avant: Clément Pelletier, Cochet; Henri Chapleau, Cochet.*

# ACTIVITES CULTURELLES



“Les Piastres Rouges”, drame en trois actes, joué en 1914, remporta un grand succès et fut répété à plusieurs reprises. L'abbé Pierre Poulin fut l'organisateur de cette pièce et de plusieurs autres également.

De gauche à droite: M. André Raymond, M. Aurèle

Pelletier, M. Jos Morency, M. Joseph Pelletier (Pitre); Professeur Gosselin; M. Roméo Pérusse; M. Alphonse Bard; M. Jos Dufour; M. Emile Voisine; M. Mendoza Desjardins. Assis: M. Abbé Pierre Poulin (au centre); M. Jos. Moreau; M. J. Aug. Hébert (à droite); M. Ls. Philippe Frève (à gauche).

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



**LA BANQUE ROYALE DU CANADA**

ANDRÉ SÉVIGNY, directeur  
St-Pascal, Kam.



*Le drapeau du 1er grenadier, pièce jouée les 14-15-16 mars 1926. Debout, de gauche à droite: Oscar Roy, Elzéar Pelletier (fils); Lionel Caron, Georges Topping; Paul-Emile Boucher; M. Bard; M. Prémont; Lucien Normand; Paul Pelletier (fils d'Ulysse); Alfred Paré; Gérard Chapleau. 2e rangée: Sarto Caron; Luc Emile Lange-lier; Albert St-Pierre, notaire; Prudent Martineau; Elysée Simard, prêtre; Alfred Desjardins et un employé de banque.*



*Pièce de théâtre: "Les derniers jours de la Marquise de Sévigné", de J. Des Verrières, jouée les 3 et 4 juin 1947 à la salle paroissiale de St-Pascal. La Marquise de Sévigné: Annette Diamant; La Comtesse de Grignan, fille de Mme de Sévigné: Marguerite Martineau; La Marquise de Simiane: Georgette Diamant; La Marquise de Grignan: Réjane Lévesque; M. Blanche, religieuse: Madeleine Bérubé; Mlle de Martillac: Gemma Michaud; Fanchon, servante: Yvette Girard-Michaud.*



## **UNE VIE AU SERVICE DE LA MUSIQUE**

Sans crainte d'être contredit, on peut affirmer que la vie de Mademoiselle Ida Hudon a été toute donnée à la musique et aux musiciens. A peine sortie de l'école primaire, elle donne des leçons de piano et de violon dont les revenus servent à payer ses études à l'École Normale (Institution Chanoine-Beaudet). Aujourd'hui, elle a soixante-dix-sept ans et toujours des élèves montent chez elle pour recevoir ses leçons de musique. Personne ne sera vraiment surpris d'apprendre que plus de trois mille élèves ont jusqu'ici fréquenté son studio.

Douée d'un talent réel, elle a poursuivi des études musicales sous l'autorité d'excellents professeurs. Ce sont les Soeurs Marie-Imelda et Marie-Léon, de la Congrégation de Notre-Dame qui, les premières, lui enseignèrent le piano. En 1918, elle obtenait un lauréat en piano après avoir passé les épreuves obligatoires devant l'examinateur, M. Gustave Gagnon de Québec.

Deux maîtres guidèrent ses études de violon: M. Philippe Lajoie (fils de M. Israel Lajoie) de Saint-Pascal et M. Robert Talbot, directeur de l'Orchestre symphonique de Québec (OSQ).

En 1937, Mlle Hudon devint titulaire de l'orgue de l'église paroissiale; elle succédait à Mme Auguste Roy qui se retirait pour cause de maladie. Elle avait étudié l'orgue sous la direction de M. l'abbé Léon Destroimaisons du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Les cours de piano, de violon et d'orgue que Mlle Hudon n'a jamais cessé d'offrir ont certainement contribué à la promotion de la bonne musique dans notre milieu et à la formation de toute une pléiade de musiciens.

Ajoutons à cela que, sans négliger ses responsabilités familiales et professionnelles, Mlle Hudon n'a jamais refusé ses services dans l'organisation de soirées récréatives et dans la formation de chorales à Saint-Pascal et aux alentours. N'y a-t-il pas aussi sa voix de soprano bien connue et appréciée qu'elle prêtait volontiers en toute circonstance?

Bien d'autres personnes de chez-nous ont accumulé des mérites en se dévouant à l'enseignement de la musique. Mais l'apport de Mlle Ida Hudon est exceptionnel et c'est à ce titre que nous lui offrons un hommage spécial de gratitude et d'admiration à l'occasion des grandes fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de notre chère paroisse.

**Une amie.**



*M. Charles Trenet, le 5 juin 1950.*

## **DES "PETITES VUES" DEPUIS LES ANNÉES 45...**

C'est au printemps de 1945 qu'arrive cette première à Saint-Pascal, lorsque Madame Luc Émile Langelier fait du cinéma dans son édifice.

Puis en 1947, Monsieur Gérard Chapleau débute à la salle paroissiale, en projetant des films le jeudi soir et chez Jean-Paul Martineau les lundi et mardi.

À l'été 1949, M. Gérard Chapleau fait construire le théâtre Duchesse. Il est pourvu d'une scène de vingt pieds de profondeur, servant aussi bien pour les pièces de théâtre que pour les projections de films.

Plusieurs artistes, troupes théâtrales, etc, y sont venus durant les 22 ans que M. Chapleau en a été le propriétaire.

Voici quelques noms à l'affiche et certains événements qui se sont déroulés à l'intérieur de ses murs:

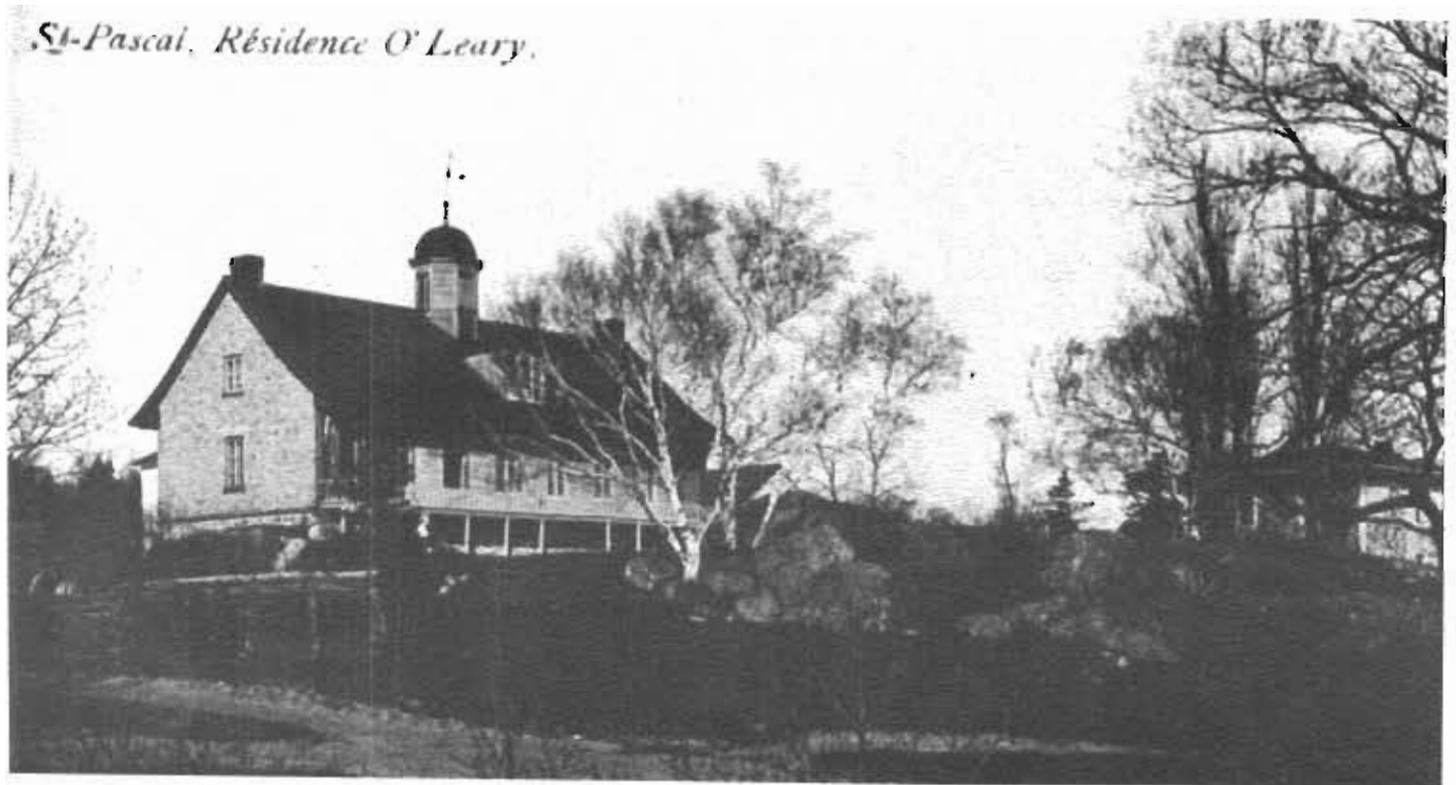
- Charles Trenet,
- Rina Ketty,
- Carmen Déziel,
- Joe Carlo à l'orgue électronique, ancien organiste de

- la cathédrale d'Hamilton,
- Victor Delamarre et sa famille,
- Les Frères Baillargeon,
- Troupes d'opéra (Opéra National),
- Troupe d'Antonio Grimaldi,
- Concerts donnés par les étudiants de l'Université de Bathurst, N.B.,
- Troupe Fred Ratté de Québec,
- Plusieurs magiciens de grande renommée,
- Chaque hiver avait lieu le couronnement de la reine du carnaval de St-Pascal,
- Bal des Fleurs,
- Des assemblées politiques,
- Des réunions agricoles.

En 1955, on apporte certaines rénovations au théâtre: des sièges remplacent les bergères en bois, un nouvel écran, etc...

Par la suite, en avril 1970, le Théâtre Duchesse est vendu à M. Gilles Lortie qui en est toujours le propriétaire.

# NOTRE PATRIMOINE



## MAISON O'LEARY

M. James O'Leary, d'origine irlandaise, achète un terrain de 4 arpents, en 1830, de Monsieur Joseph Robitaille, maître meunier de la Seigneurie de Kamouraska. Sur ce terrain une réserve était faite pour l'emplacement d'une chapelle, d'un cimetière et d'un demi arpent pour une école. Une petite maison existait déjà.

James O'Leary marié à Josephte Tourangeau légua tous ses biens en 1874 à sa femme et à ses deux fils; James et Patrick, avec réserve d'usufruit en faveur de son épouse et substitution en faveur de leurs enfants. L'usufruit s'éteint à la mort de la veuve et la substitution également par la vente du shérif à Alexandre LeBel et de celui-ci à Dame Eliza Gendron, épouse de James, fils. A la mort de cette dernière, ses fils Edmond et Edouard O'Leary ont hérité par testament le 21 juin 1894.

Ils ont vendu la propriété à M. Joseph H. Hudon & Cie le 29 août 1920.

M. France Hudon son fils, devient acquéreur le 23 janvier 1924. Il vend à M. Auguste Michaud le 22 août 1946 et celui-ci à Monsieur Lorenzo Beaulieu le 25 juillet 1955.

Cette maison de 30 par 60 pieds a été construite à

partir de 1850 et terminée en 1854 avec de la brique importée de France. Les fondations sur le roc sont de pierres solides. Deux hautes cheminées partent du sol et s'élèvent jusqu'au toit. Les renvois d'eau sont faits avec de grosses branches d'arbres recourbées à même le comble et taraudées. La maison est coiffée d'un dôme-d'observation octogonal décoré de volets. Une large lucarne orne la façade. Les portes d'entrées avec moulures et les fenêtres sont toujours les mêmes. La galerie est faite de grosses poutres sortant à l'extérieur. Tout l'ensemble donne un cachet particulier à cette maison située sur une colline.



**MAISON DE M. JOSEPH HUDON, construite en 1866 - Elle a 111 ans.**



**MAISON DE CHARLES EUGÈNE RAYMOND** (3e rang Est). Construite vers 1812, cette maison a vu passer six générations de Raymond dit Phocas, dans ses murs. Cette photo a été prise vers 1920. Aujourd'hui l'aspect extérieur est quelque peu changé par la présence d'une galerie entourée et d'un escalier central. On a également ajouté une lucarne de plusieurs fenêtres.



**MAISON DE LÉO-GEORGES PARADIS.** Construite vers 1875.



**MAISON DE JOSEPH X. HUDON** (premier maire). Construite en 1818. Elle a été démolie vers 1957. Elle était située au 3e rang Ouest, chez M. Alphonse Richard. Premier magasin général de la 3ième concession.



*MAURICE A. PELLETIER (3e rang Ouest). La maison construite en 1842, existe donc depuis 135 ANS.*



*J. BAPTISTE CHAREST (5e rang). Maison construite en 1837.*

*Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_*



**JOS L. GUAY LTÉE**

60, route Trans-Canada-Ouest

LÉVIS, QUÉ.

**Il y a un marchand qui arbore ce sigle près de chez-vous;**

**Allez-y en toute confiance**

**198**



*MAISON DE FRANCOIS BOSSÉ, 3e rang est. A environ 160 ans.*



*MAISON BLONDEAU, construite en 1865.*



*MAISON DE M. ANTOINE PELLETIER, construite en 1854. Le propriétaire actuel est son fils Jean.*



**MAISON LOUIS-GEORGES PARADIS.** Photographie prise vers 1896, alors que le propriétaire était le Dr. Léon Côté.



**HERVÉ LANGELIER (3e rang Ouest).** La maison construite en 1843. Le "solarium" est ajouté depuis 1927.

**MAISON A TRIPLE LOGEMENTS (en bas du village)**

Coin de la rue Patry et Taché;

- Cette maison a été construite avant 1854. Elle appartenait à M. François Saucier.

- M. Germain Lévesque, marchand et huissier, l'acquerra en 1868.

- Ensuite en 1871, elle devient la propriété de Hill Dessaint aussi marchand

- Deux ans après, M. Etienne Ouellet dit Ouellon, ouvrier en bois, en était le propriétaire.

Plusieurs autres propriétaires se sont succédés. Les voici: M. Joseph Langlais, Calixte Tardif, Pantaléon Ouellet, Délium Ouellet et Théophile Morin.



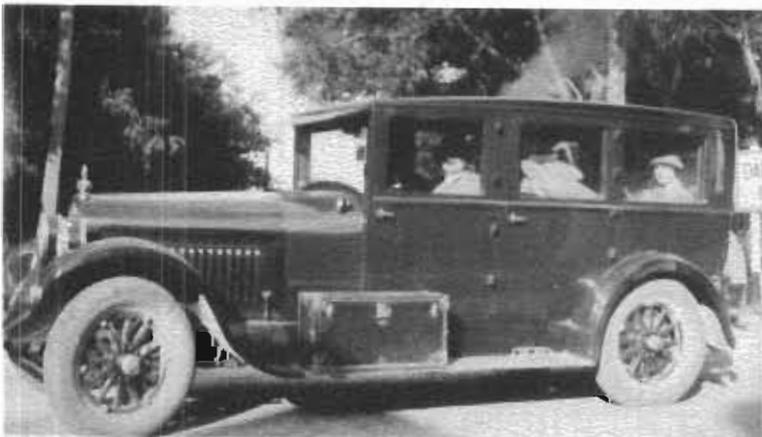


*Famille du Docteur Bernard M. Deschênes dans leur nouvelle automobile 1912.*

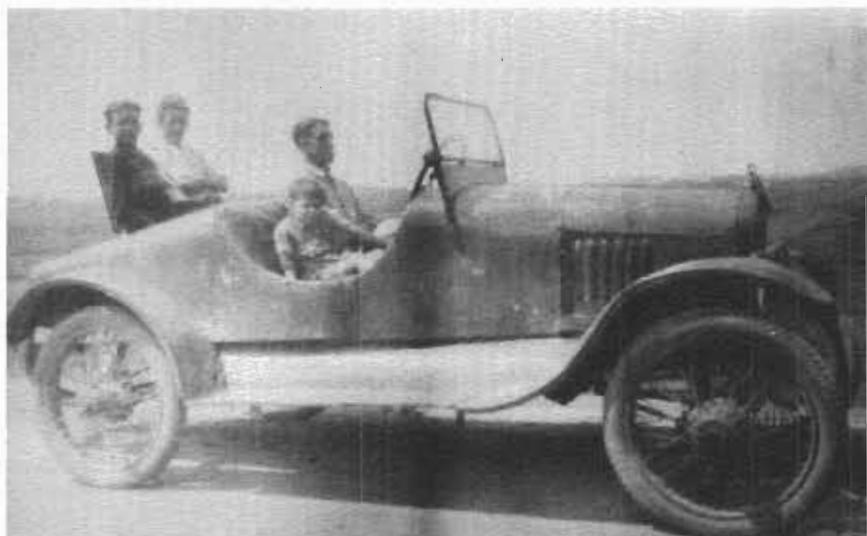
# ROULIS- ROULANT



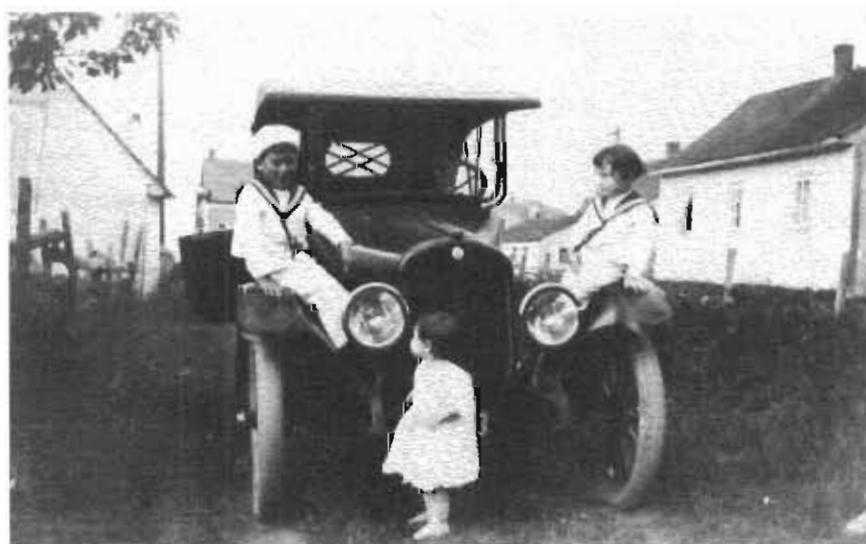
*Chevrolet 1920 - Propriété de Monsieur Louis Migneault, au volant un ami, M. Napoléon Langelier.*



*Une Hudson super-six vers 1934, son propriétaire: M. Eugène Chapleau, avocat.*



*Voiture 1920, fabriquée par M. Alphonse Hudon, mécanicien. Il fit son voyage de noces en septembre 1921 à Ste-Anne de Beaupré sans anicroche.*



*Voiture de M. Alfred Lauzier, une Gray Dart, Modèle 1918.*

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:*



Tél.: 856-1461  
Rés.: 856-1756

**MAURICE BOURGAULT  
AUTOMOBILE INC.**

Chrysler - Plymouth - Le Baron -  
Volaré - Colt Arrow Camions "Dodge"

MAURICE BOURGAULT, PRÉS LA POCATIÈRE, P.Q.

**Société chimique laurentide inc.**

**laurentide chemicals inc.**

4650, 12e AVENUE

- SHAWINIGAN-SUD, QUÉ. G9N 6V2



*Des religieuses en promenade, dans leur "boggie" conduit par M. Octave Dumais, vers 1918. Il s'agit de Soeurs Marie Fortunée, Marie René, Ste-Eustelle et Aldégonde.*



*Premier autobus Nazaire Lemelin de Lévis, 1930, à l'arrêt de St-Pascal.*

SIGNATURES TYPIQUES DES ANCETRES, DES PIONNIERS  
ET DE CERTAINS HOMMES PUBLICS DE SAINT-PASCAL

Joseph Hudon  
Maire

P. Parry <sup>M<sup>e</sup></sup> Cui-

Joseph Richan J. A. Sirois, Maire

J. A. Blandet  
Secrétaire pro tempore

Alph<sup>e</sup> Beaudet <sup>M<sup>e</sup></sup> Cui-

Ed. O'Leary

Aug. Martin  
S. J.

Ar. Normand S. J.

P. E. Cote

Hubert Pelletier  
Maire

A. G. Ouellet  
M<sup>e</sup> Cui-

Albert <sup>M<sup>e</sup></sup> Cui-

Nath. LeBel Maire

H. O. Duchance Sec. Tres

Jos. Alp. Langlais p<sup>tre</sup>

Aljais Pelletier  
sec. G<sup>né</sup>.

Jos. Normand,  
Maire

Joseph Hugen Pr<sup>ésident</sup>

C. A. Blondeau      Pierre Raymond  
Maire

C. Baillargeon p<sup>tre</sup>

J. S. Pagnon      Joseph St. Hubert  
Maire

J. Lacombe curé

Aljais Pelletier  
Maire

Caliste Duval Maire

J. O. Perrowe p<sup>tre</sup>  
curé

J. Aubry p<sup>tre</sup>  
curé

**Les noms de famille ont subi diverses altérations au cours des temps.** Nous citons en exemple les familles les plus connues de notre région que l'on a identifiées comme suit:

Beaulieu dit Hudon, Martin dit Beaulieu -  
Bergeron dit Damboise -  
Bernier dit Désilets -  
Blondeau dit Verbois -  
Charest - Choret - Charret - Charrette -  
Corbin dit Lacroix -  
Courcy dit Lemire -  
Després - Couillard - Dupuis -  
Deschênes - Miville et Miville dit Deschênes -  
Dumais dit Demers -  
Dumont dit Guéret et Guérette dit Latulippe -  
Duval - Dupolo -  
Frèves - Lalemant -  
Gagnon dit Belzile -  
Labrie - Miot et Mignault dit Labrie - Mignot  
Lajoie - Normandin -  
Lagacé - Mignier et Mignier dit Lagacé -  
Langlais - Serien -  
Laplante dit Madore, Labourrière, Plante, Bourbière -  
Lapointe - Audet -  
Leclerc dit Francoeur -  
Lefebvre dit Boulanger -  
Morin dit Valcourt -  
Picard - Des - Trois - Maisons -  
Pinet - Pinel - Lafrance -  
Raymond dit Phocas -  
Roy dit: Audry, Dagenais, Desjardins, Laliberté, Lauzier, Larose, Lepage, Portelance, Potevin, St-Louis, Voisine -  
Sénéchal dit Lapierre -  
Sirois dit Duplessis -  
St-Onge dit Payant, Paillant -  
St-Pierre-Dessaint ou St-Pierre-Petit-Desseint - ou  
Petit-St-Pierre ou Petit-St-Pierre Desseint -  
Villeray dit Michaud -  
Voisin dit Bauge -

*Cette page vous est présentée avec les hommages de:* \_\_\_\_\_



**PUBLICITÉ B.L. INC.**

763, Trans Canada, Lauzon  
Rep.: Donald Bérubé  
Rue Taché sud Ville St-Pascal  
C.P. 446 - Tél.: 492-6201



**HUDON & FRÈRES ENR.**

St-Pascal, Kamouraska P.Q.  
Tél.: 492-3633

# QUI N'A PAS ENTENDU PARLER DE L'ERMITE DE LA MONTAGNE DE ST-PASCAL, LE FAMEUX "COTON"?

Coton arriva à St-Pascal vers 1855 et repartit vers 1870. Selon un écrit de M. le Chanoine Robert Hudon, datant de décembre 1941, son vrai nom était Johnny Lainé et fut élevé par une famille Lebel du deuxième rang de St-Pascal. Parvenu à l'âge adulte, il aurait demeuré et travaillé chez le cultivateur Lézin Pelletier, père de M. Etienne Pelletier. Il y gagna le nécessaire à la construction de sa petite maison et d'une chapelle sur le plateau au sud de la croix.

L'article suivant, écrit le 19 novembre 1895 par M. J.G. Pelletier N.P., Protonotaire de Rivière-du-Loup, nous raconte bien cette légende.

"Cet individu, dont le nom était Lainé, après avoir laissé sa femme et sa famille au Nouveau-Brunswick, avait établi sa demeure, il y a une quarantaine d'années sur cette haute montagne que l'on voit à une vingtaine d'arpents au nord de la gare de l'Intercolonial à St-Pascal. Il s'y était construit une espèce d'ermitage assez spacieux, divisé en deux ou trois pièces. Sur le point le plus élevé du sommet de la montagne, le Sieur Lainé avait érigé une petite chapelle dédiée par lui à la Sainte Vierge. L'intérieur de cette chapelle, au fond de laquelle se voyait une statuette de la Vierge Immaculée, était entièrement tapissé de fleurs artificielles, très jolies, que l'Ermite confectionnait à la perfection.

Pendant plusieurs années, la montagne à Coton a été un lieu de promenade très à la mode, fréquenté par les touristes toujours très nombreux à Kamouraska durant la belle saison. Tous aimaient à se rendre sur la célèbre montagne, attirés par le renom de l'Ermite et par la beauté incomparable du panorama, qui, du haut de cette montagne très élevée, se déroule sous les yeux ravis du spectateur.

Les visiteurs étaient accueillis avec une grande politesse par l'Ermite, toujours vêtu de blanc, pantalon, veste et blouse de "shirting", de là le nom de Coton sous lequel il était connu. Dans cet ermitage, tenu avec une propreté minutieuse, les murs, les meubles, le linge, tout était blanc de neige. L'Ermite s'était voué au blanc, en l'honneur de sa bonne Mère, dont il se déclarait avec une **grande humilité**, le plus dévot serviteur sur terre.

Après la visite de rigueur à la chapelle et l'offrande non moins de rigueur, pour la bonne Mère, dans la sébile placée **ad hoc** près de la porte, vous étiez gracieusement invité par le maître de céans à prendre une légère collation composée de lait et de fruits. A ce menu, vous pouviez, suivant votre goût, ajouter des sirops, confitures et gâteaux exquis, charitablement offerts à votre hôte "par de bonnes âmes", afin de le mettre en mesure d'offrir quelques rafraichissements aux honorables messieurs et aux belles dames qui voulaient bien visiter l'humble ermite de la montagne. Par exemple, jamais de viande, depuis que lui, Coton, avait fait le voeu de s'en abstenir, ainsi qu'il vous le racontait, les yeux modestement baissés et avec un air de componction des plus réjouissant. N'empêche que les cultivateurs, dans les environs de la montagne, se plaignaient quelquefois de la disparition de temps à autre, de quelques agneaux dont ils retrouvaient les peaux dans les rochers non loin du fameux ermitage. -- Mais les hommes sont si méchants...

Quelquefois, de gais lurons se donnaient rendez-vous sur la montagne. Alors, Maître Coton, n'ayant à craindre aucune indiscretion, sortait de leur cachette quelques bonnes bouteilles de vieux rhum, flanquées de force bière, et l'ermite tout confit en dévotion de

tantôt, qui ne faisait pas un pas sur la montagne sans l'accompagner **d'Ave Maria** à sa bonne Mère, laissait tomber son masque et se livrait à de joyeuses ripailles.

L'occupation ordinaire de l'ermite était de confectionner des ornements sacerdotaux et des fleurs artificielles qu'il allait, pendant l'hiver, vendre par les campagnes. A chaque printemps, notre ermite revenait à son poste sur la montagne. Dans ses pérégrinations de l'hiver, le Sieur Lainé, par ses discours qui ne roulaient que sur la religion, et par ses airs dévôts, tâchait d'obtenir la confiance des gens, et dans certains quartiers, il réussissait à se faire passer pour un modèle de toutes les vertus.

Cependant, feu M. Patry, alors curé de St-Pascal, ne croyait pas du tout à la vertu de notre homme. Le bon curé, qui avait l'oeil sur les agissements de l'ermite de la montagne, ayant réussi à se procurer les preuves de certains méfaits dont ce dernier s'était rendu coupable, le fit expulser de la paroisse. L'ermitage de Coton fut démoli, ainsi que la chapelle.

D'après les rumeurs, Coton serait mort à Montréal, il y a quelques années, dans la plus noire misère, honni et conspué de tous.

La montagne théâtre des exploits de cet hypocrite fameux, porta toujours le nom de "Montagne à Coton"; mais il a cessé d'être un lieu de parties fines et de pèlerinage. **Sic transiit gloria... montis**".



*M. François-Xavier Pelletier érigea la première croix sur la Montagne à Coton vers les années 1880. Celle-ci était de bois recouvert de fer blanc et mesurait 25 pieds de hauteur. Un groupe de citoyens la renouvela en 1910. M. Edmond Laplante la rebâtit en 1940 et monsieur Joseph Chamberland, à l'aide de son cheval, réussit à la monter et à l'installer sur la montagne.*

Cette page vous est présentée avec les hommages de: \_\_\_\_\_



## BRASSERIE DU PÈRE COTON

**MICHEL LAPLANTE**, gérant

4e Rue St-Pascal

Sortie 230

TÉL. 492-6236

# SAVIEZ-VOUS QUE...

—Joseph Robitaille fut député provincial du comté de Cornwallis de 1808 à 1830. A noter que ce comté comprenait les trois comtés: Kamouraska, Témiscouata et Rimouski jusqu'en 1829.

—Charles Bruneau Blondeau fut député du Comté de Kamouraska, au fédéral, de 1882 à 1887.

—Laure Chapleau, Révérende Mère Ste-Thérèse, fut Supérieure Provinciale des Religieuses de Jésus Marie au Canada de 1918 à 1927, Assistante Générale de 1927 à 1946 puis Supérieure Générale de la Congrégation de octobre 1946 à août 1947, date de son décès à l'âge de 69 ans.

—Mgr. Charles Frève, natif de St-Pascal, dirigea le programme radiophonique "A l'ombre de la croix", au poste C.H.G.B. et publia cette causerie hebdomadaire pendant 3 ans.

—L'abbé Georges Ernest Chapleau, fils d'Edouard fonda plusieurs associations telles que:

1e L'oeuvre de Notre Dame du Bon Conseil en 1924;

2e L'association des Gardes-Malades Catholiques licenciées en 1928;

3e La maison Ste Bernadette en 1933;

4e L'association des Infirmières Catholiques du Canada en 1936;

5e L'oeuvre de la protection de la jeune fille.

—Gérard Pelletier, fils de Joseph-Xavier, père eudiste en Louisiane, a écrit ses mémoires.

—Paul Pelletier, fils d'Ulysse est aussi un écrivain.

—Corinne Normand Hudon, fille de Joseph est classée parmi les poètes québécois.

—André Ouellet, fils d'Albert, est ministre fédéral des affaires urbaines.

—Raymond Francoeur, fils d'Alfred est décédé en Normandie en 1944, lors de la seconde guerre mondiale.

—Paul-Emile Lagacé, fils d'Alphondor est aussi décédé lors de la guerre 1939-45.

—Alphondor Roy, fils de Léon fut maire de La Tuque.

—Ls-Philippe Hébert, fils d'Auguste, fut médecin et consul du Guatemala à Montréal, pendant 25 ans.

—Nicole Lévesque, chanteuse portant le nom de Nicole Danis est la fille de Jos Pascal Lévesque de St-Pascal.

—Aline Desjardins, animatrice du programme "Fem-

me d'aujourd'hui" à Radio-Canada est originaire de St-Pascal.

—Pascal Lévesque, fils de Wilfrid, est président de High Voltage des Etats-Unis.

—Mlle Lucienne Blondeau s'est mérité la médaille d'Or du Prince de Galles en 1915-1916.

—Soeur Marie Landry dominicaine et Soeur Jeanne Landry franciscaine, filles de M. Mme Georges Landry, subirent en France la guerre de 1939. Chassées en nuit de leur couvent respectif par les soldats allemands, sans pouvoir rien apporter de ce qu'elles possédaient, elles furent obligées de changer leur nom de religion et de revêtir le costume laïque pour éviter d'être reconnues comme religieuses canadiennes, ce qui aurait aggravé le sort qu'elles ont connu.

Elles furent condamnées à exécuter à la main, sans outil ou instrument les plus durs travaux sur des fermes.

Leur nourriture consistait en "pelures de pommes de terre" et de pain fait du "son" le plus rugueux.

Un jour, l'une d'elles recueillie par une vieille allemande, fut expulsée avec violence et partit pieds nus, parce qu'ayant reconnu sa nationalité, elle avait gardé ses chaussures.

Ces religieuses furent aussi les témoins horrifiés d'exécutions dans les chambres à gaz.

Elles végétèrent ainsi pendant deux ans la plus grande misère sans pouvoir donner de nouvelles à leur famille.

Le récit de leur lamentable état décrit dans leurs premières lettres adressées à leur vieille maman suscita l'envoi de nombreux paquets de vêtements et de linge destinés à améliorer leur triste situation.

Vu la censure de la correspondance à cette époque, il est dommage que ces quelques bribes n'aient pu être complétées de vive voix par leur retour en terre canadienne.

—Rose Ouellet "la Poune" est une comédienne originaire de St-Pascal.

—Gilles St-Hilaire, fils de Pierre, est juge de la Cour Supérieure.

—Mme Thomas Voisine, domiciliée au 3e rang est de St-Pascal, se distingue par ses décorations de parterres. Celles-ci sont inventoriées dans le livre "Les patenteux du Québec".

—Raymond Boucher, ptre, a écrit en collaboration avec Marcel Mignault, l'ouvrage intitulé: Les étapes de la rédaction d'un travail en bibliothèque (1971).

—Marcel Mignault a écrit: Les Chemins du Savoir (1974) et Lise et Bruno dans l'univers des livres (1976).

# MEILLEURS VOEUX A NOS JUBILAIRES DE 1977

## **JUBILÉ DE VIE RELIGIEUSE.**

### **Diamant.**

Soeur Eugénie Plourde, r.j.m.  
Soeur Marie-Louise Voisine, s.c.q.

### **Or.**

M. Le Chanoine Robert Côté

### **Argent.**

Soeur Rosa Bouchard, p.s.s.f.

### **Noces de diamant (60 ans).**

M. Mme Thomas Lagacé  
M. Mme Jean-Baptiste St-Pierre  
M. Mme Charles Briand  
M. Mme Thomas Plourde.

### **Noces d'or (50 ans).**

M. Mme Camille Bécharde - Louisiane Briand  
M. Mme Léo Landry - Eva Ouellet  
M. Mme Alfred Lizotte - Yvonne Bernier  
M. Mme Alphonse Moreau - Marie-Anne Thériault  
M. Mme Sylvio Plourde - Yvonne Beaulieu  
M. Mme Thomas Voisine - Marie-Anna Landry  
M. Mme Joseph Moreau - Marie-Anna Dumais  
M. Mme Léon Laplante  
M. Mme Antoine Paradis

## **Noces d'argent (25 ans).**

M. Mme Daniel Bossé - Gertrude Paradis  
M. Mme Benoit Beaulieu - Monique Charest  
M. Mme Hervé Bernier - Anne-Marie Chamberland  
M. Mme Aurèle Beaulieu - Alvina Langelier  
M. Mme René Bécharde - Jacqueline Caron  
M. Mme Roméo Charest - Délina Duval  
M. Mme Jos-Louis Duval - Mariette Landry  
M. Mme Louis-Paul Dionne - Jeanne Plourde  
M. Mme Alcide Dionne - Jeanne d'Arc Landry  
M. Mme Réal Dubé - Madeleine Langelier  
M. Mme Jean-Louis Guérette - Jacqueline Duval  
M. Mme Jean-Paul Hudon - Candide Duval  
M. Mme Paul Langelier - Gisèle Ouellet  
M. Mme Paul Lavoie - Thérèse Thériault  
M. Mme Damase Lepage - Simone Rivard  
M. Mme Gérard Lafrance - Pauline Paradis  
M. Mme J. Arsène Ouellet - Juliette Raymond  
M. Mme Jean-Paul Pelletier - Yvette Bard  
M. Mme Jos-Marie Pelletier - Monique Chamberland  
M. Mme Epiphane St-Jean - Rose Plourde  
M. Mme Cyrice St-Pierre - Monique Ouellet  
M. Mme Jean-Léon Charest - Hélène Briand  
M. Mme Joseph Lavoie - Marie-Ange Pelletier  
M. Mme Gérard Sénéchal  
M. Mme Léon Potvin  
M. Mme Gilbert Michaud  
M. Mme Jean-Léon Pelletier  
M. Mme Charles-Eugène Pelletier.

# BIBLIOGRAPHIE

- Blais, G., abbé. **Les instituts familiaux.** Trois-Rivières, 1962.
- Gagnon, François, ptre. **Les Évêques et le clergé du diocèse de Sainte-Anne de la Pocatière.** 1974.
- Hamelin, Jean-Marie. **L'école et la société.** Québec, P.U.L., 1966.
- Lavoie, Joseph A. **La famille Lavoie au Canada.** Québec, 1922.
- Les Soeurs de la C.N.D. de Montréal. **L'Oeuvre d'un grand éducateur; le Chanoine Alphonse Beaudet.** Montréal, 1949. 2 volumes.
- Maranda, A., **L'école polyvalente et le sens des options.** Québec, P.U.L., 1966.
- Paradis, Alexandre, p.m.é. **Kamouraska (1674-1948).** Québec, 1948.
- Pelletier, Gérard J. **Une vie bien ordinaire.** Nouvelle-Orléans, 1974.
- Proulx, Armand, abbé. **Répertoire des mariages de Saint-Pascal et de Saint-Louis de Kamouraska.** La Pocatière, 1971.
- Roy, Léon. **Les terres de la Grande-Anse des Aulnaies et du Port-Joli.** Lévis, 1951.

## AUTRES ARTICLES

- Action Catholique. 25 mai 1927. no 958.  
Archives de l'évêché du diocèse de Sainte-Anne de la Pocatière.
- Archives du bureau d'enregistrement de Kamouraska.  
Documents personnels: actes notariés, baux, contrats.  
Événement. 8 mars 1932.
- Notes personnelles de Monsieur Henri Chapleau.  
Procès-verbaux de la Municipalité de Saint-Pascal.  
Procès-verbaux de la Fabrique de Saint-Pascal.  
Rapports, minutes venant d'organismes, entreprises et industries de la paroisse.  
Registres de la Fabrique de Saint-Pascal.

# NOTES PERSONNELLES

CE LIVRE SOUVENIR A ETE REALISE  
GRACE A  
LA GENEROSITE DES PAROISSIENS  
ET DES COMMANDITAIRES



SINCERES REMERCIEMENTS A TOUS



**AUTRES SOUSCRIPTEURS:**

André Nadeau, Optométriste, La Pocatière,  
J. L. Demers Ltée, 57 commerciale, Lévis,  
Salon Dyane Enr., 491 rue d'Anjou, St-Pascal,  
Donald Ouellet, peintre, 580, 12e Ave, St-Pascal,  
Jos Charest, barbier, 672 - 12e rue, St-Pascal,  
Soucy & Frère Esso Service Enr., St-Pascal,  
Comptoir de la couturière enr., 676 rue Tâché,  
St-Pascal,  
Salon Denise, 300 - 7e Avenue, St-Pascal,  
Thomas Mignault & Fils Inc., Route 230, St-Pascal,  
Maurice Ouellet, agent distributeur de Gailuron,  
St-Pascal,  
Jean-Yves Picard, fleuriste, St-Pascal,  
Wilfrid Sirois (taxi), St-Pascal,  
Salon Mimi, 640 boul. Hébert, St-Pascal,  
Dépanneur Marcel Charest, St-Pascal,  
Corporation municipale de St-Athanase,  
Maison Marie-France Enrg., Maison d'édition,  
3375 est, Montréal-Nord.  
Restaurant Ti-Gus, St-Pascal  
Mme Bernadette Lebel, Madawaska.

**PERSONNEL DU PROJET P.I.L.**

Coordonnateur	M. Clément Lessard
Agent des relations extérieures	Mme Nicole L. Dumais
Agent de publicité	Mme Nicole L. Vachon
	Mme Hélène L. St-Pierre
Recherchistes	Mme Hélène P. Dubé
	Mlle Denyse Laplante
Secrétaire	Mlle Lucie Caron
Manoeuvre	M. Jean-René Proulx.

— Les locaux sont prêtés par Construction Laplante Ltée

— Une partie de l'ameublement de bureau est une gracieuseté du secrétariat permanent et de la Chambre de commerce.



